HAL
open science

Explorer ce qui fait bien-être dans son cadre de vie : une recherche ancrée dans le vécu des habitants de quartiers défavorisés en France.

Anne-Laure Legendre

To cite this version:

Anne-Laure Legendre. Explorer ce qui fait bien-être dans son cadre de vie : une recherche ancrée dans le vécu des habitants de quartiers défavorisés en France.. Architecture, aménagement de l'espace. Université Paris-Saclay, 2020. Français. NNT : 2020UPASU004 . tel-03051773

HAL Id: tel-03051773

https://theses.hal.science/tel-03051773v1

Submitted on 10 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Explorer ce qui fait bien-être dans son cadre de vie : une recherche ancrée dans le vécu des habitants de quartiers défavorisés en France.

Thèse de doctorat de l'université Paris-Saclay

École doctorale n°578, sciences de l'homme et de la société (SHS)
Spécialité de doctorat : aménagement, architecture
Unité de recherche : Université Paris-Saclay, UVSQ CEARC, 78280 Guyancourt, France
Référent : Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Thèse présentée et soutenue à Guyancourt, le 16 Octobre 2020, par

Anne-Laure LEGENDRE

Composition du Jury

Maryse BRESSON Professeure, Université de Versailles St-Quentin	Présidente
Guillaume FABUREL Professeur, Université Lumière Lyon 2	Rapporteur et Examinateur
Jean SIMOS Professeur, Université de Genève	Rapporteur et Examinateur
Renaud EPSTEIN Maître de Conférence, Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye	Examinateur
Yorghos REMVIKOS Professeur, Université de Versailles St-Quentin	Directeur de thèse

Thèse de doctorat

NNT : 2020UPASU004

Ils disent que l'erreur est urbaine…

De ces quartiers défavorisés auxquels on voudrait rendre humanité et dignité,
On a livré des diagnostics sociaux et urbains, dont on a retiré les êtres humains.
Hypothèses de relations mécaniques, vision des individus statistiques,
lecture anecdotique de trajectoires historiques.
On conclura que l'erreur est urbaine, et les habitants une partie du problème.

Par un cadre de vie modifié, ces grands ensembles sortiraient transformés.
Trente années d'interventions, démolitions et reconstructions,
De nouveaux parcs de logements, pour attirer de nouveaux résidents,
Et des aménagements sécuritaires pour maîtriser les lieux dissidents.

Hélas, les promesses de rénovation ont rencontré bien des désillusions.
Derrière les façades modernisées, une partie de la pauvreté déplacée,
Avec elles, des âmes déracinées, des passés oubliés, et des inégalités renforcées.
Gentrification, ségrégation, et toujours cet amer sentiment de relégation.

Occultés par les données dénonçant les écarts à une prétendue normalité,
La joie et la vitalité de ces quartiers sont pourtant aussi une part de la réalité.
Et puis, dissimulée sous ce béton que l'on voudrait désarmer,
La nature dont on ne cesse de se couper.

Des effets depuis longtemps dénoncés, et la demande répétée d'une démocratie renouvelée.
Plus rien ne devrait se faire sans eux, et pourtant, tout semble encore décidé avant eux.
Einstein nous avait pourtant alertés,
« La définition de la folie, c'est refaire toujours la même chose
et d'attendre des résultats différents ».

Aussi, pour changer la ville et les quartiers, ne faudrait-il pas commencer par cesser de spéculer ?
Reprendre ce « droit à la ville » que la modernité et le marché nous ont subtilisé ?
Et, détachés d'une vision d'un monde déterminé, repenser le sens et l'expérience d'habiter ?
Un exercice que l'on serait tentés d'intellectualiser,
Mais qui ne peut commencer et exister que par le vécu des habitants de ces cités.

Chantier de l'Opération *Cœur de Quartier*, depuis la gare
de Nanterre Université, photo prise en novembre 2017 par l'auteure

REMERCIEMENTS

J'aimerais en premier lieu témoigner toute ma gratitude envers mon directeur de thèse, Yorghos Remvikos, pour tout ce qu'il a fait pour moi ces 8 dernières années. Depuis mon inscription en Master en sciences de la santé, de l'environnement et des territoires soutenables (SSEnTS), il a toujours été là pour m'encourager et ouvrir des possibilités. J'ai souvenir qu'il n'a pas été facile de me convaincre de me lancer dans une thèse, mais il a su me transmettre le goût pour une science critique ancrée dans la réalité de la vie des communautés. L'engagement éthique dans lequel il inscrit toutes nos démarches de recherche m'a permis également de trouver du sens à la réalisation de cette thèse. On pourrait aussi estimer en nombre d'heures le temps qu'il a consacré à l'encadrement de mon travail, les séminaires, les réunions de travail, les discussions par mail et par téléphone chaque semaine, et nous serions certainement pris de vertige ! Mais ces indicateurs chiffrés ne traduiront jamais ni la richesse de nos échanges, ni les apports de cette expérience de recherche, dont il a été bien plus qu'un guide scientifique.

Mes remerciements vont en second lieu à Benjamin Combes. Nos travaux se sont croisés, nos terrains se sont chevauchés, et cette thèse est aussi le fruit de ce cheminement partagé. J'ai découvert le travail d'enquête ethnographique à ses côtés et, avec lui, développé cet intérêt pour des approches tournées vers l'écoute des expériences vécues des êtres humains. Au fil du temps, Benjamin est aussi devenu un ami, et j'ai souvenir de nos fous rires et nos esprits consternés, lorsque nous constations les décalages entre les témoignages recueilli auprès des habitants, les concepts pompeux de certains théoriciens, et les propositions détestables des aménageurs mégalos du Grand Paris.

J'aimerais également remercier Clara de La Hoz. Le vécu spirituel des habitants d'un village en Colombie frappé par les effets du changement climatique n'avait a priori pas grand-chose à voir avec l'expérience des habitants d'un quartier défavorisé en France, et pourtant les réflexions partagées sur nos travaux respectifs, et nos séminaires d'écriture m'ont beaucoup aidée durant les deux dernières années de thèse. Son regard de sociologue m'a permis de questionner certaines assertions dans mes recherches. Espérons que nos travaux modestes contribueront au moins un peu à faire bouger tous « ces dinosaures aux pensées fossilisées ».

Je souhaite remercier l'ensemble des collègues du CEARC, sans oublier le personnel de l'administration. Je remercie Jean-Paul Vanderlinden de l'opportunité de faire partie

de cette équipe interdisciplinaire, et de la confiance qu'il m'a accordée à de nombreuses occasions pendant ces années de recherche.

Mes remerciements vont également aux collègues de la Ville de La Rochelle et de Nanterre ainsi qu'aux nombreux acteurs locaux qui ont contribué à la richesse des démarches, et au bon déroulé des différentes expérimentations liées à cette thèse. Je tiens à citer l'implication de Hélène Colombani, Émilie Jouanneau, Manuel Moussu à la mairie de Nanterre, ainsi que Julien Dion et toute l'équipe de la Direction de la Santé Publique de la ville de La Rochelle. J'adresse plus particulièrement ma reconnaissance à Johan Verstraeten à Nanterre, et à Guillaume Fauvel et Françoise Veteau à La Rochelle pour leur soutien et pour tout ce que j'ai appris à leurs côtés. Ils ont joué un rôle capital dans les missions portées avec les collectivités, et l'engagement et le professionnalisme qui les caractérise ont été essentiels à leur réussite.

J'ai appris beaucoup de choses à travers cette thèse, mais je réalise également que mon parcours et ma sensibilité ont aussi une influence sur ce qu'il m'a été donné de réaliser. J'ai bénéficié d'un milieu familial qui m'a permis de comprendre et de sentir l'importance des liens avec la nature, et de développer un sens de l'empathie et de la justice. Aussi, je voudrais dire à quel point je me sens reconnaissante et chanceuse de la famille avec laquelle j'ai grandi et qui m'entoure encore aujourd'hui, et remercier mes frères et mes parents pour tout ce qu'ils m'ont transmis et leur soutien inconditionnel quels que soient mes projets. Je remercie mes parents pour les lectures minutieuses et le regard critique qu'ils ont pu apporter à ce manuscrit. La qualité de leurs remarques n'a rien de surprenant lorsque l'on connaît mon père, son appétit pour les sujets de société, la philosophie, la politique, etc. et les nombreux échanges que nous avons pu avoir, et ce depuis mes plus jeunes années d'études. Je suis également touchée (et aussi navrée) de voir que mes travaux résonnent encore aujourd'hui avec ce que ma mère observait déjà pendant sa carrière professionnelle, engagée dans une école de quartier défavorisé pour aider les enfants les plus fragiles. Elle constatait souvent les errances d'un système social et éducatif qui perpétuait inégalités et esprit de compétition, des maux que nous ne sommes toujours pas parvenus à éradiquer.

Il est difficile de citer tout le monde, mais je remercie tous mes proches et amis qui ont contribué à leur façon à me soutenir dans cette aventure. Je tiens à remercier Julie, mon amie et sœur de pensée, son aide pendant la thèse n'est qu'un exemple de toute l'amitié qui nous unit depuis déjà de nombreuses années. Merci à Élise Chaisemartin pour la mise en page de ce manuscrit, un symbole qui veut dire beaucoup. Merci enfin à Benjamin Jardinier de m'avoir aidée à croire en moi, et d'avoir su m'apporter au quotidien tout le soutien et le réconfort nécessaires pour avancer, y compris dans les moments les plus éprouvants de ce travail de thèse.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 5

INTRODUCTION 13

Le bien-être dans son cadre de vie : des théories dispersées, un sujet qui reste à problématiser ? 14

L'étude de l'expérience des habitants dans leur cadre de vie : une approche phénoménologique et pragmatique 17

Une attention portée sur les quartiers défavorisés, bassins d'inégalités socio-environnementales marquées 20

Au-delà d'une superposition d'approches : un cheminement vers une étude transdisciplinaire basée sur l'expérience des habitants et l'implication signifiante des acteurs afin de générer des apprentissages collectifs 21

Approche méthodologique et terrains étudiés : collecte, analyse et mise en perspective multi-acteurs sur la base de quatre projets municipaux 23

Structure de la thèse : des fondements théoriques à la problématique ; recherche-action participative et méthodologie ; résultats d'un processus multi-acteurs ; apports des approches ethnographiques ; et proposition d'un dispositif heuristique ouvert 25

PREMIÈRE PARTIE | 29
Penser le bien-être des habitants des quartiers défavorisés : un cheminement théorique interdisciplinaire

1. La santé publique et sa vision de la santé comme complet bien-être peut-elle nous apporter un cadre et des catégories pour penser le bien-être dans son cadre vie ? 31

   1.1 Discussion introductive autour de concepts clés de la santé publique : maladie, santé et bien-être 31

   1.2 La santé environnementale peut-elle porter le complet bien-être et se dégager d'approches par la gestion des risques ? 35

1.3 Apports et limites de la psychologie sociale et environnementale 42
1.4 Les inégalités sociales et environnementales et leurs effets sur la santé : approches par les disparités statistiques et apports des théories récentes sur la justice sociale 45

2. Que peuvent apporter la philosophie, la psychologie, la sociologie ou les sciences politiques à l'étude du bien-être des populations ? 51

2.1 Bonheur, bien-vivre ou bien-être : de la pensée des philosophes de l'Antiquité aux concepts actualisés des penseurs plus contemporains 51
2.2 Les apports de la psychologie dans l'étude du bien-être des populations 55
2.3 Les théories philosophiques morales et politiques sur la question de l'évaluation du bonheur 59
2.4 La nature sociale de la vie humaine : un aspect essentiel pour l'étude du bien-être des habitants d'un quartier ? 63

3. Qu'entendons-nous par « cadre de vie », et que peuvent apporter les études urbaines à la compréhension des liens entre lieu de vie et bien-être des habitants ? 69

3.1 Étudier le cadre de vie : une question d'urbanisme ou de sociologie ? 70
3.2 Les limites des approches urbaines fonctionnalistes 72
3.3 Des inspirations pour dépasser l'enfermement de l'urbanisme dans des conceptions fonctionnalistes 76

4. Comment les études sur les inégalités et les politiques d'intervention dans les quartiers défavorisés abordent-elles les questions de qualité de vie ? 83

4.1 Inégalités d'accès à un cadre de vie de qualité et justice environnementale 84
4.2 La politique de la ville et les interventions urbaines dans les quartiers dits sensibles 89

DEUXIÈME PARTIE | 97
Cadres conceptuels, démarche de recherche, méthodologie et terrains d'étude

1. Une étude du bien-être dans son cadre de vie en partant du vécu des habitants de quartiers défavorisés 99

1.1 Les apports de la phénoménologie et du pragmatisme dans cette recherche 99

1.2 Des enquêtes de type ethnographique pour recueillir le vécu du cadre de vie 101
1.3 Une interprétation des données d'enquêtes suivant les principes de la théorisation ancrée 102
1.4 La mobilisation du concept de *place-attachment* comme proxy du bien-être 103

2. Une démarche de recherche emboîtée 105

2.1 Des processus de recherches-actions imbriqués dans un projet de recherche plus globale 105
2.2 L'évaluation des impacts sur la santé, une forme particulière d'évaluation de politique publique menée comme un processus ouvert 108
2.3 Production scientifique pendant la thèse 109

3. Terrains étudiés et leurs spécificités 113

3.1 Le choix des terrains : opportunités et conditions favorables à la conduite de recherches-actions 113
3.2 Quelques repères sur les quartiers étudiés dans cette recherche 114

TROISIÈME PARTIE | 135
Évaluation des interventions urbaines dans les quartiers défavorisés : les apports des évaluations des impacts sur la santé (EIS) conduites dans une logique d'apprentissage collectif

Présentation des articles 137

Article intégral publié dans Vertigo : Expérimentation d'une évaluation des impacts sur la santé comme vecteur d'un apprentissage collectif des liens entre santé, développement durable et urbanisme 140
Article intégral publié dans ERS : Évaluation des impacts sur la santé : d'une évaluation de l'évaluation à l'ouverture d'une discussion sur les impensés de la démarche 162

QUATRIÈME PARTIE | 177
Les apports des approches ethnographiques dans l'étude des quartiers dits sensibles : écouter les habitants pour comprendre leur vécu du cadre de vie

Présentation de l'article 179

Article intégral soumis à la revue NSS :
Comprendre avant d'améliorer les conditions de vie des quartiers défavorisés : quels apports des approches ethnographiques ? 182

CINQUIÈME PARTIE | 207
Un cadre heuristique pour penser le bien-être dans son cadre de vie

Présentation de l'article 209

Article intégral à soumettre : Penser le bien-être dans son cadre de vie : ce que nous apporte l'étude de l'expérience vécue des habitants de différents quartiers populaires en France 212

DISCUSSION GENERALE | 241

1. Rappel des objectifs de la recherche et sa justification 241

2. Discussion critique des principaux résultats de la thèse 245

2.1 Il est possible d'accéder au narratif et au vécu des habitants d'un quartier par des approches de type ethnographique 245
2.2 Le contenu des narratifs n'exprime pas une vision technique, abstraite et fragmentée des territoires, mais une expérience humaine totale et incarnée du cadre de vie 246
2.3 L'étude de l'expérience vécue révèle des décalages entre les attentes et pratiques citoyennes, et les diagnostics, intentions et contenus des politiques publiques 247
2.4 L'*attachement au lieu de vie* : une clé de lecture fertile pour l'interprétation de l'expérience des habitants dans leur cadre de vie 249
2.5 Prendre en considération l'expérience vécue des habitants ne signifie pas se soumettre à une somme d'intérêts atomisés, mais repérer les divergences et les régularités dans une perspective collective 250
2.6 Une démarche ayant permis l'émergence d'un cadre heuristique ouvert pour étudier le bien-être dans son cadre de vie 251
2.7 Autres clés du dispositif heuristique du bien-être dans son cadre de vie : dépasser les lectures fonctionnalistes, et considérer le développement du pouvoir d'agir des habitants dans leur lieu de vie 253
2.8 Interventions dans le champ politique : de la nécessité d'une dialectique entre versants épistémique et éthique 256
2.9 Une approche transdisciplinaire du bien-être dans son cadre de vie et la nécessité de rechercher les conditions d'un apprentissage social (collectif) 257

3. Apports de la recherche, limites et perspectives 259

3.1 Apports d'une recherche tournée vers l'expérience vécue des habitants : discussions épistémologiques autour de l'objectivité, de la subjectivité et des approches phénoménologiques 259
3.2 Originalité et contribution de la thèse à différents domaines pratiques 262
3.3 Difficultés et limites de la recherche 269

POSTFACE : Une tentative autoethnographique de l'expérience de recherche 273

RÉFÉRENCES 281

TABLE DES ILLUSTRATIONS / TABLEAUX 293

ANNEXES 297

Bilan de l'évaluation de la démarche EIS à La Rochelle 297

Grille d'entretien Enquête sur le vécu du cadre de vie – Villeneuve-les-Salines 313

Articles sur les apports des enquêtes ethnographiques – Résultats complémentaires soumis à la Revue NSS 314

INTRODUCTION

Henri Lefebvre, philosophe moderne de l'urbain écrivait : « L'habiter est un fait anthropologique. L'habitation, la demeure, le fait de se fixer au sol (ou de se détacher), le fait de s'enraciner (ou de se déraciner), le fait de vivre ici ou là (et par conséquent de partir, d'aller ailleurs), ces faits et cet ensemble de faits sont inhérents à l'être humain » (2001 [1966], p.183-195). On retrouve cette dimension anthropologique chez de nombreux auteurs, philosophes ou sociologues sur la ville et l'urbain. Pour le penseur Ivan Illich, « habiter » signifie « demeurer dans ses propres traces, laisser la vie quotidienne écrire les réseaux et les articulations de sa biographie dans le paysage » (Paquot, 2005, citant Illich, 1983, p.20). Habiter un lieu n'est donc pas une simple question de répartition de populations sur un territoire donné au sens de la géographie et de la statistique, ou encore une simple question d'agencement, de formes, et de fonctions au sens de l'aménagement urbain et de l'architecture. Il en résulte que l'on ne peut dissocier l'enveloppe physique de la vie humaine qui se déroule sur un territoire, ou les dimensions urbaines du sens que les habitants donnent au lieu où ils vivent. Dans cette recherche, nous nous sommes intéressés à ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, en partant de l'expérience humaine d'habiter un lieu donné.

Si l'on demandait à chaque être humain de s'exprimer ouvertement sur ce qui fonde pour lui un cadre de vie agréable, ou convivial, ou favorable au bien-être – en acceptant à ce stade que ces termes renvoient à des concepts proches, même s'ils ne sont pas équivalents -, les raisons et facteurs mobilisés seraient certainement multiples et variés. Les réponses seraient sans aucun doute différentes selon les lieux, les époques ou les cultures. Mais elles seraient également différentes de celles générées par les experts, et distinctes des paramètres mobilisés par les urbanistes pour penser les territoires. Ces derniers génèrent des savoirs que l'on considère généralement comme objectifs, contrairement aux « savoirs d'usage » et aux perceptions des habitants sur leur cadre de vie considéré(e)s quant à elles comme étant nécessairement plus subjectives. Même si certaines approches plus participatives reconnaissent l'expertise d'usage des citoyens comme une ressource importante pour enrichir l'expertise technique et éclairer des décisions publiques ou privées (Sintomer, 2008), elles maintiennent une hiérarchie implicite entre ces deux formes de savoirs. Les deux peinent généralement à se rejoindre, mais s'agit-il uniquement d'un problème de vocabulaire ou de compréhension des habitants qu'il faudrait former et éduquer aux questions soulevées par les experts, ou existe-t-il des différences plus fondamentales sur le plan épistémologique, dans la manière même

d'aborder l'objet « cadre de vie » et qui échappent complètement à l'appréhension des experts et des scientifiques ?

Interroger ce qui fait bien-être dans son cadre de vie n'est pas une question d'urbanisme parmi d'autres. Il ne s'agit pas d'une problématique simple et univoque que l'on pourrait résoudre par une approche technique comme on résout des problèmes d'ilot de chaleur urbain par une végétalisation des espaces, pour prendre un exemple au hasard mais très actuel. Le sujet du bien-être dans son cadre de vie nous place avant tout du côté des finalités et des considérations politiques sur un territoire donné. La question centrale à laquelle on se trouve confronté est de savoir sur quel cadre de pensée et quels critères s'appuyer pour évaluer le bien-être des habitants. Les attentes positivistes d'une science-outil mise au service des politiques d'urbanisme pourraient nous pousser à chercher l'établissement d'une liste de conditions et de critères minimum à satisfaire pour tendre vers ce fameux bien-être. Mais il nous semble important d'écarter dès à présent cette perspective qui risque l'enfermement dans une définition normative du bien-être dans son cadre de vie, une vision en contradiction avec la pluralité des territoires, des cultures, des valeurs et des aspirations des citoyens (légitimes ou pas) que nous reconnaissions quelques lignes plus haut. Il nous semble qu'un tel objectif nous imposerait également une fermeture du concept de bien-être dans une visée essentialiste, comme s'il pouvait s'agir d'un objet bien précis que l'on pourrait atteindre en cochant une liste de critères. Les apports de la philosophie nous suggèrent au contraire une certaine prudence vis-à-vis du bien-être, en particulier si l'on s'inspire d'une conception eudémonique du bonheur qui perçoit le caractère ouvert et non finalisé des choses. Enfin, en reconnaissant à l'instar de sociologues et philosophes de l'urbain que l'enveloppe et le sens d'un lieu ne peuvent être dissociés, il nous semble que de nombreux aspects de la problématique du bien-être dans son cadre de vie appellent à une approche interdisciplinaire embrassant toutes les facettes de l'expérience d'habiter. Le sujet conduit à naviguer entre données et valeurs et entre des aspects de nature scientifique mais aussi morale ou éthique.

Le bien-être dans son cadre de vie : des théories dispersées, un sujet qui reste à problématiser ?

« Qualité du cadre de vie », « ville conviviale », « quartier agréable », « cadre de vie sain et durable », « écoquartiers », tous ces termes empruntés de champs, disciplines et pratiques aussi diverses que l'urbanisme, les politiques d'aménagement, la santé publique, la sociologie, la philosophie ou l'écologie, interrogent les lieux de vie et leur capacité à soutenir une vie saine, agréable et épanouissante pour les habitants. Même si ces différents concepts trouvent des thèmes communs, comme les enjeux environnementaux, chacune de ces approches repose sur une manière bien spécifique de poser le problème.

Notre point de départ pour cette recherche se trouve du côté de la santé publique qui interroge depuis longtemps l'influence des environnements de vie sur la santé des populations, comme par exemple les différents facteurs qui génèrent ou amplifient l'exposition à la pollution de l'air, de l'eau, des sols, etc. La question du bien-être dans son

cadre de vie nous est apparue à travers la définition de la santé comme « état de complet bien-être physique, mental et social » (Organisation mondiale de la santé, 1946) et qui est presque systématiquement mise en avant dans le champ de la santé publique. Or, en regardant de plus près cette définition, le caractère circulaire de sa structure nous apparaît : la santé est un état de complet bien-être, mais le bien-être en revanche est un concept qui n'a jamais été clairement défini[1]. Malgré l'inspiration de cette vision positive et globale de la santé, les pratiques semblent tournées essentiellement vers des logiques défensives, centrées sur des facteurs de risques connus de l'épidémiologie, étudiés un par un (Remvikos, 2019). Si l'on reconnaît que les termes santé et bien-être ne sont pas synonymes, ne devrait-on pas considérer comme erreur épistémologique le fait d'aborder le bien-être avec les mêmes concepts, approches et outils que ceux employés pour étudier les problèmes de santé ? Dans cette recherche, il ne s'agit en aucun cas de nier l'urgence et l'importance de traiter les problèmes majeurs que représentent la pollution des milieux (air, eau, sols, milieux intérieurs, etc.). En revanche, ce glissement conceptuel entre santé et bien-être pourrait constituer un impensé de la santé publique. Il est d'autant plus important d'aborder cette question, que les approches actuelles de la santé publique en général, et de la santé environnementale en particulier, ne sont pas encore parvenues à résoudre les problèmes de santé liés à l'exposition chronique des populations à de multiples polluants. Et pour cause, les sources de ces facteurs de risques sont inextricablement liées à l'ensemble des choix sociétaux profonds, à la manière d'occuper et d'exploiter la terre et les écosystèmes, à la manière d'organiser la vie sur les territoires, aux activités économiques et aux modes de vie des populations etc., des sujets pour lesquels le secteur sanitaire seul ne peut absolument pas apporter de réponses (OMS, 2013). Pour sortir des ornières d'une approche focalisée sur la gestion des risques, et avancer dans la direction du complet bien-être, nous avons pris l'option de nous tourner vers d'autres champs que la santé publique.

On peut constater que le bien-être des populations sur un territoire donné est un sujet qui interpelle de nombreux organismes et collectifs qui ont tenté d'établir à différentes échelles locales ou internationales, des indices composites et des cadres d'évaluation. C'est le cas par exemple de l'indicateur du vivre-mieux de l'OCDE, du palmarès des villes de France où il fait bon vivre, ou encore de certaines tentatives d'évaluation de la qualité de vie croisant indicateurs socio-économiques et environnementaux comme le propose la Ville de San Francisco dans son indicateur de soutenabilité (Sustainable Communities Index ou SCI). Ces indices ont l'avantage d'ouvrir le regard à d'autres indicateurs que les considérations habituelles pour suivre la santé économique et financière d'un territoire. Cependant leur validité scientifique et leur valeur épistémologique et éthique de ces indices sont rarement mises en débat. Certains thèmes que l'on retrouve souvent dans ces indices peuvent avoir une apparence consensuelle (comme par exemple la sécurité, l'éducation, la santé), mais le choix des catégories qui composent un indice du bien-vivre, et la manière d'attribuer une note pour chaque critère ne s'appuient sur aucune norme

1. On peut parfaitement imaginer la difficulté pour une instance internationale de donner une définition du bien-être, un terme qui fait appel aux valeurs et à des dimensions subjectives, sans donner le sentiment d'enfermer le terme de bien-être dans une lecture normative. N'oublions pas que cette définition a été proposée au sortir de la Seconde Guerre mondiale, à une période où l'on cherchait plutôt des approches ouvertes et positives de penser le monde…

universelle. Ils véhiculent donc nécessairement une certaine vision du monde, une projection parfois normative des priorités du concepteur de l'indice. Or il nous faut reconnaître que le bien-être est un concept ambigu, qui fait appel à des dimensions axiologiques profondes. Dans ce cas, une approche qui fige l'analyse dans un cadre conceptuel composé d'indicateurs préétablis nous permet-elle réellement de comprendre ou même de s'approcher de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie ? Ces approches définissant les catégories a priori du bien-être ne se rendent-elles pas coupables de « définir puis mesurer (en partie) « le bonheur des gens malgré eux » c'est à dire sans les consulter » (FNAU, 2005) ?

Même sans aller au fond des considérations métaphysiques et éthiques du bien-être, il nous semble inspirant de se tourner vers les philosophes qui, depuis l'antiquité, s'intéressent au concept de bonheur ou de bien-être avec l'idée largement partagée que le bonheur serait une motivation centrale de l'action humaine. Il existe cependant des différences entre les approches hédonistes centrées sur la recherche des plaisirs, et la minimisation des peines, et les approches eudémonistes qui conçoivent le bien-être comme quelque chose de plus profond que la réalisation de besoins et de plaisirs personnels, pour intégrer aussi des aspects comme le sens que l'on accorde à son existence, ou la réalisation de soi. Nous avons conscience que les termes bonheur et bien-être ne sont pas synonymes, mais il nous semble que le passage par la pensée philosophique sur le bonheur pourrait nous apporter un peu de clarté pour étudier ce sujet. La manière d'appréhender ce qui fait bien-être dans son cadre de vie peut-être foncièrement différente selon que l'on s'inspire d'une pensée hédoniste ou eudémoniste.

Depuis une vingtaine d'années, un courant particulier de la psychologie a mis en avant l'existence de dimensions subjectives du bien-être et a contribué à l'émergence d'études interdisciplinaires appelées les *happiness studies*. Un journal scientifique, The Journal of Happiness Studies est consacré au sujet, et regroupe des travaux interdisciplinaires (psychologie, physiologie, philosophie, économie, sociologie, etc.) consacrés à la compréhension de ces concepts de bien-être ou de bonheur. Ces approches reposent sur des conceptions individualistes et la recherche d'un bonheur à l'intérieur des êtres humains (Cabanas et Illouz, 2018), des hypothèses qui nous semblent en contradiction avec la réalité sociale de notre existence. D'ailleurs, la question du bien-être dans son cadre de vie n'existe que lorsqu'il se joue et parce qu'il se joue une expérience humaine et sociale réelle, celle d'habiter un lieu. Dès lors, et avec toute la prudence que suppose une approche interdisciplinaire, nous avons cherché à déployer un raisonnement sociologique global pour aborder le sujet du bien-être dans son cadre de vie comme un fait social. Les sciences sociales regroupent une infinité de courants et d'approches, mais nous avons choisi d'adopter une perspective relationnelle de la sociologie inspirés par des auteurs comme Norbert Elias, Pierre Bourdieu ou Mustafa Emirbayer. La sociologie relationnelle nous permet de considérer l'expérience du cadre de vie sous l'angle des multiples relations qui se jouent en continu, que ce soit le rapport des personnes aux lieux de vie, les interactions entre les personnes, mais aussi les interpénétrations multiples et permanentes avec la société dans son ensemble (le contexte historique, institutionnel, culturel, environnemental, social, etc.). Par ailleurs, si l'on considère les enjeux de vivre ensemble, la recherche de ce qui peut faire communauté de vie (au

sens sociologique) sur un territoire donné, il nous faudra nous intéresser à ce que les habitants partagent (ou pourraient partager). Des travaux comme ceux menés par Margaret Somers (1994), nous suggèrent de s'intéresser au concept d'identité narrative, qu'il nous faut envisager là encore dans une perspective relationnelle, si l'on entend étudier la construction de l'identité d'un groupe. Si l'on peut résumer les choses ainsi, la sociologie relationnelle nous invite à sortir des logiques essentialistes qui prendraient les paramètres urbains et les personnes comme des objets a priori, pour adopter une vision ouverte au changement, et dans laquelle l'unité d'étude fondamentale devient précisément le rapport des habitants à leur cadre de vie, ou le vécu dans l'expérience même d'habiter un lieu précis.

Rappelons enfin que le champ disciplinaire initial de cette recherche, la santé publique, nous incite aussi à une ouverture au domaine des sciences sociales. En effet, lorsqu'elle étudie l'influence sur la santé de conditions sociales comme le niveau de revenus, le niveau d'études ou les conditions de logements, ou lorsqu'elle s'interroge sur l'existence d'inégalités sociales de santé, la santé publique reconnaît fondamentalement l'existence de déterminants sociaux de la santé. Les études établissant des corrélations entre des problèmes de santé et certains déterminants sociaux sont d'ailleurs nombreuses, mais elles ne permettent pas nécessairement de comprendre les faits sociaux sous-jacents et de remonter jusqu'aux causes profondes du phénomène observé. Dans notre cas, nous essaierons de dépasser les lectures descriptives des territoires, et de mobiliser les sciences sociales et plus particulièrement la sociologie relationnelle pour essayer de comprendre ce qui fait bien-être (ou mal-être) dans l'expérience d'habiter un lieu.

L'étude de l'expérience des habitants dans leur cadre de vie : une approche phénoménologique et pragmatique

Si nous voulons étudier le bien-être dans son cadre de vie à travers la relation des habitants à leur quartier, il s'agit avant tout d'appréhender l'expérience humaine et sociale que constitue « l'habiter ». Étudier un sujet en partant de l'expérience humaine est un choix épistémologique majeur qui se distingue des approches rationnelles plus classiques. Ce choix nous a conduit vers la phénoménologie, un courant de pensée[1] né sous la plume de Husserl qui propose de partir de l'expérience, et non pas de catégories établies a priori, pour étudier le monde. La phénoménologie conduit à une remise en cause de la hiérarchie classique des savoirs que nous évoquions précédemment : des connaissances scientifiques auraient de manière automatique un statut supérieur, du fait d'une objectivité supposée de leur lecture détachée sur les choses, par rapport aux expériences vécues du monde, jugées comme plus subjectives car impliquées dans le monde (Merleau-Ponty, 1948). Au contraire, la phénoménologie de la perception développée par Maurice Merleau-Pointy suggère que c'est par notre corps (et non pas par la pensée abstraite) que nous entrons en relation avec le monde et le corps serait ce par quoi

1. Ou plutôt une démarche globale de la connaissance car il n'existe pas vraiment d'école de la phénoménologie.

le monde deviendrait accessible à notre connaissance (Merleau-Ponty dans Angelino, 2008). La phénoménologie n'est pas un courant de pensée universel, et la vision développée par des auteurs comme Ricoeur (1990) nous placent dans une phénoménologie tournée vers l'action qui nous a semblé plus proche de notre sujet que celle de Husserl par exemple. Pour notre recherche partant de l'expérience vécue, une telle perspective nous semble une invitation à réhabiliter le corps, les sens et les intentions d'agir (sous-entendu des habitants) dans l'exploration du cadre de vie, des dimensions que des approches plus classiques ont tendance à disqualifier au motif d'une trop grande subjectivité. Nous ne prétendons pas maîtriser tous ses subtilités métaphysiques, mais le courant de la phénoménologie nous a inspiré l'esprit global avec lequel nous avons abordé la question de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie. Nous défendons dans cette recherche une approche par l'expérience totale d'habiter un lieu, une lecture holistique qui se distingue des sciences formelles, fragmentées qui mettent à distance les choses pour les étudier.

La phénoménologie est une inspiration importante, mais elle ne fournit pas non plus l'ensemble du cadre épistémique et conceptuel déployé dans cette recherche. Nous avons également emprunté certains principes au courant du pragmatisme américain qui accorde une place centrale à l'expérience. Comme le suggère Pierre Bourdieu inspiré des travaux de John Dewey, nous tâchons de ne pas nous enfermer dans une « théorie de la connaissance spectateur » où, « mettant en quelque sorte sa pensée pensante dans la tête des agents agissants [les habitants], le chercheur donne le monde tel qu'il le pense (c'est à dire comme objet de contemplation, représentation, spectacle) pour le monde tel qu'il se présente à ceux qui n'ont pas le loisir (ou le désir) de s'en retirer pour penser » (1997, p.65). À travers cette recherche, l'objectif est d'essayer de rétablir, dans une démarche de compréhension des enjeux d'un territoire, la place du vécu du cadre de vie, tel que les habitants en font l'expérience. En empruntant certains principes au pragmatisme, nous cherchons à chasser les préjugés objectivistes et quantitativistes des savoirs rationnels scientifiques classiques qui, dans un héritage platonicien, suggèrent que la vérité pure serait extérieure à nous, éternelle et immuable. Il s'agit, comme le fait Shusterman dans un article consacré aux principes clés du pragmatisme (2010), de questionner la recherche de certitude par la pensée rationnelle et de reconnaître tout à la fois le rôle de l'expérience dans le domaine de la cognition, et le caractère pluriel, ouvert, changeant et contingent de la réalité. Dans un contexte culturel aussi intimement attaché au cartésianisme[1] que celui de la France, il s'agit d'une position assez inconfortable à tenir dans une recherche, et nous serons confrontés à de nombreuses reprises à la suprématie des lectures quantitativistes devant les approches qualitatives jugées subjectives et plus « éloignées de la vérité » dès lors qu'elles ne seraient pas fondées sur une pensée rationnelle.

En dehors des écrits portant explicitement sur le pragmatisme, nous avons trouvé bien des travaux et initiatives qui interrogent et tentent de dépasser le dualisme classique qui oppose savoirs de l'expertise et savoirs issus de l'expérience. On peut penser en premier lieu aux pratiques participatives portant sur des projets urbains et cherchant à rétablir la voix des habitants dans les processus de décisions dominés par des lectures expertes et

1. L'adjectif « cartésien » n'est-il pas tombé dans le langage courant pour désigner une personne rationnelle et capable de raisonnements rigoureux, en l'occurrence un terme aux connotations positives ?

politiques (Bacqué et Gauthier, 2011). Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est souvent autour d'enjeux urbains que les dispositifs délibératifs ont été organisés, en raison notamment du fait que c'est à l'échelle de la démocratie locale que parvient le mieux à s'exprimer l'action citoyenne sur une base régulière (Bacqué et al., 2005). En ce qui nous concerne, les enjeux démocratiques ne sont pas l'épicentre de notre recherche, même si nous retrouverons des questions d'intégration de la parole des habitants dans des processus de décision tout au long de notre travail. Bien entendu, la prise en compte du vécu des habitants est renforcée par des motivations démocratiques, mais ne pas le faire serait également une erreur épistémologique en raison des principes de la phénoménologie que nous évoquions précédemment.

Du côté des études urbaines, le regard porté sur les savoirs à mobiliser connaît également des évolutions importantes. Ainsi, les approches urbaines qui ont eu tendance à aborder l'objet cadre de vie par des savoirs froids, techniques et extérieurs, tentent de réhabiliter des dimensions sensorielles, émotionnelles ou subjectives. Il s'agirait en quelque sorte de reconnaître, comme le suggère d'ailleurs la phénoménologie de la perception et certains travaux de pragmatisme, que c'est par notre corps que nous entrons en relation avec le territoire de vie, ce qui justifie d'ailleurs l'intérêt d'étudier le cadre de vie à travers l'expérience multisensorielle des habitants (Faburel et al., 2014). Toutefois, les approches holistiques sont rares, et les études urbaines tendent à considérer les modalités sensorielles de manière distincte, en séparant les aspects esthétiques et visuels d'un lieu, ses dimensions physiques et tactiles, ou encore son paysage sonore, un ensemble de dimensions que l'on associe à des émotions et des sensations (Manola, 2012, p. 28-29).

Pour terminer avec l'évocation de domaines pertinents pour notre étude et qui tentent d'intégrer la voix des citoyens dans leurs pratiques, citons quelques initiatives entreprises par la santé publique. Dans cette thèse, nous serons amenés à revenir sur les principes de la Promotion de la santé mis en avant par la Charte d'Ottawa (OMS, 1986) qui préconise de considérer les personnes et les communautés comme des acteurs de leur propre santé, cette dernière étant définie comme une ressource pour réussir sa vie et non une fin en soi. Cette Charte d'Ottawa a stimulé la mise en œuvre d'initiatives comme celles relevant globalement de la démocratie sanitaire et ce malgré de nombreuses réticences au regard d'un concept jugé subversif (Deschamps, 2003). Citons également l'existence de certains travaux d'épidémiologie sociale, comme ceux menés par Basile Chaix sur les liens entre environnement de vie et pathologies cardiovasculaires, démontrant l'importance d'aborder l'étude de ces relations en partant de l'expérience du cadre de vie par les habitants, comprenant des dimensions à la fois cognitives, relationnelles et affectives (2009). Il ne s'agit pas de conclusions marginales car on retrouve ces mêmes dimensions du côté de la psychologie environnementale, en particulier dans des travaux consacrés à l'étude de l'*attachement au lieu de vie* (ou *place-attachment*), un concept multidimensionnel qui s'intéresse aux liens qui relient les personnes (et groupes) aux lieux de vie (Scannel et Gifford, 2010). Ces travaux suggèrent, comme le font également les travaux des sociologues de l'urbain, l'importance de prendre en compte le sens accordé aux lieux. Or ce sens n'émerge pas spontanément du lieu mais à travers l'expérience que l'on en fait (*ibid*).

Au regard de tous ces apports théoriques et tous ces concepts empruntés à des disciplines et des ontologies très différentes, un schéma commun pour notre recherche semble se dessiner : recueillir et comprendre l'expérience de vie des habitants est le préalable à l'étude du bien être dans son cadre de vie.

Une attention portée sur les quartiers défavorisés, bassins d'inégalités socio-environnementales marquées

En soi, l'intérêt de la question du bien-être dans son cadre de vie serait pertinente quel que soit le type de territoire étudié. Mais nous avons fait le choix de porter notre attention sur certains territoires urbains où les habitants se trouvent a priori éloignés d'un cadre de vie de qualité (Faburel, 2008). Dans une logique de réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales, nous proposons de travailler sur le bien-être des habitants des quartiers relevant de la Politique de la ville, et plus particulièrement ceux concernés par des programmes et opérations affectant le cadre de vie (projets de renouvellement urbain, projets d'aménagement urbain, politiques de gestion urbaine de proximité, etc.).

En France, « les cités », et « quartiers populaires » apparus à l'après-guerre dans de nombreuses villes avec les besoins du développement industriel et le recours massif à une main d'œuvre immigrée, ont connu une succession d'interventions urbaines et sociales. Nous ne ferons pas toute l'histoire des « banlieues » et des réponses publiques apportées au fil des décennies, mais nous reconnaissons l'importance capitale d'inscrire notre étude dans ce contexte sociohistorique. Il existe dans ce domaine, une littérature très riche qui soulève de nombreuses questions quant à la manière de comprendre les problèmes rencontrés par les territoires et les réponses qui y sont apportées. Notons que dès les années 1960-1970, ces quartiers connaissent une première vague de contestations, centrées sur des enjeux urbains. Ces luttes ont contribué à introduire et interroger la notion de cadre de vie, en réaction notamment à l'urbanisme fonctionnel dominant qui avait dépossédé ces territoires de leur « urbanité », « des avantages liés à la centralité », « des espaces publics » et de toutes ces « qualités propices à l'émergence d'une vie collective » (Donzelot, 1999). Dans les années 1980, les « émeutes » dans les banlieues font apparaître l'existence de souffrances plus globales, des sentiments d'abandon et de relégation, un malaise social général qui semble encore bien présent. Les diagnostics successifs et les réponses publiques apportées notamment à travers la politique de la ville dans les années 1980, et le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) dès les années 2000, sont loin de faire l'unanimité (Epstein, 2012). Bien que visant la résorption des écarts entre ces quartiers dits prioritaires et le reste du territoire national, les bilans dressés dix ans après les opérations du PNRU font apparaître des résultats contrastés, notamment en termes de résorption des inégalités sociales (CES ANRU, 2013). Aujourd'hui, la question des inégalités sociospatiales et de l'accès à un cadre de vie de qualité n'a toujours pas été résolue.

Pour terminer notre raisonnement dans le domaine de la santé publique, soulignons le nombre important d'études qui montrent l'influence du statut social sur l'état de santé des populations (mortalité ou morbidité), des disparités exprimées en termes de revenus, d'emploi, de niveau d'éducation ou tout autre indicateur de défaveur sociale. Les pouvoirs publics ont d'ailleurs fait de la lutte contre les inégalités une priorité d'action en matière de santé (Touraine, 2014). Par ailleurs, on observe des associations très fréquentes entre défaveur sociale et inégalités environnementales, des corrélations particulièrement visibles dans l'espace urbain (Faburel, 2015). Face à ces multiples enjeux d'inégalités sociales et environnementales, s'agit-il de rechercher de manière globale ce qui fait bien-être dans son cadre de vie ou d'essayer de comprendre également les aspects distributifs et de rechercher comment contribuer à l'équité d'accès à un cadre de vie de qualité ?

Au-delà d'une superposition d'approches : un cheminement vers une étude transdisciplinaire basée sur l'expérience des habitants et l'implication signifiante des acteurs afin de générer des apprentissages collectifs

Habiter un espace fait partie de la vie humaine (Illich, 1984, p.755), mais il est évident que tous les êtres humains n'ont pas accès aux mêmes conditions de vie ou d'habiter. Les villes modernes concentrent des facteurs d'attractivité et des atouts (emploi, éducation, services multiples, activités sociales et culturelles, etc.) mais exposent aussi leurs habitants à des environnements de vie pollués, et incitent à des modes de vie parfois stressants et peu favorables à la santé. Par ailleurs, l'ensemble de ces paramètres urbains, atouts et contraintes, ne sont pas répartis de manière homogène, et l'on peut constater des inégalités d'accès à un cadre de vie de qualité. Les quartiers prioritaires de la politique de la Ville portent des marques objectives d'un cadre urbain dégradé (façades délabrées, espaces urbains délaissés, espaces publics peu entretenus, pour ne citer que des éléments extérieurs, etc.), et les stigmates de mouvements progressifs de ségrégation sociospatiale. Les populations les plus précaires, contraintes par les coûts du logement, se trouvent souvent reléguées aux territoires à la fois les plus exposés à certaines sources de pollution, et les moins bien desservis en termes d'infrastructures, services et aménités urbaines. On pourrait alors s'attendre à une relation linéaire entre ces paramètres objectifs d'un espace urbain dégradé, et l'expression d'un rejet du lieu de vie de la part des habitants. Or, il n'est pas rare d'observer dans ces quartiers dits « sensibles » un certain attachement des habitants au lieu de vie (Avenel, 2016). Derrière cette apparente contradiction, nous voyons l'expression d'une énigme qu'il nous semble intéressant d'étudier : qu'est-ce qui fait bien-être (ou mal-être) dans son cadre de vie et sur quelles catégories de pensée pouvons-nous nous appuyer pour étudier cette question ? Par ailleurs, nous ne pouvons considérer les lieux de vie comme s'il s'agissait d'objets figés qui ont toujours existé. Ils évoluent au fil des activités humaines et des aménagements urbains. C'est donc également le sens et la finalité des politiques et des projets d'aménagements urbains que l'on pourrait questionner, ainsi que leur capacité à soutenir le bien-être supposé des populations.

Notre travail de recherche se situe au croisement de constatations et de questionnements préalablement établis, à savoir :

- En admettant les dimensions philosophiques du concept de bien-être, la dimension humaine et sociale de l'expérience d'habiter, et la réalité à la fois matérielle, fonctionnelle et symbolique des lieux de vie, on ne peut se satisfaire d'une lecture exclusivement technique de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie. La problématique peut-elle être résolue par une superposition de tous ces sujets ? Le caractère interconnecté de ces dimensions ne nous invite-t-il pas à passer par une approche interdisciplinaire et transversale ?
- Établir ce qui fait bien-être dans son cadre de vie sans passer par les habitants nous situe du côté des projections des experts sur les territoires. Mais ces projections correspondent-elles à ce que vivent les habitants ? Si l'on ne passe pas directement par des catégories d'analyse habituelles, comment appréhender le lieu de vie ? L'expérience vécue des habitants dans leur quartier pourrait constituer un autre point de départ pour étudier le sujet, et c'est une perspective que les principes de la phénoménologie semblent nous suggérer. Mais est-il possible de saisir cette expérience vécue des habitants dans leur cadre de vie ? En allant au-delà d'une approche surplombante, certaines méthodologies de terrain, comme les approches ethnographiques développées dans le champ de l'anthropologie puis de la sociologie tentent de se rapprocher du vécu des personnes qui font l'expérience du sujet que l'on veut étudier. L'étude du vécu des habitants, le recueil du récit de leur expérience, en passant par une approche ethnographique peut-elle nous permettre d'obtenir un autre regard sur les territoires et les liens entre bien-être et cadre de vie ?
- Les études portant sur les inégalités sociales et spatiales en France suggèrent des disparités profondes en termes d'accès à un cadre de vie de qualité. C'est le cas par exemple dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville où les populations, souvent plus fragiles sur le plan socio-économique, ne trouvent pas toujours les mêmes avantages en termes d'aménités et services dont disposent les habitants des territoires les plus favorisés. Certaines politiques publiques, en particulier celles portant sur l'aménagement urbain, le renouvellement urbain ou la gestion urbaine de proximité, tentent de répondre à ces disparités. Mais quel est le sens de ces politiques publiques ? Quelle est leur finalité et permettent-elles de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations dans ces quartiers ?
- Les politiques et projets actuels en matière d'aménagement semblent souvent constitués dans une perspective technique et l'on s'interroge sur de nombreux effets environnementaux, sociaux, sanitaires que peuvent avoir certains choix opérés. Les pratiques actuelles interrogent également la capacité des politiques publiques à rencontrer les attentes citoyennes. Au fond quelle est le sens et la finalité d'une politique d'aménagement urbain ? Que visons-nous, et qui contribue à la définition de cette vision ?

La problématique que nous exposons ici de manière linéaire est, comme dans toute recherche scientifique, le fruit d'une approche par tâtonnements, des questionnements initiaux et des découvertes de terrain. Plusieurs hypothèses ont notamment été formulées pour avancer dans l'étude de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie :

- **Hypothèse 1** : Santé et bien-être sont des objets hétérogènes que l'on ne peut pas conceptualiser de la même façon. Si l'on peut étudier les influences de certains facteurs sur la santé, le complet bien-être nécessite peut-être de passer par une autre approche. Dès lors nous allons faire le choix d'étudier le bien-être comme une expérience. Ceci nécessite de suspendre la manière d'aborder le sujet avec nos schémas de pensée habituels, pour questionner ce que l'expérience des habitants dans leur quartier pourrait apporter de nouveau.
- **Hypothèse 2** : Il est possible d'accéder à une expression de l'expérience d'habiter un lieu, en passant par le recueil et l'étude du narratif des habitants.
- **Hypothèse 3** : L'expérience vécue des habitants permet d'ouvrir l'étude du cadre de vie à des dimensions que les approches classiques ne permettent pas toujours de capturer.
- **Hypothèse 4** : Pour ne pas faire reposer l'interprétation du bien-être sur une approche inductive pure, nous adoptons le processus d'interroger les données de l'expérience à travers le filtre du *place-attachment*, un concept que nous testons comme une variable intermédiaire ou proxy[1] du bien-être. Ceci suppose de trouver dans le récit des expériences, des tendances spontanées à se référer à des objets d'attachement (matériels ou non).
- **Hypothèse 5** : Si nous reconnaissons l'importance de passer par le récit des personnes, il ne s'agit pas d'établir une collection de propos idiosyncrasiques, c'est à dire une somme de singularités. Nous prenons le parti de rechercher des régularités dans les récits de vie, un ensemble d'éléments qui nous permettraient de développer un dispositif heuristique ouvert du bien-être dans son cadre de vie.
- **Hypothèse 6** : Si nous cherchons le vécu du cadre de vie c'est également pour étudier comment les savoirs de l'expérience, pourraient être associés aux savoirs théoriques, dans la perspective de politiques et projets visant l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Or la superposition des savoirs ne conduit pas nécessairement à leur intégration. C'est pourquoi nous choisirons de suivre une approche transdisciplinaire pour générer des connaissances nouvelles. Nous proposons de tester l'implication signifiante des acteurs engagés dans un projet commun, pour générer des apprentissages collectifs autour des questions de bien-être dans son cadre de vie.

Approche méthodologique et terrains étudiés : collecte, analyse et mise en perspective multi-acteurs sur la base de quatre projets municipaux

Au regard des hypothèses formulées pour l'étude, nous avons donc cherché à réaliser à la fois un travail de collecte et d'analyse du vécu des habitants dans leur cadre de vie, et une

1. Le proxy ou la valeur proxy utilisée en sciences expérimentales et sociales, correspond à une variable qui permet de remplacer une autre variable non observable ou mesurable directement. Par exemple, le PIB est un proxy de la croissance économique d'un pays, mais le serait-il du bonheur de la nation ? Pour notre étude, nous passons par un proxy car le bien-être n'est pas un sujet mesurable directement et nous faisons donc l'hypothèse de tester l'*attachement au lieu de vie* comme proxy du bien-être.

mise en perspective de ce vécu avec les projets et politiques locales, dans des processus multi-acteurs. Ce travail de thèse s'inscrit globalement dans le mouvement des recherches-actions critiques et participatives qui défendent notamment l'ancrage de la recherche dans la réalité d'un territoire, une attention pour les problèmes qui préoccupent les populations, une dialectique continue entre connaissances et actions, ou encore une implication de tous les acteurs dans le processus de recherche (Fals Borda, 2014).

Cette recherche sur le bien-être des habitants dans leur cadre de vie procède de différentes démarches de recherches-actions menées avec quatre municipalités : Trappes, Nanterre, Les Mureaux, et La Rochelle. Les données collectées et les analyses proposées s'appuient sur des processus politiques concrets, et sur l'expérience des habitants de quartiers dits sensibles concernés par ces politiques locales. Sur chaque terrain, nous avons été associés à des processus locaux portant sur le cadre de vie des habitants, que ce soit à travers de vastes projets d'aménagement ou de rénovation urbaine, ou à travers des politiques de gestion de la vie sociale et urbaine des quartiers. Les problématiques concrètes auxquelles les collectivités tentent de répondre et les objectifs assignés aux politiques urbaines ou locales qu'elles conduisent, constituent le point de départ de nos recherches ; mais c'est aussi une destination, puisque les démarches que nous avons portées visaient également l'accompagnement de décisions publiques. Pour chaque terrain, différents processus, méthodes et actions ont été mis en œuvre de manière imbriquée :

- **Des enquêtes sur le vécu du cadre de vie dans chacun des quartiers prioritaires** : Cité Jean Macé à Trappes (2013), Cités des Vignes Blanches et Musiciens aux Mureaux (2014), Secteur des Provinces Françaises, Anatole France et Terrasses à Nanterre (2015), et Villeneuve-les-Salines à La Rochelle (2016). Ces enquêtes s'appuient sur les principes des approches ethnographiques employées dans le champ de l'anthropologie et la sociologie et consistent à recueillir les récits et l'expérience de vie des habitants de ces cités. Benjamin Combes a piloté les enquêtes de Trappes, des Mureaux et de Nanterre. L'auteure de la thèse a participé à celle de Nanterre, et piloté celle de La Rochelle. Le travail a permis de compiler un corpus d'environ deux cent entretiens. Les données ont ensuite été analysées dans l'optique de faire apparaître des régularités, en liant le concept d'*attachement au lieu de vie*, dont nous avons fait l'hypothèse qu'il pouvait être un proxy pour aborder ce qui fait bien être dans son cadre de vie.
- **Des démarches d'accompagnement de politiques publiques également mises en place avec les quatre collectivités.** Dans cette thèse, nous porterons notre attention plus particulièrement sur les territoires de Nanterre et de La Rochelle où des démarches d'évaluation des impacts sur la santé (EIS) ont été menées dans le cadre de projets d'aménagement et de rénovation urbaine. Ces démarches ont permis de créer des conditions d'expérimentation importantes pour le sujet d'étude. L'EIS n'est pas l'objet de cette thèse à proprement parler, mais le contexte d'une évaluation de politique publique fournit un terreau très fertile pour déployer une approche multiacteurs.

Structure de la thèse : des fondements théoriques à la problématique ; recherche-action participative et méthodologie ; résultats d'un processus multi-acteurs ; apports des approches ethnographiques ; et proposition d'un dispositif heuristique ouvert

La thèse se compose de six parties et repose sur trois articles principaux et d'un article de commentaires, chacun d'eux portant un axe des résultats de cette recherche. Ceux-ci sont présentés dans les parties 3, 4 et 5 qui contiennent chacune une introduction et un article principal publié, soumis ou rédigé.

Dans la première partie, nous exposons les fondements théoriques et l'état des connaissances autour du sujet de l'évaluation du bien-être et de la qualité du cadre de vie, avec une attention portée aux problèmes spécifiques des quartiers défavorisés en France. Notre point de départ est la santé publique qui propose une définition de la santé comme un état de complet bien-être. Les limites épistémologiques que nous avons déjà soulevées nous conduiront à explorer les apports d'autres champs disciplinaires à la question de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie. Nous ne citerons pas ici tous les domaines explorés, mais il convient de préciser que l'objectif n'était pas de chercher aveuglément dans chaque discipline ce qui pouvait se rapporter au sujet étudié et d'en faire une addition. L'approche déployée se veut interdisciplinaire, et nous avons cheminé entre différents concepts et approches en fonction des différentes découvertes, et ce tout au long de la thèse. Au cœur de nos recherches bibliographiques, nous retrouvons tout de même un fil conducteur important : l'idée que l'exploration du bien-être dans son cadre de vie nous invite à passer par l'étude de l'expérience vécue des habitants. Explorer le sujet par les lunettes de l'expérience habitante interroge la nature et la valeur accordée aux différents savoirs, en particulier ceux de l'expertise que l'on oppose souvent à ceux de l'expérience. Le sujet que nous traitons soulève également des enjeux démocratiques, ce qui nous a conduit à étudier également la littérature sur la participation citoyenne, comprenant des questions d'implication des citoyens dans les projets urbains qui les concernent. Enfin, notre étude porte son attention sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et propose de contribuer à la question du bien-être dans son cadre de vie dans le contexte plus précis de la rénovation urbaine. Il y a dans ce domaine une littérature très abondante et qui soulève notamment les apports, les limites et les échecs des politiques publiques engagées dans ces quartiers pour améliorer les conditions de vie des populations et réduire les inégalités sociales et territoriales à l'échelle de la nation.

Dans la deuxième partie, nous présentons l'approche globale de la recherche, les choix méthodologiques et les terrains étudiés. Nous précisons le cadre théorique à partir duquel nous avons choisi d'étudier le sujet. Nous présentons aussi les démarches de recherche-action menées avec les différentes collectivités, et nous nous concentrons sur les démarches d'évaluation des impacts sur la santé (EIS), une forme particulière d'évaluation de politique publique, auxquelles l'auteure a participé directement à Nanterre et La Rochelle. Dans cette partie, nous précisons comment le travail d'enquête sur le vécu du cadre de vie a été mené dans les quatre terrains de cette recherche (Trappes, Les

Mureaux, Nanterre, La Rochelle) et comment il s'insère dans les démarches d'évaluation des impacts sur la santé, et les processus politiques locaux. Enfin, cette partie comprend également une brève présentation des quatre territoires étudiés, dans une logique descriptive, à partir des données classiques disponibles.

Dans la troisième partie, les résultats concernent les processus multi-acteurs tels que nous en avons fait l'expérience avec les municipalités de Nanterre et de La Rochelle, dans le cadre de démarches évaluatives concernant des projets d'aménagement et de rénovation urbaine. Notre intention était de tester une approche qui permettrait d'horizontaliser les savoirs, de dépasser certains cloisonnements sectoriels classiques, et de développer une forme d'apprentissage des liens entre santé, bien-être et urbanisme. Nous avons mené ces processus à Nanterre en 2014-2015 puis à La Rochelle en 2015-2016, mais le premier article (Legendre et al., 2017) que nous présentons s'appuie exclusivement sur l'expérience de Nanterre. La démarche conduite à La Rochelle a bénéficié de cette première expérience et les enseignements tirés viennent renforcer et compléter les conclusions de cet article dont l'objet est de présenter et discuter des conditions et des choix méthodologiques que nous avons testés dans le sens d'un apprentissage social des acteurs. Un second article de commentaires publiés en octobre 2018 (en dialogue avec un papier de Nicola Cantoreggi et Jean Simos publié dans Environnement Risques et Santé en 2018) vient approfondir certaines de ces réflexions, en portant des interrogations autour du sens et de la portée d'une démarche évaluative telle que l'EIS.

L'avancement du travail nous fait entrer ensuite plus précisément dans les quartiers et dans l'étude de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie. Les parties 4 et 5 portent plus précisément sur les données issues des enquêtes sur le vécu du cadre de vie, des données que nous avons aussi mobilisées dans le cadre des démarches collectives dont nous parlons dans la partie 3.

La partie 4 est également une partie de résultats. Inspirés des principes de la phénoménologie et de l'identité narrative, nous montrons comment une démarche partant de la parole des habitants permet de faire émerger une autre vision de la manière dont les gens s'inscrivent dans un lieu de vie. Nous montrons également certains décalages entre ce vécu des habitants, les diagnostics portés par les experts et les questions et problématiques qu'ils projettent sur les quartiers. L'article soumis à Nature Sciences Société (NSS) en février 2020 s'appuie sur l'ensemble du corpus des enquêtes, soit environ 200 entretiens menés dans les quatre quartiers de notre recherche.

La dernière partie de résultats (partie 5) entre plus précisément dans l'interprétation des données sur le vécu du cadre de vie et ce que l'on peut en tirer par rapport à l'étude de ce qui fait bien-être. L'article (rédigé mais non soumis) prend appui sur le papier précédent relatif aux apports des enquêtes ethnographiques. Notre travail repose à la fois sur les principes de la théorisation ancrée, et certaines hypothèses issues de la littérature (en particulier le concept d'*attachement au lieu de vie*) pour donner des repères à l'interprétation. Nous proposons de présenter les résultats sous la forme d'un dispositif heuristique ouvert composé de différentes catégories, que nous avons appelé sentiments (en lien avec la nature des données collectées), sur lesquels semble se fonder l'*attachement*

au cadre de vie ou son rejet. Ce travail nous permet de montrer comment l'étude du bien-être dans son cadre de vie ne peut se contenter de questions directes de type « êtes-vous heureux dans votre quartier ? », ou de l'étude des influences de différents paramètres dont nous aurions préalablement défini l'importance. Au contraire, nous montrons que le passage par l'étude de l'expérience vécue du quartier nous semble indispensable pour étudier le bien-être dans son cadre de vie.

La sixième et dernière partie du manuscrit porte les conclusions, les points de discussion, les apports et les limites de cette thèse. Il s'agit en particulier de revenir sur le cheminement opéré dans le cadre de cette recherche, et l'articulation entre les différentes parties du manuscrit. Nous tenterons de répondre aux différentes questions et hypothèses formulées précédemment. Nous évoquerons également les points qui nous semblent structurants pour aborder ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, et nous essaierons d'ouvrir des perspectives pour différents champs politiques en lien avec des questions de qualité du cadre de vie pour les habitants de quartiers défavorisés.

PREMIÈRE PARTIE

Penser le bien-être des habitants des quartiers défavorisés : un cheminement théorique interdisciplinaire

Dans cette thèse, nous cherchons à appréhender ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, en prenant pour terrain d'étude spécifique les quartiers prioritaires où les populations sont a priori les plus éloignées d'un cadre de vie de qualité, et où différentes politiques publiques tentent depuis plusieurs décennies d'améliorer les conditions d'existence des habitants.

Le point de départ de notre travail est le champ de la santé publique qui reconnaît l'influence de multiples déterminants sur la santé des populations, y compris le milieu de vie. La poursuite de la santé comme état de complet bien-être suppose de réunir les bonnes conditions physiques, sociales et mentales que l'on peut définir sur la base des meilleures connaissances en matière d'environnement (santé environnementale, écologique, urbanisme), de sociologie (en particulier au regard des enjeux d'inégalités sociales de santé) et psychologiques (reconnaissant la place des dimensions subjectives dans une vision totale de la santé). Mais comment réunir ces différentes dimensions ? La santé ou le bien-être sont-ils le résultat d'une addition de ces différentes conditions ? Nous verrons que cette manière de conceptualiser la santé offre de multiples ouvertures, mais pose également un certain nombre de problèmes et de contradictions que nous essaierons d'esquisser dans cette revue de la littérature (chapitre 1).

Une des principales difficultés à laquelle nous avons été confrontés en explorant la littérature relative à la santé publique est semble-t-il un glissement fréquent entre les termes santé et bien-être, sans que ce dernier ait été pleinement défini. Aussi, nous avons fait le choix de nous tourner vers d'autres champs disciplinaires. Avec toute la prudence que suppose une approche interdisciplinaire faisant dialoguer des concepts appartenant à des méthodologies, approches et ontologies inhérentes à chaque discipline, nous avons cherché ce

que certains écrits en philosophie, sociologie, psychologie et économie pouvaient apporter à la question du bien-être dans son cadre de vie (chapitre 2).

Par ailleurs, dans cette recherche, nous ne nous intéressons pas à la santé et au bien-être des populations de manière globale, abstraite, et désincarnée, mais dans leur rapport au cadre de vie, ce qui nous conduit à aborder le sujet de manière située. La notion de cadre de vie est passée dans le langage courant, mais pour des études en aménagement et urbanisme, c'est un sujet à part entière qui soulève une infinité de questions. Nous n'avons pas la prétention d'avoir fait une exploration exhaustive de ce domaine qui recouvre là encore une infinité d'approches et de concepts, mais en concentrant nos recherches sur l'expérience d'habiter un lieu, à l'étude du sens que l'on accorde à notre lieu de vie et les manières d'en évaluer les qualités, nous avons pu mieux cibler nos recherches bibliographiques (chapitre 3).

Enfin, nous avons choisi de nous intéresser aux quartiers prioritaires de la politique de la ville qui concentrent à la fois défaveur sociale et marques objectives d'un cadre de vie dégradé. Les enjeux d'inégalités sociales de santé dans ces territoires sont particulièrement prégnants, et justifient à eux seuls l'attention que nous leur portons. Les multiples interventions publiques engagées dans ces quartiers depuis plusieurs décennies, et leurs bilans en demi-teinte, ont suscité de très nombreuses études. Nous nous sommes intéressés plus particulièrement à celles portant sur la manière de penser l'espace urbain et la qualité de vie des habitants de ces quartiers (chapitre 4).

1

La santé publique et sa vision de la santé comme complet bien-être peut-elle nous apporter un cadre et des catégories pour penser le bien-être dans son cadre vie ?

1.1 Discussion introductive autour de concepts clés de la santé publique : maladie, santé et bien-être

La santé des populations et la manière dont elle est abordée au niveau collectif reflète l'histoire et l'évolution des connaissances scientifiques, mais aussi la culture et les mentalités des sociétés en question. La santé publique s'intéresse à la santé des populations et s'appuie sur des dispositifs collectifs et publics, mais en France et dans la plupart des pays occidentaux, l'exercice de la santé repose en grande partie sur la médecine clinique dont la fonction principale est de soigner des individus malades (Fassin, 2008, p.10). Si l'on en veut une preuve par les chiffres, il suffit de consulter les données relatives aux dépenses courantes de santé (DCS) en France et qui ont peu évolué en proportion : en 2018, les DCS s'établissent à 275,9 milliards d'euros en 2018, un total composé à 73,7 % par la consommation de soins et de biens médicaux, auxquels viennent s'ajouter des dépenses pour des soins de longue durée en direction de personnes âgées ou en situation de handicap à hauteur de 9,2 %[1]. De cette somme considérable, on peine à distinguer les 2,2 % de dépenses consacrées à la prévention de la santé, une catégorie comprenant à la fois des actes médicaux comme le dépistage de certaines maladies, et des actions plus larges en lien avec les milieux de vie, les activités humaines, et les comportements individuels. Pourtant, de nombreuses études mettant en scène les détermi-

1. Les dépenses courantes de santé comprennent à la fois les dépenses de Consommation de Soins et de Biens Médicaux (CSBM), des soins de longue durée, certaines prestations pour personnes âgées ou handicapées, mais aussi des dépenses de prévention et diverses dépenses liées au système de santé et les coûts de gestion. Référence : Panorama de la Direction de la Recherche, de l'Évaluation et des Statistiques, Santé, Les dépenses de santé en 2018, Résultat des comptes de la santé, édition 2019, 158 p.

nants de la santé, montrent le rôle prépondérant de l'environnement (dont la définition varie d'un modèle à l'autre) dans l'état de santé des personnes, bien avant les facteurs biologiques et le système de soin. Là où des actions réparatrices ou de réhabilitation de la santé en aval ont leurs limites, les approches visant la prévention et la promotion de la santé apporteraient de multiples bénéfices (Wiesli et Simos, 2010). Une dissymétrie nous interpelle, celle entre le poids des déterminants sociaux et environnementaux, et les dépenses liées essentiellement aux soins et à la gestion des maladies et cela nous invite à interroger ce que l'on entend par santé.

1.1.1 Si la médecine soigne des individus malades, qu'est-ce qu'un individu en bonne santé ?

Même si nous ne ferons pas l'historique de l'émergence de la santé publique comme science théorique et politique, le contexte scientifique et philosophique dont elle a hérité nous paraît un aspect essentiel qui marque profondément la manière de l'aborder. Ainsi, le positivisme scientifique qui a émergé au XIXe siècle procède d'une conception du monde où tout ce qui est dans la nature peut être observable et analysé rationnellement. Un tel raisonnement suppose plusieurs principes et conditions, parmi lesquels la définition préalable d'une situation « normale » qui permettrait de repérer et d'étudier le cas posant problème. C'est précisément ce que fait la santé publique, quand elle considère l'état normal comme étant la santé ou l'individu sain, et qu'elle établit ce qui est pathologique à partir de ce témoin en santé (Klein, 2008). La « bonne santé » ou le « normal » ne sont pas définis, et se trouvent limités à « une abstraction, une moyenne chiffrée » (*ibid.*) à partir de laquelle on viendra définir une situation pathologique. C'est alors que l'on observe un premier paradoxe de la santé publique reposant sur un modèle biomédical forgé autour du paradigme de la biologie au XIXe siècle : bien que visant la santé des populations, celle-ci se trouve envisagée en creux, à travers le prisme de la pathologie, et l'objet d'étude est celle des maladies et non de la santé (Dubas dans Klein, 2008). Au final, la santé des bien-portants est un thème souvent négligé, considéré comme un « euphémisme des maladies ou des handicaps à soigner » (D'Houtaud, 1999, p.37).

Cette dialectique entre santé et maladie a été repérée par de nombreux philosophes de la santé à commencer par Georges Canguilhem dans sa thèse de médecine soutenue en 1943, intitulée « Essais sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique » (Joubert, 1999). Selon lui, « il est très difficile, sinon impossible, de poser les limites entre la santé et la maladie, entre l'état normal et l'état anormal. D'ailleurs, les mots santé et maladie sont très arbitraires. Tout ce qui est compatible avec la vie est la santé ; tout ce qui est incompatible avec la durée de la vie et fait souffrir est maladie. » (Canguilhem dans Giroux, 2010, p.5). C'est donc à la vie qu'il faut s'intéresser pour comprendre ce qui est normal et ce qui est pathologique, en raison du fait jugé irréductible et indépassable que « le vivant préfère la vie à la mort, la santé à la maladie » (*ibid.*, p.23). C'est aussi ce que suggère Spinoza à travers son concept de conatus qui correspond à « l'effort de persévérer dans son être », et qui fait l'unité de l'homme comme de tout individu (Ricœur, 1990, p.367). Ceci nous suggère que l'état par défaut de la vie serait la santé, comme un état silencieux que l'on aurait tendance à oublier tant que l'on ne souffre d'aucune

maladie, pathologie ou infirmité. On pourrait, comme le souligne Guillaume Le Blanc remarquer que la santé passe « pour une évidence non questionnée, une disposition quotidienne sur laquelle nous n'avons pas à revenir » (2010, p.28). Cependant, poursuivant lui aussi la pensée de Canguilhem, il explique que la maladie n'est pas le fruit d'un savoir mais d'un sentiment immédiat : « Je ne me sais pas malade, mais je sens un certain rapport à la vie que je qualifie, à tort ou à raison, de déficient […] Ainsi la maladie est-elle au premier chef une question, non de conceptualisation mais d'expérience » (*ibid.*). Même si la connaissance de la médecine permet d'établir un diagnostic et de soigner, c'est bien parce qu'une expérience de la maladie par un autre malade a antérieurement suscité la connaissance du médecin que l'on a pu établir une connaissance (Canguilhem dans Giroux, 2010, p.32). Cette dialectique entre connaissance et expérience est au cœur de la pensée de Canguilhem et c'est aussi un aspect que nous allons retrouver dans toute la revue de la littérature.

1.1.2 La santé comme état de complet bien-être, une vision positive jamais réalisée ?

Pour pouvoir apprécier et mesurer l'état de santé d'une population, il nous faut pouvoir s'accorder sur ce que l'on entend par santé. Il ne semble presque plus nécessaire de rappeler la définition de la santé selon l'OMS, inscrite au Préambule de sa constitution tant elle s'est répandue. Dans le champ de la santé publique, cette conception de la santé comme état de complet bien-être physique mental et social (OMS, 1946) semble un aphorisme, un énoncé que tout le monde pourrait interpréter de manière homogène. Mais est-ce vraiment le cas ? En proposant cette définition, l'OMS cherche à dépasser la vision réductrice de la santé limitée à ses composantes biomédicales, mais elle nous laisse avec une définition circulaire de la santé comme complet bien-être, avec ce concept de bien-être pour lequel nous ne disposons d'aucun repère laissant le lecteur libre d'en interpréter la signification.

Des auteurs, comme Wolinsky et Zusman ont proposé des pistes pour aborder le complet bien-être auquel l'OMS fait référence : selon eux, une manière de faire serait d'adopter une perspective médicale pour mesurer la santé physique, une analyse des performances pour évaluer la santé sociale, et une évaluation de la perception du bonheur pour la santé mentale (Wolinsky et Zusman dans Larson, 1991 p.7). En première intention, la proposition semble intéressante mais elle nous laisse avec bon nombre de questions sur le plan scientifique et moral. Comment évaluer un concept aussi vague que la perception du bonheur ? Sur la base de quels présupposés conceptuels ? Comment trouver des catégories qui permettraient d'appréhender le sujet sans enfermer l'analyse dans des schémas a priori ou dans une vision normée de l'individu heureux ? Comment l'évaluation de performances qui suggère une lecture centrée sur l'individu pourrait-elle permettre d'accéder à une compréhension de la santé sociale qui suppose *a minima* une certaine prudence au regard d'une conception étriquée de l'individu extrait du collectif et de la société ? Enfin, une lecture ainsi fractionnée entre des composantes physiques, sociales et mentales semble négliger des connexions pourtant désormais bien établies. Pour ne prendre qu'un exemple, des événements sociaux peuvent affecter la

santé physique, comme le stress qui peut avoir des impacts négatifs sur le fonctionnement biologique et dont on connaît désormais l'influence sur de nombreuses pathologies chroniques comme l'obésité et le diabète (Chaix, 2009).

Pour aborder la santé comme état de complet bien-être, l'OMS reconnaît l'existence de déterminants de la santé définis comme l'ensemble des « facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'état de santé des individus ou des populations » (OMS, 1946). Différents modèles de déterminants ont été développés, chacun avec son vocabulaire, et une pondération variable des différents éléments du système, mais ceci pose en premier lieu la question de ce qu'est un déterminant. Toutefois, pour de nombreux modèles, nous trouvons deux points communs importants : les déterminants peuvent avoir des effets directs ou indirects sur la santé des individus, et par ailleurs, ils ne sont jamais indépendants et interagissent entre eux (Whitehead et Dahlgren, 1991 ; Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2012). Dans la plupart des modèles, on retrouve des catégories proximales (proches de l'individu et de son réseau familial) et distales (relatives à des facteurs structurels, des conditions globales environnementales, sociales et politiques) et aussi des catégories qui se rapportent à des dimensions physiques, mentales et sociales de la santé. Sauf à considérer les termes santé et bien-être comme synonymes et équivalents, pouvons-nous envisager d'aborder le bien-être avec le même raisonnement et les mêmes catégories que ceux déterminant l'état de santé des populations ?

1.1.3 Mais que fait la santé publique ?

À première vue, la santé publique, dans son fonctionnement actuel joue un double rôle, à la fois scientifique, avec la description et la compréhension des phénomènes de santé, et un rôle politique et moral, de prescription des actions nécessaires pour atteindre la bonne santé qui s'appuie sur une norme physiologique hypothétique moyenne ou idéale (Fassin, 1996, p.35). Même si elle se réclame de la science pour objectiver ses actions (fréquence, gravité, caractéristiques de la population concernée, rapport entre le coût et l'efficacité des mesures permettant de prévenir ou de traiter les problèmes etc.), elle se situe avant tout dans le champ politique, au regard de l'intérêt qu'elle accorde à certains sujets et des règles de bonne conduite qu'elle propose aussi de mettre en avant. C'est ce que montre remarquablement Didier Fassin en prenant l'exemple des problèmes sanitaires liés à l'exposition au plomb des enfants issus de familles africaines vivant dans des logements insalubres, et l'évolution de leur prise en compte par les autorités sanitaires et les pouvoirs publics (Fassin, 2008).

À cheval entre sciences et décisions, l'épidémiologie est au cœur du dispositif de santé publique. L'épidémiologie établit des associations statistiques, qui à elles seules ne peuvent pas remonter à la causalité des phénomènes observés (D'Houtaud, 1999, p.48) et ne permettent en aucun cas de trancher sur certaines dimensions politiques des choix en matière de santé. Autre caractéristique qu'il nous semble intéressant de rapporter ici, l'épidémiologie est par essence contrefactuelle, et elle nécessite donc l'apparition de problèmes de santé pour mettre en évidence des tendances statistiques. Elle est égale-

ment en grande difficulté dans le cas des expositions à de faibles doses, situation la plus courante en matière d'exposition à des facteurs de risques environnementaux (Hubert, 2010). Par conséquent, outillée par l'épidémiologie, la santé publique aura donc toujours un coup de retard sur la vie et les problèmes de santé et malgré les signaux précoces en matière de risques pour la santé humaine et l'environnement, les leçons tirées et les décisions sont souvent tardives (European Environment Agency, 2013). Il ne s'agit en aucun cas de contester l'importance de l'épidémiologie en ce qui concerne la gestion des risques en santé, mais plutôt de se demander si cette approche nous permet d'évaluer la bonne santé et a fortiori le bien-être des populations.

Nous retenons de ces premiers apports théoriques autour de la santé et des pratiques de santé publique, l'existence de certaines imprécisions, confusions et glissements entre des concepts qui ne sont pas directement synonymes (santé et bien-être) et que l'on ne peut définir de manière univoque (santé, maladie, sain, pathologique). Nous nous saisissons également du paradoxe qui semble exister entre la santé publique qui prend comme objet la santé des populations mais qui, armée d'une approche biomédicale s'enferme dans l'étude et la gestion des pathologies. Une partie des difficultés semble liée aux conceptions déterministes, considérant que l'on peut établir une chaîne de causalité, partant d'une source ou d'un ensemble de facteurs causaux jusqu'à l'apparition d'effets sanitaires. Une telle vision est-elle compatible avec un concept tel que le bien-être ? À moins de définir le bien-être comme une commodité, il nous semble qu'aborder le bien-être avec les mêmes approches et les mêmes outils que la santé (ou les problèmes de santé) ne respecte pas le fait que bien-être et santé appartiennent à des ontologies différentes. Enfin, dans l'héritage de Canguilhem et d'autres auteurs qui lui ont succédé, nous retenons que la vie et la santé ne sont pas des concepts objectivables, et doivent être pensés avant tout comme une expérience individuelle dont la normativité reste totalement ouverte.

1.2 La santé environnementale peut-elle porter le complet bien-être et se dégager d'approches par la gestion des risques ?

1.2.1 Des problèmes d'insalubrité dans les villes résolus par les politiques d'hygiénisme, à l'émergence de problèmes environnementaux liés à la modernité

L'évolution conceptuelle de la notion de santé pourrait constituer un travail de recherche à part entière et nous n'avons pas une telle prétention dans cette recherche. Il nous faut néanmoins évoquer les apports de l'étude des liens entre santé et environnement. À l'aube de la modernité, le courant hygiéniste met en évidence des causes environnementales et sociales à l'origine de l'apparition de certaines pathologies comme le choléra, la tuberculose et, plus tard, certaines affections respiratoires aiguës. Il s'en suivra à la fin du XIXe siècle de nombreuses interventions d'assainissement, avec le raccorde-

ment aux réseaux souterrains, ou l'ouverture des grandes avenues sous l'impulsion du Baron Haussmann (Lévy, 2012, p.159), des interventions qui vont produire des améliorations notables du milieu urbain que nous aurions tort de négliger et d'oublier. Toutefois, ces modifications de l'environnement de vie des populations surviennent de manière presque concomitante à la révolution Pasteurienne à partir de laquelle des progrès considérables vont également voir le jour dans le champ médical. Les enjeux de salubrité, de santé et de sécurité étant résolus (du moins en partie), la médecine qui portait les mesures d'hygiénisme va progressivement se désintéresser de l'environnement, laissant le domaine de la ville et de son aménagement aux ingénieurs (Barles, 2011).

Cet éloignement de la santé par rapport aux questions d'environnement va se poursuivre jusqu'aux années 1960-1970, période à partir de laquelle, on commence à voir apparaître les effets environnementaux et sanitaires de certains choix d'aménagement urbain, d'activités industrielles ou de modes de vie en général. Dans un de ses ouvrages phares datant de 1975, Némésis médicale, l'expropriation de la santé, Ivan Illich dressait les constats suivants : « L'analyse des tendances de la morbidité montre que l'environnement général (notion qui inclut le mode de vie) est le premier déterminant de l'état de santé global de toute population. […] L'intervention destructrice de l'homme sur le milieu s'est intensifiée parallèlement aux prétendus progrès de la médecine. L'empoisonnement de la nature par l'industrie est allé de pair avec la prétendue efficacité croissante des médicaments ; la malnutrition moderne, avec le progrès de la science diététique » (p.22-24). Illich considère finalement l'acte médical en lui-même comme ayant une influence de troisième rang, après les conditions du milieu de vie, et les pratiques d'hygiène y compris dans le milieu médical. C'est également l'idée que rapporte Larson se référant à différents travaux sur la santé environnementale. Il montre que le modèle environnemental de la santé est représenté par plusieurs définitions, mais il relève en particulier la dimension relationnelle qu'implique l'étude de la santé environnementale (Larson, 1991, p.5)

1.2.2 Les enjeux contemporains poussent vers le déploiement d'un « urbanisme favorable à la santé »

À la fin des années 1990, et encore à l'heure actuelle, l'essentiel de l'action de santé publique est d'agir sur les facteurs de risques établis grâce aux contributions de l'épidémiologie permettant de quantifier des relations exposition-risque et d'évaluer la proportion de la population exposée aux facteurs de risques (Le Moal et al., 2010). À mesure que la pollution augmente et que les problèmes se complexifient en matière de santé (pensons à titre d'exemple aux enjeux liés à l'exposition à long terme de faibles doses, à un cocktail de polluants ou à des perturbateurs endocriniens) d'environnement et d'enjeux climatiques, des études parviennent à mettre en évidence les effets de la pollution des milieux (air, eaux, sols, espaces intérieurs) sur la santé des populations. En ce qui concerne plus précisément le milieu urbain, de nombreux travaux éclairent désormais sur l'influence de certains choix relatifs à l'aménagement des villes, les formes urbaines ou encore les modes de transports, sur le développement de certaines pathologies, comme les affections respiratoires mais aussi certaines maladies chroniques comme l'obésité, le diabète ou les maladies cardiovasculaires (Frumkin et al., 2004 ; Barton, 2009 ; Chaix,

2009). Des influences positives de l'environnement de vie sur la santé ont également été mises en évidence, comme par exemple les avantages sanitaires et autres bénéfices liés à la pratique du vélo (Praznoczy, 2012). De nombreuses études s'intéressent également aux effets bénéfiques des espaces verts urbains (Heritage et al., 2018 ; Manusset 2012 ; Vida, 2011 ; Tzoulas et al., 2007) et révèlent les avantages que la présence de la nature peut offrir tant en termes d'opportunités d'activité physique (Bauman et Bull, 2007), d'ambiances urbaines (rafraichissement, dispersion des polluants, etc.) (Canorel, 2009 ; Pascal et al., 2019), ou de bénéfices psychosociaux (réduction du stress, effets sur la dépression, etc.) (Manusset, 2012). Il nous faut toutefois remarquer, comme l'observait déjà Jane Jacobs dans les années 1960, que malgré ces multiples bénéfices, les espaces verts ne sont pas systématiquement et mécaniquement des lieux de vertu, et les dysfonctionnements de certains espaces publics en proie au vide ou à l'insécurité invitent les aménageurs à dépasser les logiques déterministes et à s'intéresser aux pratiques sociales et au vécu des habitants (Jacobs, 2012 [1961], p.105).

À mesure que les connaissances scientifiques démontrent les liens entre choix d'aménagement du territoire et santé des populations, il devient évident que le secteur sanitaire ne peut pas répondre à tous les enjeux, et qu'il est nécessaire que les responsables politiques de tous les secteurs et de tous les niveaux prennent conscience des conséquences de leurs décisions sur la santé. C'est ce qu'affirme notamment la Charte d'Ottawa (1986) qui préconise d'agir sur les lieux de vie et qui a impulsé le mouvement des Villes-Santé engagées dans la prise en compte de la santé dans les politiques locales (Le Goff et Sechet, 2011). Malgré ces multiples incitations, les enjeux de santé sont encore rarement pris en compte dans les documents de planification et les projets d'aménagement. C'est l'objet des démarches d'urbanisme favorables à la santé mise en avant par l'OMS depuis une vingtaine d'années (Barton et Tsourou, 2000). Il s'agit de mettre en avant un type d'urbanisme qui tend à promouvoir la santé et le bien-être des populations tout en respectant les trois piliers du développement durable et en portant les valeurs de coopération intersectorielle et de participation que l'OMS défend par ailleurs dans sa politique « la santé pour tous » (*ibid.*). Depuis, de multiples tentatives ont émergé pour soutenir l'intégration des enjeux de santé dans les politiques d'aménagement. Par exemple, l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) a publié un guide pour agir pour un urbanisme favorable à la santé (Roué le Gall et al., 2014) dans lequel les auteurs suggèrent des outils (des matrices et des critères) qui permettent de questionner et d'évaluer la prise en compte des déterminants de la santé dans les choix d'aménagement. Le guide défend le déploiement d'une démarche articulée autour de cinq axes dans laquelle les choix d'aménagement permettraient (*ibid.*, p.31) :

1) de réduire les polluants, nuisances et autres agents délétères,

2) de promouvoir des comportements ou styles de vie sains des individus,

3) de contribuer à changer l'environnement social en proposant des espaces de vie agréables, sécurisés et favorisant le bien-être des habitants,

4) de corriger les inégalités de santé en termes d'accès à un cadre de vie de qualité et d'exposition aux polluants,

5) de soulever et gérer autant que possible les antagonismes et les possibles synergies

Si l'on devine les intentions de ces propositions, il nous faut remarquer que les notions mobilisées, par leur polysémie, nécessiteraient d'être problématisées. Ainsi, que signi-

fient et que peuvent contenir les termes « cadre de vie de qualité », « espaces de vie agréables et sécurisés » ou encore le « bien-être » ? Bien évidemment, le guide comprend des critères et des catégories plus précises pour chacun de ces axes, mais il s'appuie sur des données biostatistiques et épidémiologiques classiques, tout en confortant l'individualisme méthodologique (en se focalisant sur les comportements par exemple) ce qui peut sembler en décalage avec les valeurs de la Promotion de la santé (OMS, 1986) pourtant défendues par ailleurs[1].

Au regard de toutes ces contributions, deux séries de questionnements s'offrent à nous. Tout d'abord, nous observons à travers les catégories déployées dans le champ de l'urbanisme favorable à la santé mais aussi plus largement dans la manière d'appréhender les questions de santé environnementale, une tendance à emprunter des logiques essentiellement défensives, centrées sur des facteurs de risques connus et opérant dans une logique déterministe et de rationalité biomédicale (exposition à des polluants, risques liés aux comportements individuels, configurations de l'environnement social, etc.) (Remvikos, 2019). Certes, les agressions environnementales contre lesquelles elles s'opposent sont toujours très préoccupantes, mais imaginons la situation idéale illusoire de faire disparaître intégralement toutes les sources de pollution d'un milieu urbain et les facteurs pouvant influencer négativement certains comportements de santé, pourrions-nous alors considérer que l'on se trouve en présence de territoires favorables à la santé et au bien-être des populations ? Par ailleurs, ce milieu de vie qui opère sur la santé des populations par le biais de multiples influences, semble comme séparé de considérations sociales et humaines de l'expérience même de vivre dans un lieu. Là encore, une telle lecture nous permet-elle d'appréhender ce qui fait santé ou même bien-être pour les habitants d'un territoire ?

1.2.3 Santé environnementale et différentes conceptions de l'environnement

En évoluant à travers les différentes publications dans le domaine de la santé environnementale, on constate que l'environnement est souvent pris comme un concept qui va de soi et que l'on peut finalement comprendre à travers les catégories utilisées pour l'évaluer. Il y a pourtant à ce niveau un questionnement fondamental et classique en philosophie et qui concerne l'opposition entre Nature et Culture (Descola, 2007). Celle-ci dépasse et de loin nos ambitions pour cette introduction, mais quelques repères nous semblent parfaitement justifiés au regard du sujet que nous étudions. En effet, lorsque nous parlons de cadre de vie ou d'environnement de vie, à quoi faisons-nous référence exactement ?

1. Nous avons également consulté la version la plus récente du guide, datant de mars 2020 (guide ISadOrA, une démarche d'accompagnement à l'Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain) dans lequel on trouve des références explicites à des dimensions sociales et collectives relatives aux questions des inégalités sociales ou de cohésion sociale. Quoi que pertinentes, ces dimensions nous semblent traitées dans une perspective naturaliste et extérieure au territoire, sans définir ce que signifie la cohésion sociale sur le plan sociologique, ou ce qu'impliquent les inégalités sociales sur le plan anthropologique.

Nous avons vu dans la section précédente que dans le champ de la santé environnementale, l'environnement concerne avant tout les facteurs physiques, chimiques et biologiques avec lesquels nous sommes en contact à travers différents milieux et activités. Ces facteurs sont donc entendus implicitement comme « extérieurs à nous », et l'environnement devient une abstraction dans laquelle nous vivons. Cette vision occulte, avant de les réintroduire, la réalité sociale et humaine qui conduit précisément aux pollutions et expositions. Nancy Krieger (2001) souligne à quel point l'invocation de notions abstraites comme la société et différentes approches mobilisées en épidémiologie sociale permettent de décrire certaines inégalités mais en aucun cas de remonter aux causes à l'origine des problèmes de santé et des inégalités observées. À l'inverse, une conception des problèmes de santé comme l'expression biologique de faits sociaux et de relations sociales donne une toute autre perspective à l'action en matière de santé publique. Dans ce domaine, certains travaux essaient de dépasser les lectures fragmentées entre environnement physique et environnement social (Lang et al., 2016), toutefois il ne nous semble pas avoir repéré dans la littérature une mobilisation de la sociologie relationnelle que Nancy Krieger propose pourtant comme inspiration. D'autres approches en épidémiologies tentent d'adopter une lecture intégrative entre facteurs biologiques et « biographiques », en cherchant à intégrer dans les études le facteur temps comprenant le parcours de vie des personnes (life course) et les interactions à l'échelle de plusieurs générations (Ben-Shlomo et Kuh, 2002). Les nombreux exemples d'exposition in-utero à des polluants, et les risques pathologiques à l'âge adulte permettent aussi de comprendre l'importance de cette dimension biographique. On retrouve également dans les écrits de Didier Fassin, cette tension entre une « vie biologique » idéalisée et ce manque de considération « des vies biographiques » qui mériteraient une compréhension contextualisée dans les rapports sociaux de domination qui génère les inégalités observées aujourd'hui (Déaux, 2019 à propos de Fassin, 2018 La vie, Mode d'emploi critique)

Pour Didier Fassin (2008), la santé publique tend à un double mouvement qui illustre bien cette séparation entre nature et culture, avec d'un côté une « naturalisation des objets », et de l'autre, « une culturalisation des sujets » (p.35-64). Il démontre à travers l'exemple remarquable des enfants victimes de saturnisme en France comment le problème de santé, inscrit « les évidences dans la nature des choses », par l'intermédiaire d'observations cliniques traduites en données épidémiologiques, tout en ne considérant les paramètres contextuels, sociaux et culturels que comme des variables d'ajustement. De l'autre côté, la santé publique culturalise les sujets, « elle produit des énoncés et des actes sur la culture de ceux auxquels elle s'adresse et dont elle entend transformer les représentations et les pratiques pour leur permettre d'accéder à une existence meilleure ou prolongée. Dans le cas du saturnisme en France au début des années 1980, dont la cause principale est l'exposition aux peintures au plomb (leurs écailles et leurs poussières que l'on ne manque pas de respirer quand on est un enfant), l'origine africaine d'un nombre important de cas diagnostiqués avait conduit à des hypothèses hautement contestables, comme les habitudes supposées de géophagie des populations africaines. Si les autorités ne niaient pas la responsabilité des peintures et la réalité de la pauvreté de ces familles, l'explication culturelle permettait d'éluder les responsabilités politiques des inégalités de cadre de vie. Il devenait alors bien plus facile de blâmer la victime comme la cause, même involontaire, des problèmes dont on pourrait corriger les mau-

vaises habitudes via des programmes behavioristes de sensibilisation à destination des mères, plutôt que d'engager des actions de réhabilitation de l'habitat dégradé, de relogement des familles et plus globalement des politiques visant la réduction des inégalités sociospatiales.

1.2.4 Tentatives de dépassement des approches défensives par certains concepts : exemple des « lieux de vie habilitants »

Certains travaux plus récents se sont concentrés sur certaines dimensions plus positives d'un urbanisme favorable à la santé. Nous pensons plus particulièrement au concept de lieu de vie habilitant, une tentative de traduction du terme anglais enabling places, dont les travaux de chercheurs comme Eriksson et Emmelin (2013) ou Duff (2011) apportent de nombreux éclairages. Les travaux des premiers ont montré l'influence du capital social sur la santé des habitants des quartiers, un aspect qui pourrait être influencé par certaines interventions urbaines favorisant la rencontre sociale comme la création d'espaces publics attractifs, la place de la nature ou encore la capacité à rendre le quartier piéton. Cameron Duff cite de nombreux travaux mettant en avant les effets positifs de certains lieux sur la santé des populations, comme ceux de Korpela (Korpela et al., 2008) sur l'influence sur le stress et l'anxiété ou le caractère restaurateur des lieux que l'on affectionne. Mais il partage également l'idée fondamentale que le lieu de vie n'est pas simplement ce fond abstrait dans lequel nos vies prennent place mais un lieu actif dans lequel se jouent en permanence de multiples interactions qui modifient notre expérience. En cela, il cherche à s'écarter des approches substantialistes observées dans le champ de la santé et de l'urbanisme qui considèrent les espaces uniquement dans leurs dimensions matérielles et négligent le caractère culturel et relationnel d'habiter un lieu. Comme les lieux ne préexistent pas à l'existence sociale, il s'agit pour lui de rétablir la notion de « place-making » ou de la production dynamique du lieu de vie à travers des processus complexes humains et non-humains, ce qui le conduit à mettre au cœur de ses considérations certains aspects d'agentivité (capacité d'action des habitants). Sans trop insister, Cameron Duff suggère d'aborder les lieux de vie à travers leur capacité à développer l'agentivité, au regard de la présence de trois conditions ou ressources capacitantes (enabling resources) sociales, affectives et matérielles. Pour lui toujours, les environnements habilitants facilitent globalement l'expérience d'un bien-être en agissant sur la réduction du stress, en contribuant aux sentiments d'appartenance à un quartier, au sentiment de sécurité et de réalisation personnelle, des catégories qui fournissent des ouvertures considérables par rapport aux lectures plus classiques sur les facteurs de risques. On retrouve le même type de catégories dans les travaux de l'épidémiologiste Basile Chaix (2009) qui propose d'étudier le cadre de vie au travers des dimensions relationnelles, affectives et cognitives intégrées aux conditions matérielles plus conventionnelles.

Agentivité, pouvoir d'agir, puissance d'agir

Ces trois termes semblent recouvrir des concepts voisins, mais ils sont issus de contextes différents ce qui leur donne aussi des intentions distinctes.

Le concept d'**agentivité** traduit du terme anglosaxon « agency » provient à l'origine de considérations économiques. Il s'agissait notamment d'intégrer aux études la capacité des personnes à être des agents du système. La notion d'agent peut alors être mobilisée dans des courants de pensée très divers, y compris dans certaines théories critiques à l'encontre de l'utilitarisme, comme le fait Amartya Sen à travers sa théorie des capabilités qui repose sur la liberté effective et concrète à engager des actions pour soi-même en vue d'améliorer son bien-être (Sen, 1984).

Le concept de **pouvoir d'agir** provient du terme anglais *empowerment* désignant son processus de développement, un terme qui s'est forgé au sein de luttes sociales et de mouvements cherchant l'émancipation des populations, notamment aux États-Unis. On trouve donc toute une littérature autour des processus d'empowerment dans le champ des sciences politiques, mais aussi du côté des interventions sociales (Bacqué et Sintomer, 2011 ; Le Bossé, 2016) et de la santé publique (OMS, 1986). Le pouvoir d'agir cherche à conférer aux personnes une certaine autonomie et la possibilité d'assumer une place dans la société. Dans le domaine de la santé, l'OMS reconnaît ainsi l'influence du pouvoir d'agir sur l'état de santé, et propose de conférer aux personnes une plus grande « maîtrise de leurs vies en changeant leur environnement social et politique, pour accroître l'équité et améliorer la qualité de vie » (Wallerstein, 2006).

Enfin, on trouve dans certains courants philosophiques le concept de **puissance d'agir**, comme par exemple dans les écrits de Spinoza ou de Paul Ricœur. La phénoménologie de l'action de ce dernier le conduit à penser la capacité d'agir comme une potentialité tournée vers l'avenir (Ricoeur, 1990), à la différence d'une aptitude par exemple qui relève plutôt des expériences passées.

Dans cette thèse, nous privilégions plutôt le terme de pouvoir d'agir, en raison de sa mobilisation plus fréquente dans les domaines de la santé publique et de l'intervention sociale.

À travers ces concepts et ces catégories intégrant les dimensions relationnelles et affectives, on tente de s'écarter des approches par la gestion des risques et des lectures essentialisées. Notons que ce concept de lieux de vie habilitant s'inscrit dans la vision de la santé comme ressource mise en avant dans la Charte d'Ottawa (1986). Par ailleurs, en rétablissant le concept de pouvoir d'agir, les habitants ne sont plus simplement les récepteurs passifs des différentes influences ou politiques publiques, mais retrouvent une place d'acteur qui résonne là aussi avec la notion d'empowerment cité par l'OMS. On comprend que la question n'est plus uniquement la capacité à envisager tous les facteurs favorisant la santé en milieu urbain, mais de penser le développement des opportunités et des capacités d'agir des citoyens sur leur propre santé et sur leur vie en général. C'est aussi ce que les travaux de Carpiano (2006, 2007) suggèrent d'explorer à travers les liens entre santé d'un quartier et la capacité à agir sur la place publique des groupes sociaux, exprimée aussi comme efficacité collective (manifestation ultime), un autre concept parfois confondu avec le capital social.

En portant notre attention sur la santé environnementale nous pensions trouver des clés pour aborder la question du bien-être dans son cadre de vie. Mais les glissements fréquents entre recherche du complet bien-être et étude des pathologies sur un territoire, ou entre facteurs de risques et déterminants de la santé, nous ont conduit à étendre nos recherches bibliographiques à d'autres domaines. Une autre limite majeure des approches classiques en santé environnementale est liée à la conception de l'environnement : les logiques restent très souvent divisées entre ce qui relève de l'environnement physique (considéré comme extérieur à nous), et le monde social qui n'est abordé, pour l'essentiel, que dans des termes statistiques ou descriptifs. Où se trouve le bien-être et le vécu d'un quartier dans ces approches ? Certains travaux ont tenté de dépasser ces difficultés et des concepts comme les « lieux de vie habilitants », et les apports du concept de Promotion de la Santé mis en avant dans la Charte d'Ottawa, nous semblent ouvrir d'autres manières de penser. Ainsi d'une logique centrée sur l'étude des influences, de nombreux travaux semblent nous inciter à décaler le regard vers l'étude des expériences vécues, comme point de départ pour étudier la santé des habitants.

1.3 Apports et limites de la psychologie sociale et environnementale

1.3.1 L'ouverture à des dimensions subjectives avec la santé perçue et la santé psychosociale

La santé mentale est une des composantes importantes de la santé globale et son étude a longtemps été le domaine exclusif de la psychologie et de la psychiatrie. Les présupposés de la psychologie considéraient globalement que ce qui se passait dans la tête pouvait être étudié par l'interrogatoire. Le problème d'une telle conception c'est qu'elle isole les individus et leur psyché de l'expérience sociale incarnée. Le champ psychosocial reconnaît au contraire l'existence de ces connexions (Steffgen et Recchia, 2008) et le fait qu'il existe une forme d'incorporation psychologique de phénomènes sociaux, ce qui constitue une invitation fondamentale à décaler le regard vers ces dimensions sociales précisément. En ce qui concerne la relation au cadre de vie, certains travaux ont été menés pour explorer l'existence de corrélations entre certains paramètres subjectifs comme la perception de sa situation, le contexte social et plus particulièrement la qualité de son environnement de vie, et les effets sur la santé. Les enquêtes de santé perçue faisant intervenir des instruments d'évaluation comme les modèles MOS SF-36 ou SCL-90-R permettent par exemple d'étudier les variations dans la perception de la santé des personnes en fonction de situations d'expositions environnementales. De manière tout à fait contre-intuitive certains travaux montrent que certaines populations accordent une valeur à leur cadre de vie alors-même qu'elles se trouvent objectivement dans des situations d'expositions à des nuisances environnementales. C'est ce que suggèrent par exemple les travaux de l'équipe de Côme Daniau (Daniau et al., 2018) au sujet des riverains de la plateforme industrielle et chimique de Salindres : une partie de la population

est exposée à de multiples risques et nuisances, et tendent pourtant à évaluer plus favorablement leur santé que la population française en général. Pour les auteurs, les disparités régionales et les inégalités socio-économiques sont susceptibles d'influencer plus fortement la santé perçue que réalité physique de la proximité de la source de pollution.

Dans ces approches de santé perçue, il est possible de capter une part de subjectivité qui apporte un regard bien différent des approches descriptives plus classiques. Toutefois, elles posent aussi un certain nombre de limites. Les dimensions collectives qui interviennent pourtant dans la gestion individuelle de la santé et de la maladie ne sont pas toujours prises en considération (Jodelet, 2006). Par ailleurs, ces approches de santé perçue tendent à plaquer la conception de la santé que la santé publique considère a priori comme objective. Mais que nous dit cette santé perçue du sentiment de bien-être des populations ? Si les problématiques et chaînes causales employées concernent des enjeux classiques de la gestion des risques en santé comme la pollution de l'air ou le bruit, comment appréhender la santé comme complet bien-être physique mental et social des habitants d'un territoire ? Sommes-nous certains que les habitants se posent les mêmes questions et dans les mêmes termes que la santé publique ?

1.3.2 L'étude des rapports à l'environnement de vie et les apports de la psychologie environnementale

Nous avons déjà évoqué le concept de lieux de vie habilitants (enabling places) et ses apports dans la perspective d'une approche d'urbanisme favorable à la santé. C'est un concept qu'il aurait également été possible d'introduire ici en raison des liens avec d'autres travaux de psychologie sociale et environnementale. Dans ce champ nous avons trouvé de nombreuses inspirations pour explorer l'étude de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie. Ainsi, certains travaux croisant qualité de vie et évaluation du lieu de vie nous ont mené successivement aux concepts de congruence et d'*attachement au lieu de vie*.

Les facteurs comme la pollution, le bruit ou la sécurité ne sont qu'une partie de ce qu'il se joue réellement dans un lieu de vie, et par le concept de congruence entre personnes et environnement de vie, Gabriel Moser (2009) suggère de voir la manière dont les conditions objectives et subjectives de la relation au lieu de vie influencent la perception de la qualité de vie et l'*attachement au lieu de vie*. Lorsque les personnes possèdent des attaches importantes et qu'il existe une identité forte sur le territoire de vie, l'expression de sentiments de gênes vis-à-vis de nuisances objectives comme le bruit des transports se font plus pressants. C'est aussi ce que montrent Faburel et Gueymard dans certains travaux autour des inégalités environnementales (2008) où ils suggèrent l'intérêt qu'il faut porter à l'intégration des ressentis, vécus et satisfactions en complément des constats statistiques habituels sur les territoires centrés sur les seules expositions à des nuisances environnementales. Ces travaux montrent l'influence de paramètres subjectifs qui jouent un rôle considérable dans le vécu d'un fait évalué par ailleurs par des mesures objectives (comme par exemple le bruit environnemental) : la satisfaction environnementale serait alors liée à la capacité de ce lieu de vie à procurer un sentiment de se sentir chez soi,

mais aussi les rapports à l'action publique (Faburel, 2012). Au regard des enjeux de soutenabilité actuels, les travaux de Moser (2009) et de Uzell et Moser (2006) suggèrent des approches respectant les spécificités locales et ancrées dans une compréhension des mécanismes psychosociaux à l'œuvre dans la relation au cadre de vie.

En ce qui concerne l'*attachement au lieu de vie*, il s'agit d'un concept qui englobe des aspects cognitifs, comportementaux et motivationnels (liés aux objectifs personnels dans la vie) et qui montrent une tendance à évaluer positivement son lieu de vie, la motivation à s'investir pour l'améliorer ou encore l'envie de ne pas en partir (Moser, 2009). Il ne faut pas considérer le concept de *place-attachment* comme un objet sédimenté car différentes approches peuvent exister, mais on retrouve de manière assez systématique la référence à des dimensions relationnelles, affectives, subjectives et la nécessité de s'intéresser aux rapports ou aux processus de relations lieux-personnes (Scannel et Gifford, 2009).

Nous avons déjà cité les inspirations des lieux de vie habilitants qui emprunte des concepts de la psychologie environnementale et de la santé publique. Ce qu'il nous semble important de souligner ici, c'est le basculement majeur dans la manière d'appréhender le sujet du bien-être dans son cadre de vie à travers certaines dimensions psychosociales et environnementales puisqu'elles nous exhortent à considérer l'expérience même du lieu de vie, et non pas l'espace et ses dispositions comme une série d'influences sur la santé ou d'autres paramètres intermédiaires.

1.3.3 Quelques apports issus de la psychologie sociale

Le travail de Albert Bandura, précurseur du courant de la psychologie sociale a un retentissement majeur au XXe siècle. Parmi les concepts clés qu'il a apporté, sa théorie sociale cognitive et le concept d'auto-efficacité peuvent avoir un sens pour notre étude ce qui fait bien-être dans son cadre de vie. En effet, Bandura a montré la manière dont les comportements humains s'ajustent par l'observation des autres (voir aussi Summers, 2017, p.24), et l'existence de liens profonds et réciproques entre certains facteurs environnementaux (dans le sens d'environnement social), comportementaux et cognitifs (Bandura, 1986). Si certains ont cru voir chez Bandura des liens avec la pensée behavioriste puisqu'il étudie les liens entre les aspects sociaux et psychologiques, sa pensée est en rupture avec les conceptions classiques et réductrices de la psychologie et du behaviorisme dont il a contesté la nature réductrice et illusoire au regard d'autres mécanismes plus subtils combinant déterminants sociaux, dimensions inconscientes du psychisme et questions de volonté ou d'agentivité (Carré, 2004). Mais le champ de la psychologie sociale n'est pas un domaine homogène, et des auteurs comme Greenwood (2004) ont avancé que de nombreux travaux ont gardé une posture centrée sur l'individu malgré l'incitation de la psychologie sociale à des considérations collectives et sociales précisément. Dans l'ensemble, la psychologie sociale interpelle aussi les pratiques de la santé publique et des modèles de la santé comme par exemple celui proposé par Engel et sa vision biopsychosociale ont tenté de dépasser le dualisme classique corps/esprit. Cependant, de nombreuses critiques ont été soulevées quant à son implication concrète dans la pratique (Chamberlain,

2009). Les pratiques de santé publique reposent encore majoritairement sur des traditions et des hypothèses behavioristes et les dimensions normatives et culturalistes omniprésents dans ses discours, savoirs et pratiques (Dozon et Fassin, 2001).

1.4 Les inégalités sociales et environnementales et leurs effets sur la santé : approches par les disparités statistiques et apports des théories récentes sur la justice sociale

1.4.1 Le constat aggravé des inégalités sociales et territoriales de santé en France

La reconnaissance de l'existence de causes structurelles inéquitables, injustes et évitables dans les différences observées dans l'état de santé au sein d'une population n'est pas récente et a été portée à de multiples niveaux politiques. « Non seulement les disparités physiques entre les individus ne sont pas fondées, de manière absolue, en nature, dans une sorte d'essence biologique de l'être humain, mais elles sont aussi déterminées par les inégalités que la société institue » (Fassin et al., 2000, p.13). Dans l'identification et la compréhension des inégalités sociales de santé, la France a joué un rôle pionnier dans les années 1820 avec les travaux de certains médecins et épidémiologistes comme Louis-René Villermé qui, s'appuyant sur les premières statistiques de mortalité au domicile a mis en évidence le rôle de la pauvreté comme cause première de mortalité dans les arrondissements parisiens. Mais de cette avance, Didier Fassin faisait remarquer qu'il est surprenant que la France « soit aujourd'hui [le pays] où ces inégalités sont à la fois les plus profondes et les moins reconnues en Europe de l'Ouest, alors même que la notation de son système de santé la situe au premier rang mondial » (Fassin, 2008, p.34). En 1990, Evans et Stoddart écrivaient : « il existe un écart grandissant entre la compréhension des déterminants de la santé et la priorité que les politiques de santé accordent à l'appareil de soins ». 15 ans plus tard, l'OMS créé une commission spécifique pour travailler sur les déterminants de santé, commission qui admet dans un rapport de 2009 que les politiques économiques et sociales déterminent en grande partie les chances qu'a un enfant de se développer pleinement et de mener une vie épanouie (Commission des déterminants sociaux de la Santé, 2009). La lutte contre les inégalités figure parmi les priorités absolues de nombreuses politiques de santé comme le montrait par exemple la stratégie de santé publique (2008-2013) (Touraine, 2014). Mais les problèmes d'inégalités n'ont certainement pas disparu en 10 ans, et restent un enjeu explicite de la stratégie nationale de santé (2018-2022)[1].

Ces politiques publiques s'appuient sur les données et connaissances concernant les inégalités sociales de santé qui s'observent dans une infinité de situations (Wilkinson, 2010 : Wilkinson et Pickett, 2010). Nous ne ferons pas l'inventaire de ces données mais nous rappelons néanmoins quelques éléments de connaissances bien établies. Bien évidemment les inégalités en termes d'espérance de vie sont un indicateur implacable de

1. Ministère des solidarités et de la santé, 2017, Stratégie de santé 2018-2022, 53 p.

ces inégalités, mais elles ne doivent pas occulter que cette espérance de vie n'a par ailleurs pas la même qualité pour tous (Lang dans Lang et Ulrich, 2017, p.18).

Pour notre sujet, ce sont également plus précisément les inégalités sociales et territoriales de santé qui révèlent, pour le dire simplement, des disparités dans l'état de santé des populations en fonction à la fois de déterminants sociaux et de leur lieu de vie. Ainsi, les données de la cohorte « Santé inégalités et ruptures sociales » (Sirs) réalisée auprès d'individus représentatifs de l'agglomération parisienne, montrait que les indicateurs de santé sont globalement plus défavorables pour les personnes habitant dans des quartiers défavorisés (Zones urbaines sensibles ou quartiers ouvriers), et ce pour de multiples pathologies et troubles de santé (Chauvin et Parizot, 2009). Dans cette cohorte, les chercheurs se sont appuyés sur les données établies par l'Observatoire national des Zones urbaines sensibles (ZUS) et confirment l'existence de conditions de vie critiques dans ces ZUS avec des problèmes largement connus de surpeuplement et de mauvais état des logements. Interrogés sur leurs perceptions de leur cadre de vie, les habitants des ZUS (et dans une moindre mesure dans les quartiers ouvriers) expriment des sentiments négatifs sur leur cadre de vie comme le sentiment que la situation de son quartier se détériore, qu'il existe un faible soutien social dans le voisinage, des sentiments d'isolement, et un désir de mobilité résidentielle contrarié par des obstacles économiques.

D'autres études comme la cohorte RECORD sous la direction de Basile Chaix, montre des disparités importantes en matière d'obésité (dont la pression artérielle fournit un indicateur important) en fonction à la fois du quartier de résidence, et du niveau d'instruction de la personne (Leal et al., 2011). Cette étude montre par exemple que les situations d'obésité augmentent lorsque le niveau d'instruction diminue, ce qui n'est pas un constat nouveau. En revanche, cette étude suggère également un phénomène « quartier » plus fort encore que les disparités individuelles : lorsque le niveau d'instruction moyen du quartier de résidence est faible, les disparités sont accentuées, alors qu'un niveau d'instruction individuel faible est en partie rattrapé lorsque la personne réside dans un quartier au niveau d'instruction moyen plus élevé.

Ces inégalités sociales de santé sont pensées essentiellement dans le langage statistique, dans une perspective descriptive et explicative (Fassin dans Fassin et.al., 2000, p. 123) dont l'intérêt n'est pas contesté. Néanmoins, dans la perspective de l'étude des inégalités sociales et territoriales dont on reconnaît précisément la nature sociale, ces approches quantitativistes méconnaissent la réalité et les pratiques sociales des populations. Pour Didier Fassin toujours, la focalisation du regard sur les « pauvres », « les précaires », « les exclus », ou même « les milieux populaires » pose un double problème (*ibid.*, p.127) :

> *D'une part, en concentrant l'observation sur les dominés, on laisse échapper une part importante des processus de domination, au risque même de redécouvrir une « culture de la pauvreté » [Lewis, 1969], c'est-à-dire des traits culturels inhérents aux catégories défavorisées dont l'analyse conduit implicitement, et parfois explicitement, à rendre celles-ci responsables de leur situation. D'autre part, en prétendant simplement rapporter des représentations et des pratiques des classes populaires, on tend à occulter les présupposés des chercheurs eux-mêmes à partir desquels*

sont construites ces représentations et ces pratiques caractérisant la « culture du pauvre » [Hoggart, 1970], tels qu'ils s'expriment dans la complaisance à la description des aspects les plus misérabilistes ou, au contraire, dans le regard populiste porté sur les pratiques des groupes défavorisés.

1.4.1 Les apports de la sociologie relationnelle dans l'étude des inégalités sociales et territoriales de santé

Les limites des modèles quantitativistes dans l'étude des inégalités sociales et territoriales de santé ont montré l'importance de recourir à des approches sociologiques et anthropologiques. Toutefois, n'oublions pas que ces dernières ne constituent pas des mondes théoriques unifiés et convergents et qu'elles ne détiennent aucune recette ou formule qui permettrait à elles seules de résoudre les problèmes de santé publique (Fassin dans Fassin et al., 2000, p.142). Ces précautions établies, il nous semble important de nous positionner au regard de certaines lignes de démarcations classiques en sociologie.

Tout d'abord, c'est de l'individualisme méthodologique que nous entendons nous démarquer, en raison des nombreuses inspirations apportées par la sociologie relationnelle qui n'est pas compatible avec cette vision. L'individualisme méthodologique considère l'individu comme l'atome principal à partir duquel comprendre la société et les phénomènes sociaux. Dans cette conception, les humains sont indépendants des phénomènes sociaux, ils délibèrent sur des choix à partir de leur état de conscience individuelle et de leur raison. Dans l'héritage de Durkheim puis de Pierre Bourdieu, la sociologie relationnelle ne s'intéresse pas à la notion de comportements individuels isolés mais aux pratiques sociales résultant d'incorporations multiples de normes collectives et provisoires par les personnes. C'est une posture qui s'oppose à une vision cartésienne qui tend à fausser les approches subjectives de la conduite sociale qui s'appuie sur le behaviorisme et la théorie des choix rationnels (Wacquant, 2016). Ainsi, dans la perspective d'une étude des inégalités sociales et territoriales, les présupposés de l'individualisme méthodologique conduiront à figer le contexte social et faire varier les facteurs individuels liés à des comportements positifs ou négatifs sur la santé. La responsabilité des problèmes incombe alors à l'individu (à la victime en fait) plus qu'aux conditions générales dans lesquelles il se trouve, et les actions d'amélioration de son état de santé cibleront alors essentiellement l'information et l'éducation à de bons comportements de santé plutôt que d'agir sur les causes structurelles de inégalités (Fassin, 2008, p.55). Nous voyons-là une incompatibilité épistémologique avec la reconnaissance de l'origine systémique politique et sociale des inégalités sociales de santé observées par ailleurs.

Les études épidémiologiques ont longtemps négligé le contexte dans lequel les gens mènent leur vie et se sont concentrées sur les individus isolées (Kawachi et Kennedy dans Fassin, 2003). Mais un nombre important d'études épidémiologiques met désormais en évidence l'influence des « réseaux sociaux », de « la cohésion sociale », du « support social » ou de « l'entraide » sur les difficultés rencontrées sur le plan social et sanitaire (Parizot et al., 2004). Pour Kawachi et Berkman (dans Fassin et al., 2000, p 419-428), les variations dans l'état de santé des populations sont susceptibles de s'expliquer par le

« capital social », concept cher à Pierre Bourdieu, et mesuré à partir de facteurs inspirés par les travaux de Putnam et Coleman, et comprenant un niveau de confiance interpersonnelle au sein du groupe social étudié, des normes de réciprocités, et de la vigueur de la société civile (participation à la vie associative par exemple). Parmi les mécanismes au moyen desquels les réseaux sociaux (considérés au niveau de l'individu) et les questions de santé sont liés, on peut citer l'accès à diverses formes de soutien social qu'il soit matériel, lié à des informations, ou le fait d'être considéré socialement et entouré affectivement (*ibid.*). Notons que Putnam, le politiste, et Coleman le sociologue ont tous deux des inspirations libérales et individualistes qui contrastent et s'opposent à la sociologie relationnelle de Bourdieu, ce qui nous invite à une prudence quant à la mobilisation de ce concept de capital social.

1.4.2 Les inégalités sont-elles de simples disparités ? Un passage par l'étude des sentiments d'injustice

Les inégalités sociales de santé traduisent des différences dans l'état de santé des populations, une distribution déséquilibrée d'un phénomène de santé, en fonction de caractéristiques sociales. En soi, les inégalités ne sont que des éléments descriptifs, qui donnent une vision à plat d'une situation. Elles ne permettent pas nécessairement de comprendre les processus qui ont généré ces disparités et de comprendre leur caractère politique et social. Par ailleurs comment décider si une inégalité est inacceptable ou inéquitable (Arcaya et al., 2015) ? Il se joue une « opération » majeure qui fait passer du concept d'inégalités qui appartient au champ des connaissances, à celui d'inéquité ou d'injustices qui relève du champ politique. Les inégalités sont « neutres » mais par le concept d'injustice ou d'inéquité on reconnaît qu'il existe un caractère évitable aux inégalités créées par des arrangements sociaux et que l'on voudrait donc éviter ou « réparer ».

Le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé du Canada (2016) faisait remarquer que le discours sur les déterminants sociaux de la santé revêt un caractère abstrait, que la santé publique occupe une « place savante » et qu'un changement de discours serait nécessaire pour se placer du côté du « public ». Mais qu'entendre par « changement de discours » ? Le passage des inégalités aux injustices semble nécessiter une reconfiguration complète de la manière de penser et de décrire la situation. Pour Mustafa Emirbayer, les inégalités sont abordées de manière essentialiste à travers les variations individuelles de certains « capitaux humains » et d'autres biens (1997). Une description hors sol des inégalités par les géographes, les épidémiologistes ou les sociologues a-t-elle le même sens du côté de ceux qui subissent les inégalités ? Les recherches récentes autour de la justice sociale (Fraser 2011 ; Honneth, 2013) nous conduisent à considérer la « reconnaissance » comme un élément essentiel insuffisamment pris en compte dans les approches actuelles de lutte contre les inégalités. Nous serons amenés à revenir sur ce concept de reconnaissance, mais notons ici que malgré certaines différences dans la manière de le conceptualiser, il se joue quelque chose au niveau de la place et du rôle que l'on accorde aux personnes dans la société. Axel Honneth (2004) considère l'intégration sociale comme « un processus d'inclusion qui se joue à travers des

formes réglées de reconnaissance : aux yeux de leurs membres, les sociétés constituées d'arrangements et d'institutions qui ne sont légitimes que pour autant ils sont en mesure de garantir, sur différents plans, le maintien de rapports de reconnaissance réciproques authentiques ». La reconnaissance dont il parle passe par trois formes principales (amour, respect juridique, estime sociale des capacités individuelles) et se trouve liée à la fois à la question de formation de l'identité individuelle et à celle de l'attitude active de la participation et de l'engagement dans le monde (Honneth, 2006 dans Labbé, 2016). Nancy Fraser (2004) quant à elle explique : « dans ma conception, le déni de reconnaissance réside dans l'existence manifeste, publique et vérifiable d'obstacles à la jouissance du statut de membres à part entière de la société pour certaines personnes, et ces obstacles sont moralement indéfendables, qu'ils distordent ou non la subjectivité ».

Il nous faut également remarquer que le juste n'est pas chose facile à définir, alors que les sentiments d'injustice peuvent s'exprimer au regard d'une différence dont on fait l'expérience. C'est ce que Paul Ricœur nous enseigne dans Soi-même comme un autre : « le sens de l'injustice n'est pas seulement plus poignant, mais plus perspicace que le sens de la justice ; car la justice est plus souvent ce qui manque et l'injustice ce qui règne. Et les hommes ont une vision plus claire de ce qui manque aux relations humaines que de la manière droite de les organiser » (1990, p. 231).

Nous avons vu que l'existence d'inégalités sociales et territoriales de santé interrogent la responsabilité et l'origine de ces inégalités. La reconnaissance de leur caractère social et politique nous place dans une perspective morale que l'on ne peut plus aborder exclusivement sur le plan technique et descriptif. Nous avons également vu que l'étude des inégalités dans une approche essentialisée et figée ne permettait pas de comprendre l'origine et les trajectoires socio-historiques. Enfin, les personnes, les habitants qui subissent les inégalités ne parlent pas d'inégalités sur le plan descriptif, mais au travers de sentiments d'injustices qu'ils repèrent dans l'expérience vécue, que l'on retrouve finalement tout au long de ce développement autour des questions de santé et de bien-être par la santé publique.

2

Que peuvent apporter la philosophie, la psychologie, la sociologie ou les sciences politiques à l'étude du bien-être des populations ?

Nous avons présenté les apports et les limites du champ de la santé publique au regard de l'étude de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie. En montrant l'existence de versants épistémologiques et éthiques dans les sujets étudiés par la santé publique, nous avons été confrontés au besoin de nous ouvrir à d'autres champs disciplinaires pour avancer dans notre recherche. Il y a dans le champ de la philosophie de nombreux travaux qui s'intéressent au bonheur depuis l'antiquité. Aucun philosophe n'apporte de réponse directe à la question du bien-être dans son cadre de vie, mais les apports théoriques sur le bonheur nous sont apparus comme une inspiration intéressante pour approcher cette question. Les réflexions sur le bonheur nous conduiront à nouveau à passer par la psychologie, la sociologie relationnelle et les sciences politiques qui apportent également des repères intéressants.

2.1 Bonheur, bien-vivre ou bien-être : de la pensée des philosophes de l'Antiquité aux concepts actualisés des penseurs plus contemporains

« Le désir de bien vivre ou de vivre heureux, de bien agir, etc., c'est l'essence même de l'homme, c'est-dire l'effort par lequel chacun tend à conserver son être. »

Spinoza, *L'Éthique*, XXI, Trad. Saisset, 1861, Tome III, Œuvres de Spinoza

Depuis des siècles, on cherche le but de la vie, depuis Aristote à aujourd'hui en passant par l'époque moderne et contemporaine, les penseurs interrogent les concepts qu'ils appellent vie bonne, bonheur ou bien-être. Reste que toutes les conceptions du bonheur ne se valent pas et des divergences importantes peuvent exister dans la manière de

considérer et d'évaluer ce qui constitue une vie bonne. Nous ne chercherons pas à faire la généalogie de la pensée sur le bonheur, mais il nous a semblé intéressant de regarder ce que l'histoire de la philosophie a donné comme sens à ces mots. Nous prenons ces apports comme des inspirations, en prenant comme règle de ne pas transposer sans précaution dans notre contexte d'étude des principes et des termes anciens, pour ne pas risquer des formes d'anachronismes conceptuels et de distorsions des idées.

2.1.1 Hédonisme et eudémonisme : deux conceptions bien différentes du bien-être

De notre compréhension de la philosophie du bonheur, une ligne de démarcation classique existe entre les courants hédonistes et les courants eudémonistes.

Pour les premiers, le bonheur et le plaisir sont confondus et la recette d'une vie réussie est de rechercher les plaisirs et d'éviter les souffrances. En apparence, Épicure a quelque chose d'hédoniste, mais il y a quelque chose de plus transcendantal dans sa pensée et que l'on retrouvera dans la recherche de la douceur du vivre et de l'émerveillement du vivant avec les disciples de Lucrèce. Or la vision populaire contemporaine de l'épicurien, face à la finitude de la vie, comprend du carpe diem une invitation à vivre orgies et jouissances débridées, ce qui semble une déformation de la pensée d'Épicure. Chez nos contemporains, Michel Onfray défend une philosophie de l'hédonisme, mais c'est fondamentalement parce qu'il condamne l'ascétisme religieux qui voit dans la privation et la souffrance une source de jouissance. Dans son manifeste hédoniste, il évoque l'empreinte du passé judéo-chrétien sur la conception du corps, des sentiments et du bonheur : « Si les Églises se sont vidées, les esprits restent pleins de l'enseignement chrétien : dépréciation du corps, des sensations, des émotions, de la chair, des passions, des pulsions, des femmes, du plaisir, de la jubilation, surestimation de l'ascétisme, du dolorisme, du renoncement, d'où misogynie et phallocratie » (2011, p.23). Son éthique hédoniste suppose un « combat athéologique » (*ibid.* p.24) et doit permettre à chacun de trouver sa place dans le monde, comme condition pour pouvoir réussir sa vie. L'hédonisme qu'il défend ne passe pas par le consumérisme, car observant que les conditions objectives de vie se sont améliorées, elles ne suffisent pas à être heureux. Il faut au contraire investir dans l'être pour progresser. Toutefois, l'éthique hédoniste de Onfray véhicule une vision quelque peu passéiste de la vie rurale et une lecture également très individualiste qui l'oppose à la pensée eudémoniste.

Pour les penseurs eudémonistes, il y a plus dans le bonheur que la simple recherche des plaisirs, dans le sens où l'on recherche aussi le sens de la vie, et des perspectives d'accomplissements. Pour Aristote, la recherche de la vie bonne est l'objectif de l'existence humaine. Ainsi, le bonheur serait la « fin suprême de nos actions, celle à laquelle tout le reste se rapporte et qui par là même ne se rapporte à rien d'autre » ; sur ce point capital, Aristote observe aussi que « tous les philosophes sont unanimes », mais que « l'accord cesse dès qu'il est question de savoir en quoi consiste le bonheur » (lecture de Aristote et son Éthique à Nicomaque dans Piat, 1903). Or, ce qui différencie la pensée eudémonique des autres philosophies du bonheur est le fait qu'elle ne s'accommode pas d'une lecture utilitariste et essentialiste, et qu'il ne suffit pas pour atteindre le bonheur d'énumérer une

liste de besoins, de désirs ou de plaisirs. Piat, dans sa lecture de l'idée de bonheur selon Aristote parle aussi « de souverain bien » et de se « fixer pour toujours dans la pensée des vérités éternelles », des propositions qui ont de quoi surprendre tant elles semblent établir une proximité entre Aristote et Platon et ses idées pures, éternelles et immuables[1]. Pourtant, ces notions de « souverain bien » et de « vérités éternelles » posent un problème à la pensée eudémonique, car elles supposent qu'une finalité de la vie existe, une hypothèse qui s'accorde difficilement avec la reconnaissance de notre monde en perpétuel devenir.

Paul Ricœur apporte d'autres éclairages sur l'eudémonisme, dont il trouve une signification résolument tournée vers l'action, en dehors de tout enfermement individualiste et égoïste. Ainsi voit-il dans l'éthique à Nicomaque un ancrage fondamental de la vie bonne dans la praxis (Ricœur, 1990, p.203). La vie bonne se situerait ainsi dans « un travail incessant d'interprétation de l'action et de soi-même », et « entre notre visée de la vie bonne et nos choix particuliers, se dessine une sorte de cercle herméneutique en vertu du jeu de va-et-vient entre l'idée de vie bonne et les décisions les plus marquantes de notre existence (carrière, amour, loisirs, etc.) » (*ibid.* p.210). Par ailleurs, concernant la place de « l'individu » et des autres, Ricœur nous dit que d'Aristote il retient « l'éthique de la mutualité, du partage et du vivre ensemble » (*ibid.* p.219). Dans cet ouvrage Ricœur développe tout une pensée autour de l'estime de soi qu'il positionne comme le moment réflexif originaire de la vie bonne. Mais cette estime de soi, vertu en apparence solitaire, est complétée par l'amitié qui ajoute l'idée de « mutualité dans l'échange entre des humains qui s'estiment chacun eux-mêmes » (p. 210-220). Pour Ricœur toujours, « le vivre bien ne se limite pas aux relations interpersonnelles mais s'étend à la vie des institutions […] » entendues comme « la structure du vivre-ensemble d'une communauté historique ». Ainsi, résume-t-il, le bonheur se trouve dans « la visée éthique » qu'il définit comme « la visée de la vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes » (Ricœur, 1990, p.202).

2.1.2 L'éthique de la joie chez Spinoza : une vision du bonheur tournée vers l'action

Un autre philosophe qui occupe une place importante dans la pensée au sujet du bonheur est Baruch Spinoza. Il propose une « éthique de la joie » qui conduit à une vie bonne et heureuse. Dans l'éthique, Spinoza rompt avec le dualisme corps et esprit qu'introduisait Descartes. Pour lui, « le corps a la même dignité que l'esprit. Il est essentiel à la croissance de l'esprit, comme l'esprit est essentiel à la préservation et à la croissance du corps.

1. Sur le plan étymologique, le mot bonheur en grec est composé de deux mots, l'un signifiant bon et l'autre signifiant chance. Ainsi, le concept de bonheur chez Aristote est l'idée de bonne chance. Cependant, dans le contexte antique, sa conception de la chance n'a pas le sens contemporain qu'on pourrait lui donner, comme un jeu où la vie serait laissée au hasard. Pour Aristote, cette chance glisse vers le destin et l'investissement car cette bonne chance dont il parle, il faut la chercher car elle ne tombe pas du ciel. En cela, Aristote est bien un philosophe de l'action. Il faut dire aussi que sa pensée laisse place à une certaine ambiguïté car d'un côté il parle de suprême bien et d'empirisme avec l'action, tout en s'écartant du réductionnisme platonicien qui renvoie aux idées pures, aux choses immuables et éternelles. Enfin, pour ne pas être réducteur dans notre opposition entre hédonisme et eudémonisme, notons que ce qui distingue Épicure d'Aristote est le fait que la pensée aristotélicienne est orientée vers la politique et non pas centrée sur un individu extrait et isolé de son existence sociale et politique.

En fait on ne peut ni les opposer ni les séparer. Ils fonctionnent ensemble, puisqu'ils ne sont que les deux faces d'une seule et même réalité » (Lenoir, 2017, p.143). Avec Spinoza, il n'existe pas non plus de dualisme entre raison et passions. Pour lui chaque être (humain ou animal) a un pouvoir d'affecter ou d'être affecté par les émotions ou les sentiments. En même temps, il considère que l'Homme doit être autonome, et que cette autonomie dépend de sa capacité à exercer sa raison. La raison lui permettra de dépasser une connaissance imparfaite et imaginée du monde, et de voir la réalité telle qu'elle et non pas comme les penseurs voudraient qu'elle soit (*ibid.*, p.148-156).

Un autre élément qui caractérise la philosophie de Spinoza est la notion de vie, centrale dans son concept de conatus. Le conatus correspond à l'effort de toute chose de persévérer dans son être, un dynamisme du vivant qui rompt avec le déterminisme de la nature (Ricœur, 1990, p.365-367). Pour Ricœur, le conatus précède la conscience de soi que Descartes utilise comme point de départ de toute réflexion philosophique (Ricœur, 1990, p.367, inspiré par Sylvain Zac, 1963). Il nous faut souligner que cette idée d'élan de vie est un concept métaphysique, rejeté par la science en raison de son inscription vitaliste. En effet, c'est une idée que l'on ne peut pas définir ou mesurer de manière empirique, qui n'a pas de matérialité biologique en quelque sorte, mais que nous considérons néanmoins comme une métaphore qui ajoute à une conception philosophique du bonheur tournée vers l'action. Par ailleurs, Spinoza apporte aussi des éléments nouveaux aux réflexions sur les différences entre hédonisme et eudémonisme. En effet, il parle bien de joies et de tristesses, mais se distingue fondamentalement de la pensée hédoniste classique qui conduit à une forme de passivité vis-à-vis du monde et dans la recherche des clés du bonheur. On retrouve là aussi une forme d'ancrage dans l'action et dans l'expérience d'être que nous évoquions précédemment avec Ricœur et la lecture qu'il fait de la pensée d'Aristote. Ainsi, pour Spinoza, l'âme peut être définie comme « l'idée d'une chose singulière existant en acte » (Spinoza, l'Éthique, II, prop. XI, dans Ricœur, 2017, p.365). C'est une idée que l'on retrouve aussi chez Robert Misrahi inspiré de la philosophie éthique du bonheur de Spinoza : « le bonheur est la synthèse de grandes joies substantielles : elles sont des actes et non des passivités extatiques » (Misrahi, dans Onfray, 2011, p.70-71). Le désir d'être heureux conduit l'Homme à essayer de progresser, grandir et parvenir à une plus grande perfection en augmentant sa puissance : « la joie est l'affect fondamental qui accompagne toute augmentation de notre puissance d'agir, tout comme la tristesse est l'affect fondamental qui accompagne toute diminution de notre puissance d'agir » (Lenoir, 2017, p.147).

Pour résumer l'esprit de la pensée de Spinoza, Misrahi propose trois contenus pour ces joies substantielles et qui sont trois chemins qui nous semblent aussi offrir des points d'appuis importants pour l'étude du bien-être dans son cadre de vie :

> *La première Joie, qui est celle de fonder sa propre vie, réside dans l'acquisition de l'autonomie par la connaissance et la réflexion. La deuxième Joie est celle de l'amour de tout autre. Il implique reconnaissance de l'autre dans son universalité de sujet et sa particularité personnelle. […] Un tel amour, comme acte absolu, préfère se déployer dans la beauté : celle de la demeure, celle de l'art, et celle du monde. Cette Joie rend toutes les autres [joies] possibles, c'est pourquoi elle est par excellence la jouissance d'être. La troisième Joie est la jouissance du monde : les plaisirs sont des actes de la conscience. Chaque plaisir charnel marque l'unité de la conscience et du corps, en même temps que, parfois, leur éclat et leur splendeur.*

La jouissance, les jouissances peuvent être actives, comme dans l'amour ou l'action ; elles peuvent aussi être à la fois fictives et contemplatives comme dans l'amour ou dans l'art […] Mais toujours, est indispensable une base aussi solide qu'un rocher : une philosophie eudémoniste. (Robert Misrahi, dans Onfray, 2011, p70-71)

Tout cette discussion autour de la philosophie du bonheur, l'hédonisme et l'eudémonisme est centrale pour notre recherche du bien-être dans son cadre de vie, car selon que l'on se place d'un côté ou de l'autre de ces conceptions, la manière d'aborder la question sera nécessairement différente. Affirmons-le ici de manière claire pour la suite de ce travail : nous avons été inspirés par la pensée eudémoniste, les ouvertures amenées par Paul Ricœur et sa phénoménologie de l'action, et ce que ces propositions pouvaient apporter pour dépasser certaines limites de la santé publique, les approches analytiques, déterministes et tournées vers la gestion des risques. Ainsi, une pensée de la vie bonne ancrée dans la praxis semble nous inviter à chercher le bien-être des habitants dans l'expérience vécue du quartier, et l'action d'habiter, dans une vision de « l'homme tout entier » qui poursuit son bien-être dans une perspective de bienveillance mutuelle et de réciprocité. Toutefois, il nous faut également garder une certaine prudence vis-à-vis de ces considérations axiologiques difficiles. En effet, l'enfermement dans des dualismes irréconciliables pourrait conduire au réductionnisme de certaines idées, alors que les frontières entre les approches ne sont pas toujours aussi marquées. Ainsi, par exemple, la défense d'une vision eudémonique n'exclut pas de notre approche l'étude des joies ou des plaisirs tels qu'exprimés par les habitants, mais nous nous donnerons comme objectif d'adopter une pensée critique au regard des présupposés associés à notre interprétation.

2.2 Les apports de la psychologie dans l'étude du bien-être des populations

Nous avons introduit dans la section précédente la psychologie environnementale et la psychologie sociale au regard de ses apports dans le champ de la santé publique. Nous retenons tout particulièrement de ces approches de la psychologie, la volonté de sortir de « l'esprit enfermé dans un individu hermétique » pour reconnaître les interactions permanentes avec le monde, l'environnement de vie et les autres. Il s'agit ici de porter notre attention plus précisément sur l'étude du bien-être dans le champ de la psychologie.

2.2.1 Le courant des *happiness studies* : du dépassement de la psychologie centrée sur les problèmes mentaux, à l'émergence d'un courant interdisciplinaire qui impose une forme de tyrannie du bonheur

Nous évoquions dans le chapitre précédent sur la santé publique le glissement fréquent entre les termes santé, bien-être et maladie. Alors que la psychologie était avant tout une

science de la guérison d'états psychologiques jugés négatifs, d'autres approches, somme toute récentes ont remis en cause cette logique. On peut penser par exemple à la théorie de Maslow sur la psychologie de l'être, et sa proposition de hiérarchie des besoins en besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime et de réalisation de soi (Maslow, 1972). Mais dans les années 1990, un autre mouvement va émerger sous l'impulsion du psychologue Martin Seligman aux États-Unis, et des recherches vont émerger sous le terme général de « psychologie du bonheur » ou *happiness studies* (Lecomte, 2014, p.4). Une revue à comité de lecture y est consacrée (*Journal of Happiness Studies*) et l'on observe un foisonnement de recherches qui étudient les dimensions subjectives du bien-être, en abordant des aspects comme la satisfaction générale par rapport à la vie, les aspirations de la vie à plus long terme, ou encore la perception de son état de santé globale (Bruchon-Schweitzer et Boujut, 2014).

Il nous faut reconnaître un certain enthousiasme à la découverte de ce champ de la psychologie. Malheureusement, nous n'y avons pas réellement trouvé les inspirations que nous espérions pour avancer dans l'étude du bien-être dans son cadre de vie. Ce qui nous a semblé contestable est globalement l'idée véhiculée d'un bonheur dont l'individu serait responsable et dont il pourrait développer la maîtrise, reléguant ainsi toutes les conditions politiques, environnementales, sociales et le parcours biographique de la personne à de simples contingences (Cabanas et Illouz, 2018). En cela, nous rejetons l'hypothèse d'un bonheur qui serait à chercher à l'intérieur de nous, et l'enfermement dans l'individualisme méthodologique que ceci véhicule.

Même si nous n'y avons pas trouvé d'appui théorique, l'étude des apports et des limites des *happiness studies* nous semble intéressante pour avancer dans l'expression de notre problématique. Pour commencer, il faut dire que la psychologie positive a permis de décaler le regard de cette science habituellement centrée sur les maux humains, pour s'intéresser aux facteurs qui influencent des aspects plus positifs de la psychologie allant jusqu'à l'épanouissement personnel (Peterson et Seligman, 2004). Toutefois, comme le soulignent Edgar Cabanas et Eva Illouz, la psychologie positive n'entre pas en concurrence avec la psychologie traditionnelle et sa manière d'investiguer les pathologies cliniques et pallier les déficiences psychologiques. Elle tente de maximiser les potentiels de l'individualité tout en essayant de donner une assise scientifique à des notions étudiées mais contestées sur le plan théorique, comme par exemple l'optimisme ou la pensée positive (2018, p.37-45). Mais les idées de la psychologie positive ne sont pas restées dans le champ des sciences de la psychologie et des pratiques de l'épanouissement personnel, et c'est notamment ce que contestent Illouz et Cabanas dans l'ouvrage *Happycratie,* consacré aux *happiness studies* (*ibid.*). Ils montrent par exemple comment la psychologie positive, en élaborant un cadre pour évaluer le bonheur, a basculé de la science vers une forme de dogme. Ainsi, derrière les arguments de liberté et le caractère positif de la psychologie positive, cette vision du bonheur semble véhiculer une norme sociale, où l'on définit les bonnes attitudes dans la vie y compris face à l'adversité, en cultivant des techniques pour surmonter le stress, faire face aux sentiments d'impuissance, rationaliser les échecs, les transformer en opportunités pour avancer ou encore gérer ses émotions (*ibid.* p.152-160).

Sur le plan politique, cette vision semble faire du bonheur une injonction : « il faut être heureux », une ligne de conduite insensible au contexte politique, social, environnemental et au parcours personnel. C'est également ce que contestent des auteurs comme Dana Becker et Jane Marecek (2008) pour qui le caractère individualiste qui prévaut dans la psychologie positive contribue à « faire croire que des exercices de self-help suffiraient à remédier à l'absence de transformation sociale ». Même si leur analyse se situe dans le contexte des États-Unis où le courant de la psychologie positive est très présent, en raison peut-être également de sa compatibilité avec la culture américaine du « Self Made man », le commentaire peut également interpeller les sociétés européennes marquées par les logiques néolibérales et individualistes. D'autres courants de la psychologie et notamment la psychologie humaniste auraient dû interpeller la psychologie positive, comme par exemple l'idée que la recherche du sens et de la finalité de la vie est parfois difficile lorsque le monde lui-même semble dénué de sens (Ryff et Singer, 2008). Les innombrables travaux sur les inégalités sociales ou la justice sociale devraient nous alerter sur les limites d'une recherche du bien-être centrée sur la psychologie de l'individu. Rappelons que les populations les plus précaires et qui se trouvent très souvent en situation d'échec sur le plan psychologique, ne sont pas responsables de l'exclusion du jeu social et du mépris dont elles sont victimes. Rappelons comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent que ces situations de précarité ne sont pas sans conséquences sur le plan de la santé, comme le montre aussi Didier Fassin lorsqu'il parle de « l'incorporation des inégalités sous forme de disparités devant la maladie et devant la mort » (Fassin, 1996, p.3-4). Cyprien Avenel (2009), qui a travaillé sur des questions d'inégalités sociales avec une attention particulière portée aux habitants de quartiers populaires en France (dont nous avons encore assez peu parlé, mais que nous ne perdons pas de vue), parle de « part maudite de l'individualisation », lorsque « les problèmes sociaux se transforment en problème personnel à défaut d'une mobilisation collective improbable ».

2.2.2 Débat entre hédonisme et eudémonisme dans le champ de la psychologie

Les méthodes relevant de la psychologie positive reposent sur l'hypothèse qu'il est possible de mesurer de manière empirique (par le biais d'enquêtes), le bonheur que l'on considère globalement comme un équilibre hédoniste entre des affects positifs et négatifs (Illouz et Cabanas, 2018 p.56). Pour Ryff et Singer (2008), il existe une confusion fréquente entre hédonisme et eudémonisme dans les courants actuels de la psychologie du bien-être qu'ils associent notamment à une mauvaise interprétation de la pensée d'Aristote. Ils rappellent, comme nous l'avons vu précédemment, que dans cette dernière, la vie bonne est liée à un effort vertueux vers la réalisation de soi, et non à la poursuite de sentiments de bien-être immédiats. Par ailleurs, les auteurs rétablissent l'importance de dimensions orientées vers l'extériorité qu'elle soit environnementale ou sociale, tout en soulignant le fait que les opportunités de réalisation de soi sont distribuées inégalement, autrement dit qu'il existe des conditions inéquitables d'accès au bien-être eudémonique.

Cet article de Ryff et Singer propose également un modèle ouvert pour étudier ce bien-être eudémonique, en s'appuyant sur les apports de différents courants en philo-

sophie ou dans le domaine de la psychologie du bonheur. Nous citons ces catégories comme témoins d'aspects connus et établis dans la littérature sur le sujet, et en raison des inspirations qu'elles fournissent dans la manière d'étudier ce qui fait bien-être dans son cadre de vie :

- **L'acceptation de soi** : correspond au fait d'avoir un regard positif sur soi, un concept qui va bien au-delà d'une simple estime de soi. Pour Ryff et Singer, l'acceptation de soi correspond à une auto-évaluation portée sur le long-terme qui implique une conscience et une acceptation de ses forces et faiblesses personnelles.
- **Le but dans la vie** : s'inspirant notamment de Sartre, les auteurs soulignent l'importance de pouvoir créer du sens et une direction dans la vie. Les auteurs évoquent les apports des théories sur le cours de la vie (lifecourse) qui mettent en avant que le sens et les objectifs de la vie évoluent au cours de l'existence.
- **La maîtrise de son environnement** : c'est une dimension essentielle qui correspond à la capacité de choisir ou de créer un environnement favorable à son bien-être mental : participation active et maîtrise de son environnement (liens avec le sentiment de contrôle de sa vie), créer un environnement compatible avec la poursuite de ses besoins et le développement de ses capacités.
- **Les relations positives avec les autres** : une caractéristique fondamentale de la manière de vivre, avec la reconnaissance des dimensions relationnelles de la vie humaine.
- **Le développement personnel** : une dimension qui se rapporte spécifiquement à la réalisation de soi et qui implique un processus continu de développement de son potentiel, une réalité dynamique mise en avant notamment par les travaux de Erikson.
- **L'autonomie** : une dimension qui insiste sur la nécessité d'être libéré des conventions, des croyances et des dogmes pour atteindre le bien-être.

Les dimensions psychologiques nous aident à comprendre certains mécanismes et offrent des éléments importants pour l'étude du bien-être. Il semble assez clairement partagé que le bonheur passe par des dimensions subjectives, des processus liant émotions, affects et représentations psychologiques. Mais pour étudier ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, une approche abstraite « dans la tête de l'individu » pourrait être une fausse piste. En effet, comme nous le suggèrent de nombreux travaux de psychologie sociale et environnementale (soutenues par d'autres contributions en philosophie, en sociologie ou encore en neurosciences) un point de départ psychologique pour étudier le bien-être dans son cadre de vie pourrait occulter l'expérience sociale qui interagit en permanence avec ces phénomènes psychologiques.

2.2.3 L'estime de soi et la place des autres : des apports pour l'étude des inégalités sociales

Il nous semble intéressant de revenir sur des dimensions de l'estime de soi que Paul Ricœur évoque dans son ouvrage « Soi-même, comme un autre ». Il nous explique par

exemple (1990, p. 202) que « l'estime de soi tire sa première signification du mouvement réflexif par lequel l'évaluation de certaines actions estimées bonnes se reporte sur l'auteur de ces actions, cette signification reste abstraite aussi longtemps que lui fait défaut la structure dialogique que la référence à un autrui introduit. À son tour, cette structure dialogique reste incomplète hors de la référence à des institutions justes ». L'on comprend ici deux choses. La première est que l'individu n'accède à l'estime de soi (une composante essentielle du bonheur) qu'à travers le retour réflexif d'un regard extérieur (autrui), ce qui signifie que l'estime de soi n'est pas un processus interne et individuel. La seconde nous suggère que ce mouvement réflexif sera contrarié si le contexte politique et social global (que Ricœur appelle institutions) n'assure pas l'équité et la justice entre ces « autrui ». Il nous faut remarquer à quel point cette conception de l'estime de soi et du rapport à l'autre nous éloigne de la vision individualiste et behavioriste que l'on peut trouver dans certaines approches psychologisantes (y compris la psychologie positive). En effet, avec cette conception, on comprend qu'il ne suffit pas de donner un bon signal, les bonnes informations ou les bons outils comme le font certaines approches de développement personnel, l'estime de soi et le bonheur se construisent dans l'action et à travers les relations dans la vie réelle humaine et sociale.

2.3 Les théories philosophiques morales et politiques sur la question de l'évaluation du bonheur

2.3.1 Le bonheur du plus grand nombre et les limites de la pensée utilitariste

La préoccupation du bien-être et du bonheur des populations n'est pas l'apanage des philosophes ou des psychologues. Des théories politiques et morales se sont également intéressées à la question. Il s'agit d'un nouveau champ dont nous proposons uniquement ici de rappeler certains principes et courants qui influencent les approches actuelles. Nous ne cherchons pas à donner l'illusion d'un rôle démesuré des auteurs et leurs concepts dans les évolutions sociohistoriques que nous connaissons, mais pour cette recherche, il nous semble nécessaire de passer par l'utilitarisme de Bentham. À travers cette doctrine éthique et conséquentialiste[1], Bentham propose d'agir en politique de façon à maximiser le bien-être du plus grand nombre (« le plus grand bonheur pour le plus grand nombre »). Pour cela, il fait intervenir le principe d'utilité qui pose que les humains poursuivent celle-ci en vue de maximiser leur bien-être. Même si les fonctions d'utilité de Bentham étaient plus subtiles que l'usage en microéconomie ne laisse entendre (Leloup, 2002), elles enferment globalement les préférences individuelles et différentes commodités que l'on peut évaluer, ou mesurer. De cette doctrine défendue par

1. Un terme que l'on oppose généralement au déontologisme en philosophie morale. Il s'agit d'un débat qui dépasse de loin l'ambition de cette thèse. De manière très lapidaire, nous retenons que le conséquentialisme a pour principe de considérer qu'une action est juste si elle a des conséquences souhaitables. Alors que pour la déontologie, celle-ci est juste si elle est conforme à une règle. Il nous semble nous trouver moins en phase avec le conséquentialisme si cette approche morale suppose de rester insensible aux intentions des acteurs et aux moyens mis en œuvre,

Bentham, le courant utilitariste s'est reconnu dans les principales thèses qu'il défendait et selon lesquelles les individus n'agissent qu'en considération de la satisfaction de leur intérêt propre, et par le recours systématique à des choix rationnels : cette doctrine met en scène des « individus rationnels et calculateurs » (Caillé et al., 2002)

Les liens entre utilitarisme et libéralisme sont étroits, et l'utilitarisme transparait dans un courant très actuel de l'économie affichant le bien-être des populations comme finalité. Certains parlent d'économie du bonheur dont Sir Richard Layard qui dirige le Wellbeing Programme à la London School of Economics and Political Science, est un des principaux instigateurs. Ce dernier considère notamment que la politique a pour principal objet de maximiser la quantité de bonheur dans la société, dans une conception du bonheur dont on peut interroger le caractère simpliste, individualiste et psychologisant[1] (Layard, 2003).

Les critiques de l'utilitarisme sont nombreuses, et le travail de Marcel Mauss notamment dans son Essai sur le don a inspiré de nombreux travaux. Pour Axel Honneth que nous citions précédemment dans le champ de la justice sociale, « la lutte sociale s'organise pas tant en vue de la satisfaction des intérêts, et plus particulièrement des intérêts matériels, que de l'obtention de reconnaissance reléguant au second plan l'individualisme méthodologique, les théories du choix rationnel » (Caillé, 2009, p. 12). Les théories développées par Amartya Sen portent de manière générale une critique à l'endroit des théories du bien-être reposant sur l'utilitarisme (Sen 1979, dans Monnet 2007). Pour lui, les approches basées sur l'utilité ne représentent pas correctement le bien-être, et peuvent conduire à masquer l'état de dénuement physique, matériel, économique et social dans lequel peuvent se trouver les individus (Bénicourt, 2006).

Soulignons, comme le fait là encore Alain Caillé, que l'anti-utilitarisme, n'est pas un an-utilitarisme, c'est à dire que ce mouvement ne dénie pas toute forme d'intérêt (Caillé et al., 2002). « Mais, d'une part, il fait l'hypothèse que ce qu'on pourrait appeler les intérêts d'honneur, de face, de présentation de soi, de Selbstdarstellung [terme allemand traduit par présentation de soi], sont plus puissants, positivement et normativement, que les intérêts de survie et de possession. Et, d'autre part, il insiste sur le fait qu'on ne saurait tout rabattre sur le seul pôle de l'intérêt et que dans l'action humaine et sociale, dans des proportions toujours variables et ouvertes à investigation empirique, il entre aussi une composante d'obligation, une autre d'ouverture à l'altérité, et une autre, enfin, d'ouverture au possible et à l'in-advenu ». Il nous propose enfin une variante de l'utilitarisme avec ce qu'il appelle l'intérêt souverain : « celle qui fait procéder l'intérêt non pas du rapport de soi à soi dans le sens de se conserver, mais à l'inverse du rapport de soi aux autres humains : non pas de la fermeture du rapport de soi aux autres humains ; non pas de la fermeture première du soi à l'altérité ; non pas de l'amour de soi sûr de lui-même et de ses désirs, mais de l'amour propre qui cherche dans le regard de l'autre la confirmation de son incertaine existence » (Caillé, 2009, p.14), une lecture qui nous semble très proche

1. Ses propositions sont plus développées que ce que nous exprimons ici, mais citons toutefois la définition qu'il donne du concept de bonheur qui peut sembler simpliste et problématique au regard des réflexions que nous avons évoquées sur les dimensions hédonique ou eudémonique du bonheur. Ainsi, écrit-il : « Qu'est-ce que j'entends par bonheur ? Le bonheur signifie que je me sens bien – que je profite de la vie (enjoying life), et que je pense qu'elle est merveilleuse. Et par malheur, j'entends se sentir mal et souhaiter que les choses soient différentes » (traduction auteure, citation de Layard, 2003)

de celle proposée par Paul Ricœur dans soi-même comme un autre. Soulignons d'ailleurs que ce dernier voit dans l'utilitarisme une « doctrine téléologique dans la mesure où il définit la justice par la maximisation du bien pour le plus grand nombre » (1990, p.267). Pour lui, il existe « un fossé entre la conception téléologique de l'utilitarisme, et la conception déontologique en général : en extrapolant de l'individu au tout social comme le fait l'utilitarisme, la notion de sacrifice prend une tournure redoutable : ce n'est pas un plaisir privé qui est sacrifié mais toute une couche sociale » (*ibid.*)

2.3.2 L'évaluation du bonheur : une question scientifique ou politique ?

Comme Jeremy Bentham, les tenants d'une pensée économique du bonheur comme Layard considèrent que le bonheur est affaire de supériorité du plaisir sur la souffrance et qu'il peut être mesuré avec exactitude (Illouz et Cabanas, 2018, p.48). Pour Adler et Seligman (2016), fondateurs de la psychologie positive, « l'un des avantages du bien-être en tant qu'indice permettant de guider les politiques publiques réside dans le caractère subjectif de ses instruments d'autoévaluation. Des indicateurs subjectifs – qui renseignant sur les préférences des individus, en reflètent les valeurs et les objectifs existentiels – fournissent à tous ceux qui conçoivent les politiques publiques un outil à la fois démocratique et juste (d'un point de vue utilitariste) pour prendre des décisions sur des enjeux aux implications morales parfois considérables ». Mais pour Cabanas et Illouz la psychologie positive prétend à une solidité scientifique et se réclame apolitique. Ceci la conduit à refuser d'émettre un jugement moral sur les objets qu'elle étudie tout en niant les postulats idéologiques sur lesquels repose son analyse (Cabanas et Illouz, 2018, p.111).

Il nous faut également souligner les tentatives politiques qui ont émergé un peu partout dans le monde à partir de la fin des années 1960 alors que l'on commençait à constater la déconnexion entre croissance économique, progrès social et bonheur ressenti par les populations. C'est ce que montrent les travaux de nombreux économistes comme Stiglitz ou Sen (Stiglitz et al. 2009). Le ruissellement tant attendu des richesses de la croissance est une fiction qui n'a jamais été vérifiée et ne cesse d'être contesté. Prenons-en pour exemple les propos récents de Delphine Batho dans son manifeste d'Écologie intégrale, qui rappelle que la croissance n'est désormais « plus corrélée ni à l'augmentation du sentiment de bien-être, ni à la création nette d'emploi, ni à la réduction des inégalités » (2019, p.31).

De cette déconnexion sont nées plusieurs propositions, des alternatives dans la manière d'évaluer les politiques publiques et dont nous citerons deux exemples emblématiques : les recherches de l'économiste Amartya Sen sur le développement, l'initiative du Bhoutan sur « le bonheur national brut »

La quête du bonheur et la notion de *capabilités* chez Amartya Sen

Dans ses recherches sur le développement, l'économiste indien Amartya Sen met en évidence l'importance de relier le développement économique à l'amélioration du bien-être des populations : « Dans la mesure où le développement est concerné par la

réalisation d'une vie meilleure, son analyse doit inclure le type (la nature) de la vie que les personnes parviennent à vire » (Sen, 1988, p.15). C'est de cette vision qu'est née la proposition de comparer le développement des nations en d'autres termes que le développement économique, ce qui a donné lieu à la création en 1990 de l'indice de développement humain qui combine espérance de vie, taux de scolarisation et d'alphabétisation, et niveau de revenu par tête en parité de pouvoir d'achat.

Pour Sen, la lutte contre les inégalités nécessite de prendre en compte non seulement ce que possèdent les individus, mais également leur capacité et leur liberté d'actions. Il introduit la notion de capabilité en opposition à l'utilitarisme et en réponse aux insuffisances qu'il relève dans la théorie de la justice de John Rawls (Monnet, 2007). Ce dernier proposait une liste de « biens premiers » (libertés de base, aspects socio-économiques et bases sociales du respect de soi-même), une théorie à laquelle Sen reproche de ne pas prendre en compte la capacité réelle que chaque agent a de choisir et de profiter de ces « biens premiers ». La théorie de Sen repose sur deux concepts clés, les modes de fonctionnements (functionings) et les capacités ou capabilités (capabilities). Toutefois, on reproche à la théorie de Sen son imprécision et les difficultés d'application de celle-ci, précisément parce qu'il ou elle ne fournit aucune liste de capabilités (ce que l'utilitarisme aurait tendance à faire). La vision de Amartya Sen reconnaît la diversité de l'existence humaine et cherche à éviter les visions universalisantes ; ainsi, selon lui « la capabilité est l'ensemble des vecteurs de fonctionnements, qui indique qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie », et « la capabilité d'accomplir des fonctionnements constituera sa liberté – ses possibilités réelles – de jouir du bien-être » (Sen, 1992, p.66-67). Il y a là des considérations complexes en matière de valeurs morales et de ce qui est bon et juste, mais nous trouvons dans la proposition de Sen une volonté de s'orienter vers une évaluation qui comprenne à la fois l'hétérogénéité des individus et le pluralisme des conceptions de vie bonne (Bertin 2007 dans Bertin, 2008). La valeur relative de chaque agent peut également poser certains problèmes, et d'autres auteurs comme Martha Nussbaum ont essayé d'étendre la théorie des capabilités au niveau collectif (Compte rendu de Nussbaum, 2012 par Vialan, 2012)

L'initiative du Bonheur National Brut au Bhoutan

En 1972, le roi du Bhoutan, Jigme Singye Wangchuk propose de s'appuyer sur le concept de Bonheur National Brut (BNB) pour évaluer la situation du pays, et donne ainsi comme cible l'augmentation du bien-être de la population plutôt que le développement économique mesuré. Il s'agissait pour ce petit pays de trouver des critères répondants aux valeurs fondamentales du bouddhisme. Le BNB du Bhoutan repose sur quatre critères : « croissance et développement économique », « conservation et promotion de la culture », « sauvegarde de l'environnement et utilisation durable des ressources » et « bonne gouvernance responsable ». Certains ont vu dans le BNB un discours idéologique qui manquait d'actions concrètes et qui tendait à privilégier une partie de la population, en particulier certaines ethnies politiquement dominantes (les Bothias) alors que d'autres ethnies (comme les Lhotsampa) pouvaient être réprimées d'autant plus discrètement que l'attention du monde était mobilisée par le BNB (Grelley, 2014). On retrouve le même type de reproche chez Cabanas et Illouz pour qui l'idéologie du bonheur dans un contexte politique comme celui-là et de manière plus générale, peut opérer comme

une sorte de vernis humanisant à la vision du monde déshumanisante de la croissance économique et de la technocratie (Cabanas et Illouz, 2018).

Pour l'essayiste et altermondialiste Patrick Viveret, dans un débat avec des défenseurs de l'initiative du Bhoutan, l'avantage de tenter de définir un indice du bonheur est de contribuer à la déconstruction de la représentation dominante de la mesure de la richesse, à savoir le PIB (Viveret et al., 2012). Mais il reproche aux initiatives engagées de ne pas installer de débat public autour de la notion même de bonheur et de ce qu'il recouvre. Il y a pour lui un déni de démocratie qui interroge la validité d'une vision, même positive, qui est imposée par le monarque. Il va plus loin, pour lui, il n'est pas possible de mesurer le bonheur, en tout cas pas sans une approche démocratique, dont il préconise une forme délibérative. En effet, « des faisceaux de présomption peuvent certes permettre de tendre vers une probabilité de bonheur (ou de malheur). Mais la quantification doit être au service de la qualification, et non l'inverse. Aussi bien, l'adoption d'un indicateur est directement liée au processus démocratique et à la délibération sur des choix et des valeurs. Notre société croit que lorsqu'elle produit des chiffres, monétaires en particulier, elle est dans le réel, alors que ces chiffres en sont déconnectés » (*ibid.*).

Nous avons vu dans cette partie que l'évaluation du bonheur ou du bien-être n'est pas une simple question de mesure et de validité scientifique. Il se joue des choix sociétaux, éthiques et moraux profonds auxquels la science ne peut répondre. De ces lectures, nous tirons une certaine méfiance vis-à-vis de conceptions substantialistes et utilitaristes du bien-être ce qui nous incite au contraire à se déprendre d'une vision fermée, figée dans une liste de catégories qu'il s'agisse de biens, de services de commodités et même de capabilités. La diversité des situations nous pousse également à cette ouverture, mais également à interroger de manière fondamentale la « personne » qui définit ce que l'on doit retenir comme pertinent dans l'évaluation du bien-être. Car au fond qu'est-ce qu'un bonheur qui serait évalué à la place des humains ? Qu'est-ce que le bien-être des habitants d'un quartier dont on aurait défini au préalable la liste des éléments importants ?

2.4 La nature sociale de la vie humaine : un aspect essentiel pour l'étude du bien-être des habitants d'un quartier ?

Dans tous les champs que nous venons d'explorer, qu'il s'agisse de philosophie, de psychologie, de théories morales et politiques ou d'économie, nous avons trouvé des incitations à ne pas rester dans une lecture centrée sur les individus et leur intériorité. Mais le passage du « moi au nous » peut se faire de multiples façons. Nous présentons dans cette partie quelques aspects issus des sciences sociales, et plus particulièrement d'auteurs inspirés par la sociologie relationnelle, et ce qu'ils peuvent nous apporter dans cette recherche.

2.4.1 Différents courants sociologiques et les raisons d'une approche par l'étude des relations

Les critiques autour de la séparation corps et esprit, présentes dans la pensée cartésienne, sont des sujets classiques en philosophie, mais la manière dont on se positionne par rapport à cette séparation est également déterminante en psychologie et en sociologie, dans la manière de penser l'intériorité et l'extériorité, l'individu et la société. Norbert Elias rappelle l'existence de cette opposition classique « entre un "pur moi" – objet de la psychologie – qui entrerait en quelque sorte après coup en contact avec les autres et une société – objet de la sociologie – faisant face à l'individu comme une entité existante en dehors de lui » (1998, p.69). Pour lui, les configurations psychiques de l'individu humain ne s'expliquent jamais par une constitution innée, mais à partir de la transformation de cette « structure relationnelle modelable et adaptable », ce réseau de relations avec les autres au sein duquel l'individu grandit et évolue (*ibid.*, p.77). Elias postule que la seule façon de comprendre le phénomène social, sans le réifier, ni pourtant nier son existence, est de le concevoir en termes relationnels, ce qui implique de remettre en cause la dichotomie individu/société qui grève la plupart des théories sociologiques (Diaw, 2019, p.62). On retrouve une vision chez Paul Ricœur qui propose un déclassement des évènements mentaux que l'on considère habituellement comme précédents et supérieurs aux évènements ressentis : « La personne ne pourra pas être tenue pour une conscience pure à quoi on ajouterait à titre secondaire un corps, comme c'est le cas dans tous les dualismes de l'âme et du corps » (Ricœur, 1990, p.46-47).

Dans ces conceptions de l'individu tout entier, rétablissant corps, esprit et expérience sociale, nous avons retrouvé d'une certaine manière un écho à la définition holistique de la santé et ses dimensions physiques, sociales et mentales, en nous offrant précisément une manière de les aborder, en s'intéressant aux relations, et aux rapports qui se jouent en permanence, rapport au lieu, aux autres, aux situations.

Il nous faut ajouter par ailleurs, les apports essentiels des travaux de Pierre Bourdieu dans la manière d'étudier ces relations. Il nous faut considérer le champ social et l'ensemble de ces relations comme un champ de forces où les agents entrent dans une lutte pour le pouvoir symbolique en raison des rapports de pouvoirs, d'attraction ou de répulsion qui se jouent en permanence dans ce champ en fonction de leur position sociale (Bourdieu et Wacquant 1992, dans Emirbayer, 1997)

2.4.2 Etude de la vie sociale : des concepts projetés par les experts à l'expérience vécue des personnes ou l'évolution du statut des savoirs

Mais cette perspective relationnelle ne suffit pas tout à fait pour comprendre comment aborder le sujet. Ricœur défend une conception phénoménologique tournée vers l'action, ce qui implique de rétablir le vécu des personnes dans les multiples interactions qui se jouent dans la vie réelle (et non pas celle des penseurs) : « Certes en dépit de l'affirmation de l'intériorité de la vie à elle-même, le soi est essentiellement ouverture sur

le monde et son rapport au monde est bien, tout comme le dit Brague, un rapport de concernement total : tout me concerne. Et ce concernement va bien de l'être-en-vie à la pensée militante, en passant par la praxis et le bien-vivre » (Ricœur, 1990, p.363). Il nous semble que cette manière de penser le soi conduit notre regard sur ce « concernement total », ce qui implique de regarder non seulement les relations, mais la manière dont les expériences (la praxis) touchent ou concernent la personne. Pour notre étude de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, nous y trouvons une invitation à considérer le sujet sous l'angle l'expérience d'habiter un lieu donné, la manière d'être touché par son lieu de vie, et l'ensemble des relations qui se jouent en permanence dans cette expérience quotidienne. Il nous semble que cette vision phénoménologique tournée vers l'action et les interactions, offre une réponse à une objection que Norbert Elias adresse à toutes les philosophies et paradoxalement, même à certains courants phénoménologiques : Elias nous explique, par exemple, que la phénoménologie de Husserl qui s'inscrit dans une forme de lutte contre le solipsisme, tradition classique reposant sur l'idée que « l'homme voul[ant] accéder à la connaissance est un être complètement isolé, éternellement condamné à douter que les objets et par conséquent même les personnes puissent seulement exister en dehors de lui » (1998, p.258).

Il nous faut reconnaître ici certaines limites dans nos recherches bibliographiques, mais en tout état de cause, l'étude des subtilités autour de la phénoménologie dépassent de loin le sujet de cette recherche. Il nous semble néanmoins intéressant de garder à l'esprit le débat que ce courant introduit autour du statut et de l'origine des connaissances. Nous n'avons pas de compétences particulières pour étudier Husserl, mais Pierre Bourdieu nous explique que sa pensée phénoménologique cherche à rétablir l'expérience comme mode de « comportement pratiquement actif et évaluatif » (Bourdieu, 1997, p .98). Il ne s'agit pas de considérations philosophiques abstraites, mais pour Pierre Bourdieu reprenant les travaux de Pascal nous met en garde contre « deux excès : exclure la raison et n'admettre que la raison » (Pascal dans Bourdieu, 1997, p.88). Pour Bourdieu, ceci a des implications importantes pour les sciences sociales qui devront choisir entre deux partis : « mettre les instruments rationnels de connaissance au service d'une domination toujours plus rationnelle ou analyser rationnellement la domination et tout spécialement la contribution que la connaissance rationnelle peut apporter à la monopolisation du fait des profits de la raison universelle » (*ibid.*, p.99). Il nous enjoint, comme le proposent les différents courants phénoménologiques, de prendre en considération les différences dans les points de vue et les intérêts associés, entre le savant et l'agent agissant. En citant Bachelard, il nous rappelle également que « le monde où l'on pense n'est pas le monde où l'on vit » (*ibid.*, p.64). En somme, comme le rappelle Wacquant, il nous faut interroger les catégories d'analyses établies a priori déconstruire les problématiques préfabriquées et forger des concepts analytiques par et pour des études empiriques qui prennent comme point de départ les questionnements des populations (Wacquant, 2018). Il s'agit d'appréhender avant tout la compréhension du monde qui est liée à « l'expérience de l'inclusion dans ce monde » (Bourdieu, 1997, p.64-65). Suivant cette inspiration, l'étude du bien-être dans son cadre de vie ne peut être que l'étude de l'expérience que vivent les habitants dans leur cadre de vie.

2.4.3 Dépasser les lectures essentialisées des groupes sociaux et des communautés : la piste des approches par l'étude de l'identité narrative

Un autre dilemme classique en philosophie et en sociologie oppose substances et relations dynamiques. La sociologie relationnelle propose que la seule façon de comprendre un phénomène sans le réifier, ni pourtant nier son existence, est de le concevoir en termes relationnels et de considérer les relations comme quelque chose d'essentiellement dynamique par opposition à une vision où les liens seraient statiques entre des éléments inertes ou figés dans le temps (Emirbayer, 1997). Norbert Elias nous propose aussi de voir la vie collective des hommes comme des « structures inachevées », c'est à dire « ouvertes sur le passé et sur l'avenir » (Elias, 1998, p.47). Il s'agit également d'éviter d'aborder les situations de manière anhistorique, comme si elles avaient été projetées et conçues telles que les connaît l'observateur qui les étudie (*ibid*. p.38-39). On retrouve le même type de critique chez Bourdieu qui parle du problème de déshistoricisation qu'il lie à « l'incapacité ou au refus de situer une pensée dans l'espace des possibles par rapport auquel elle s'est construite » (Bourdieu, 1997, p.76). Pour notre étude du bien-être dans son cadre de vie dans les quartiers défavorisés, ces questions semblent nous suggérer deux choses : être vigilant à ne pas figer l'étude dans un présentisme qui négligerait les conditions historiques et sociales ayant conduit à la situation étudiée ; être vigilant à ne pas considérer les faits sociaux comme des phénomènes naturels mais bien comme des faits sociaux.

Avec Paul Ricœur, l'individu quelconque passe à l'individu que nous sommes chacun (la personne comme particulier de base, Ricœur, 1990 ; p.43) lorsqu'on lui réattribue le pouvoir d'énonciation, le pouvoir de se désigner soi-même, par un acte réflexif. Pour lui, les études antérieures sur la définition de la personne ont largement négligé le fait que la personne dont on parle, l'agent dont dépend l'action étudiée, a une histoire, est sa propre histoire. Margaret Somers quant à elle met en avant l'étude du récit de vie et le concept d'identité narrative (1994) On pourrait s'étonner de ne pas trouver de référence à Ricœur dans ses travaux, mais les deux références que nous citons ici sont contemporaines l'une de l'autre. Margaret Somers inscrit le concept d'identité narrative dans une approche relationnelle, et montre que les identités sociales des groupes se construisent à travers le narratif des personnes et des communautés. Dans ses propositions, la sociologue récuse les cadres analytiques rigides, et défend l'ouverture vers des approches relationnelles et historiques pour appréhender la réalité du caractère éphémère, multiple et changeant des relations et des faits sociaux.

> Nous avions déjà cité dans le chapitre consacré à la santé publique les ouvertures que permettent la sociologie relationnelle dans l'étude des déterminants sociaux de la santé. Dans cette section, nous avons essayé de montrer ce que les inspirations de la sociologie relationnelle peuvent amener à l'étude de ce fait social d'habiter un lieu précis. La sociologie relationnelle nous incite à étudier celui-ci sous l'angle des relations multiples intervenant dans l'expérience d'habiter un lieu, une approche qui nous place du côté de ceux qui vivent l'expérience et non du côté des experts qui

tendent à projeter leurs questionnements sur un sujet. Nous avons vu également une incitation à l'historicisation des sujets étudiés, une idée que l'on retrouve chez de nombreux auteurs qui considèrent que l'on ne peut comprendre et penser un sujet en dehors du contexte historique et social dans lesquels il a émergé. Notons qu'il ne s'agit pas d'une approche historique au sens des historiens, mais d'une condition d'intelligibilité du monde contemporain dont on ne peut isoler et figer les objets et les sujets.

3

Qu'entendons-nous par « cadre de vie », et que peuvent apporter les études urbaines à la compréhension des liens entre lieu de vie et bien-être des habitants ?

Dans les sections précédentes nous nous sommes attachés essentiellement aux apports de différentes disciplines à l'étude du bien-être. Nous sommes partis de la santé publique et de la vision de la santé comme complet bien-être, ses apports et ses limites. Il nous a alors semblé nécessaire de nous tourner vers d'autres domaines comme la philosophie ou la sociologie qui offrent d'autres manières de penser ce sujet. L'incitation à passer par l'expérience in situ des personnes pour comprendre ce qu'elles vivent, existe dans de nombreux travaux relevant pourtant de disciplines et questionnements bien différents. Dans notre étude, le bien-être n'est pas un sujet abstrait et désincarné, c'est bien dans l'acte même d'habiter un lieu que nous voulons comprendre s'il existe ou non des conditions favorables au bien-être.

Dans ce nouveau chapitre, nous portons notre attention sur un second élément essentiel de notre sujet de recherche, à savoir le cadre de vie. En apparence, le terme cadre de vie est un terme suffisamment courant pour que l'on ait l'impression de savoir de quoi il s'agit. Mais, d'un point de vue scientifique, c'est évidemment un peu plus compliqué. Les études portant sur la ville et la vie urbaine sont un vaste domaine dans lequel nous pourrions à nouveau courir le risque du novice et de nous y perdre. Nous avons tenté de circonscrire la revue des connaissances dans ce domaine à leurs apports dans la manière de « penser l'espace urbain », les théories et concepts sur lesquels les auteurs s'appuient pour en définir les attributs et les qualités, mais aussi les études qui se concentrent plus précisément sur l'expérience humaine d'habiter un lieu.

3.1 Étudier le cadre de vie : une question d'urbanisme ou de sociologie ?

3.1.1 Un bref aperçu des évolutions sociohistoriques des territoires et l'émergence de l'urbanisme comme politique publique

Alors que plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui dans des villes, la vie urbaine n'a pas toujours été le mode de vie prédominant des humains. À l'ère industrielle, les villes ont connu l'afflux des paysans pauvres venus chercher ce que la promesse de l'emploi à l'usine pouvait apporter à leur existence, et l'industrialisation a été le vecteur de l'apparition d'une société urbaine (Donzelot, 1999). Comme l'observaient déjà Marx et Engels, le mode d'habiter un territoire est enchevêtré dans le modèle de développement économique, et dans l'histoire en général, ce qui fait de la question urbaine et de celle la ville, des questions également politiques (Stébé et Marchal, 2019, p.17-32). Depuis l'ère industrielle, les transformations des territoires se sont accélérées à un rythme tel qu'il est difficile aujourd'hui de dire ce qui est rural et ce qui est urbain. En 1968, Henri Lefebvre écrivait (p.202) : « On peut dire que la société industrielle entraîne l'urbanisation. Cette constatation et cette formule sont devenues des banalités. Toutefois il est moins banal de se demander si les conséquences du processus, à savoir l'urbanisation, ne deviennent pas rapidement plus importantes que sa cause initiale : l'industrialisation ». Pour lui, le problème est pris à l'envers : alors que les théoriciens et les praticiens tendent à considérer l'urbanisation comme une conséquence extérieure et mineure, il faudrait au contraire considérer la problématique urbaine comme un sujet à part entière. Rapporté avec prudence au contexte actuel, il nous semble possible de trouver dans cette lecture de Lefebvre une certaine actualité, à ceci près que le processus en question n'est peut-être plus tellement celui de l'industrialisation, mais celui actualisé de l'économie capitaliste et mondialisée toute entière. Les trajectoires des villes et des espaces urbains se trouvent comme assujettis au modèle économique consumériste et mondialisé qui impose partout la même implantation récurrente et uniforme de chaînes d'hôtels, enseignes de grande distribution et centres commerciaux s'adressant en priorité aux habitants des zones périphériques des villes (Caillé et al., 2019). Cette forme d'urbanisation a ceci de contestable qu'elle tend encore à faire croire au mythe de la ville comme lieu d'opportunités pour tous et que l'on confond désormais avec la réalité des villes comme lieux de consommation ; le tout est renforcé par un second mythe, celui de la campagne, triste, isolée et arriérée (Silvia Grünig Iribarren, reprenant les travaux d'Ivan Illich, 2018, p.46). Évidemment, nous avons ici une lecture de l'opposition ville et campagne, de l'époque des Trente Glorieuse, un phénomène historique qui ne se manifeste plus vraiment de cette manière aujourd'hui (en particulier, l'expérience toute proche du confinement en lien avec la crise du coronavirus a remis en cause cette idée).

Nous ne ferons pas l'historique des politiques de développement et d'aménagement urbain mais l'urbanisme des années 1950 était planifié, ordonné, comme en témoignent la création des villes nouvelles de la couronne parisienne. Pour Thierry Paquot, l'émergence des espaces urbains est désormais largement poussée par des opportunités foncières, des investissements des promoteurs, et des décisions autocratiques laissant peu de place aux réflexions politiques coordonnées (2013, p.14). L'urbanisme est d'ailleurs

une discipline relativement récente, apparue au XIXe siècle avec le besoin de donner de « l'ordre » à l'organisation spatiale anarchique des villes industrielles. Les aménageurs et les urbanistes, par leur expertise technique incarnent parfois un certain type de savoirs, ce qui n'est pas sans poser des questions à l'heure où la demande sociale de maîtrise des projets territoriaux et urbains est importante (Scherrer, 2010). En effet, au fond qui fait la ville : les urbanistes, les politiques ou ceux qui y vivent ?

3.1.2 Le « problème » de la ville : des pathologies urbaines ou des pathologies sociales ?

Au sein du vaste champ des études urbaines qui traversent les cent et quelques dernières années, différents courants de pensée ont émergé et leurs postures épistémologiques amènent des éléments de discussion importants pour notre étude. Parmi ces courants, il nous semble important de citer l'influence de l'École de Chicago associée à la naissance de l'écologie urbaine (aussi appelée écologie humaine) à la fin du XIXe siècle. Cette école de pensée semble introduire des dualismes susceptibles de poser problème dans notre étude du bien-être dans son cadre de vie. En effet, on reproche à cette école sa rationalité écologique empruntée à l'écologie animale (Stébé et Marchal, 2019, p.73), et sa tendance à la naturalisation de faits sociaux lorsqu'elle considère les pratiques sociales comme déterminées par certaines formes urbaines. Le sociologue Manuel Castells lui reproche ainsi de porter à « la question urbaine » une attention qui conduit à masquer les rapports sociaux et les déterminations de classe qui en définitive constituent le véritable objet de ceux qui étudient la ville (Reynaud, 1974 compte-rendu de Castels, 1972). Au fond, pour Castells « les formes de l'urbanisation ne constituent pas une série indépendante et ne peuvent être comprises que si on les rapporte aux formes de l'organisation économique » (Touraine, 1972). D'autres auteurs, comme Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (1984) trouvent tout de même des inspirations dans cette École de Chicago, en raison notamment de l'alternative qu'elle offrait à l'eugénisme et l'urbanophobie très présents à cette époque aux États-Unis au regard des problèmes émergents liés à l'immigration et aux politiques de ségrégation sociospatiale. Pour ces deux sociologues, le courant d'écologie urbaine a contribué à porter le regard sur les interactions des humains avec leur environnement de vie, et a ouvert des possibilités de penser une sociologie de l'action en lien avec le contexte de l'action (*ibid.*). Notons que c'est une idée que l'on retrouve chez d'autres penseurs, y compris des penseurs critiques de l'école de Chicago comme Henri Lefebvre pour qui « l'espace est un marqueur social très puissant ; il matérialise, concrétise et rend visible les stratégies de distinction par rapport à l'autre auquel on ne veut pas ressembler. Parce que les individus ne sont jamais « atopos », sans lieu, sous vide, ils sont toujours aux prises avec un espace qui révèle quelque chose de leur condition sociale. L'espace peut dégrader ou valoriser en fonction de ce qu'il offre au regard et de ce qu'il symbolise » (Lefebvre dans Stébé et Marchal, 2019, p.46).

Nous avons introduit le sujet de manière théorique, et il nous faut revenir ici sur des situations plus concrètes que l'on observe un peu partout dans les villes modernes. La tentation serait d'analyser les phénomènes sur les territoires comme des faits indépendants, mais, comme Mickael Labbé (2016) nous voulons soulever l'existence de ces probléma-

tiques sans les essentialiser. Ainsi, selon ce dernier, un nombre croissant d'habitants des villes semble vivre la réalité urbaine comme une source de pathologie et d'exclusion. Les multiples phénomènes que l'on peut observer dans de nombreux territoires – comme les phénomènes de gentrification de certains quartiers, la relégation des populations les plus précaires dans des espaces de plus en plus à l'écart des centres attractifs, ou encore la raréfaction des espaces libres pour des rencontres non dédiées à une activité productive – montrent , selon lui, des mouvements de distension du social ainsi qu'une forme de privatisation de l'espace au service d'intérêts avant tout spéculatifs et marchands. L'ampleur et la nature de ces phénomènes justifieraient que l'on aborde ces questions urbaines sous l'angle du concept de « pathologie du social », développé par Axel Honneth et faisant référence aux « relations ou évolutions sociales qui portent atteintes, pour nous tous, aux conditions de réalisation de soi » (*ibid.*). Cet angle nous semble d'autant plus intéressant pour notre étude, qu'il relève de la théorie de la reconnaissance, pensée comme le cœur du social et comme une condition d'une vie bonne ou réussie (Honneth, 2006, dans Labbé, 2016).

Nous reviendrons plus en détail sur la manière de formuler les problèmes urbains et sociaux des quartiers défavorisés à travers les politiques publiques qui les concernent, dans le dernier chapitre de cette revue de littérature ; en effet il se joue, précisément dans cette manière d'aborder et d'interroger les problèmes de ces territoires, une part essentielle de notre propre question de recherche.

3.2 Les limites des approches urbaines fonctionnalistes

3.2.1 L'espace fonctionnel des urbanistes, les lieux habités des êtres humains

De nombreux auteurs se sont employés à dénoncer les méfaits de l'urbanisme fonctionnel, sa déconnexion avec la réalité humaine et sociale d'habiter un lieu, et ses conséquences également sur la perte de la qualité du cadre de vie. Il nous semble fondamental de commencer ici par souligner la différence entre les concepts d'espace et de lieu, en raison des hypothèses épistémologiques qu'ils sous-tendent et des conséquences pratiques en termes de politiques d'aménagement et d'urbanisme. « L'espace n'est ni une enveloppe, ni un vide dans lequel prend place un drame ou une intrigue » (Joseph, 2004), et nous ne vivons pas dans des milieux abstraits dans lesquels nos ancêtres et les urbanistes auraient posé des objets, des bâtiments et des activités. Comme le montrait Henri Lefebvre à la fin des années 1960, l'espace urbain est un lieu rempli des sens que les habitants lui accordent. Il insistait sur le fait que « nous ne vivons pas seulement dans un monde de matérialités mais que notre imagination, nos rêves, nos idées et nos représentations sont de puissants médiateurs de l'univers matériel » (Lefebvre, 1968 dans Labbé, 2016). Comme nous l'évoquions dans l'introduction, le fait d'habiter doit être appréhendé comme un fait anthropologique car « l'habitation, la demeure, le fait de se fixer au sol (ou de se détacher), le fait de s'enraciner (ou de se déraciner), le fait de vivre ici ou là (et par conséquent de partir, d'aller ailleurs), ces faits et cet ensemble de faits sont inhérents à l'être humain […] » (Lefebvre 2001 [1966], p.183-195). Les idées de

Lefebvre rejoignent aussi celles de Ivan Illich qui écrivait : « habiter est le propre de l'espèce humaine », « habiter est un art », « l'art d'habiter fait partie de l'art de vivre » « une demeure n'est ni un terrier, ni un garage » (Illich, 2005 (1984), p.755). Nous pourrions citer encore les propositions de François-Xavier Bellamy dans un texte autour « d'habiter le monde » dans lequel on retrouve la distinction de Lefebvre entre habitat (le logement avec ses mètre-carrés) et habiter (l'expérience anthropologique), une distinction que l'on retrouve aussi dans la langue anglaise entre les termes « house » et « home » qui est finalement assez proche du terme « demeure » :

> *Habiter le monde est tout autre chose que s'y abriter. Il ne suffit pas à l'être humain de trouver un refuge qui le protège des intempéries, qui lui garantisse une protection contre les dangers extérieurs. Aucun être humain n'a simplement besoin d'un « toit ». Nous avons besoin d'une demeure, d'un lieu où se retrouver, qui devienne un lieu familier, un point fixe, un repère autour duquel le monde entier s'organise. La maison est le centre construit par une liberté, par une mémoire, une expérience, et autour duquel s'organise la conscience que j'ai de l'univers entier ; elle est le foyer qui détermine la différence entre le proche et le lointain le connu et l'inconnu, l'ordinaire et l'exotique. Dans une conférence prononcée en 1951, intitulée « Bâtir habiter penser », Heidegger montre combien la conscience se mêle à la matière pour former ce que nous appelons un monde, un monde vivable, un monde qui convienne à l'homme. Nous ne sommes pas des corps en déplacement dans un décor géométrique indifférencié ; nous sommes des sujets qui déterminent par leur mémoire collective et personnelle, par leur pensée, ces points fixes toujours singuliers où s'enracine chacune de leurs vies.*

Cette pensée philosophique autour du concept d'habiter nous semble très fertile pour notre étude, mais il nous faut rappeler que sur le plan historique et pratique, elle s'oppose aux logiques fonctionnalistes des urbanistes. Les opérations de Le Corbusier en sont l'exemple le plus connu et le plus radical, mais la plupart des opérations urbaines actuelles semblent encore bien souvent imprégnées d'une vision fonctionnaliste. Or des auteurs comme Jane Jacobs ont depuis plusieurs décennies dénoncé le caractère déterministe de certaines approches d'urbanisme. Ainsi, écrivait-elle à propos des espaces publics et plus particulièrement des espaces verts, « il faut bien comprendre que les gens ne fréquentent pas les espaces verts simplement parce que ceux-ci existent et parce que les urbanistes et architectes ont souhaité qu'ils les fréquentent » (2012 [1961], p. 88). Au contraire, elle affirmait que « les jardins publics des villes, tout comme leurs trottoirs, ne sont pas des abstractions, ce ne sont pas des lieux où l'on rencontre automatiquement la vertu et l'élévation morale. Ils n'ont aucune signification, séparés de leurs modes d'utilisation pratique ; et partant, ils n'ont aucune signification, séparés des effets tangibles que produisent sur eux en bien ou en mal les quartiers et les activités environnants. » (Ibid. p.105).

D'autres auteurs se sont également opposés à cet urbanisme fonctionnel qui a émergé dans les années 1960. Ainsi Lefebvre y voyait le résultat d'une pensée rationnelle où l'espace devait « s'adapter à des « besoins » définis -selon des grilles- traduits en chiffres et formulés sous formes d'injonctions : « il faut » construire tant de logements, « il est nécessaire » d'aménager tant de mètre-carrés d'espace de loisirs, « il est impératif » d'avoir tant d'équipements culturels, de bureaux de postes, de centres médico-sociaux » et il voyait

dans cette manière de faire de la planification et de l'aménagement par les spécialistes une opposition avec « la vie sociale des citadins et l'urbanité des lieux » (Lefebvre dans Stébé et Marchal, 2019, p.117-118). Pour Thierry Paquot qui s'est beaucoup inspiré des travaux de Lefebvre (2009), les experts qui façonnent la ville n'imaginent pas le cœur des humains qui se moquent des plans, des classifications et des logiques de l'urbanisme fonctionnel classique qui enferme les espaces dans des « c'est prévu pour » (Paquot, 2019, p.56). Pour le philosophe de l'urbain, « une ville, par définition, est composite, sensorielle, rythmique ; elle ne peut se résumer à un plan-masse et une grille d'équipements, chacun d'entre eux rapporté à un *ratio* (dans le sens latin de *raison*) valable en tout temps et en tous lieux » (*ibid.*).

Dans ces espaces divisés en fonctions urbaines, c'est l'être humain qui se trouve comme « mutilé », considéré tantôt comme membre d'une famille monoparentale, occupant d'un logement, usager de la bibliothèque ou client du supermarché du coin. On retrouve également cette idée chez Mickaël Labbé (2016), pour qui l'urbanisme fonctionnaliste ne considère l'individu « qu'en tant qu'occupant d'une certaine portion d'espace, devant circuler pour se rendre à son travail, mais pas du tout dans la totalité des dimensions de son existence individuelle ». Pour Olivier Mongin, il se joue une « rupture anthropologique » comme si les politiques urbaines successives avaient constitué un « urbanisme antiville » de sorte que la ville est pensée comme objet technique, dominée par la pensée fonctionnaliste (Mongin, 2013 dans Zembri, 2017). D'autres auteurs comme Raymond Ledrut ont également travaillé sur les parties symboliques des espaces urbains, en s'appuyant sur l'étude des perceptions des habitants. Ainsi, en partant d'études empiriques menées à Toulouse ou à Pau, Ledrut était interpellé par la tendance des habitants à définir la personnalité de leur ville à partir des monuments anciens ou qualifiés comme tels, alors que ceux-ci n'avaient pas ou peu de rapports avec leur vie de citadins (Ledrut dans Stébé et Marchal, p.130-134). Le sociologue montre notamment comment la part symbolique s'organise dans la ville historique (qui s'estompe avec l'histoire récente) et comment la réalité vivante actuelle de nature socio-économique se déploie dans un autre cadre (les centres d'affaires, de commerce, qui concentrent le pouvoir administratif et économique), comme si le vécu quotidien du citadin se trouvait séparé de sa construction symbolique.

Finalement, les approches théoriques fonctionnalistes tendent à mettre le champ physique (la nature, le cosmos), le champ mental (la logique et l'abstraction formelle) et le champ social dans des mondes séparés (Lefebvre, dans Stébé et Marchal, p.125). Mais les études portant sur les dimensions humaines des territoires tendent également à se multiplier, et certaines ont permis de mettre en évidence l'impossibilité de dissocier l'espace physique des dimensions psychosociales et l'identité des lieux (Hunziker et al., 2007). Nous pourrions nous demander également comme le suggère Jacques Donzelot, si l'urbanisme fonctionnel, à force de rationnaliser l'espace de vie, n'en a pas tout simplement détruit l'urbanité (1999). Enfin, ne retrouvons-nous pas dans cette approche de l'urbain fragmenté et rationnalisé, le même problème que nous relevions précédemment au sujet de la vision holistique de la santé, lorsqu'elle tente de recomposer une vision de la santé comme complet bien-être en superposant des dimensions physiques, mentales et sociales abordées de manière analytique ?

3.2.2 Réintégrer les humains et les dimensions sociales de l'espace

Des réactions théoriques à l'endroit de l'urbanisme fonctionnel des années 1960-1970 vont également être rejointes par des réactions d'habitants des territoires « fonctionnalisés » engagés dans des luttes urbaines à la même époque. Pour Jacques Donzelot (1999) c'est à cette époque que l'on va commencer à parler de « cadre de vie, les espaces qui manquent à la vie publique », et qui avaient été perdus sous l'effet d'une « rationalité fonctionnelle » et d'une « intention politico-morale de diminuer la vie collective au profit de celui de la vie privée » (Donzelot, 1999). Pour le sociologue, la notion de cadre de vie introduit à cette époque « une dimension qualitative dans le domaine des conflits sociaux qui ne s'ordonnaient jusque-là qu'autour d'enjeux strictement quantitatifs et catégoriels. Ce n'est pas seulement ce que l'on gagne – le niveau de vie – qui est propre à chaque catégorie sociale et la sépare des autres. Il y a aussi ce que l'on partage – la qualité du cadre de vie » et qui va donner lieu à des formes d'autogestion de la ville et des quartiers par des organisations associatives locales. Or cette idée de partage et de vivre ensemble dans des espaces fonctionnalisés est un sujet qu'il nous faut impérativement questionner. Thierry Paquot voit dans l'urbanisme fonctionnaliste et les « grands ensembles » un profond paradoxe : conçu « pour le bonheur d'habitants-abstraits par des décideurs qui ne connaissent pas ces habitants-en-vrai et qui s'étonnent de leur ingratitude, du moins ce qu'ils jugent comme tel », « le « grand ensemble » dépossède tout résident de son art d'habiter et lui impose avec la remise des clés de son appartement un mode d'emploi normé et normalisateur. C'est « grand », oui cela ne fait aucun doute. Mais « ensemble » ? Non, pas « ensemble », plutôt « identique » (Paquot, 2019, p.56).

Dans cette pensée sur l'urbain dont les habitants eux-mêmes ont été expulsés, il faut redonner une place aux citoyens. Mais pour Thierry Paquot, il faudra « une véritable révolution pour que les usagers – ces hommes ordinaires – acquièrent, dans l'urbanisme, dans l'urbain plus exactement, les droits que personne ne leur conteste, que tout le monde veut leur accorder, leur élargir, mais qui, dans les opérations d'urbanisme où se produisent les urbanistes, leur sont systématiquement déniés » (Paquot, 1999 dans Stébé et Marchal, 2019, p.114). Pour lui, le problème est que les experts ne se posent même pas de question sur leur propre ignorance, et en opposant la complexité du sujet, ils négligent de partir de la vie quotidienne dont les habitants ont une bien meilleure expertise d'usage.

Si les approches technocratiques ont tendance à exclure les humains de la ville, ne faut-il pas revoir notre manière d'aborder l'urbain et ce qui fait urbanité ? C'est une idée que l'on va retrouver chez de nombreux auteurs qui cherchent à rétablir les dimensions sensibles de l'urbain. On peut citer par exemple les apports de Pierre Sansot qui proposait une approche phénoménologique de l'urbain dans sa Poétique de la Ville (1973), en réponse au langage conceptuel et urbanistique qui introduisait neutralité, fade et raisonnable (Stébé et Marchal, 2019, p.207). Mais il nous faut bien distinguer la différence ici entre l'exercice cognitif, rationnel de donner un sens aux choses, et le fait d'y investir ses sens, de s'y inscrire complètement, dans le sens d'une expérience y compris corporelle du monde. Pour Pierre-Henri Chombart de Lauwe à la fin des années 1970, le souci est

également de comprendre l'espace social subjectif (l'espace représenté et vécu) dans son rapport avec l'espace social objectif (l'espace matériel). Pour lui, c'est « dans sa relation évolutive et multidimensionnelle à l'espace que l'individu parvient à construire de façon plus ou moins heureuse son rapport au monde » (Stébé et Marchal, 2019, p. 103). Pour Stébé et Marchal (2019) qui accompagnent nombreux de nos cheminements au sein des études de sociologie urbaine, on retrouve bien ici une approche phénoménologique de l'espace urbain, dont il serait question « d'analyser au niveau individuel l'expérimentation vivante, psychique, corporelle et sociale de l'espace tantôt intime tantôt impersonnel » (*ibid.*). Précisons également que de cette relation de l'être humain à l'espace, il nous faut également considérer qu'il ne s'agit pas d'une conduite passive car « un environnement n'est pas un banal contenant, c'est un ensemble agissant qui génère du contenu en modifiant le contenant et exaltant leurs interactions. Il est actif et réactif, esthétique et éthique » (Paquot, 2013, p.37).

De nombreuses tentatives de participation citoyenne ont vu le jour dans le champ de l'aménagement urbain, certainement en raison de la proximité des sujets avec ce que vivent les citoyens dans leur quotidien. Il y a en France de nombreux chercheurs qui se sont consacrés à ces questions sous l'angle des enjeux démocratiques, une dimension fondamentale qu'il nous semble nécessaire de rappeler, mais de laisser provisoirement de côté. Au-delà des réflexions éthiques, nous intéressent ici les aspects épistémologiques retenus par les penseurs de l'urbain pour réintégrer les êtres-humains dans leur raisonnement. On trouve par exemple chez Henri Raymond (dès la fin des années 1960) la volonté de réhabiliter le vécu des usagers dans le raisonnement sociologique, en remettant en cause la tradition épistémologique française attachée à la séparation entre le sens savant et le sens commun (Marchal et Stébé, 2017). De l'autre côté de l'Atlantique, l'intérêt porté au vécu des habitants dans les études sociologiques existe depuis un peu plus longtemps. On peut citer à titre d'exemple l'ouvrage de William Foote Whyte, Street Corner Society (2007, première édition 1943) qui démontre l'intérêt et la portée de l'observation participante et des approches ethnographiques en immersion pour comprendre ce que vivent les habitants d'un quartier. Son travail porte sur la vie d'une communauté italienne dans un quartier populaire de la banlieue Nord de Boston et il a montré qu'une approche par le vécu des habitants présentait des décalages avec la plupart des écrits sociologiques de l'époque, qui présentaient ces quartiers uniquement en termes de problèmes sociaux (*ibid.* p.318).

3.3 Des inspirations pour dépasser l'enfermement de l'urbanisme dans des conceptions fonctionnalistes

Dans la partie précédente, nous avons exprimé quelques-uns des problèmes que soulève une approche fonctionnaliste de l'urbanisme. Nous proposons ici de prolonger les réflexions de certains auteurs sur l'urbain et de penser les alternatives à cette manière de penser l'espace urbain.

3.3.1 Droit à la ville, familiarité, appropriation de l'espace urbain

Nous avons vu que pour Henri Lefebvre, l'enjeu est de dépasser la pensée rationnelle des opérateurs de la ville, et d'aller vers une reconnaissance des dimensions sociales, de la quotidienneté, du vécu et du sensible inhérents à l'expérience d'habiter. Pour lui, il existe en somme une confusion entre « urbanité » et « fonctionnalité ». Il s'agit alors de défendre ce qu'il appelait le « droit à la ville » dans le sens d'une reconquête d'une qualité de vie. Précisons que certains contradicteurs comme Castells lui reproche en quelque sorte de réifier « le problème urbain » (Stébé et Marchal, 2019, p.24). Mais pour Mickaël Labbé (2016), la revendication centrale du « droit à la ville » se joue bien sur le fond de l'urbain pathologique, aspect dont Lefebvre a parfaitement saisi l'origine sociale le conduisant à susciter une transformation politique profonde dans le sens de la réappropriation de la réalité urbaine. Le « droit à la ville » serait donc un droit à la vie urbaine, reconnaissant par là-même les dimensions complexes et multiformes des besoins de ceux-là mêmes qui font et vivent la ville, les êtres-humains, des aspects qui vont bien au-delà de dimensions utilitaires et fonctionnelles de nos vies.

Le concept de « droit à la ville » n'est pas seulement une invitation à l'interprétation du monde, mais aussi à la nécessité de sa transformation, un combat à la fois théorique et pratique à livrer contre l'urbanisation capitaliste, une position radicale que partage également le géographe anglais David Harvey (Garnier, 2014). Le dessein de Lefebvre est de combattre « l'urbanisation désurbanisée », d'élaborer une science de la ville, vecteur d'un programme politique qui viserait à la fois à développer la citoyenneté « c'est à dire restituer aux habitants le droit à la participation active à la vie et à la gestion de la cité », et à faire en sorte que les citadins se réapproprient la ville dans toutes ses dimensions (Stébé et Marchal, *op. cit.*, p. 115). Avec la pensée de Lefebvre, l'urbanisme n'a plus comme rôle de structurer des fonctions en réponse à des besoins humains, mais de créer un ensemble de possibilités plus larges. Lefebvre était attaché à des notions comme le « besoin de sécurité et d'ouverture, de certitude et d'aventure, d'organisation du travail et de jeu, de prévisibilité et d'imprévisibilité, d'unité et de différence, d'isolement et de rencontres, d'indépendance et de communication, d'immédiateté et de perspectives ; besoin d'accumuler de l'énergie et de la dépenser dans le jeu, besoin de voir, de toucher, de goûter, de réunir ces perceptions en un « monde » qui fasse sens ; besoin d'activité créatrice, d'œuvre, de symbolisme, d'imaginaire, de lieux qualifiés et d'activités *ludiques* » (Labbé, 2016). Pour Lefebvre, la ville qu'il imagine doit remettre le bien-être du citadin et le temps au cœur de son projet. Ce concept de temps nous semble également un sujet particulièrement intéressant à explorer, en raison aussi de certains travaux, en particulier ceux de Hartmut Rosa autour de l'accélération du temps social et de la dépossession de la maîtrise du cours de sa vie pris dans l'effervescence de la modernité (2010). Dans le champ urbain, ces critiques trouvent aussi des exemples très concrets à travers les propositions de Smart City, qui conduisent à une accélération des flux, à la numérisation des commodités et de tout ce que l'on peut consommer (Zembri, 2017 à propos de la lecture de Mongin sur la ville des flux). Aujourd'hui, dans une perspective de bien-être n'est-il pas raisonnable d'envisager comment la ville pourrait contribuer également à ralentir par certains aspects, et permettre de « perdre son temps » ? C'est autour de ces idées qu'ont émergé toute une série de propositions autour du concept de « slow cities » (né en Italie)

et les réflexions sur les pratiques sociales en milieu urbain et les aménagements en faveur du temps perdu ou du temps de pause[1]. Aux côtés de ce concept de temps, la question de l'art trouve aussi une place importante dans les réflexions de certains sociologues de l'urbain, mais dans une perspective sociale et non pas seulement esthétique, avec l'idée des plaisirs d'une ville pensée comme expérience artistique : « l'art de vivre dans la ville comme œuvre d'art » (Stébé et Marchal, *op. cit.*, p.46).

Nous avons cité essentiellement des travaux de philosophes et de sociologues de l'urbain, mais il nous faut également reconnaître l'existence d'initiatives et expérimentations très inspirantes portées par des urbanistes et des architectes contribuant aux réflexions sur le sens d'habiter. Les démarches et projets ne donnent pas toujours lieu à des productions scientifiques, mais nous pouvons néanmoins citer les contributions de certains acteurs du domaine de l'aménagement, de l'urbanisme et l'architecture. Citons par exemple les apports des travaux de l'urbaniste et Paysagiste Marcos Weil sur les liens entre urbanisme et santé, et ses réflexions sur la place du piéton dans les projets urbains et les représentations des espaces publics (Weil, 2017). La fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) propose aussi d'ouvrir les approches à des réflexions profondes sur certains sujets, comme par exemple le bien-être urbain et la mesure de la qualité de vie (FNAU, 2005). L'architecte et urbaniste Patrick Bouchain s'est quant à lui intéressé à la qualité humaine des constructions et réhabilitations et a porté différentes expérimentations visant à construire autrement (2006), en partant du besoin de ceux qui habitent les lieux et en les impliquant à différentes étapes des projets. Ses idées ont donné lieu à différentes initiatives cherchant de nouvelles manières de faire de l'urbanisme, en partant du terrain, et de ses acteurs, pour chercher des conditions d'une réappropriation des lieux de vie et des dynamiques de développement local.[2]

3.3.2 La possibilité d'une ville conviviale

Parmi les auteurs qui offrent une alternative à la vision fonctionnaliste de la ville, il nous semble aussi intéressant d'évoquer les propositions de Ivan Illich. Dans un discours prononcé devant le Royal Institute of British Architects en 1984, Ivan Illich déclarait « Poser la question où vivez-vous, c'est demander en quel lieu votre existence façonne le monde » (2005 (1984), p.755). Avec une telle conception de « vivre dans un lieu », Ivan Illich interroge le rapport au monde dans l'expérience d'habiter. C'est aussi un rapport de réciprocité puisque vivre à tel endroit signifie aussi avoir un impact sur le monde là où je me trouve. Mais dans le monde moderne qu'il observe et critique de manière si radicale, Ivan Illich constate que « l'art d'habiter » a disparu avec les approches hygiénistes qui « ont éventré les ilots au nom de l'ordre, de la propreté, de la sécurité et du décorum » et « il a été quasiment supprimé par l'économie du bien-être qui a exalté le droit de chaque citoyen à son garage et à son récepteur de télévision » (*ibid.*p.756-757). C'est ainsi que Ivan Illich parlait du logement, comme des « garages d'humains », des constructions produites à

1. Une idée que nous avons rencontré au contact par exemple de Pascale SIMARD de l'Agence d'urbanisme de Lyon.
2. La Preuve par 7 est une démarche expérimentale d'urbanisme et d'architecture initiée par Patrick Bouchain et des exemples des projets qui ont été portés est disponible sur lapreuvepar7.fr

l'intention de « résidents abrités » ou des « logés qui vivent dans un monde fabriqué » et à qui l'on a ôté le rôle d'habitant qui façonne l'espace (*ibid.*). En réponse à cette vision de l'humain assujetti au statut d'homo economicus, Illich proposait le terme vernaculaire pour « désigner les activités des gens lorsqu'ils ne sont pas motivés par des idées d'échanges, ou qualifiant les actions autonomes, hors marché, au moyen desquelles les gens satisfont leurs besoins quotidiens par la création de valeurs d'usage qui échappent par leur nature même à la marchandisation et au contrôle bureaucratique » (Grünig Iribarren, 2018, p.45).

Le sens de la pensée de Illich s'exprime également plus précisément dans l'idée de convivialité, un terme qui sous sa plume n'a pas tout à fait le sens initial de « plaisir de vivre ensemble ». Le concept de convivialité lui permet de qualifier une société post-industrielle non asservie par ses outils, et caractérisée par l'autonomie et l'interdépendance (Papi, 2012). Pour Illich c'est toute l'axiomatique de l'esprit occidental qui se trouve insidieusement contestée lorsqu'il met en accusation le modèle capitaliste de développement, la pensée du progrès, l'idée que l'homme peut se rendre maître et possesseur de la nature, ou celle du bonheur qui se trouverait au bout de la domination du monde (Forquin, 1974). Sa réponse se trouve dans l'idée d'une société conviviale outillée « en vue de l'homme et en fonction de l'homme » en lui facilitant une action autonome.

Dans un numéro de la Revue du Mauss consacré à la possibilité d'une ville, les différents auteurs et contributeurs empruntent l'idée de convivialité de Ivan Illich et soulèvent également d'autres dimensions de la problématique. Dans le texte introductif de la revue, les auteurs considèrent que penser la ville conviviale relève d'une sorte de paradoxe : « aucune ville qui se veut conviviale ne peut être, par définition, trop pensée en amont, mais doit plutôt être saisie en actes et sans cesse remise sur le métier de la pratique habitante et citoyenne » (Caillé et al., 2019). Pour eux, la ville conviviale « est toujours à faire sans jamais avoir la prétention d'être faite une fois pour toutes ; elle s'approche maladroitement de la perfection dans son imperfection même ». Pour Joëlle Zask (2019), la question du « bien vivre en ville » implique de penser à partir de « modèles ou d'un idéal combinant des critères éthiques et anthropologiques de développement humain avec des critères de fonctionnalité et de structure ». Sa proposition suggère que la condition même de la convivialité se situerait dans la réhabilitation de la cité, au sens démocratique et antique du terme, et positionnée en opposition à une ville qui chercherait la mise en conformité. L'article de Silivia Grünig Iribarren (2019) offre quant à lui quelques éclairages sur le concept illichien de convivialité et ses apports sur la question actualisée de la possibilité d'une ville conviviale. Elle rappelle ainsi que Illich percevait « le monopole de l'hétéronomie par rapport à l'autonomie, la substitution des valeurs d'usage par des valeurs d'échange, la transformation en services de toutes les activités humaines originaires et leur inscription subséquente dans la sphère économique. Définies dans le langage vernaculaire par des verbes : aller et venir, apprendre, se soigner, bâtir sa maison, de telles activités deviennent des concepts abstraits : le transport et les mobilités, la santé, l'éducation, le logement, des « besoins définis culturellement » [Illich, 2005 (1984), p. 757], institutionnalisés, transformés en ressources et affectés de rareté, si bien que les gens sont expropriés de leur capacité d'agir, de leurs nécessités et de leurs pouvoirs – sans parler des besoins incroyables d'argent qui s'ensuivent.

3.3.3 Expérience subjective, sensible, affective et sociale du lieu de vie

Dans cette recherche, nous tirons plusieurs fils au départ de différents domaines, mais comme les sujets que nous abordons sont interdépendants, nous trouvons aussi de nombreux points communs. Dans les chapitres précédents, nous avons déjà mis en avant les apports récents de la psychologie sociale et environnementale au sujet de la manière dont nous entrons en relation avec le monde. Nous avons par exemple évoqué le concept d'attachement au cadre de vie (Scannel et Gifford, 2010, Uzell et Moser, 2006), ou de congruence et de satisfaction vis-à-vis de l'environnement (Moser, 2009). Ces concepts trouvent également toute leur place dans cette section, où nous explorons différentes propositions pour dépasser les limites liées à une approche fonctionnaliste de l'espace urbain. Dans cette partie nous voulons prolonger quelques-unes de ces idées en montrant les liens avec des approches qui proposent d'aborder l'urbain par l'expérience vécue des habitants, en intégrant des dimensions subjectives ou sensibles. En ce faisant, il s'agit également d'interroger la production et la source des connaissances mobilisées sur le sujet « urbanisme ».

Les travaux de Georg Simmel, philosophe et sociologue nous permettent d'introduire une approche interdisciplinaire au sujet. Pour Simmel, qui considère qu'il y a « société partout où il y a action réciproque des individus », la notion de frontière n'est « pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale » (Paquot, 2012). L'exemple de Simmel nous intéresse, parce qu'il nous permet d'illustrer les liens possibles avec la sociologie relationnelle. De plus il a été un des premiers auteurs à mettre en avant la sociologie des sens comme approche de l'urbain et du paysage. Il montre par exemple que notre perception sensorielle est sollicitée par la vie urbaine à travers ce que nous voyons, ce que nous entendons, ce que nous sentons également dans le lieu où nous vivons (*ibid.*). Depuis, de nombreux travaux plus récents se sont attachés à mettre en évidence les apports pour les études urbaines d'une ouverture à l'expérience subjective et sensorielle d'habiter un lieu.

Faburel et Gueymard (2008), essayant d'aborder l'évaluation des inégalités environnementales, ont introduit la notion de « paniers de bien environnementaux » qui nécessitent d'ailleurs d'être définis en termes de nature et d'envergure. Ils proposent aussi de repenser le concept de vulnérabilité et de réfléchir à la manière de l'évaluer en partant de différents « indicateurs dits objectifs, d'essence physicaliste » ou bien en « tenant compte d'expériences et ressentis de populations situées », en partant par exemple de l'expression d'une « satisfaction résidentielle et de bien-être », une manifestation dont les auteurs ont montré qu'elle n'était pas toujours corrélée aux dotations physiques des espaces. Actuellement, la place accordée aux dimensions subjectives, aux perceptions et au sensible en général, reste très limitée. Les actions publiques dans le domaine de l'environnement, s'appuient sur des approches principalement quantitativistes, potentiellement transposables et généralisables, et ce même lorsqu'il s'agit d'expériences sensibles comme le bruit ou la pollution atmosphérique (Manola, 2012, p.29). Les habitants et leurs perceptions sont certes mobilisés dans le cadre institutionnel de la « démocratie participative », mais celui-ci n'est pas le lieu de valorisation de leur expertise et de leur

expérience « sensible et située, » et les études urbaines manquent finalement la richesse d'une lecture de l'espace comme un système de rapports multi-sensoriels et signifiants (*ibid.*, p.32-34). L'expérience sensorielle d'habiter un lieu nous dit bien plus que ce que peuvent nous apprendre les indicateurs classiques sur un territoire et les approches multi-sensorielles pourraient faciliter la mise en évidence de l'épaisseur du vécu environnemental des habitants dans leur cadre de vie (Faburel et al., 2014). Notons que cette approche de l'urbain par les sens revêt des dimensions anthropologiques et phénoménologiques que nous avons déjà eu l'occasion de mettre en avant.

Notons enfin, qu'il existe un engouement croissant pour la thématique du sensible et des dimensions affectives dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. On voit souvent dans les programmes la mise en avant de thématiques relatives à la qualité du cadre de vie, à la question du bien-être et l'on trouve aussi des plans d'aménagement adossés à une histoire qui tente de décrire l'expérience sensorielle suscitée par le projet, une fois construit. Certains, dans un discours performatif, utilisent le caractère affectif de leur proposition pour emporter l'adhésion des décideurs ou des habitants (Feildel, 2013). Si la dimension affective est déjà une réalité dans de nombreuses pratiques de transformation des espaces, elle demeure un impensé scientifique (Anderson et Holden, 2008). En s'intéressant au rapport affectif à l'espace, certains travaux mettent en évidence l'importance d'accéder au vécu ordinaire (Feildel, *ibid.*), ce que proposait également Henri Lefebvre à travers l'urbanité et le « droit à la ville ». La dimension affective de la relation de l'être humain à son environnement de vie constitue une piste intéressante à explorer. Les termes comme perceptions, sensations, affects, intuitions, émotions, sentiments sont clairement des notions faisant appel à une certaine subjectivité ; rattachés à différentes traditions disciplinaires (philosophie, psychologie, géographie, urbanisme), ils peuvent également avoir des interprétations différentes. La dimension sensible se rapporte plutôt aux sens, aux stimulations, aux sensations ce que le monde extérieur peut exercer sur nous (le senti). La dimension psychosociologique de l'activité sensible serait plus du côté de l'affectivité (le ressenti), cet espace où se loge, comme le notait John Dewey « la contribution humaine » de l'expérience du sentir : « Le soi agit et subit, et ce qu'il subit ne consiste pas en impressions qui s'inscrivent dans une cire inerte mais dépend de la manière dont l'organisme réagit et répond. Il n'est pas d'expérience où la contribution humaine ne soit pas un facteur responsable de ce qui se produit réellement. L'organisme est une force, il n'est pas qu'une pellicule sensible » (Dewey, 2010 (1915), dans Feildel, *ibid.*). Cette dimension affective qui se joue entre l'habitant et son environnement de vie ne se situe pas dans une relation unilatérale mais dans l'interaction et la relation réciproque existant en permanence entre l'objet urbain et l'habitant. Ainsi, « les affects ne sont ni endogènes, ni exogènes, ils sont la qualité actualisée dans l'instant présent des multiples formes relationnelles que nous avons, avons eu et auront par rapport aux choses, aux objets, aux évènements – et l'affectivité nous dispose à des manières de « sentir-ressentir » (Florival, 1995, dans Feildel, *ibid.*).

> Le lieu de vie est plus qu'un espace abstrait, et habiter est plus que le simple fait d'occuper un espace, ou de se « servir » des fonctions urbaines mises à disposition par les aménageurs et les urbanistes. Les approches fonctionnalistes encore

à l'œuvre aujourd'hui, en fractionnant les espaces en fonctions et les êtres-humains en besoins, non seulement tendent à réifier l'objet « urbain », mais nous font également complètement manquer les dimensions symboliques, subjectives, humaines, sociales, relationnelles qui se jouent en permanence dans l'habiter. Pour dépasser cette vision parcellaire de l'urbain, nous avons trouvé de nombreuses incitations à rétablir dans le mode de pensée, les êtres humains, leur expérience vécue et leur rapport subjectif au lieu où ils vivent. Pour ce qui est du « cadre de vie », nous pouvons également avancer qu'il ne s'agit pas d'un médium abstrait auquel on ajouterait dans un second temps les habitants et leur expérience de vie. Il nous semble trouver ici la confirmation de la nécessité d'aborder la question du bien-être dans son cadre de vie en s'appuyant sur l'expérience vécue des habitants, et dans une approche relationnelle puisque ce vécu n'existe, précisément, que pour autant la personne entre en relation avec un lieu de vie.

4

Comment les études sur les inégalités et les politiques d'intervention dans les quartiers défavorisés abordent-elles les questions de qualité de vie ?

Pour cette recherche sur le bien-être dans son cadre de vie, nous avons choisi de porter notre attention sur les quartiers défavorisés en France qui connaissent à la fois des situations d'inégalités sociales et environnementales marquées, et de nombreuses interventions publiques pour pallier ces inégalités et améliorer la qualité du cadre de vie. Rappelons à titre introductif, que de nombreuses politiques et actions publiques ont été déployées dans les quartiers dits « sensibles ». Ce que l'on appelle « politique de la ville » ne correspond à aucun développement linéaire, mais d'importantes réformes nationales et des programmes sectoriels ciblés sur des quartiers constituant « une géographie prioritaire », en suivant une « approche globale combinant des interventions à la fois sociales, urbaines, sécuritaires et économiques » (Epstein et Kirszbaum, 2019). Observer l'évolution de ces interventions publiques ne nous intéresse pas dans une perspective historique neutre, mais en raison de ce que ces évolutions et ces interventions nous disent de la manière de penser le cadre de vie et la qualité de vie des habitants dans l'esprit des pouvoirs publics. De nombreuses études se sont consacrées à ces quartiers dits prioritaires, aux interventions publiques les concernant et aux effets de ces politiques publiques. Ces travaux permettent dans cette dernière partie bibliographique, de faire un lien avec les différents sujets déjà abordés dans les sections précédentes, tout en portant notre attention sur le contexte plus précis de la vie des habitants de ces quartiers défavorisés. Rappelons que depuis la loi de cohésion urbaine du 21 février 2014, les autorités ont défini un nouveau cadre d'action pour ces territoires que l'on appelle désormais les « quartiers prioritaires de la politique de la ville » ou QPV.

4.1 Inégalités d'accès à un cadre de vie de qualité et justice environnementale

4.1.1 Le constat des inégalités sociales plus marquées pour les habitants des quartiers dits prioritaires

Dès la fin des années 1970, le constat des mauvaises conditions de vie dans les quartiers emblématiques d'habitat social construits à partir des années 1950, ont conduit à développer des politiques publiques d'amélioration des conditions de vie des habitants de ces quartiers, dont le Programme Habitat et Vie Sociale (HVS) constitue une pierre fondatrice. Depuis, malgré les programmes successifs, les réformes structurelles, et les ressources exceptionnelles allouées à ces quartiers, les situations d'inégalités sociales et de conditions de vie semblent toujours aussi marquées. Depuis 2003, l'État s'est doté d'un Observatoire national des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS) devenue Observatoire National de la politique de la ville (ONPV) en 2014, permettant de suivre à l'échelle nationale l'évolution d'indicateurs classiques de précarité et d'inégalités sociales.

Dans son dernier rapport de 2014, l'ONZUS fait état d'un revenu fiscal moyen de 12 752 € dans les zones urbaines sensibles (ZUS). Le taux de chômage est deux fois supérieur en ZUS (23,2 %) par rapport au reste du pays (9,3 %), et l'échec scolaire que l'on mesure par exemple au pourcentage d'élèves qui entrent en 1ère générale est plus important dans les ZUS (27,1 %) qu'ailleurs (40,4 %). Ce sont des indicateurs classiques de la précarité des populations dans ces quartiers mais les constats n'ont malheureusement guère évolué en quarante ans, et des rapports font aussi état de l'accentuation des inégalités sociales de manière générale en France, comme par exemple le rapport 2019 de l'INSEE qui fait état d'une aggravation du taux de pauvreté en France et des indicateurs d'inégalités en 2018. Dans son rapport de 2018, l'ONPV note que 42,6 % des habitants en QPV vivent sous le seuil de pauvreté à 60 % du niveau médian (soit 1009 euros mensuels) au lieu de 14,3 % dans le reste du territoire métropolitain. Dans les QPV, les bénéficiaires du RSA sont également deux fois plus nombreux que dans le reste de la France (27,1 % contre 13,6 %), alors que le taux de chômage y est aussi deux fois-et-demi supérieur (24,6 % contre 9,2 %).

Quand on consulte le site de l'ONPV[1] il est difficile de trouver les bonnes nouvelles parmi les publications qui font état des multiples fragilités de ces quartiers : « les lycéens des quartiers prioritaires aspirent moins à rejoindre l'enseignement supérieur », « les français portent un regard sombre sur les quartiers « sensibles » » ou encore « des moyens supplémentaires alloués aux établissements scolaires, mais des résultats toujours en retrait ». Voilà certainement de quoi désespérer. Mais au-delà de ces constats, ces visions donnent-elles à comprendre ce qui se passe dans les quartiers ? Que nous disent ces données sur l'origine de ces inégalités, et la capacité des gouvernements et politiques successives à répondre aux situations d'inégalités sociales et territoriales ?

1. http://www.onpv.fr/publications

4.1.2 D'une description anhistorique, à une compréhension des effets territoriaux de politiques inégalitaires

Les études populationnelles et les données statistiques sur les quartiers ne permettent pas vraiment de comprendre ce qui se passe à l'échelle d'une personne, et de son parcours de vie. En théorie, les politiques de logement voudraient favoriser les mobilités résidentielles et l'on pourrait espérer que les quartiers défavorisés soient une étape dans le parcours de vie des personnes. L'ONZUS montrait par exemple que la mobilité résidentielle dans les zones urbaines sensibles entre 1990 et 1999 était importante (c'est à dire qu'un nombre important de personnes ont changé de logement en 10 ans), mais que les trajectoires résidentielles ne démontrent pas un rattrapage social (ONZUS, 2005, p.118-153). Les personnes les moins favorisées (au chômage, ouvrier ou employé non qualifié, élevant seul ses enfants, locataire, etc.) auront moins de chance de trouver un logement ailleurs que dans une autre ZUS. Ce rapport de l'ONZUS montre finalement que la politique de la ville contribue certes à une forme de mobilité résidentielle, mais elle renforce la concentration spatiale de la pauvreté, car « ceux qui restent sont ceux qui ne trouvent pas ailleurs » (Avenel, 2016 à propos de ONZUS, 2005). En confondant le taux de mobilité résidentielle avec l'analyse nécessairement plus complexe des trajectoires des gens, les données statistiques de mobilité résidentielle produisent donc « une illusion d'optique : entre deux photographies du territoire, ce ne sont plus les mêmes gens qui habitent » (*ibid.*). Pour Cyprien Avenel, les recherches nécessiteraient de décaler le regard de l'étude des inégalités comme « un stock » vers une approche révélant « les flux » pour mieux appréhender les mécanismes de ségrégation à l'échelle non pas des quartiers mais de la ville (2016).

La multitude de phénomènes sociaux et urbains apparus avec l'évolution des villes modernes ont donné lieu à une infinité de travaux de la grande famille de la sociologie. Il existe à ce niveau une ligne de crête entre des approches qui tendent à se focaliser sur les quartiers défavorisés, quitte à isoler les phénomènes du contexte plus général, et celles qui réfutent l'autonomie de la question urbaine au regard d'autres enjeux et cherchent à éviter l'essentialisation des problèmes des quartiers (Wacquant, 2006 ; Tissot, 2007 ; Avenel, 2016). Jacques Donzelot montre également l'enchevêtrement des questions sociales et urbaines au fil de l'évolution de la société, et il interroge la capacité de la ville à faire société (1999). Par le passé, le logement social a pu jouer un rôle d'intégration sociale en récompense de la stabilité de l'emploi, mais avec la désindustrialisation, les quartiers défavorisés éloignent des opportunités d'accès à l'emploi. De manière générale le quartier est présenté comme un problème puisqu'il apparaît dans une forme de rupture avec le reste de la société, au prix d'une confusion classique entre l'origine sociale structurelle des problèmes, et les tensions qui se concentrent dans certains espaces urbains (*ibid.*). Dans un autre papier (2004), Jacques Donzelot observe les tendances à une tripartition de la ville, entre relégation des cités d'habitat social, périurbanisation des classes moyennes, et gentrification. Les études urbaines font également largement état de phénomènes de fragmentation ou de ségrégation au regard des tendances à la différenciation sociospatiales que l'on peut observer dans les métropoles (Cary et Fol, 2013). À travers la notion de ségrégation, différentes théories sont discutées, mais poussent généralement l'analyse plus loin que le simple constat d'une différenciation sociospatiale pour tenter d'en

mettre en évidence les sources, les manifestations et les effets. Nous verrons dans les parties suivantes que malgré des tentatives importantes des politiques publiques, la ségrégation sociospatiale et les autres phénomènes évoqués précédemment sont toujours bien présents sur le territoire national.

> Retenons que les tendances observées sur les territoires tels que les quartiers défavorisés, ne sont pas des phénomènes naturels, comme s'ils avaient émergé spontanément. Leur origine tient aux trajectoires sociopolitiques des sociétés et cela en fait des problèmes politiques à part entière. À l'instar de Jacques Donzelot, il nous semble percevoir dans la question de la capacité d'une ville (d'un territoire, d'un quartier) à faire société, une dimension intéressante pour explorer ce qui fait bien-être dans son cadre de vie.

4.1.3 Des inégalités d'accès à un cadre de vie de qualité aux multiples manifestations de sentiments d'injustice

Dans la partie précédente, nous avons abordé les phénomènes d'inégalités au niveau macro, mais les effets réels et perçus au niveau des conditions de vie des habitants de territoires en situation de relégation occupent également une place importante dans de nombreuses études.

Pour commencer, il est désormais établi que les situations d'inégalités sociales génèrent également de nombreux effets cumulatifs, même si ces derniers restent difficiles à mettre en évidence (Diebolt et Helias, 2005). Les effets d'un environnement dégradé sur la santé des personnes ont été mis en évidence par de nombreuses études, comme nous l'avons déjà évoqué dans le premier chapitre. Soulignons pour compléter qu'en prenant comme point de départ des phénomènes de relégation et de polarisation sociale des territoires, on observe également une distribution inégale de la qualité de vie (Laigle et Oehler, 2004). On observe par exemple une corrélation entre habitat dégradé ou sur-occupé dans des quartiers en situation de relégation urbaine et des risques pour la santé (Laigle, 2009). Pierre Chauvin et Isabelle Parizot (2009) montrent également que vivre dans un quartier populaire peut constituer une double peine pour les populations : à la disqualification sociale s'ajoutent les effets cumulés d'éloignements de pôles d'emploi et de services mais aussi les effets de la stigmatisation et l'intériorisation possible d'une image négative du quartier avec des retentissements possibles sur la santé psychosociale.

Les effets cumulatifs observables sont également moins évidents de premier abord lorsqu'ils concernent des dimensions psychosociales par exemple. Jacques Donzelot montre comment les habitants des quartiers en situation de relégation se trouvent coincés dans la « nature contrainte de l'entre soi », et porte à ce titre une attention particulière aux possibilités de choix de son voisinage et des relations sociales de manière plus générale (1999). Dans les années 1980, les émeutes urbaines dans les quartiers défavorisés révèlent les sentiments de déconsidération dont les habitants s'estiment être l'objet ; en même temps,

le sociologue note l'apparition d'un « urbanisme affinitaire » pour désigner des transformations urbaines conduisant à la prévalence de relations électives, sélectives et parfois excluantes dont les gated communities (communautés fermées) sont un exemple bien connu (*ibid.*). De la même façon, Cyprien Avenel observe la différence entre une forme de ségrégation volontaire caractéristique des « beaux quartiers » (dont les gated communities sont une forme exacerbée), et la ségrégation subie par des habitants qui n'ont pas le choix de leur lieu de vie et qui vivent alors cette ségrégation comme une forme de violence et une « assignation à résidence » (Avenel, 1996 ; Avenel, 2009). Toutefois, la réalité est aussi plus complexe, et l'on observe également que les habitants de ces quartiers développent aussi des sentiments d'attachement pour leur lieu de vie, lorsque par exemple, le quartier joue le rôle d'un point d'ancrage ambigu pour les jeunes, « à la fois objet de protection et de mobilisation, mais aussi le lieu de l'enfermement » (Avenel, 2016).

Pour positionner plus clairement le sujet du côté de ceux qui subissent les inégalités et pour comprendre ce que cela signifie pour eux dans la vie quotidienne, de nombreux travaux sur la justice environnementale se sont attachés à étudier les questions d'exposition aux contraintes environnementale et à l'accès équitable à des services et des aménités[1]. Il est généralement établi que les pauvres sont plus soumis et vulnérables aux dégradations de l'environnement ou aux risques de leur survenue. Toutefois, les données mobilisées pour faire apparaître les situations d'inégalités découlent de l'appareil évaluatif hérité d'une manière techno-centrée de penser l'environnement et donnant alors la primauté de l'attention à des critères de types seuls d'expositions à des polluants, probabilités d'occurrence de risques, distances métriques, niveaux acoustiques comme des prédicteurs d'une gêne acoustique etc. (Faburel, 2012). Il y a dans cette conception de l'environnement, une orientation cognitive « conditionnée par la possibilité de lui faire correspondre une mesure normative » (Charvolin, 2003 dans Faburel, 2012). Une telle manière d'aborder l'environnement, comme quelque chose d'extérieur (Remvikos, 2019) est une distorsion de la réalité, que Guillaume Faburel propose de dépasser en s'intéressant aux « différences qualitatives de situations », une vision reconnaissant les attaches et rapports affectifs des sociétés à leur environnement, ce qui suppose une ouverture aux vécus et aux expériences sensibles des habitants (Faburel, 2012). La manière de penser les inégalités environnementales et de les observer sur un territoire donné sont des questions capitales qui interpellent également les politiques locales et leur conception de la justice en particulier dans les politiques d'aménagement urbain (Faburel, 2015). Dans cette perspective, le concept de justice dépasse alors largement les dimensions (re)distributives des volets « fonctionnels » des espaces urbains pour embrasser d'autres dimensions, comme nous l'avons vu avec le concept de « droit à la ville » de Henri Lefebvre ou d'autres propositions plus récentes autour de la justice sociale (Honneth, 2013 ; Fraser, 2011). Les capacités et les moyens d'action individuels et territoriaux pourraient être un marqueur capital des inégalités ce qui conduit Guillaume Faburel à proposer de considérer l'environnement dans une forme « plus actante », c'est à dire selon les leviers et opportunités de participation effective des habitants dans leur lieu de vie (Faburel, 2008).

1. Le terme aménités est entendu comme un ensemble d'éléments contribuant à rendre le lieu de vie appréciable et agréable. Même si nous ne donnons pas de liste précise de ces éléments, nous pouvons au moins avancer qu'il peut s'agir d'éléments à la fois tangibles et intangibles du cadre de vie, des aspects qui nous rapprochent également des approches urbaines sensibles.

Mickaël Labbé (2016) propose d'aborder la critique sociale de l'espace en s'appuyant sur le concept de reconnaissance tel que mis en avant par Axel Honneth (2006). Il nous propose notamment de considérer l'ensemble des pathologies sociales comme des formes de non-reconnaissance et les « pathologies urbaines du social » comme une matérialisation de ce mépris social. Il prend pour cela l'exemple d'un individu vivant une situation de relégation, « dans une banlieue coupée de la centralité de la vie urbaine, dans une zone bien souvent privée des services les plus essentiels de la vie économique et civique, dans des immeubles vétustes sans aucune urbanité et dont la conception n'a été dictée que par des critères purement économiques de rendement et de densité de population, qui ne revient au centre de la ville que comme simple consommateur potentiel (bien souvent privé du pouvoir d'achat permettant la « participation » à cette dimension de la vie urbaine), un individu qui ressent très bien qu'il n'est en quelque sorte pas « chez lui » et non désiré dans certaines parties de sa ville, etc., tout cela est certes toujours la marque d'inégalités économiques et d'injustice sociale, mais elle est également une forme essentielle de non-reconnaissance de l'individu dans ses multiples dimensions : comme être de besoins à la fois corporels, mais également « spirituels » (la participation, le ludique, la rencontre, la confrontation, etc.), comme quelqu'un de « capable » dont on attend qu'il puisse participer à la construction de la vie de sa ville, etc. ».

Outre les références déjà identifiées précédemment, nous avons relevé un faisceau de publications issues de multiples champs disciplinaires qui invitent à un changement d'approche sur les territoires et s'intéressent à l'expérience vécue des habitants. Si nous ne pouvons illustrer l'ensemble des travaux qui ont émergé avec l'intention d'être une force d'interpellation des pouvoirs publics, et un porte-voix des habitants, nous pouvons citer à titre d'exemple l'initiative portée par la Fédération nationale des centres sociaux et socioculturels de France, qui cherchait à « [faire] entendre toutes les voix de nos cités », et montrer la réalité vécue par les habitants de ces quartiers si durement marqués par des fragilités sociales et urbaines (Fédération des centres sociaux et socioculturels de France et Question Banlieue, 2012). Bien sûr donner la voix aux « laissés pour compte » n'est pas une entreprise nouvelle, et ces témoignages ne sont pas sans rappeler les récits de vie conduits sous la direction de Pierre Bourdieu et présentés dans « La misère du Monde » (Bourdieu, 1993). Toutefois, des applications plus précises ont pu émerger, dépassant la seule visée anthropologique ou sociologique. Les travaux en ethnologie urbaine menés par William Foote Whyte dans un quartier populaire italien de Boston à la fin des années 1939 montrent les apports de l'observation participante dans l'étude de la structure sociale des quartiers, des travaux qui avaient apporté des changements aux États-Unis dans la manière de concevoir l'aménagement urbain et les espaces publics (Whyte, 2007 [1943]). Plus récemment et dans le contexte français, dans le cadre d'un appel à projet d'accompagnement d'une collectivité autour des questions de qualité du cadre de vie, une équipe de chercheurs proposait d'appréhender le sujet en s'appuyant sur une lecture ethno-écologique, en partant du recueil des discours et des récits de vie des habitants pour explorer les milieux urbains face aux enjeux entremêlés d'équité sociale et environnementale (Manusset et al., 2007).

Les inégalités observées sur le plan descriptif et statistique ont une réalité matérielle concrète et quotidienne pour les populations qui les subissent. Les inégalités d'accès à un cadre de vie de qualité et à tout ce qui constitue « l'urbanité » d'une ville figurent parmi les sujets d'attention de nombreuses études. On trouve des études sociologiques et anthropologiques qui se placent du côté de ceux qui subissent un environnement de vie dégradé, mais la rencontre avec les études urbaines et l'appropriation de cette vision par le champ politique visant la réduction des inégalités sociales et territoriales semblent loin d'être effectifs.

4.2 La politique de la ville et les interventions urbaines dans les quartiers dits sensibles

4.2.1 Quartiers prioritaires de la politique de la ville : une lecture essentialisée des problèmes urbains ?

Étudier le bien-être des habitants des quartiers dits sensibles sans comprendre l'histoire et l'évolution de ces territoires revient à isoler ces quartiers du contexte sociétal et politique qui les a fait émerger. Comme l'explique Michaël Labbé (2016), « le fait même de parler de "la ville" (et dans notre cas, "des quartiers défavorisés") […] comme d'une entité à part entière capable d'exercer une influence sur ses habitants, peut nous faire courir le risque d'une réification ou d'une fétichisation des rapports sociaux dont la ville est tout à la fois le produit, l'expression et un vecteur de reproduction ». Prenons pour démonstration provisoire de l'intérêt de cette remarque que les quartiers prioritaires n'ont pas toujours existé, et qu'ils ont des formes et des histoires bien différentes selon les régions.

En ce qui concerne l'origine de ces quartiers, rappelons de manière lapidaire que la construction des premières cités de grands ensembles en France à partir de la fin des années 1950 est née d'une volonté d'offrir aux populations des logements dignes, avec des inspirations issues de la pensée hygiéniste. Puis, différentes vagues d'immigration vont se succéder, au départ en raison d'un appel massif de main d'œuvre pour participer au développement industriel de la France, et plus tard, dans une dynamique de regroupement familial. À l'époque, les logements des différentes « zones à urbaniser en priorité » représentaient un progrès indéniable au regard des conditions de vie extrêmement précaires des populations ouvrières ; de nombreuses familles ont alors pu accéder au confort d'un appartement moderne, avec toutes les commodités, eau courante, électricité, salle de bain, etc. Le problème est que ces logements et ces espaces urbains ont mal vieilli, et que progressivement, on va observer une fuite des populations moyennes et une ségrégation des populations immigrées, souvent captives de ces quartiers. Dès les années 1960-1970, les premières luttes urbaines vont émerger en réaction au déficit d'urbanité de ces quartiers que certains associent au fonctionnalisme ancré dans la conception de ces lieux (Donzelot, 1999). Les interventions des pouvoirs publics vont alors progressivement tenter de résoudre la « question urbaine » à travers différents dispositifs politiques qui vont se succéder des années 1970 à nos jours. Dans ce contexte,

la loi Barre de 1977 qui instaure l'aide personnalisée au logement va avoir une influence majeure sur le peuplement des territoires, en cherchant, au moins dans ses intentions, à favoriser la mobilité résidentielle vers le logement social, puis vers l'accession à la propriété (Avenel, 2009). Mais dans les années qui suivent, les espoirs d'ascension sociale et d'intégration semblent s'évanouir. Le contexte est celui de la désindustrialisation, du chômage structurel et de la précarité qui vient peu à peu s'installer dans ces quartiers, tout en figeant les populations dans un « processus d'involution sociale entretenue par une série de processus ségrégatifs » (Avenel, 2016).

Nous ne ferons pas l'historique complet des interventions publiques car un nombre considérable d'études ont déjà permis d'en éclairer l'esprit, les étapes, les apports et les limites. En revanche, il nous paraît intéressant de relever, comme le font Donzelot (1999) ou Epstein et Kirszbaum (2019), que ces politiques publiques ayant émergé à partir des années 1990 sous l'appellation « politique de la ville », sont le reflet des lectures évolutives portées sur ces banlieues et leurs problèmes. La politique de la ville ne suit pas un développement linéaire, mais force est de constater l'existence d'une dissociation entre les politiques de développement à l'échelle des villes et celles agissant en réparation à l'échelle des quartiers (Epstein et Kirszbaum, 2019). Certes, les interventions concernent des dimensions sociales, urbaines, sécuritaires ou encore économiques, mais à partir des années 1990 et surtout de la loi Borloo adoptée en 2003, ces banlieues sont envisagées essentiellement sous l'angle des écarts à une moyenne statistique. À cette période, l'intention des pouvoirs publics était d'agir en priorité dans les « zones urbaines sensibles » délimitées précisément à partir d'une opération statistique de mesure de l'intensité de leurs difficultés, ce qui conduisait alors la politique de la ville à cibler des aspects négatifs, établis sur une norme extérieure, tout en occultant les ressources endogènes des quartiers (*ibid.*) Dans l'esprit de la loi Borloo, l'objectif était alors de changer la forme et le peuplement de ces quartiers, en s'appuyant en priorité sur la rénovation urbaine.

De nombreux auteurs ont également dénoncé cette manière d'appréhender les quartiers par l'écart à une norme hypothétique et selon les problèmes qu'ils présentent. Ainsi, dans le dispositif de la politique de la ville, le zonage territorial tend à spatialiser les problèmes sociaux sans véritablement questionner l'origine de ces problèmes, et l'enchevêtrement des facteurs dont l'origine est également politique (Avenel, 2009). Les maux dont souffrent les banlieues sont abordés de manière uniforme et les réponses qui y sont apportées tendent également à l'être (Tissot, 2007). Pourtant, « s'ils ont en commun de concentrer des populations défavorisées, les quartiers prioritaires ne constituent pas une catégorie homogène » (Epstein et Kirszbaum, 2019). Le constat semble désormais largement partagé : ces quartiers ont eu tendance à être abordés par les manques et les déficits, dans une vision anomique des territoires, une image invalidante entretenue par les approches stigmatisantes que les médias réservent généralement à ces banlieues. Pour Loïc Wacquant (2006), il y a aussi dans la manière d'aborder la situation des banlieues en France, une tendance à les comparer aux situations américaines associées à l'image de « ghetto ». S'il existe d'apparentes similitudes (chômage, pauvreté, échec scolaire, ségrégation, violences urbaines), de nombreux aspects distinguent la situation des cités françaises de celle du ghetto américain : ce dernier est mono-racial et plutôt clos sur lui-même alors que les cités françaises sont multiculturelles et ouvertes. En France, l'im-

plication des pouvoirs publics notamment par le biais de la politique de la ville, montre une volonté importante d'intervention, là où les ghettos américains sont plutôt laissés à eux-mêmes. D'autres évoquent également le fait que les violences urbaines en France, montées en épingle par la presse et les politiques, sont sans commune mesure avec celles observées dans les quartiers pauvres américains. Dans un article de discussion autour du concept de ghetto et de sa pertinence pour aborder la situation française, Avenel (2016) montre qu'il n'y a pas seulement une différence de degré mais une différence de nature. Le sociologue reconnaît la pertinence de certaines analyse écologiques[1] mais réfute la définition écologique du ghetto notamment car certaines pratiques sociales qualifiées de « conduite du ghetto » peuvent être en réalité tout simplement classées dans la sociologie plus traditionnelle d'autres catégories (Mucchielli et Mohammed, 2007 dans Avenel, 2016). Le concept de ghetto conduirait finalement à « se focalise[r] sur les situations extrêmes et [à] masque[r] une réalité hétérogène et dynamique », mais aussi à « stigmatise[r] les conduites des habitants en rejetant sur les individus la responsabilité des problèmes » et révèle « un durcissement théorique des stéréotypes du sens commun » (*ibid.*). Pourtant, force est de constater l'existence de nombreuses ressources dans ces quartiers, et souvent l'intensité des relations sociales ou de la vie associative qui s'y développe (Bacqué et Sintomer, 2011). Le Comité d'Évaluation et de Suivi de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (CES ANRU) reconnaissait en 2013 la nécessité d'un « changement de regard » sur ces quartiers, afin de rendre compte non moins des problèmes qu'ils posent, mais également des ressources, de la vitalité, des compétences et des qualités dont ces territoires disposent (CES ANRU, 2013).

4.2.2 La politique de la ville et le pari des interventions urbaines

La politique de la ville vise, depuis sa création, à réduire les inégalités entre les territoires en développant une intervention renforcée, comme pour pallier les insuffisances des politiques universelles. La vie des habitants de ces quartiers se trouve enchâssée dans de nombreux programmes et dispositifs publics qui se superposent sans toujours véritablement se compléter : rénovation urbaine, réseaux d'éducation prioritaire, dispositifs de prévention de la délinquance, mesures d'insertion professionnelle, animation sociale et culturelle, etc. Comme le montrent par exemple Renaud Epstein et Thomas Kirszbaum (2019), la loi Borloo 2003 va instituer un programme national de rénovation urbaine (PNRU) comprenant de vastes opérations de démolitions-reconstructions, et visant, dans un même mouvement à « organiser la banalisation de l'urbanisme de grands ensembles hors normes et à ramener de la mixité sociale dans les quartiers ghettoïsés ».

Avant d'évoquer les bilans tirés de plusieurs décennies de politique de la ville et de vingt années d'interventions urbaines dans les ZUS, il nous semblait intéressant de mentionner les intentions de ces politiques publiques, et d'essayer d'en comprendre les hypothèses sous-jacentes. Parmi les finalités affichées du PNRU, figure celle de « transformer en profondeur les quartiers classés en ZUS qui présentent une forte concentration de

1. Comme évoqué dans la section précédente, l'hypothèse écologique est issue des travaux de sociologie urbaine de l'École de Chicago qui soulignent l'importance spécifique des effets de contexte territoriaux et de voisinage sur le mode de vie dans les quartiers

ménages en difficulté sociale et économique », concentration considérée comme étant le résultat d'une spécialisation des logements sociaux et d'une attractivité résidentielle dégradée[1]. De ces finalités découlent différentes modalités d'interventions à commencer par la mixité sociale, le désenclavement physique des quartiers, et la « mutabilité du foncier par la séparation claire des domaines publics et privés », des principes qui se traduisent plus concrètement par des opérations de démolitions, ou reconstructions de logements sociaux démolis sur site et hors site, des réhabilitations et des résidentialisations. Il nous semble percevoir dans ces finalités et ces principes une manière d'appréhender les problèmes sociaux par l'intervention urbaine, comme si l'on pouvait trouver « le salut par les briques », une formule mise en avant par les travaux de Reinhold Neibuhr et reprise par Jane Jacobs qui résume en quelque sorte l'hypothèse d'une amélioration de la situation sociale des populations, par l'intervention sur l'environnement urbain et les conditions de logements (2012 [1961], p.107). Une telle hypothèse se heurte à la multiplicité et la complexité des problèmes sociaux rencontrés par les populations, et que l'amélioration du cadre de vie ne peut résoudre à elle seule.

En ce qui concerne les objectifs de mixité sociale mis en avant par les interventions dans ces quartiers, Jacques Donzelot (1999) fait le constat de certains décalages entre les incantations politiques à la mixité sociale, et la frilosité de certains groupes sociaux à ces rapprochements sociaux, une tendance que des visions moralistes accusaient d'une forme « d'égoïsme social ». Pour Thomas Kirszbaum (2013), cette intention de mixité sociale affichée dans les programmes de rénovation urbaine cacherait également en pratique des formes de « réaffectation spatiale des minorités ». Dans un rapport au ministre délégué à la Ville (2013), Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache évoquent aussi les limites de ces interventions en termes de mixité sociale : « Si l'on ne peut nier que des investissements considérables aient été engagés pour restructurer les quartiers avec des effets importants de ce point de vue, les résultats sont contrastés en revanche pour les ménages : certains ont été obligés de quitter le quartier et le réseau social qui les soutenaient, d'autres se sont retrouvés dans des logements plus chers ou plus petits. La rénovation urbaine est passée à côté de la mobilisation collective qu'elle aurait pu susciter. » (p.24).

Ces dix premières années de rénovation urbaines ont révélé certaines ambitions déçues et des insuffisances, en particulier en raison de leur incapacité à reconnaître les habitants des quartiers, leurs forces et leurs ressources (Kirszbaum, 2010 ; CES ANRU, 2013). Pour Renaud Epstein cette première phase de rénovation urbaine a « transformé la France des grands ensembles en un vaste chantier » donnant une visibilité à des réalisations (outputs) donnant l'impression d'un « succès incontestable », alors que l'examen plus précis des résultats de ces opérations (outcomes) reste parcellaire (Epstein, 2010, dans Epstein, 2012). Au prisme des évaluations du passé, une réforme a été lancée en octobre 2012 par une concertation nationale des habitants dont on reconnaissait alors qu'ils avaient été ignorés des opérations passées. De la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2012, va alors naître le cadre et les objectifs du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Mais pour Renaud Epstein (2014), il est dif-

1. Objectifs et fondamentaux du PNRU https://www.anru.fr/fre/ANRU/Objectifs-et-fondamentaux-du-PNRU

ficile de parler d'une nouvelle politique de la ville, tant les finalités du PNRU en termes de mixité sociale se trouvent réaffirmés dans la loi Lamy (dont la pertinence reste discutée par les chercheurs). Notons pour terminer que les habitants des quartiers prioritaires se trouvent désormais « indûment privilégiés » car « bénéficiant à la fois de l'accès aux ressources du développement métropolitain, et d'un traitement plus favorable des pouvoirs publics, par comparaison avec les espaces ruraux, du périurbain et des villes moyennes délaissées, voire méprisés par les élites politiques », une thèse aussi fragile sur le plan scientifique que porteuse sur le plan médiatique mais qui acte globalement le processus de déligitimation de la politique de la ville contestée dans son ciblage, ses moyens et ses effets (Epstein et Kirszbaum, 2019).

Comme nous avons fait état des intentions du PNRU, il nous semble intéressant de reprendre celles du NPNRU, telles qu'affichées par l'ANRU. Ainsi par exemple dans le dossier de presse du NPNRU 2014-2024 se trouvent déclinés les principes de ce cette nouvelle politique de la ville : la participation des habitants (à toutes les phases du projet), l'arrimage des projets au niveau des agglomérations, l'ambition de la mixité sociale, et l'ambition pour une ville durable (démarche centrée sur la qualité environnementale et la transition énergétique)[1]. Dans un document de l'ANRU, on trouve la nature des opérations susceptibles d'être soutenues dans le cadre du NPNRU, à savoir :

- Les opérations d'aménagement comprenant la démolition de logements locatifs sociaux et des opérations d'ensemble « qui rendent possible la recomposition du foncier et du bâti, favorisent la mutabilité et l'évolution du foncier dans le temps, permettent de préparer les sols à leur destination finale et de requalifier les espaces publics des quartiers »
- Les programmes immobiliers comprenant « la reconstitution de logements locatifs sociaux », « la requalification de logements locatifs sociaux », « la résidentialisation de logements locatifs sociaux », « l'immobilier à vocation économique »

Dans ces documents techniques, il nous est difficile de trouver mention des habitants, des intentions urbaines et sociales de ces opérations d'aménagement ou encore de visions précises de ce que l'on peut attendre de la qualité de vie dans les territoires rénovés. L'absence de ces considérations constitue à notre sens un élément de justification supplémentaire au sujet de l'étude de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, dans un quartier défavorisé, y compris au regard des éventuelles interventions urbaines réalisées ou programmées sur ces territoires.

1. On notera le glissement conceptuel récurrent avec la notion de développement durable. Le Sommet de la Terre proposait en 1992 une conception du développement durable reposant sur trois « piliers » sociaux, environnementaux et économiques ». Aujourd'hui, les approches visant le développement durable se trouvent très souvent réduites à la portion congrue de la qualité environnementale, et cette dernière est d'ailleurs largement dominée par les préoccupations énergétiques qui sont loin de représenter l'ensemble des enjeux environnementaux.

4.2.3 La place des habitants dans les projets qui concernent leur cadre de vie

Comme évoqué précédemment, les évolutions de la politique de la ville ne se sont pas faites de manière linéaire et les réponses apportées révèlent l'évolution des lectures des problèmes de ces territoires. La place et le rôle des habitants dans ces politiques est une manière d'appréhender ces évolutions.

Si les rapports après dix ans de politiques de rénovation urbaine remettent en question l'absence des habitants dans les démarches et les projets qui les concernent, la reconnaissance de leur contribution aux changements dans les quartiers n'a pas toujours été absente des politiques sur les banlieues. Ainsi, dans ses premières années d'existence, la commission nationale pour le développement des quartiers (CNDSQ) reconnaissait dans un rapport de 1982 que « le développement n'est pas seulement la lutte contre tel ou manque ou handicap collectif ; il est aussi la promotion et la valorisation des potentialités détenues par la population » (CNDSQ cité par Epstein et Kirszbaum, 2019). Seulement pour Epstein et Kirszbaum, cette démocratie de proximité des années 1980 s'est faite essentiellement dans une logique descendante, sous l'impulsion des municipalités, et dans un mouvement général de contrôle des mobilisations citoyennes qui avaient prévalu dans les années 1960-1970 (*ibid.*). Dans les décennies qui vont suivre et jusqu'à l'histoire récente, l'approche se fait encore plus descendante et technique avec les interventions urbaines qui ne laissent que très peu de place à la participation citoyenne. L'absence des habitants dans les projets qui les concernent a été largement critiquée pendant et suite à la première décennie de projets de renouvellement urbain (Donzelot et Epstein, 2006), et de nombreux travaux invitent à des approches différentes de l'urbain, reconnaissant l'expérience et le vécu des habitants des quartiers (Bacqué et Sintomer, 2011). Le rapport de Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache (2013) intitulé « Pour une réforme radicale de la politique de la ville », porte deux sous-titres révélant une certaine volonté de changer la manière de penser la place des habitants dans les politiques et projets dans les quartiers défavorisés : « ça ne se fera plus sans nous », le « nous » se référant aux citoyens, et « Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires ». Mais pour Renaud Epstein (2014), la réponse apportée par la politique de la ville et les acteurs locaux, « loin de favoriser l'empowerement des habitants, de transformer ou de revivifier la démocratie représentative, la municipalisation de la politique de la ville a conduit à la domestication du tissu associatif de ces quartiers ; des pratiques participatives placées sous l'étroit contrôle des élus municipaux, ; la crise démocratique risque de s'intensifier ». Dans le dossier de presse du NPNRU 2014-2020 il est mentionné que les « habitants seront les premiers acteurs du renouvellement urbain dans leurs quartiers », une promesse qui repose sur la mise en place de « maisons du projet » dans les quartiers bénéficiant de l'action de l'ANRU, des lieux « d'accueil et de débat des conseils citoyens » créés précisément à la suite du rapport de Bacqué et Mechmache. Malgré ces nouveaux dispositifs de consultation des citoyens, l'ambition de renouvellement démocratique n'a pas rencontré les résultats espérés (Kirszbaum, 2013). Malheureusement, certains travaux trouvent également dans ces approches une forme d'injonction participative qui ne permet pas véritablement une amélioration de la prise en compte de la voix des habitants dans les projets (Carrel, 2013). Dans la culture démocratique française, la recherche de

consensus donne l'illusion d'un débat apaisé, mais tend aussi à occulter les contradictions inhérentes aux projets, notamment dans le domaine de l'urbanisme (Foucault et al., 2013). Derrière le concept de participation citoyenne on trouve également de nombreuses divergences, et notamment en termes d'intentions et de finalités. En définitive, s'agit-il, par ces processus participatifs d'améliorer la prise de décision dans un sens plus démocratique en s'appuyant sur l'avis des habitants, ou s'agit-il, comme le proposent également Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau (2011) de changer de perspective pour s'intéresser aux populations et à ce qu'ils vivent dans leur territoire ?

Quel que soit le point d'entrée du sujet, nous retrouvons la question de la parole et du vécu des habitants dans les projets et politiques qui impactent leurs conditions de vie. Les incitations sur le plan démocratique rejoignent les interrogations des sociologues sur la ville et ce qui fait « vivre ensemble ». Nous remarquons pour terminer que le guide pour l'urbanisme favorable à la santé de l'OMS (Barton et Tsourou, 2000) propose lui aussi de placer les habitants au cœur des réflexions, ce qui nous semble là encore une incitation à étudier le bien-être dans son cadre de vie en s'appuyant sur le vécu des habitants.

DEUXIÈME PARTIE

Cadres conceptuels, démarche de recherche, méthodologie et terrains d'étude

1

Une étude du bien-être dans son cadre de vie en partant du vécu des habitants de quartiers défavorisés

1.1 Les apports de la phénoménologie et du pragmatisme dans cette recherche

L'étude des liens entre santé, bien-être et cadre de vie pourrait être menée de multiples façons. Mais dans l'ensemble très hétérogène de concepts et disciplines entre lesquels nous avons cheminé, il nous semble percevoir un point de convergence et de tension important : il s'agit fondamentalement de la valeur que l'on accorde aux différents types de savoirs mobilisés pour étudier le sujet. Mais nous avons souhaité prendre une autre voie pour cette recherche, en cherchant l'expérience vécue des habitants comme point de départ de l'étude. C'est une posture épistémologique qui conduit à dépasser les conceptions dualistes opposant corps et esprit et à se débarrasser des a priori objectivistes conférant « à la science et aux connaissances scientifiques une valeur telle que toute notre expérience vécue du monde se trouve d'un seul coup dévalorisée » (Merleau-Ponty, 1948). Sans avancer trop loin dans des considérations philosophiques qui nous dépasseraient, nous comprenons qu'il ne s'agit pas simplement de voir comment juxtaposer les savoirs de l'expertise avec les savoirs de l'expérience pour reconstituer une image totale de la réalité. Grâce à des inspirations issues de la phénoménologie et du pragmatisme, il nous a été donné de comprendre que l'on ne peut ni opposer, ni hiérarchiser ces savoirs, et qu'il nous faut au contraire réaliser qu'ils ne disent pas la même chose sur un sujet.

La phénoménologie que l'on associe souvent aux écrits de Husserl[1] cherche globalement à rétablir l'accès à la vérité par l'expérience, et le retour aux choses mêmes

1. Ou de Hegel qui entendait fournir une explication de la nature et de la vie telles qu'elles s'offrent à nous dans l'expérience non-scientifique du monde (De Waelhens, 1954)

(De Waelhens, 1954). Il ne s'agit ni d'un concept ni d'une école de pensée, mais d'une manière d'accéder aux choses, une approche qui rejette les constructions théoriques posées sur le monde (et nécessairement extérieures), et qui défend l'expérience vécue comme approche de la connaissance (*ibid.*). Husserl passe par la notion de « monde de la vie » (Lebenswelt en allemand) qui désigne le monde tel qu'il se donne à nous, par opposition au « monde exact » construit par les sciences modernes (Farges, 2006). Les méthodologies et conceptions scientifiques « objectivistes » prétendent à une forme de neutralité des connaissances scientifiques et tendent à donner des représentations universelles d'une réalité, avec la finalité de faire émerger des modèles abstraits, expliquant dans une logique simpliste des relations mécaniques de cause à effet (Blanchet, 2009). Le but de la phénoménologie n'est pas d'opposer ces deux mondes ni la science à l'expérience comme si elles pouvaient être comparées, mais de comprendre que le raisonnement scientifique rationnel pose un voile sur le monde, et ne voit plus qu'il procède de lui. Pour Maurice Merleau-Ponty, il ne s'agit nullement de nier la valeur de la science, mais de combattre « le dogmatisme d'une science qui se prendrait pour savoir absolu et total » (1948). Avec sa phénoménologie de la perception, Merleau-Ponty propose de rendre justice « à tous les éléments de l'expérience humaine et en particulier à notre perception sensible » que la pensée rationnelle et cartésienne considère habituellement comme un simple « commencement de science encore confuse » (*ibid.*).

Ainsi, pour étudier ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, il nous semble que cette mise à distance du monde par la science et l'objectivisme pourrait nous écarter « du monde tel qu'il est ». Nous avons donc trouvé dans la phénoménologie une inspiration pour étudier le cadre de vie, tel que les habitants en font l'expérience, avant le jugement et la pensée rationnelle des différents experts.

D'autres approches comme la philosophie pragmatiste poursuivent d'autres objectifs que la phénoménologie, mais nous offrent d'autres inspirations qu'il nous semble légitime de mettre en perspective avec la phénoménologie. Évidemment, le passage de la phénoménologie au pragmatisme ne peut se faire par une simple transposition de concepts d'un champ à l'autre, mais l'on peut trouver des intérêts communs, en particulier un attachement pour l'expérience comme point de départ de la connaissance. Le pragmatisme n'a pas un intérêt uniquement au regard des questionnements ontologiques que nous soulevons au sujet du bien-être dans son cadre de vie. Nous trouvons dans des écrits comme ceux de John Dewey des prolongements concrets comme l'idée que la démocratie pensée comme un idéal institutionnel extérieur à nous, nous fait passer à côté de la démocratie comme expérience avec les interactions qui se jouent en permanence dans toutes les relations sociales (Dewey, 2006 [1939]). Il y a dans le pragmatisme, des positions philosophiques variées et notre propos n'est pas d'en maîtriser tous les courants, mais de citer certains points caractéristiques de cette pensée qui nous ont semblé utiles dans cette recherche. L'article de Richard Shusterman (2010) sur les principes qui jouent un rôle important dans le pragmatisme nous offre à ce titre des repères importants. Il nous permet notamment de nous situer hors du cartésianisme et de comprendre la nature changeante, ouverte et contingente de la réalité, et d'accorder à l'action et à la pratique, appréhendées en totalité et avec le contexte, le primat de notre attention (*ibid.*). Le pragmatisme remet en question le dualisme corps-esprit et

les chiffres comme élément de connaissance objective. Si les sciences nous coupent du monde et évacuent les affects premiers qui nous permettent pourtant de nous connecter aux choses réelles, il s'agit de rétablir toute sa valeur aux qualités des choses, que l'on ne peut aborder que par l'expérience. En somme, pour notre étude du bien-être dans son cadre de vie, nous tenterons d'abandonner les lectures quantitativistes pour s'attacher aux qualités, et emprunter la voie des savoirs esthétiques que l'on ne peut capter que par l'expérience vécue des choses.

Il s'agit d'une originalité de cette recherche si tant est que l'on puisse la relier au champ de la santé publique, tant nous opérons un virage conceptuel et épistémologique en proposant de passer par l'expérience vécue des habitants pour aborder le bien-être dans son cadre de vie.

1.2 Des enquêtes de type ethnographique pour recueillir le vécu du cadre de vie

La phénoménologie et le pragmatisme fournissent une justification et un fondement théorique à l'idée de passer par l'expérience pour accéder aux choses mêmes (et à leurs qualités). Mais, comment accéder et capter précisément cette expérience que font les habitants ? A ce niveau, les approches dites ethnographiques nous ont fourni un cadre méthodologique (Malinowski, 2005 [1922]) plus précis pour collecter l'expérience des habitants. L'ethnographie renvoie à une démarche globale, un questionnement de recherche progressif et qui interroge la production des connaissances en cherchant à redonner une place aux savoirs issus de l'expérience (Laplantine 2005 dans Morrissette et al., 2014). L'ethnographie irrigue de nombreux travaux d'anthropologie et de sociologie, mais nous pouvons citer plus particulièrement ceux de l'école de Chicago qui s'est intéressée aux enquêtes de terrain dans des environnements urbains dégradés (Whyte, 2007 [1943]) qui fournissent une inspiration à notre recherche.

Dans chaque quartier de notre recherche (que nous présentons plus loin), nous avons donc déployé une approche ethnographique, comprenant des observations participantes sur le terrain et des entretiens sur le vécu du cadre de vie (Olivier de Sardan, 1995). Les enquêtes, qui fournissent le corpus de données le plus étoffé de cette recherche, ont été menées en accord avec les spécificités et problématique de chaque territoire. Les entretiens avec les habitants s'appuient sur des questions ouvertes conçues de manière à laisser la personne « raconter son histoire ». Le canevas d'entretien, construit avec des questions organisées en catégories générales avec une formule principale et des relances en cas de mauvaise compréhension, permet de ne pas oublier de sujet tout en suivant la dynamique d'une discussion (*ibid.*). Certaines règles comme l'absence de jugement sont observées par l'enquêteur (Moussaoui, 2012). Les questions sont pensées de façon à susciter la narration, comme par exemple, l'arrivée dans le quartier. Souhaitant recueillir les perceptions, le vécu et les expériences de vie, d'autres questions indirectes sont soulevées autour par exemple de la manière de parler de son quartier à des proches, des lieux fréquentés ou de la vie sociale autour de soi. Le canevas d'en-

quête utilisé sur le terrain de Villeneuve-les-Salines à La Rochelle est présenté en annexe (Annexe 2).

Les enquêtés ont été recrutés en porte à porte, ou interpellés dans l'espace public (parcs, pieds d'immeubles, sorties d'écoles, etc.), à différentes heures de la journée et différents jours de la semaine pour éviter au maximum les biais de sélection. Les entretiens sont toujours anonymes, mais nous avons eu recours à des cartes du quartier pour assurer une couverture géographique équilibrée du territoire. Une diversité de répondants par âge, sexe, activité, situation résidentielle (locataire/propriétaire), lieu d'habitation et d'éventuels freins linguistiques a été recherchée. Remarquons que dans une approche ethnographique, il n'est pas question de représentativité et le nombre d'entretiens à mener ne relève aucunement d'un calcul statistique. La décision de mettre fin à l'enquête répond au principe de « saturation » des données, c'est à dire lorsqu'à chaque interview supplémentaire, on obtient de moins en moins d'informations nouvelles, même si une infinité d'autres témoignages pourraient être collectés (Olivier de Sardan, 1995).

Sur chaque terrain, nous avons tenté de pousser les démarches participatives et le travail autour des « récits » sur un quartier, un peu plus loin que ce que permet l'enquête. Tout d'abord, des restitutions aux instances citoyennes locales ont été organisées de manière systématique à la fin des enquêtes. L'intention était de rendre compte de ces études aux habitants de ces quartiers mais également de chercher si les conclusions trouvaient ou non leur approbation. Lorsque l'opportunité s'est présentée, nous avons également tenté de prolonger le travail amorcé avec l'enquête en associant des habitants (engagés au conseil citoyen ou mobilisés par des acteurs du quartier) à des ateliers collectifs pour alimenter les réflexions sur les projets d'aménagement ou de rénovation des quartiers. Même si toutes les démarches n'ont pas été portées aussi loin que nous aurions souhaité, nous avons néanmoins expérimenté d'autres modalités pour susciter la participation citoyenne, dans la continuité du travail sur le récit de vie. À La Rochelle, nous avons tenté de mettre en place une séquence d'ateliers, avec l'objectif de faire travailler les habitants sur l'imagination d'un nouveau narratif pour le quartier rénové, sachant que l'enquête nous avait permis d'identifier le décalage entre la réputation du quartier et la réalité vécue par ses habitants. Nos animations s'inspirent de méthodes proposées par des acteurs de l'éducation populaire, en particulier celle des Petites et Grandes Histoires qui nous a été suggérée par la Scop le Contrepied[1].

1.3 Une interprétation des données d'enquêtes suivant les principes de la théorisation ancrée

L'ensemble des entretiens que nous avons menés dans les quatre quartiers de notre étude ont été transcrits, puis soumis à une lecture interprétative s'inspirant des principes de la théorisation ancrée ou « grounded theory » dont l'idée centrale est de découvrir des régularités en partant des données obtenues de recherches sociologiques de terrain

1. http://www.scoplepave.org/petite-histoire-grande-histoire

(Glaser et Strauss, 1967). Jean-Pierre Olivier de Sardan qui propose de traduire le terme « grounded theory » par « modèles interprétatifs issus du terrain » (1995), apporte certaines nuances importantes au regard d'une logique que l'on pourrait considérer comme purement inductive : il s'agit d'engager un processus d'investigation par itération, avec des mécanismes de triangulation et de recoupements des informations, des va-et-vient permanents entre terrain (et production de données), concepts, problématique, hypothèse et interprétation (*ibid.*). Pour Paillé (1994), la théorisation des données de terrain est « à la fois le processus et le résultat, tout en indiquant que le résultat lui-même n'est pas une fin mais plutôt l'état dans lequel se trouve, à un moment donné, une construction théorique donnée ». Nous défendons une approche méthodologique similaire, de nature hypothético-inductive. Pour chaque quartier étudié, notre point de départ est un thème qui interroge la municipalité ou la collectivité commanditaire (voir explications ci-dessous au sujet des démarches de recherche-action) et que nous avons essayé de mettre en tension sous la forme de questions de recherches ouvertes, sans hypothèse définitive. La collecte et l'interprétation des données suit un processus itératif : l'analyse est enracinée dans les données du terrain mais s'appuie également sur des données de la littérature, l'interprétation se fait par tâtonnements et conduit à regrouper les propos selon des thèmes qui les unissent tout en permettant une remise en question des résultats provisoires (Luckerhoff et Guillemmette, 2012). L'interprétation relève aussi de l'expertise de l'enquêteur et de sa capacité à mobiliser des connaissances pour soutenir une lecture critique et rigoureuse, mais il nous faut aussi admettre qu'il s'agit également d'une des limites d'ailleurs bien connue de ce type de recherche ethnographique.

1.4 La mobilisation du concept de *place-attachment* comme proxy du bien-être

Même si nous cherchons à accorder de la place et de la valeur à la parole et au vécu des citoyens, le sens et l'interprétation de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie ne peut pas émerger spontanément du terrain. Il est évident que la manière de formuler les problématiques de recherche pour chaque terrain, et la manière d'interpréter les données s'appuie également sur des inspirations théoriques et conceptuelles. Par ailleurs, comme le souligne là encore Jean-Pierre Olivier de Sardan, il ne s'agit pas de considérer l'individu interviewé dans l'enquête comme « le dépositaire du savoir de toute une société ». Certes, nous collectons des récits individuels et les mots des habitants sont essentiels pour dépasser les schémas conceptuels techniques habituels. Cependant, le corpus que nous avons constitué n'est pas une collection de propos idiosyncrasiques, avec des priorités individuelles dispersées que l'on essaierait ensuite de classer dans des « boîtes analytiques ». N'oublions pas que ce qui nous intéresse est le bien-être dans son cadre de vie, un sujet que l'on ne peut considérer sur le plan des individus mais qu'il nous faut mettre en perspective avec les enjeux de vivre-ensemble et de ce qui fait communauté de vie sur un territoire.

La méthode d'interprétation, appuyée de certains concepts inspirés de la littérature nous fait rechercher des régularités dans les récits. Ainsi, les approches généralement

défendues dans la sociologie relationnelle nous ont conduit à « lire » le corpus sous l'angle des relations et des rapports multiples qui se jouent dans le fait d'habiter un quartier. Par ailleurs, n'oublions pas que notre étude porte sur ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, un concept abstrait pour lequel il n'existe aucun indicateur définitif. Le concept de *place-attachment* rencontré dans la littérature nous a conduit à l'utiliser comme un proxy du bien-être dans son cadre de vie : l'hypothèse est de considérer que l'on ne peut trouver d'expression de bien-être sans une forme d'*attachement au lieu de vie*.

En définitive, la recherche de régularités dans le corpus se fait de manière ouverte et progressive, en regardant les propos bruts des habitants que l'on essaie d'organiser par thématiques pour arriver à une liste de catégories la plus réduite possible, sans perdre le sens des choses. L'étiquetage et la catégorisation des données, ne se fait pas complètement au hasard, et la littérature fournit là encore quelques inspirations. Par ailleurs, nous verrons par la suite que les enquêtes s'inscrivent dans des processus de recherches plus larges (accompagnement de politiques publiques en matière d'aménagement urbain ou de politique publique locale au sens large) qui ont eux-mêmes produit des données enrichissant l'interprétation des résultats. L'intention de notre recherche était d'étudier comment appréhender ce qui fait bien-être dans son cadre de vie. Les apports successifs des quatre terrains nous ont permis de faire émerger un dispositif heuristique complet que nous présentons dans la dernière partie des résultats de cette thèse.

2

Une démarche de recherche emboîtée

2.1 Des processus de recherches-actions imbriqués dans un projet de recherche plus globale

Cette thèse s'inscrit dans une recherche globale et collective sur la justice environnementale et le bien-être dans son cadre vie, des sujets qui nous ont conduit à mener différentes démarches et expérimentations. L'ensemble de la recherche suit une démarche emboîtée composée de différents processus de recherche-action autonomes, chacun comprenant des objectifs et des méthodes spécifiques.

La recherche-action n'est pas une méthode de recherche normée, mais correspond au besoin d'inscrire les recherches dans la réalité de la vie sociale et d'inscrire la théorie dans la pratique. Il existe différents courants et écrits pédagogiques sur le sujet et dont nous n'avons certainement pas épuisé les apports. Nous trouvons des proximités importantes avec les démarches de recherche-action participative (RAP) développées par Orlando Fals Borda en Colombie, dans la continuité des travaux de Paolo Freire. Plus qu'une collection de méthodes et de techniques de recherche, il s'agit d'une manière d'aborder la réalité de ce que l'on étudie pour soutenir un changement par la pratique (Fals Borda, 2014 p.213-240). D'autres chercheurs, dans des champs similaires à notre projet d'étude, se sont également inspirés de l'ONG Parole D'excluEs par exemple, qui, dans ses travaux sur l'innovation et la transformation sociale dans les quartiers de Montréal, poursuit le changement social par l'implication des personnes ou des communautés (Heck, René et Castonguay, 2015). Notre démarche favorise, outre l'implication des habitants des quartiers à travers enquêtes et autres modalités participative, l'intervention de nombreux acteurs locaux (élus, agents, acteurs associatifs) dans le processus de recherche, aspects essentiels sur lesquels nous reviendrons par la suite.

Les données mobilisées dans cette thèse ont été collectées sur quatre territoires, à Trappes, Nanterre, Les Mureaux et La Rochelle. Pour chaque terrain d'étude, l'initiative

est liée à une commande portée par un ou des acteurs institutionnels ou collectivité territoriale : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Agence régionale de la Santé (ARS) et municipalités. Les sujets d'expérimentation ont été définis et menés en étroite collaboration avec ces acteurs[1], mais nous avons été les initiateurs et les garants de la méthodologie de travail menée sur chaque terrain. Les différents terrains d'études sont présentés ci-dessous :

2013

© Mairie de Trappes

TRAPPES
Quartier Jean Macé

Travail autour de la justice environnementale

2014

© Auteure

NANTERRE
Cité des Provinces Françaises, Cité Anatole France et Secteur des Terrasses (Nanterre Université)

Évaluation des impacts sur la santé du projet d'aménagement « Cœur de Quartier » sur le secteur Université

2015

© Noobax Flickr

LES MUREAUX
Quartier des Musiciens et Vigne Blanche

Travail autour de la qualité de vie et de la gestion urbaine de proximité dans deux cités

2016

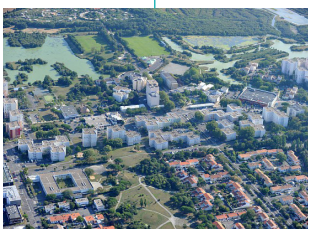

© Mairie de La Rochelle

LA ROCHELLE
Quartier de Villeneuve-les-Salines

Évaluation des impacts sur la santé du projet de rénovation urbaine du quartier de Villeneuve-les-Salines et de restauration du Marais de Tasdon

Terrains étudiés, lieux d'enquêtes et processus de recherche-action menés avec les collectivités

À Trappes, l'expérimentation réalisée en 2013 a été commanditée par l'ADEME et avait pour objet l'étude de l'environnement de vie dans le quartier Jean Macé, un territoire objectivement exposé à plusieurs nuisances environnementales, et notamment le bruit des transports. Le travail de terrain, et notamment l'enquête ethnographique a été entièrement réalisée par Benjamin Combes, sous la direction de Yorghos Remvikos. Le corpus de l'enquête et les enseignements issus de ce terrain ont été mis en commun avec les autres données mobilisées dans cette thèse.

Aux Mureaux, la recherche action réalisée entre 2015 et 2016 est liée à des questionnements de la collectivité en termes de qualité de cadre de vie et de gestion urbaine de proximité (GUP), dans deux cités de la ville, Les Vignes Blanches et Les Musiciens. Le tra-

1. Pour les terrains de Nanterre et La Rochelle, l'auteure était en stage (9 mois) et en CDD (18 mois) pour les collectivités

vail a été réalisé par Benjamin Combes, sous la direction de Yorghos Remvikos. Le corpus de l'enquête et les enseignements issus de ce terrain ont été mis en commun avec les autres données mobilisées dans cette thèse.

À Nanterre et La Rochelle, les expérimentations s'articulent autour d'une démarche spécifique, l'évaluation des impacts sur la santé (EIS), une démarche mise en avant par l'Organisation mondiale de la Santé et le Consensus de Göteborg (WHO Regional Office for Europe, 1999) et qui constitue le cœur du travail que nous avons mené sur ces terrains. Des détails sont présentés plus loin concernant les choix relatifs à la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des impacts sur la santé.

À Nanterre, la commande provient des directions de l'aménagement et de la santé publique de la Mairie qui souhaitaient conduire un processus capable de mettre en évidence les liens entre santé et urbanisme. La démarche d'évaluation d'un projet d'aménagement urbain *Cœur de Quartier* qui s'étale sur 9 mois entre 2014 et 2015, a été réalisée par Anne-Laure Legendre, sous la direction de Yorghos Remvikos sur le plan scientifique, et sous la direction opérationnelle de Johan Verstraeten, chargé de mission à la direction Santé Publique de la Mairie. Le travail s'appuie là encore sur une enquête auprès des habitants riverains de l'opération, un travail initié par Benjamin Combes avec l'aide de l'auteure, et sous la direction de Yorghos Remvikos.

À La Rochelle, la commande provient d'une volonté de la direction de la santé publique de la Mairie, avec le soutien de l'Agence régionale de la Santé ex Poitou-Charentes. La démarche bénéficie de l'apport des trois expérimentations précédentes et constitue le terrain le plus abouti sur le plan de la conduite du processus et des tentatives d'intégration du travail d'enquête ethnographique dans le reste de la démarche conduite avec la collectivité. Le travail d'enquête a été conduit par l'auteure sous la direction de Yorghos Remvikos. L'ensemble de la démarche a été pilotée par l'auteure, pendant 18 mois, sous la direction scientifique de Yorghos Remvikos, et sous la direction opérationnelle de Guillaume Fauvel, directeur du service de santé publique de la Ville de La Rochelle.

Sur chacun de ces quatre terrains, nous avons donc imaginé et déployé une approche séquencée comprenant notamment :

- Une enquête sur le vécu du cadre de vie suivant une approche ethnographique et complétée par d'autres modalités comme des balades urbaines et des observations participantes,
- Une analyse bibliographique en lien avec la problématique identifiée dans chaque territoire,
- Une analyse des nombreux documents liés aux projets urbains mais aussi des éléments de contexte en lien avec les politiques locales, les projets et les diagnostics établis par les collectivités,
- Un travail d'évaluation des impacts sur la santé à Nanterre et La Rochelle, menés selon un processus ouvert comme nous en précisons les modalités un peu plus loin.

La présente thèse mobilise donc les données issues des quatre terrains en ce qui concerne l'expérience vécue des habitants des différents quartiers. Elle engage éga-

lement un travail réflexif autour des deux expérimentations EIS menées à Nanterre et La Rochelle. Notons que le travail et l'écriture de la thèse ont été réalisés de manière diachronique et progressive (Zaki, 2006). La rédaction des articles et des parties qui composent ce manuscrit est entremêlée d'autres productions qui ont contribué à affiner les raisonnements mis en œuvre dans cette thèse. Citons tout d'abord les rapports remis aux collectivités en ce qui concerne les enquêtes et les démarches d'évaluation des impacts sur la santé (Nanterre et La Rochelle), mais aussi la préparation de cours en lien avec la santé environnementale et les pratiques participatives tout au long des deux dernières années de thèse[1], ou encore l'écriture d'articles connexes et la participation à des conférences et colloques (voir liste des productions scientifiques ci-dessous).

2.2 L'évaluation des impacts sur la santé, une forme particulière d'évaluation de politique publique menée comme un processus ouvert

Pour les quatre terrains d'étude, nous avons cherché à déployer une méthode transdisciplinaire où nous cherchons à faire dialoguer les savoirs issus de l'expertise des habitants avec les savoirs plus classiques issus de l'expertise et qui apportent également des données pour étudier les territoires de vie. Pour Nanterre et La Rochelle, ce dialogue transdisciplinaire s'appuie sur des démarches d'évaluation des impacts sur la santé (EIS) qui constituent une source majeure de données pour cette thèse.

Nous l'avons dit, un des points de départ de cette recherche est le champ de la santé publique, la définition de la santé comme complet bien-être et la reconnaissance de l'influence des déterminants environnementaux et sociaux de la santé. La démarche EIS mise en avant par l'OMS depuis une vingtaine d'années cherche à révéler les déterminants de la santé nichés dans tous les choix politiques et projets (Tollec et al., 2013 ; Roué Le Gall et Jabot, 2017). Les démarches EIS ne sont pas en soi l'objet de cette thèse, mais elles offrent un contexte idéal pour une recherche-action sur le bien-être dans son cadre de vie telle que nous l'avons indiqué précédemment. Par ailleurs, l'EIS est une forme particulière d'évaluation de politique publique qui peut être abordée de multiples façons. Dans notre cas, l'évaluation des projets d'aménagement urbain à Nanterre et de rénovation urbaine à La Rochelle n'ont pas été pensés comme de simples exercices gestionnaires et techniques, mais comme des démarches d'intelligence collective cherchant aussi à défendre une approche démocratique des problèmes, dans une conduite destinée à porter un jugement sur la valeur d'une politique (Viveret, 1989). Par ailleurs, comme le suggère Bernard Perret dans un ouvrage consacré à l'évaluation des politiques publiques (2016), l'évaluation ne cherche pas à porter un jugement sur des intentions, mais à révéler les effets de choix ou options politiques ; elle ne cherche pas à évaluer des moyens mis en œuvre, mais des résultats. C'est pourquoi l'évaluation cherche également

1. Pour rappel, cette thèse n'a pas reçu de financement direct. En revanche, l'immersion dans les collectivités (être embauchée comme chargée de mission) est une condition de réussite de cette recherche. Sur les deux dernières années de thèse, le poste d'enseignant-chercheur à l'UVSQ à mi-temps a également apporté des conditions favorables à ce travail de thèse.

à éclairer « les enjeux, la logique et les mécanismes [d'une politique] afin de permettre à tous d'en devenir les acteurs informés et responsables ».

Récapitulons les éléments clés de la démarche de recherche et certains points méthodologiques essentiels abordés jusqu'ici :

- Nous avons adopté une approche phénoménologique et pragmatique pour étudier ce qui fait bien-être dans son cadre de vie,
- Nous nous sommes appuyés sur des approches de type ethnographique pour recueillir l'expérience vécue des habitants des quartiers étudiés,
- Notre recherche sur le bien-être dans son cadre de vie s'appuie sur plusieurs recherches-actions-participatives imbriquées qui comprennent les enquêtes ethnographiques mais pas seulement,
- Nos deux principaux terrains d'étude (Nanterre et La Rochelle) s'appuient également sur des démarches d'évaluation des impacts sur la santé de projets urbains,
- Nous avons fait le choix de conduire ces EIS comme des processus ouverts dans une logique de changement et de transformation sociale.

Ce dernier point ne constitue pas seulement un choix méthodologique, il s'agit également d'un sujet que nous avons souhaité interroger dans cette recherche. En effet, l'objectif visé était de contribuer à un apprentissage des acteurs impliqués (un des objectifs des Recherche-actions-participatives) autour des liens entre bien-être et cadre de vie, et nous avons donc cherché à tester des conditions de réalisation d'un apprentissage social. Une partie des résultats de notre recherche porte sur ces conditions de possibilité d'un apprentissage social. Il nous semble donc légitime de les présenter en détail dans la partie résultats et non dans cette section consacrée aux aspects méthodologiques.

2.3 Production scientifique pendant la thèse

Présentations à des colloques et séminaires

- Séminaire Santé-Environnement organisée par le Grand Figeac pour les élus et agents de la collectivité, séance du 14 octobre 2018 : Formation d'une demi-journée, Santé bien-être et cadre de vie : apports d'une démarche partant du vécu des habitants,

- Assises régionales de la biodiversité organisé par l'Agence régionale de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine et la Région Nouvelle Aquitaine, Limoges, 24 janvier 2019
  Communication orale : *Relier santé, bien-être et cadre de vie : partage d'expérience d'une recherche-action conduite à Villeneuve-les-Salines* (La Rochelle, 17),

- Rencontres territoriales de la santé, *Environnements de vie et santé : quelles stratégies territoriales*, organisé par le CNFPT, Nancy, 18-19 septembre 2018
  Communication orale : *Santé et cadre de vie : résultats d'une approche sociologique par le vécu des habitants de quartiers populaires*,

- Colloque « Santé et société », organisé par l'Institut Fédératif d'études et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS), Toulouse, 23-25 mai 2018
Abstract de la communication orale : Legendre AL., Combes B., Remvikos Y., 2018, *Santé et cadre de vie : résultats d'une approche sociologique sur le vécu des habitants de quartiers populaires*, Revue d'Épidémiologie et Santé Publique, 67(1) : 60-61
https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0398762018314482

- Forum Littoral 2017, organisé par le Conservatoire du littoral, Deauville, 8 novembre 2017
Participation à une table ronde : *La contribution des sites du Conservatoire du littoral au bien-être : des attentes nombreuses pour quelle vision commune ?*

- Premières rencontres de Santé Publique en Nouvelle Aquitaine, organisé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et Santé publique France, Bordeaux, 30 juin 2017
Évaluation des impacts sur la santé : une première expérimentation pour la Ville de la Rochelle dans le quartier Prioritaire de Villeneuve-les-Salines,

- Congrès santé et urbanisme, organisé par l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), Rennes, 25-27 novembre 2014.
2ème prix remporté avec Benjamin Combes pour les présentations sur 43 contributions
Communication orale : *Évaluation des Impacts sur la Santé d'un projet d'urbanisme : Au-delà de l'aide à la décision, une démarche en faveur de l'apprentissage collectif ?*

Publications 1er auteur

- Legendre AL., Remvikos Y., Fauvel G., Veteau F., 2018, EIS Villeneuve-les-Salines, La Rochelle, Un projet de territoire favorable à la santé et au bien-être de tous, Rapport final, Vile de La Rochelle, 221 p.

- Legendre AL., Remvikos Y., 2018, *Évaluation des impacts sur la santé : d'une évaluation de l'évaluation à l'ouverture d'une discussion sur les impensés de la démarche*, Environnement risques et santé, 17 (5) : 505-516.

- Legendre AL., 2018, *Villeneuve-les-Salines joue la carte nature*, Revue Espaces Naturels, 63 : 32-33.

- Legendre AL., Combes B., Verstraeten J., Remvikos Y., 2017, *Expérimentation d'une évaluation des impacts sur la santé comme vecteur d'un apprentissage collectif des liens entre santé, développement durable et urbanisme*, VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], 17(1), DOI : 10.4000/vertigo.18518.

Autres publications

- Combes B., Legendre AL., Remvikos Y., 2015, *Urbanisme et santé : quelle place pour les habitants des quartiers défavorisés dans la réduction des inégalités ? Retour d'expérience dans le cadre d'une EIS conduite en région parisienne*, Environnement Risques et Santé, 14 : 327-336.
- Combes B., Legendre AL., Remvikos Y., 2020, *Traiter des inégalités socio-environnementales de santé/bien-être : de l'importance du vécu des habitants et du croisement de la justice environnementale et sociale*, Environnement Risque et Santé, 19 (4) : 245-249.

3

Terrains étudiés et leurs spécificités

3.1 Le choix des terrains : opportunités et conditions favorables à la conduite de recherches-actions

Nous avons expliqué précédemment que la thèse s'articule autour de différents processus de recherches-actions imbriqués et contribuant à des objectifs plus globaux de recherche autour des inégalités sociospatiales, de la justice environnementale et du bien-être dans son cadre de vie. Nous présentons dans cette partie la manière dont les terrains ont émergé comme des territoires d'expérimentation pour cette recherche.

Bien évidemment le choix des villes et des quartiers pour porter les expérimentations n'est pas le fruit du hasard. Nous voyons la combinaison d'au moins trois facteurs importants : des opportunités d'expérimentation facilitées par des commandes institutionnelles et des interrogations concrètes nées du terrain, des conditions favorables pour la conduite d'une recherche-action participative, et les inégalités sociospatiales qui caractérisent les terrains d'étude. Il nous semble donc essentiel d'insister sur le fait que les quartiers et les projets étudiés dans cette thèse n'ont pas été créés de manière artificielle mais en partant de constats réels sur ces territoires, des conditions de vie et des inégalités qui interpellent les pouvoirs publics (ARS, ADEME ou collectivités). En France, certains quartiers dits sensibles relèvent de la politique de la Ville qui, dans une perspective d'égalité à l'échelle nationale, consacre une attention aux territoires les plus fragiles. Nous avons fait le choix de nous intéresser à des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à l'exclusion de contextes ruraux plus éloignés de notre sujet d'étude.

L'ensemble des terrains mobilisés dans cette thèse sont connectés par les questions de recherche sur le vécu du cadre de vie et les enjeux de réduction des inégalités sociales et environnementales. Cependant, à chaque territoire correspond une démarche indépendante et des problématiques spécifiques :

- Pour Trappes, l'initiative provient d'une commande de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie avec l'ambition de travailler sur des territoires multi-exposés à des nuisances environnementales, et les perceptions de l'environnement par les habitants. Le quartier prioritaire de Jean Macé particulièrement exposé au bruit environnemental (cartes stratégiques du bruit) est le premier terrain où nous avons expérimenté un travail d'enquête de type ethnographique. Cette première expérience a permis d'affiner la manière d'aborder les terrains suivants.
- Aux Mureaux, la collectivité s'interrogeait sur la qualité du cadre de vie dans les quartiers prioritaires et sur la place des habitants dans les politiques de gestion urbaine de proximité. L'attention a été portée sur le vécu du quartier pour les habitants de deux cités, Les Vignes Blanche et Les Musiciens, ayant fait l'objet d'une rénovation urbaine.
- À Nanterre, les directions de l'aménagement et de la santé publique ont souhaité expérimenter une approche croisant santé et urbanisme soutenue par une démarche d'évaluation des impacts sur la santé (EIS). Pour cette EIS, différentes opérations urbaines ont été envisagées, mais c'est l'opération d'aménagement *Cœur de Quartier*, aux abords des cités historiques d'Anatole France et des Provinces Françaises (Quartier Prioritaire de la Politique de la Vile) qui a retenu notre attention. De multiples enjeux se trouvent combinés sur ce terrain d'étude, mais le travail nous a conduit plus particulièrement à nous intéresser aux questions de qualité du cadre de vie, de continuité et de cohésion urbaine et sociale dans le contexte très particulier d'une opération d'aménagement d'intérêt national.
- À La Rochelle, la commande initiale était également d'expérimenter une démarche d'évaluation des impacts sur la santé dans le domaine de l'aménagement urbain. Plusieurs possibilités de projets étaient disponibles, mais notre attention s'est portée sur un des QPV de la Ville, Villeneuve-les-Salines concerné à la fois par un vaste projet de renouvellement urbain (PRU) et un projet de valorisation d'un espace naturel à proximité immédiate des habitations (Marais de Tasdon). En comparaison avec les cités parisiennes, le cas de Villeneuve-les-Salines donnait à voir un cadre urbain en apparence moins dégradé, plus ouvert et doté d'un atout important : la présence de nature. Toutefois, comme les autres cités de ce type, le quartier souffre d'une mauvaise réputation. Cherchant à se départir des jugements posés sur ce territoire, nous souhaitions découvrir, là encore, l'expérience vécue des habitants de ce quartier. La finalité de l'EIS était d'explorer comment les projets programmés sur le quartier pourraient contribuer à la santé et au bien-être de tous.

3.2 Quelques repères sur les quartiers étudiés dans cette recherche

Nous avons cité les raisons scientifiques et les opportunités pratiques des terrains étudiés dans cette thèse, mais il n'en reste pas moins que la posture éthique adoptée dans cette recherche nous place du côté des habitants des quartiers étudiés, dans le sens de porter aussi fidèlement que possible les propos qu'ils nous ont livrés, et de contribuer d'une certaine façon à réduire l'écart qui peut exister avec d'autres sources de savoirs

et de pouvoirs. Cette précaution établie, nous proposons de donner quelques repères pour permettre au lecteur de se projeter sur les territoires étudiés : « visites virtuelles » des quartiers à travers quelques données classiques, éléments de contexte sur les projets réalisés ou programmés sur le territoire, extraits d'enquêtes à l'état brut et à titre descriptif.

Pour Trappes et Les Mureaux, rappelons que le travail a été initié par Benjamin Combes et que l'auteur de la thèse n'a pas participé directement aux études, ce qui explique que les descriptions soient beaucoup plus ramassées. Pour les deux principaux terrains de cette thèse, les données sont plus nombreuses, en raison des démarches de recherches-actions menées avec les collectivités et pour lesquels nous disposons des rapports rédigés dont nous sommes premiers auteurs. Pour Nanterre, les caractéristiques sociodémographiques du quartier proviennent du profil de quartier préparé par l'intermédiaires des observatoires locaux mis en place par la Ville en matière de santé, d'action sociale et de prospective urbaine. À La Rochelle, l'Observatoire régional de la Santé (ORS) qui avait réalisé un profil de territoire pour le compte de la Ville dans le cadre de la démarche EIS.

Note importante au lecteur : nous avons intercalé des extraits des entretiens dans la présentation des quartiers car ils donnent une forme « plus humaine », de par le vécu des personnes et les perceptions qu'ils ont de leur de vie, aux données conventionnelles autrement plus neutres et froides sur les territoires. C'est un parti pris de la présentation des quartiers qui montre la richesse des données que l'on peut obtenir grâce à ces enquêtes et qui permettent aussi de mieux comprendre les territoires. Par contre les propos restitués ici n'ont pas valeur d'analyse ou de diagnostic. Les extraits sélectionnés sont de simples exemples, mais nous avons pris la peine de sélectionner des témoignages reflétant des traits importants dans les enquêtes. Enfin, même si certains propos peuvent être critiques, nous verrons dans les résultats de cette recherche que l'on relève aussi une forme d'*attachement au lieu de vie* et de nombreux atouts. Rappelons que c'est un paradoxe (contraintes objectives versus attachement au cadre de vie) déjà connu de la littérature sur la justice environnementale et qui nous a poussé à approfondir les questions des inégalités d'accès à un cadre de vie de qualité et au bien-être dans son cadre de vie.

3.2.1 Trappes

Le quartier Jean Macé se trouve à proximité immédiate de la gare de Trappes (3min). Le quartier est enclavé avec les voies ferrées qui bordent son côté Nord, et la présence de voies rapides qui l'encerclent au sud et à l'ouest (D36 un boulevard très passant) (ci-après). Les habitants du quartier se trouvent particulièrement exposés aux bruits des transports et c'est ce constat qui avait conduit à l'étude du vécu environnemental des habitants dans ce quartier qui subit des nuisances.

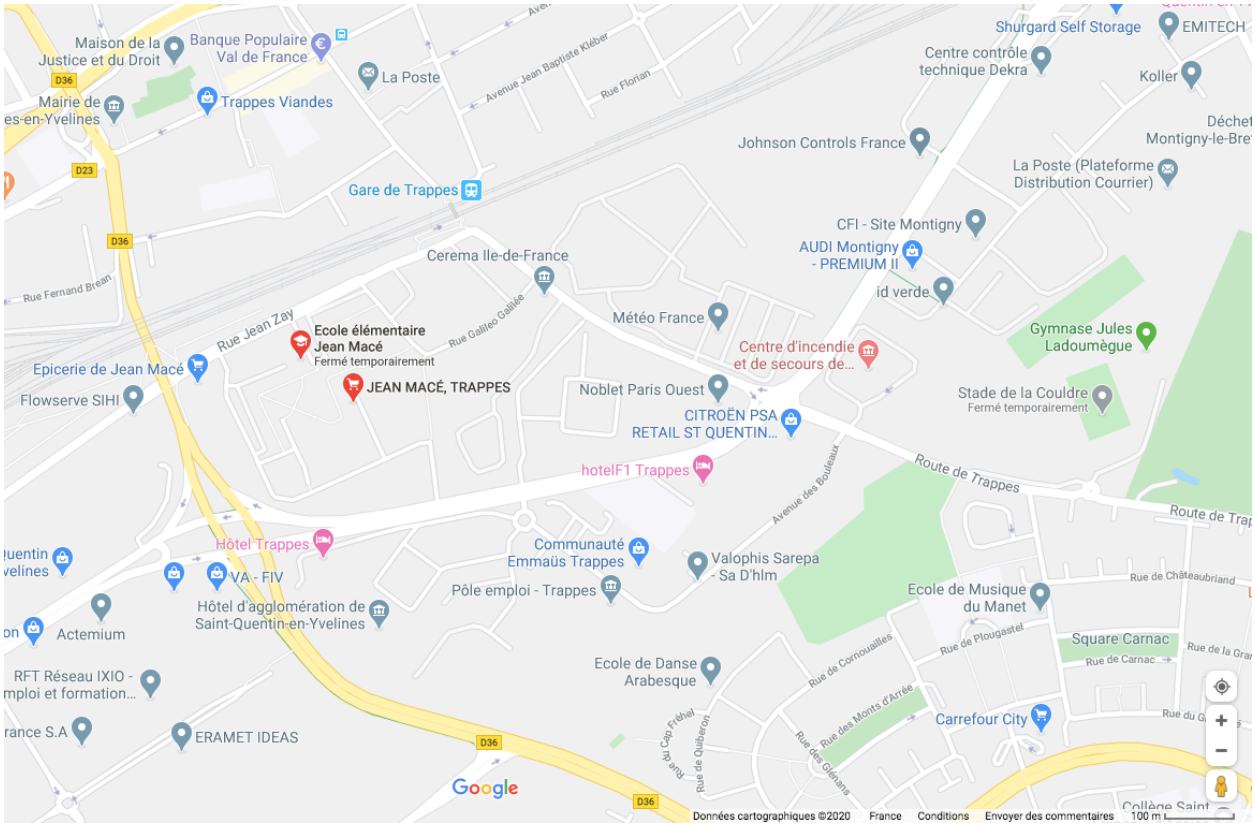

Situation géographique de la cité Jean-Macé à Trappes – © Google Maps

Le quartier Jean Macé fait partie de la géographie prioritaire de la politique de la Ville, rattaché à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le Contrat de Ville 2015-2021 rapporte une population de 2870 habitants (2136 habitants avec les données INSEE 2013), avec un pourcentage de jeunes de moins de 25 ans (35,5 %) relativement faible en comparaison à d'autres quartiers prioritaires et à la moyenne de la Commune (40,9 %). L'indice de jeunesse y est également plus faible que dans le reste de la ville, ce qui peut sembler un indicateur assez inhabituel pour un quartier présentant des signes de précarité. En revanche, le quartier compte une proportion importante de familles monoparentales, et le revenu médian est parmi les plus faibles de la commune (avec une médiane à 965 euros pour les données INSEE 2015).

Le quartier a subi une restructuration complète en 2013 avec la résidentialisation et la réhabilitation de plusieurs logements, et la construction d'une copropriété de 50 logements en accession sociale.

> *Avant, on se sentait bien car c'était très verdoyant. Maintenant ils nous ont mis des duplex en face.* T14
>
> *Ici, c'est plutôt calme. À Trappes, il y a des quartiers beaucoup plus chauds dont je ne citerai pas le nom.* T16
>
> *Du côté de Maurice Ravel. Si on pouvait effacer ces immeubles, ça serait bien. J'ai l'impression que c'est enfermé comme une cage et ça peut être négatif pour Trappes […]. Au niveau du son, on s'y fait, on n'y prête plus attention. Au niveau de l'insonorisation, ici c'est un peu dur. On dit quelque chose tout le monde l'entend.* T20

J'aime ma ville et je ne veux pas partir. Je le défends au contraire. Parce que quand je vois des journalistes, il y a 4 ans de ça, qui ont critiqué Trappes dans le mauvais sens, on a écrit à France 2 qui avait fait l'émission comme quoi c'était faux. Ils ont montré un immeuble complètement vétuste, alors que Trappes, c'est quand même beau maintenant. T21

3.2.2 Les Mureaux

D'après les données disponibles dans le Contrat de Ville 2015-2021 de la Communauté d'Agglomération Seine et Vexin, le territoire des Mureaux concentre la plus grande part de locataires HLM de l'agglomération (46 %) pour une agglomération qui compte 67 772 habitants (données 2015).

La ville des Mureaux s'est engagée depuis 2006 dans un projet de rénovation urbaine portant sur plusieurs quartiers, dont les Musiciens et La Vigne Blanche. L'ensemble du PRU engagé sur la commune concerne 15 000 habitants, avec un budget global de 409 millions d'euros, ce qui en fait partie un des plus importants PRU mis en œuvre en France[1]. Les objectifs visés dans la transformation urbaine sont formulés comme suit : « désenclaver des quartiers par le maillage de la voirie, créer un domaine public, recomposer le foncier et constituer des « unités d'habitation » évolutives, diversifier le parc de logement, produire des aménagements et constructions de qualité » (Contrat de Ville 2015-2021)

Dans le Contrat de Ville 2015-2021, la collectivité juge que sur ce territoire il existe un « enclavement physique et symbolique de certains quartiers » et un déficit de cohésion sociale. Les constats établis, même si nous ne partageons pas tous les éléments d'analyse[2], s'expriment comme suit dans les documents de la politique de la ville :

Aux Mureaux, les risques de concentration des ménages les plus fragiles sur certains segments du parc perdurent voire se renforcent. En effet, si la quasi-totalité du parc locatif social non démoli fait l'objet d'une requalification grâce aux travaux de réhabilitation et de résidentialisation, l'ampleur des travaux, combiné à l'état initial du parc ancien, n'a pas résolu le déficit d'attractivité de certains ensembles immobiliers. À la Vigne Blanche, le risque de création d'un patrimoine à deux vitesses est réel. À côté des programmes locatifs sociaux neufs qui ont un niveau de loyer supérieur aux capacités de nombreux demandeurs de logement ou de locataires en place, les anciens programmes continuent de proposer des loyers certes moins élevés, mais pour des logements qui perdent leur attractivité à cause de surfaces de logements trop petites (58 m2 pour un T4) et de plus en plus inadaptés aux enjeux du vieillissement des locataires qui s'accélère. Le quartier des Musiciens, déjà fortement stigmatisé, connait une déqualification croissante, tant au travers d'attributions « par défaut » qui continuent de concentrer des familles pauvres et fragiles que par l'absence d'une intervention technique sur le patrimoine, à la hauteur des

1. Données ANRU 2016 https://www.anru.fr/fre/Actualites/NPNRU/Les-Mureaux
2. Voir le quatrième chapitre de la revue de littérature où nous abordons l'évaluation des politiques publiques sociales et urbaines dans les quartiers et leurs effets sociaux et territoriaux

dysfonctionnements constatés depuis de nombreuses années. Le quartier continue ainsi de véhiculer une image fortement repoussoir vis-à-vis des candidats potentiels et seuls les plus fragiles économiquement et/ou socialement acceptent d'y aller. (Contrat de Ville Seine et Vexin, 2015, p.53)

Au moment de l'étude, une première phase sur la cité de La Vigne Blanche était déjà avancée et la Ville souhaitait connaître le ressenti des habitants. Pour les Musiciens, les travaux n'étaient pas encore achevés au moment de l'enquête. Malgré les transformations urbaines, la Vigne Blanche et les Musiciens présentent des caractéristiques socio-économiques jugées « alarmantes » avec des taux importants de chômage, temps partiel, familles monoparentales, bas niveaux de diplômes, familles nombreuses.

Déjà sur notre quartier à nous, on a été parmi les premiers à avoir eu la rénovation. Vous seriez venu cinq ans plus tôt, ce serait vraiment autre quoi. Après vous voyez, la route aussi, elle est très dangereuse pour les enfants. Dans 30 minutes vous allez voir, les enfants vont sortir et ils vont traverser n'importe comment […] Nous avant on allait à l'école, on pouvait traverser en courant. On jouait, y avait un stade derrière et il n'y avait pas de route. C'est-à-dire qu'on allait à pied. Nous on comprend les retours des mamans qui disent que voilà c'est un peu dangereux. Avant, un enfant de 6ans on le laissait tout seul dehors, elle surveillait de la fenêtre. Avant on avait un bac à sable avec des balançoires. […] Depuis la rénovation le mobilier extérieur, ça n'a rien changé. Comme je vous ai dit, pour moi c'était pour augmenter le loyer et c'est tout. Ici il y a pas que des voyous. Mais les maires ils font des choses que pour les voyous en fait. La route elle a été faite pour les criminels, pour que la police ait un accès. […] Moi je trouve que le plan de rénovation, il part d'une bonne idée. Mais c'est pas une rénovation, j'emploierais pas ce terme-là. J'emploierais plus le terme changement ou petit changement. Pour moi c'est juste une couche de peinture dans le décor. (Extrait de nos enquêtes)

Cité Les Musiciens (gauche) et ses jardins ouvriers (droite)
© Noobax Flickr, octobre 2011

La Vigne Blanche – En haut à gauche, photo prise en lieu et place des barres Hautes Vignes Blanches démolies dans les années 1990 – En haut à droite barres non encore rénovées – En bas, bâtiments en cours de rénovation et rénovés – © Noobax Flickr, octobre 2011

3.2.3 Nanterre

Histoire, situation urbaine et sociodémographique du terrain d'étude

Le terrain d'étude se situe aux abords de la gare de Nanterre Université. C'est un territoire complexe où se chevauchent plusieurs projets urbains au moment de notre travail : un vaste projet d'aménagement urbain qui fera sortir de terre de nouveaux bâtiments dans un secteur déjà très dense (*Cœur de Quartier* et *Les Terrasses* de La Défense), et un projet de rénovation urbaine (Provinces Françaises). Nous nous sommes intéressés au vécu des habitants des immeubles adjacents de toutes ces opérations à savoir la Cité Anatole France située rive droite de la gare (dans le sens Paris-Cergy), ceux de la Cité des Provinces Françaises rive gauche de la gare, et ceux des logements récents des Terrasses.

Les cités des Provinces Françaises et Anatole France, construites respectivement en 1954 et 1960 constituent un témoin important de l'histoire de la ville de Nanterre. En effet, après la seconde guerre mondiale, la Ville a vu l'affluence de population immi-

grée, pour l'essentiel venue d'Algérie et du Maroc pour travailler dans les secteurs du bâtiment et de l'automobile. C'est à proximité de l'actuelle Préfecture des Hauts de Seine que s'est développé le plus grand bidonville qu'ait connu la Ville, baptisé La Folie, du nom de la gare voisine, et qui a accueilli plusieurs milliers de personnes entre 1950 et 1971. Aujourd'hui, certaines familles des cités Anatole France ou Provinces Françaises ont connu la période des bidonvilles et la construction des cités résidentielles.

Aujourd'hui, le quartier est troué de voies rapides, d'axes routiers et de voies ferrées qui isolent différents ilots monofonctionnels : les bâtiments monumentaux de la cité administrative dans le prolongement des sièges d'entreprise et des bureaux de la Défense, symboles du pouvoir économique et de l'autorité politique du plus riche département de France, l'Université de Nanterre, les cités résidentielles peu à peu encerclées par les nouvelles constructions de haut standing. Au milieu de ces parties fragmentées, le cordon ombilical du RER et la gare de Nanterre Université (requalifiée en 2015, en lien avec le projet *Cœur de Quartier*) drainent chaque jour plus de 60 000 voyageurs. Et les nouveaux projets urbains viennent combler les quelques dents creuses laissées sur ce territoire fragmenté. « À Nanterre se côtoient des populations très différentes et souvent indifférentes les unes aux autres, qui ne se croisent qu'aux abords des grands axes. À la station Nanterre-Université, l'habitant populaire et immigré de la cité des Provinces Françaises, l'étudiant de l'université, et l'employé en col blanc du quartier des Groues et de la Préfecture ne font que se croiser »[1]

> *Je ne suis pas au courant des projets, à part les Voiles Blanches et la Gare. Le Cœur de quartier, en face du centre commercial de la gare ? La nouvelle Gare va être belle, elle se rapproche de nous, et puis la pente [ancienne rampe pour franchir les voies] va s'écrouler. Mais tout ça c'est plus pour les étudiants. Les Voiles Blanches, ça crée un étouffement des bâtiments. C'est énorme, alors qu'on est déjà énormes, on aurait besoin de plus d'espaces verts. Il n'y a jamais d'espace en banlieue. Déjà on étouffe, et on en rajoute. On ouvre la fenêtre, et on voit un nouveau bâtiment.*
>
> Anatole France, Femme, 46 ans (AF3)

Au recensement de 2011, le secteur (Anatole France et Provinces Françaises) compte 4 400 habitants. Le parc social y est prépondérant (80 % des résidences principales) et la totalité des logements des deux IRIS qui couvrent le terrain d'étude font partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville au moment de notre recherche.

1. M'Birik H., 2008, Le temps du projet, le temps des habitants. Le renouvellement urbain du quartier Université à Nanterre, Maîtrise de sociologie Paris X-Nanterre, citée par Collet V., 2019, Nanterre du bidonville à la cité, Agone, Mémoires sociales, p.22

Logement sociaux, indice de fragilité
et taux de refus sur le secteur d'étude en 2014

	Nombre de logements sociaux	Indice de fragilité du groupe	Taux de refus (2010-2012)
Anatole France (IRIS 601)	522	3	41 %
Provinces Françaises (IRIS 602)	656	4,5	38 %

Source : Mairie de Nanterre, Conférence Communale du Logement 2014

Le secteur est également marqué par un indice de jeunesse élevé, en lien avec la part des logements sociaux qui accueillent de nombreuses familles, et l'accueil d'une population de jeunes actifs.

Indice de jeunesse et part des personnes âgées
sur le secteur d'étude en 2011

	Population	Indice de jeunesse	60-74 ans (%)	75 ans et plus (%)
Anatole France (IRIS 601)	1 822	4,9	5,2	1,1
Provinces Françaises (IRIS 602)	2 558	3,1	6,9	4,7
Nanterre	89 476	1,9	10,3	4,7
Ile-de-France	11 852 851	1,4	11,7	6,6

Sources : INSEE, RP2011

Depuis les années 1970, Nanterre a connu une diversification sociale. La structure sociale du territoire s'est caractérisée par une baisse rapide des ouvriers, mais avec 50 % d'artisans, de cadres ou de professions intermédiaires et 50 % d'employés ou d'ouvriers, Nanterre reste une ville mixte. Par sa proximité avec la Défense, la ville connait également un phénomène de spécialisation sociale qui tend à exclure les populations les plus modestes. En termes de revenus, Nanterre présente des niveaux modestes et des disparités importantes entre secteurs et les IRIS de notre secteur d'étude présentent des fragilités importantes. Par ailleurs, les indicateurs de précarités sont plus marqués aux Provinces Françaises que dans la cité Anatole France.

Niveau de revenus (en euros par an et par UC)

	1er décile	Médiane	9ème décile
Anatole France (IRIS 601)	5207	14244	26582
Provinces Françaises (IRIS 602)	3278	13131	27269
Nanterre	5163	17455	40495
Ile de France	6652	22243	50012

Source : Revenus Fiscaux des ménages, Insee 2011

En termes de santé, au moment de notre recherche, un rapport[1] portant sur les besoins de santé dans le secteur d'étude, faisait état de plusieurs facteurs de préoccupations : des problèmes d'accessibilité et de renoncement aux soins, des problèmes de santé liés à la précarité du logement et à l'isolement, et des problèmes de santé liés à des nuisances environnementales, et au bruit notamment.

Focus sur la cité Anatole France

Cité Anatole France au fond, Terrain de Foot côté Université au premier plan. Le mur qui les sépare est resté de l'ancien terrain d'aviation militaire sur lequel l'Université a été construite – © Noobax Flickr, mars 2010

Bordée par l'autoroute A86 et les voies de chemin de fer d'une part et le campus de l'Université d'autre part, la cité Anatole France se trouve dans une situation d'enclave urbaine assez marquée même si la proximité de la gare de Nanterre Université et la desserte en bus vers le centre de Nanterre et Colombes n'en font pas un quartier complètement isolé. Néanmoins, la cité est en situation de repli et l'urbanisme offre peu d'opportunités pour des déplacements piétons vers les points attractifs de la ville. De fait, les habitants d'Anatole France vont peu du côté des Provinces Françaises et la passerelle qui existait avant les projets d'aménagement ne jouait pas son rôle de connecteur au centre-ville. Malgré la proximité immédiate du campus Universitaire, les liens avec la cité Anatole France sont faibles et les bâtiments du campus forment une barrière infranchissable, renforcée par la présence d'un mur hérité des activités militaires sur le territoire.

Lors de son inauguration en 1960, la cité Anatole France était composée de trois grandes barres de douze étages destinées au personnel civil et militaire relevant de la défense nationale. Aujourd'hui, le peuplement a changé et seule une barre d'immeuble reste dédiée aux agents de la garde républicaine. Les bâtiments ont été édifiés sur de grands piliers donnant la particularité de dégager de grands halls ouverts à l'entrée des immeubles, des espaces exposés au vent et aux échos. Le quartier est également pourvu d'un groupe scolaire (maternelle, primaire et centre de loisirs), d'un collège, et d'un gymnase. Les barres sont entourées d'espaces verts et de quelques espaces de jeux pour les enfants.

> *Mes premières impressions, j'ai été choquée, parfois c'est dur. Les tours se ressemblent. On est là parce qu'on n'a pas le choix, mais on n'a pas d'attaches ici. Moi j'aimerais habiter sur Paris […] Les espaces extérieurs, il n'y a rien, c'est de l'herbe !*

1. Baudot V., 2005, Etude-action sur les besoins de santé dans le quartier Université de Nanterre, rapport final, Grès médiation santé

Je vais où dans le quartier ? Je vais à la gare par les quais, autour de l'école, mais jamais vers l'Université ou la Cité Berthelot. Je vais me balader sur Paris. Pour les courses il n'y a rien, il faut prendre un bus.

Anatole France, Femme, 29 ans, AF17

Focus sur la cité des Provinces Françaises

La cité est bordée à l'est par la route départementale 914 et au nord par les voies ferrées et le boulevard des Provinces Françaises. Au sud, le talus du RER A et le toit de l'autoroute A14 sur lequel sont aménagées *les Terrasses* de la Défense marquent une coupure entre la cité résidentielle et la cité administrative.

Cité des Provinces Françaises et Terrasses à gauche – © Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion de la Ville de Nanterre (SEMNA), novembre 2015

Avec la mise en œuvre du Projet de Renouvellement Urbain et Social (PRUS) (Convention signée en 2009), la cité est en profonde mutation et même avant cette opération, elle avait déjà changé d'allure par rapport à sa construction en 1954. À l'origine, la cité était constituée de 12 barres d'immeubles n'excédant pas 9 étages. Les travaux dans le cadre du PRUS ont déjà donné lieu à des démolitions (272 logements), à l'aménagement d'un nouveau groupe scolaire, et à la construction d'un ouvrage de franchissement du talus du RER (escalier monumental conduisant à la place Nelson Mandela). L'aménagement des immeubles des Terrasses 9 à 11 en hauteur sur le talus du RER A se trouve à l'aplomb de la cité des Provinces Françaises. Au moment de notre étude, toute la cité est prise dans les travaux, entre le PRUS, *les Terrasses*, la gare, et l'opération de *Cœur de Quartier* dont une première phase a été finalisée. Au cœur de la cité, on trouve une école maternelle et élémentaire, un gymnase, un centre social, un parc pour enfants et un city stade très utilisé.

J'habite ici par contrainte. La location dans le privé, c'est trop cher. Mais l'avantage c'est que c'est bien desservi […] On est ici comme ces cités laissées à l'abandon. Au-dessus de nous, il y a un grand mur gris pour cacher le RER, mais il pas encore été recouvert de plantes […] Dans Les Terrasses, ça commence aussi à se dégrader, les gens jettent cigarettes et couches de bébé par la fenêtre. Quand je sors, je vais à pieds par la rampe vers les autres quartiers de Nanterre, c'est plaisant, c'est l'évasion. Je vais au Parc Malraux qui est proche. J'utilise le gymnase Lucie Aubrac et la Traverse (centre social). Mais si j'apprécie des endroits, c'est plutôt la Défense. Je m'évade, non pas que je trouve ça beau, mais c'est anonyme, et je ne suis plus dans le huis-clos. Ça me permet d'être ce que je suis, sans le regard des autres. Ici, c'est une cité en huis-clos dans un monde qui bouge. J'ai envie de pousser les murs.

Provinces Françaises, Femme, 47 ans, PF1

Cité des Provinces Françaises – Affiche collée sur le mur de coffrage du RER B, sous lequel se tiennent les nouvelles constructions *Les Terrasses de la Défense* – ©: Benjamin Combes 2014

Cité des Provinces Françaises – © Noobax Flickr, mars 2010

Politiques d'aménagement et de rénovation urbaine sur le secteur et le Projet *Cœur de Quartier*

Le terrain d'étude est extrêmement complexe car au moment de notre intervention différentes démarches et opérations portées par différents projets se superposent :

La politique locale s'inscrit dans un contexte bien particulier, celui du **projet du Grand Paris**[1] qui engage des mutations profondes en termes transports et d'aménagement urbain sur l'ensemble du territoire d'Ile-de-France. La gare de Nanterre Université fait partie de ce vaste projet. Ensuite, une grande partie de la Ville a été placée au sein d'un périmètre d'opération d'intérêt national (OIN) dont l'aménagement a été confié à l'Établissement public d'aménagement de la Défense Seine Arche (EPADESA). **Le projet Seine-Arche** part de l'Arche de la Défense et s'étend jusqu'à la Seine, avec des opérations d'aménagement et de structuration du tissu urbain important tout au long de cet axe.

1. Loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, Article 1 « le Grand Paris est un projet urbain, social et économique d'intérêt national qui unit les grands territoires stratégiques de la région d'Ile-de-France, au premier rang desquels Paris et le cœur de l'agglomération parisienne, et promeut le développement économique durable, solidaire et créateur d'emplois de la région capitale. Il vise à réduire les déséquilibres sociaux, territoriaux et fiscaux au bénéfice de l'ensemble du territoire. Les collectivités territoriales et les citoyens sont associés à l'élaboration et à la réalisation de ce projet »

Phase 1 :
22 500 m2 SHON bureaux
19 500 m2 SHON logements et résidences (dont 140 logements familiaux)
5 400 m2 SHON commerces (moyenne surface + 5 cellules)

Phase 2 consultation :
27 000 m2 SHON bureaux
35 000 m2 SHON logements (= 450-500 logements)
10 000 m2 SHON commerces : un supermarché Casino, quelques commerces de proximité

Projections des Opérations *Cœur de Quartier* et Terrasses – © EPADESA, Réunion publique Présentation Projet *Cœur de Quartier* Phase 2, 13 avril 2014 (SHON : Surface Hors Œuvre Nette)

Le projet de rénovation urbaine et sociale (PRUS) des Provinces Françaises dont les opérations sont étroitement liées au projet Seine-Arche, a été pensé dans le « souci de limiter le risque de déconnexion de la cité historique de son nouvel environnement, en limitant la déqualification actuelle face aux constructions neuves et attractives des nouveaux secteurs en construction » [1] .Le projet de rénovation urbaine vise la requalification de l'habitat actuel (réhabilitations, agrandissements des cuisines, isolations et ravalement des façades, installation d'ascenseurs et réaménagement des espaces communs), la diversification de l'offre de logements sur le quartier avec la construction de logements neufs autour des immeubles et de 64 « maisons sur les toits », la revalorisation des espaces extérieurs et de certains équipements (groupe scolaire, crèche, centre sociale et culturel…)

L'opération *Cœur de Quartier* fait partie l'Opération d'Intérêt National. Le projet intervient sur un territoire complexe marqué par de fortes coupures liées aux infrastructures de transports ainsi que par le cloisonnement des fonctions et activités. Au moment de notre étude, l'opération *Cœur de Quartier* cherche à répondre à plusieurs objectifs, parmi lesquels désenclaver et opérer une couture urbaine entre les différents espaces, favoriser l'émergence d'une mixité sociale, fonctionnelle et une multiplicité d'usages,

1. Mission de Quartier Université, Mairie de Nanterre, octobre 2013, Projet Social de territoire pour le quartier Université, une stratégie d'action partenariale pour répondre aux enjeux du territoire

offrir une nouvelle centralité, lieu de vie et d'animation commerciale en complémentarité avec le centre-ville. La programmation du projet comprend la construction de nouveaux logements et bureaux ainsi qu'une offre commerciale importante (y compris un nouveau cinéma et un espace d'innovation dédié aux technologies numériques). [1]

Chantier *Cœur de Quartier* Phase II, Depuis le parvis côté Université (gauche), depuis le hall de la nouvelle gare et vue sur les Provinces Françaises (droite)
© Auteure, novembre 2017

Terrasses de La Défense, cité des Provinces Françaises à gauche, travaux du *Cœur de Quartier* Phase II – © Auteure, novembre 2017

Les bidonvilles ont disparu depuis près de quarante ans. La cité et le quartier les ont remplacés dans l'imaginaire, comme l'usine et la classe ouvrière. Peuplée de ses successives vagues d'immigration, la cité HLM approche elle-même parfois de son crépuscule, absorbée par les rénovations et les chantiers sans fin à la cité des Provinces-Françaises, encerclée de logement en accession à la propriété au Petit-Nanterre, mangée par l'extension de la Défense et les gratte-ciels lorgnant le mètre carré des tours nuages de la cité Pablo-Picasso. […] L'accession à la propriété encadrée et les âpres négociations municipales pour obtenir un plan comprenant 40 % de logements sociaux dans les nouvelles constructions peinent à enrayer le bouleversement. Le projet municipal, qui voyait dans l'axe de la Seine à l'Arche un

1. Présentation du projet *Cœur de Quartier*, source : EPADESA Réunion publique sur le *Cœur de Quartier* Phase 2 du 13 Juin 2014

moyen de recoudre un territoire meurtri par les infrastructures des années 1970, fait presque sourire. Les habitants, eux, ont comme disparu d'un jeu mené au-dessus d'eux et sans eux. (Collet, 2019, p.379)

3.2.4 La Rochelle

Histoire et situation urbaine et sociale du Quartier de Villeneuve-les-Salines

Le quartier de Villeneuve-les-Salines situé aux portes du Vieux-Port de La Rochelle, a été construit dans les années 1970 (ci-dessous) sur une partie asséchée et remblayée du marais de Tasdon dont les activités salicoles et agricoles avaient été abandonnées depuis de nombreuses années.

Une vue aérienne de « Ville-Neuve-des-Salines » secteur des « 100 » et des « 200 » et de l'École Condorcet. Photo publiée en octobre 1971 dans « Sud Ouest ». La légende posait la question : « L'embryon d'une mégapolis ou bien une nouvelle cité vraiment radieuse ? © Alain Bourron – Archives

Le projet initial du quartier pensé dans les années 1960, prévoyait la construction de plus de 10 000 logements pour accueillir environ 40 000 habitants dans le contexte d'une agglomération en plein développement économique. Mais la Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) fut arrêtée en 1973, et seule la moitié du plan d'origine a finalement été construite, privant le quartier de la centralité imaginée dans les plans d'urbanisme (la Bastide). Dès l'accueil des premières familles dans le quartier, en 1971, le maire de l'époque, Michel Crépeau, avait déclaré vouloir faire de ce territoire alors appelé Ville-Neuve-des-Salines, un laboratoire d'urbanisme dans lequel tout serait mis en œuvre pour faire de cette zone à urbaniser en priorité une « zone à humaniser en priorité ».

Depuis les années 1980, soit 10 ans après sa création, Villeneuve-les-salines bénéficie des premiers dispositifs de la politique de la ville. Mais malgré une succession d'interventions urbaines et sociales, Villeneuve-les-Salines le quartier présente des nombreux signes de fragilité. L'évolution des indicateurs sociaux atteste d'un quartier en voie de relégation sociale et de paupérisation économique au regard du reste du territoire rochelais. Le quartier souffre également d'une mauvaise réputation et la Ville constate les refus d'attribution de logements sociaux pour ce quartier.

> *Ce qu'on voit au journal télévisé je m'en fous, mais dans mes recherches sur internet des fois je tape Villeneuve-les-Salines et on obtient des statistiques faites par le gouvernement sur les « quartiers à risque » en France et Villeneuve sort dans cette liste. Et ça me plait pas. Parce que c'est pas vrai ! Il faut venir vivre ici, faut que les ministres ils viennent voir ce que c'est vraiment, il y a une mauvaise image alors que c'est pas ça. Les gens qui vivent ici ils s'en moquent parce qu'ils sont heureux ici, il y en a qui ne quitteraient pas Villeneuve-les-Salines.* Villeneuve-les-Salines, Homme, 56 ans, LR31

Malgré ses fragilités, les marques objectives d'un urbanisme dégradé sont moins visibles que dans d'autres quartiers en région parisienne. Il faut dire que Villeneuve-les-Salines possède de nombreux atouts. Historiquement, le quartier a toujours été animé par une forte vitalité associative, avec par exemple un collectif d'associations et un comité de quartier très actifs. Par ailleurs, le quartier bénéficie d'un cadre de vie ouvert avec une présence de nature importante. Au sud, le Marais de Tasdon est un véritable écrin de verdure dans la ville, un site naturel protégé qui s'étend jusqu'aux pieds des immeubles (ou devrait-on dire que ces derniers ont été posés les pieds dans l'eau ?). S'il s'agit d'un atout objectif du cadre de vie, l'espace est particulièrement fragile sur le plan écologique, ce qui justifie la programmation d'un projet de restauration écologique du site.

Vue aérienne Villeneuve-les-Salines et Marais de Tasdon –
© Julien Chauvet, Ville de La Rochelle 2014

Villeneuve-les-Salines depuis les Lacs, le secteur des 200 et la maison de la pêche –
© Hervé Aubin

Mes premières impressions sur le quartier ont été très bonnes. C'est très vivant, très commode. Le fait qu'il y ait l'Intermarché à côté. La vie associative on l'a découverte plus tard, mais c'est un vrai plus du quartier. Il y a aussi ce qui va autour des activités, les modes de gardes, la crèche, le centre de loisirs. On a bien aimé qu'il y ait beaucoup de nature, on le soupçonne pas quand on connaît pas le quartier, les marais, les étangs, et toutes ces zones pavillonnaires aussi qui sont sympas Villeneuve-les-Salines, Homme, 32 ans, LR13

Villeneuve-les-Salines, secteur des 200 –
© Hervé Aubin

Données sociodémographiques disponibles

Aujourd'hui Villeneuve-les-Salines est le deuxième quartier d'habitat social de la Rochelle, avec 2350 logements locatifs sociaux (géré par trois bailleurs différents) représentant près de 80 % de son parc de logements, et 20 % du parc de la Rochelle. Loin des 40 000 habitants prévus, le quartier compte 7 100 habitants au 1er janvier 2011, soit 8 % de la population rochelaise. Le quartier voit sa population diminuer depuis une dizaine d'années (baisse plus marquée que dans le reste de la Ville) et les bailleurs évoquent des refus d'attribution du fait notamment d'une image dégradée du quartier.

Villeneuve-les-Salines (VLS) se caractérise par un indice de jeunesse élevé et des indices de vieillissement faibles, mais en augmentation. Près de quatre familles sur dix sont monoparentales. Sur le quartier prioritaire, se trouve une part importante de femmes seules ou en situation de monoparentalité. La part des personnes diplômées est très nettement inférieure à la ville et au département, et fait partie des plus faibles des quartiers prioritaires du département. Sur les IRIS de VLS, plus de 400 personnes âgées de 18 à 24 ans ne sont pas scolarisées. Près d'un tiers des actifs de 15 à 64 ans sont au chômage et les jeunes sont particulièrement concernés par les inégalités en matière d'accès à l'emploi, le chômage atteignant près d'un jeune actif de 15-24 ans sur deux. Villeneuve fait également partie des quartiers prioritaires du département présentant les niveaux de revenus les plus faibles. Les écarts de revenus sont particulièrement importants sur les IRIS de VLS Est et Ouest. Les indicateurs de précarité sont nettement défavorables comparés à l'ensemble de la ville et se situent en position intermédiaire par rapport aux autres quartiers prioritaires du département. Au final, les trois IRIS de VLS montrent un indice de défaveur sociale parmi les plus élevés de La Rochelle. Des inégalités existent également au sein de VLS comme le montrent les écarts de revenus entre les différents IRIS.

Niveaux et écarts de revenus sur les IRIS de Villeneuve-les-Salines en 2012

	VLS Ouest	VLS Est	VLS Lac	Ville	Dep
Taux de bas revenus en seuil de 60 %	52	54	45	nd	nd
1er décile du revenu annuel déclaré par unité de consommation (D1) (€)	798	750	2 922	9 937	10 867
Médiane du revenu annuel déclaré par unité de consommation (UC) (€)	11 320	10 690	13 032	18 680	19 144
9ème décile du revenu annuel déclaré par UC (D9) (€)	24 026	24 272	25 818	37 890	34 566
Rapport inter décile (D9/D1) du revenu annuel déclaré par UC	30,1	32,4	8,8	3,8	3,2

nd : non disponible
Source : INSEE Fichiers détails 2012 ; Exploitation : ORS Poitou-Charentes

Concernant l'état de santé des habitants du quartier, un diagnostic a été réalisé sur le quartier en 2015. Il rapporte différents problèmes de santé ou d'accès ou de recours aux

soins qui sont classiques dans ce type de quartier. Les problèmes de mal-être, d'addictions, les situations d'isolement et d'addictions font l'objet d'inquiétudes partagées que nous avons retrouvées aussi chez de nombreux acteurs du quartier.

> *Moi ici c'est toute mon enfance, jusqu'à 17 ans. Après, je suis partie, puis je suis revenue. J'y suis attachée à Villeneuve. Après j'ai pas forcément envie d'y rester trop longtemps . En fait je veux pas qu'on parte dans cette vie fermée. […] C'est bien, très agréable, mais trop fermé. Quand on emménage ici, on y est pour un moment. Pour eux ils nous ont placé, et ça peut mettre des années avant de pouvoir bouger. On a tout, on y est bien, mais c'est bien de pas y rester […] Et puis même si c'est agréable, c'est familier, on voit toujours les mêmes choses du coup, toujours les mêmes têtes, je les connais depuis longtemps… c'est lassant à force ! Même si on se sent en sécurité, c'est notre cocon. Moi ce qui me bloque le plus c'est les problèmes de bruits, le logement est vétuste je veux en partir vite.*
> Villeneuve-les-Salines, Femme, 28 ans, LR2

Deux grandes politiques territoriales et interventions programmées sur ce secteur

Au moment de notre recherche, deux projets concomitants sont engagés sur le territoire de Villeneuve-les-Salines, chacun avec des périmètres et des enjeux distincts mais dont nous serons amenés à discuter des interactions, contradictions et synergies possibles (c'est notamment l'objet du travail que nous avons réalisé dans le cadre de la démarche EIS).

Il est difficile de présenter ces opérations de manière synthétique sans donner le sentiment de politiques « tombées du ciel ». Faire l'historique de l'émergence de ces politiques serait un travail à part entière mais précisons au moins ici que ces projets ne sont pas apparus comme ça par hasard. Par exemple, pour ce qui est du renouvellement urbain, il est important de souligner que les habitants de ce quartier réclamaient depuis les années 1980 que la place centrale (la place du 14 Juillet) soit rénovée… Après plusieurs décennies d'attentes, le projet a changé d'échelle, visant une rénovation plus globale du quartier.

- Un projet de renouvellement urbain dont le Protocole de Préfiguration[1] signé en 2016 donne les grandes ambitions, classiques dans ce type de projet : créer un *cœur de quartier*, contribuer à la dynamisation économique et commerciale du quartier, requalifier les espaces publics en fonction des usages, adapter les équipements publics aux besoins de la population, améliorer les liaisons entre le quartier et le reste de la Ville, et favoriser la mixité sociale. Les premières études urbaines et sociales avaient également fait ressortir la nature comme atout du cadre de vie et élément d'attractivité pour les populations extérieures.

1. Protocole de Préfiguration du Projet de Renouvellement Urbain de Villeneuve-les-salines, Juin 2016, ANRU, Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle, Conseil Municipal de la Ville de La Rochelle, Conseil Régional Aquitaine, Poitou-Charentes-Limousin, Conseil Départemental, Bureau de l'Office Public de l'Habitat et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

• Un vaste projet de restauration et de valorisation sur les Marais de Tasdon. Une étude pour identifier les interventions avait été lancée fin 2015 et au moment où cette thèse est rédigée, les travaux de renaturation ont démarré sur la zone. Le projet initial vise la mise en valeur et la conservation de la qualité écologique du site naturel, la restauration de la fonctionnalité hydraulique du marais et l'ouverture maîtrisée du site aux usages publics en s'appuyant sur une approche paysagère et fonctionnelle en lien avec les projets urbains en cours de réflexion[1].

On a une place qui est pourrie, le centre bourg qui ne fait pas envie. Ils ont mis les commerces devant et on ne voit pas la place. Je sais pas ce qu'ils vont faire, est-ce qu'ils vont démolir le blockhaus avec les parkings en dessous au niveau de la mairie, pour faire voir les lacs, ouvrir, et refaire une place digne de ce nom, ça serait bien. Villeneuve-les-Salines, Couple, 65 ans, LR14

Je sais pas comment les autres habitants en parlent, mais moi je trouve que ça commence à être dégradant. Parce qu'ils vont peut-être rénover Villeneuve mais ça n'enlèvera pas le problème… bien au contraire, sachant qu'ils vont le rénover, ils vont peut-être le dégrader, parce que les jeunes vont se dire nous on ne nous aide pas, et ils rénovent Villeneuve. Villeneuve-les-Salines, Homme, 47 ans, LR21

Villeneuve-les-Salines Place du 14 juillet –
© Hervé Aubin

1. Cahier des Clauses Techniques Particulières, Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement et la gestion du marais de Tasdon de La Rochelle, novembre 2015

Villeneuve-les-Salines fête de la St Jean près des lacs –
© Nathalie Rouquet

TROISIÈME PARTIE

Évaluation des interventions urbaines dans les quartiers défavorisés : les apports des évaluations des impacts sur la santé (EIS) conduites dans une logique d'apprentissage collectif

1

Présentation des articles

Dans cette première partie de résultats, nous portons un regard distancié sur les expérimentations menées avec les collectivités de Nanterre et de La Rochelle. La commande initiale des municipalités était d'étudier les liens entre urbanisme et santé dans le cadre d'interventions urbaines de grande ampleur dans des quartiers défavorisés. Les démarches que nous leur avons proposé de mettre en œuvre visaient l'implication des acteurs locaux dans un processus collectif ouvert, avec l'intention d'explorer et de partager une vision du concept de *santé comme complet bien-être,* ainsi que sa signification en termes de qualité de vie pour les habitants de ces quartiers. Le travail s'appuie sur les principes de l'évaluation des impacts sur la santé (EIS) mis en avant par l'OMS (1999), un contexte qui nous a permis d'expérimenter une démarche d'intelligence collective. Notre approche rejoint la perspective de Bernard Perret pour qui l'évaluation des politiques publiques ne se résume pas à en mesurer les coûts et les effets, mais consiste aussi à en « éclairer les enjeux, la logique et les mécanismes afin de permettre à tous d'en devenir les acteurs informés et responsables » (2016).

Dans le premier article publié dans Vertigo, nous portons notre attention sur les choix et les principes qui ont facilité, selon nous, l'émergence d'un apprentissage social pour les participants de la démarche conduite à Nanterre entre avril 2014 et janvier 2015. L'appréciation des changements induits par cette expérimentation repose sur un processus réflexif mené au fil de l'eau, et sur une enquête réalisée auprès des agents de la municipalité à la fin de l'étude. L'objet de cet article n'est donc pas de présenter les conclusions de l'évaluation ou de faire état des impacts potentiels du projet urbain sur la santé des habitants[1], mais de discuter de la démarche, et de ce qu'elle a produit pour les agents mobilisés. Une des principales conclusions que nous tirons de cette expérience est le décalage du regard permis par l'implication des acteurs dans un processus collectif tourné vers le même objectif (améliorer le bien-être des habitants dans

1. C'est l'objet du rapport final de l'évaluation des impacts sur la santé, remis à la collectivité comprenant les conclusions de l'évaluation du projet, et des propositions de recommandations.

leur cadre de vie), à la différence d'un simple rapport d'expertise qui n'aurait certainement pas généré les mêmes résultats. Le processus a mis en évidence de nombreuses incompréhensions et des désaccords profonds autour de certains concepts et problématiques entre les représentants des différents services de la ville. Nous tentons de rendre compte des changements produits par cette expérimentation pour les participants qui déclarent par exemple avoir découvert l'existence de dimensions sociales dans le concept de santé, avoir mieux saisi le concept de soutenabilité grâce à la visée du bien-être des habitants, ou avoir réalisé la nécessité d'aborder l'ensemble des enjeux du territoire de manière simultanée et non segmentée. Nous avons trouvé dans ce processus collectif l'amorce d'une culture commune concernant les attendus d'un projet urbain favorable au bien-être et à la santé des habitants. Il nous semble important de faire remarquer au lecteur qu'à l'époque où cet article a été rédigé (en 2015), nous avions tendance à utiliser les termes *santé* et *bien-être* comme s'ils étaient synonymes, en raison de l'inspiration de la définition de la santé comme état de complet bien-être proposée par l'OMS que nous voulions justement investiguer. Il s'agit d'un glissement conceptuel que nous avons mieux maîtrisé et problématisé dans la suite du travail de thèse. De même, nous n'avions pas encore pleinement perçu les limites d'une lecture fonctionnaliste de l'urbanisme, et nous avons dépassé cette imprécision par la suite, une fois confrontés plus directement à ces aspects du problème.

La seconde expérimentation que nous avons menée à La Rochelle, dans des conditions d'expérimentation semblables à celles de Nanterre, nous a permis de consolider les hypothèses et d'approfondir notre compréhension d'une évaluation de politique publique menée comme un processus d'apprentissage social. Nous n'entrerons pas dans le détail de l'analyse de cette démarche, mais nous proposons de joindre à cette thèse les résultats clés de l'enquête menée auprès des participants, tels que présentés à la collectivité (annexe 1). Il nous semble intéressant de souligner que les acteurs impliqués[1] dans cette seconde expérimentation ont été marqués par les « dimensions humaines » des discussions sur le projet de rénovation urbaine. Ces dernières leur semblent contraster avec les processus politiques plus classiques se focalisant sur les aspects techniques de l'urbanisme, des débats auxquels ils ne sont généralement pas associés. Ils évoquent également le travail d'enquête ethnographique comme un aspect fondamental de l'expérimentation, en raison de la nature des données collectées (le vécu des habitants), et leurs apports directs dans le travail d'évaluation du projet urbain[2]. Nous y trouvons une forme de validation d'un choix méthodologique de nos approches consistant à rapporter les données d'enquête dans le débat au moment de l'évaluation, ce qui permet de décou-

1. Contrairement à l'expérience de Nanterre où les acteurs mobilisés dans le travail étaient exclusivement des agents municipaux, pour La Rochelle, nous avons pu associer également des élus et des acteurs du quartier.

2. Notons par exemple le témoignage d'un acteur du quartier au sujet de la démarche : « Ce qui m'a marqué ? Les 50 interviews, le démarrage [de l'étude] en fait. Parce que ça ne se fait pas, ça ne se fait jamais ».

vrir et de discuter des décalages possibles entre les intentions politiques des projets, et les attentes des habitants (Combes et al., 2015).

Le second article que nous proposons dans cette partie est un article de commentaires publié dans la revue Environnement Risques et Santé (ERS) en octobre 2018, suite à la parution d'un papier de Nicola Cantoreggi et Jean Simos intitulé *L'efficacité de l'évaluation d'impact sur la santé : réflexions du cas de l'aéroport de Genève.* Ce papier est pour nous l'occasion de mettre en débat le rôle et la place d'une démarche d'évaluation de politiques publiques telle que l'EIS. En particulier, nous essayons de montrer que derrière le processus d'aide à la décision qui est la fonction *a priori* la plus immédiate de l'EIS, la démarche peut conduire à interroger l'action publique au regard de ses finalités et de sa capacité à répondre aux enjeux du territoire. Les expérimentations que nous avons menées nous ont aussi conduit à découvrir le caractère indissociable des dimensions scientifiques et axiologiques d'un travail d'évaluation d'une politique publique. Ce point nous semble marquer une bifurcation importante au regard d'autres approches évaluatives qui semblent séparer données et valeurs[1], sans véritablement chercher à mettre en débat la portée épistémologique de cette séparation. Le Consensus de Göteborg (OMS, 1999) affirme que l'EIS doit défendre un certain nombre de valeurs (équité, démocratie, développement durable, usage éthique de données probantes). Nous avons essayé de problématiser et d'incarner ces valeurs dans nos travaux. Nous discutons plus particulièrement des enjeux démocratiques inhérents aux processus politiques, et nous essayons de mettre en évidence ce que l'ouverture à l'expérience vécue des habitants permet d'apporter à des démarches évaluatives comme celles que nous avons menées.

1. Le positivisme logique est un courant de pensée qui prend le parti de séparer données et valeurs, ce n'est donc pas simplement le fait d'un certain type d'approches évaluatives

ARTICLE INTÉGRAL PUBLIÉ DANS VERTIGO : EXPÉRIMENTATION D'UNE ÉVALUATION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ COMME VECTEUR D'UN APPRENTISSAGE COLLECTIF DES LIENS ENTRE SANTÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET URBANISME

VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement

Volume 17 Numéro 1 | mai 2017
Tensions sur l'espace agricole : quand les enjeux fonciers réinterrogent le rapport entre propriété et usage

Expérimentation d'une évaluation des impacts sur la santé comme vecteur d'un apprentissage collectif des liens entre santé, développement durable et urbanisme

Anne-Laure Legendre, Benjamin Combes, Johan Verstraeten et Yorghos Remvikos

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/vertigo/18518
DOI : 10.4000/vertigo.18518
ISSN : 1492-8442

Éditeur
Les Éditions en environnement VertigO

Édition imprimée
Date de publication : 25 mai 2017

Référence électronique
Anne-Laure Legendre, Benjamin Combes, Johan Verstraeten et Yorghos Remvikos, « Expérimentation d'une évaluation des impacts sur la santé comme vecteur d'un apprentissage collectif des liens entre santé, développement durable et urbanisme », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 17 Numéro 1 | mai 2017, mis en ligne le 25 mai 2017, consulté le 03 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/vertigo/18518 ; DOI : 10.4000/vertigo.18518

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Les contenus de *VertigO* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Expérimentation d'une évaluation des impacts sur la santé comme vecteur d'un apprentissage collectif des liens entre santé, développement durable et urbanisme

Anne-Laure Legendre, Benjamin Combes, Johan Verstraeten et Yorghos Remvikos

Introduction

1 À partir des années 1970, l'identification des enjeux complexes, environnementaux, sociaux ou encore éthiques, a conduit au développement d'outils, réglementaires ou non, et de cadres conceptuels pour accompagner et guider les décisions publiques. Aujourd'hui, la multiplicité de ces démarches d'évaluation *ex ante* peut donner une impression de superposition des cadres d'analyse risquant de ralentir les projets et complexifier le travail du décideur livré à un exercice d'arbitrage entre des enjeux de nature parfois très différente. Nous proposons de nous focaliser sur l'évaluation des impacts sur la santé (EIS) mise en avant depuis une vingtaine d'années par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui propose une approche intégrative permettant de croiser les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de santé (S2D, 2011; St Pierre et al., 2014). En identifiant les sources à l'origine des impacts potentiels, l'EIS vise l'accompagnement des décisions pour une meilleure prise en compte de la santé dans l'ensemble des secteurs et politiques non sanitaires que l'OMS appelle de ses vœux (Kickbusch et Buckett, 2010; OMS, 1986).

2 L'intérêt pour les EIS tend à s'accélérer ces dernières années et les projets soumis à cette démarche se multiplient (Simos et al., 2015; Scott-Samuel et al., 2013; Collins et Koplan, 2009). Selon sa définition la plus répandue, issue du Consensus de Göteborg, l'EIS est « une combinaison de procédures, de méthodes et d'outils par lesquels une mesure peut être évaluée selon ses effets potentiels sur la santé de la population et la distribution de ces effets à l'intérieur de la population » (Bureau européen OMS, 1999). En pratique, le terme EIS recouvre différents modèles théoriques en fonction des objectifs visés et de la vision de la santé utilisée (Harris-Roxas et Harris, 2010). L'approche quantitative des EIS liée notamment aux connaissances épidémiologiques sur les facteurs de risques environnementaux (expositions au bruit, à la pollution de l'air, aux polluants chimiques, etc.) et la possibilité d'en extraire des fonctions exposition/risque, correspond plutôt à une démarche experte utilisée comme plaidoyer pour inciter les décideurs publics et autres acteurs à agir sur certains facteurs de risques [1](O'Connell et Hurley, 2009). D'autres approches, plutôt qualitatives, s'appuient sur une vision large de la santé, intégrant l'ensemble des déterminants de la santé y compris les déterminants sociaux (Mindell et al., 2008 ; Cole, et al., 2005) et soulignent la nécessaire (mais parfois difficile) participation des communautés au processus décisionnel (Parry et Kemm, 2005 ; Parry et Wright, 2003). Notons qu'il n'y a pas de vraie opposition entre les deux approches, qui peuvent être complémentaires, mais qu'elles reposent sur des paradigmes épistémologiques différents.

3 La littérature sur les EIS fait souvent référence à leur rôle comme outil d'aide à la décision (Wright et al., 2005; Bureau européen OMS, 1999) et de diffusion des enjeux de santé dans toutes les politiques (Simos et al., 2015; Collins et al., 2009; Corburn et Bhatia, 2007). Mais la question du processus EIS en tant que vecteur d'une culture commune et de montée en compétences des acteurs concernés semble avoir été moins traitée en dehors de travaux récents notamment en Australie ou au Royaume-Uni (Harris-Roxas et al., 2014, Harris-Roxas et Harris, 2013, Chadderton et al., 2012). Si l'EIS vise le décloisonnement et le croisement des disciplines pour nourrir une prise de décision favorable à la santé, ne pourrait-elle pas également favoriser une forme d'apprentissage de la notion de santé promue par l'OMS (modèle social de complet bien-être)? L'évaluation multicritères et les situations délibératives peuvent constituer un contexte favorable à la résolution de problèmes complexes en particulier dans le domaine de l'environnement (Garmendia et Stagl, 2010 ; Rauschmayer et Wittmer, 2004, De Marchi et al, 2000). En tant que processus d'évaluation *ex ante* d'une politique ou d'un projet, l'EIS pourrait-elle également constituer un ferment pour l'apprentissage de notions complexes telles que la santé, le bien-être et le développement durable? Quels sont les aspects méthodologiques pertinents pour que la conduite d'une EIS favorise ces apprentissages? Notre postulat de départ est de s'appuyer sur les processus évaluatifs (et l'utilisation d'une grille multicritères) et les principes d'une approche délibérative comme des vecteurs d'apprentissage pour les acteurs impliqués dans le processus.

4 Nous avons cherché à étudier ces apprentissages collectifs à travers la mise en œuvre d'une EIS portant sur un vaste projet d'aménagement urbain programmé à Nanterre, ville de banlieue dans l'Ouest Parisien. Le projet urbain qui prévoyait des constructions neuves autour d'une gare de proximité en cours de rénovation, s'inscrit à la fois dans un contexte de mutation urbaine à l'échelle d'un quartier et dans un périmètre élargi d'Opération d'intérêt national (OIN)[2] dont les projets sont portés par un établissement public d'aménagement. Le projet visait à créer un cœur de quartier (comprenant des logements, commerces, et équipements) qui permettrait de relier plusieurs entités urbaines

actuellement fragmentées du fait des infrastructures de transports et des fonctions très compartimentées de ces espaces. Dans le contexte de cette EIS, les directions de la santé et de l'aménagement de la Ville ont exprimé une volonté conjointe d'expérimenter une approche innovante pouvant les rapprocher. Néanmoins, notons également le caractère particulièrement complexe de l'opération, du fait de l'avancement du projet qui donnait une latitude limitée pour l'application des recommandations de l'EIS. Conscients de ces limites pour la mise en œuvre de la démarche, nous avons proposé d'insister sur l'exploration du processus EIS et ce qu'il pourrait apporter à la municipalité au-delà d'une lecture santé complémentaire sur un projet ponctuel. Ainsi, nous avons proposé d'explorer les potentialités du processus EIS pour favoriser l'apprentissage des agents de la municipalité (y compris ceux en charge de la santé) autour des liens entre urbanisme, santé, bien-être et développement durable.

Méthodologie

5 La démarche que nous avons menée à Nanterre s'est appuyée sur deux approches méthodologiques imbriquées : la poursuite d'une EIS complète, ses considérations méthodologiques, avec ses grandes phases d'une part, et les spécificités de notre approche pour susciter des apprentissages collectifs d'autre part.

6 Tout d'abord, nous décrivons la méthodologie employée pour le processus EIS, indispensable tant l'objet de la recherche y est associé. Le processus EIS repose sur la littérature classique dans ce domaine, et respecte ses principes fondateurs : Consensus de Göteborg (OMS, 1999), guides issus de différents institutions et pays, «*benchmarking*» d'EIS sur des sujets en lien avec l'aménagement et l'urbanisme. La démarche s'est étalée sur neuf mois, d'avril 2014 à janvier 2015. Le découpage du processus en étapes successives a été respecté, mais nous avons privilégié une approche itérative (retours en arrière si nécessaire) permettant des ajustements tout au long de l'expérimentation.

7 Pour accompagner les étapes de sélection et de cadrage de l'EIS, nous avons conduit des interviews sur la genèse du projet d'urbanisme et ses objectifs. Des articles, des rapports[3], des déclarations politiques, des délibérations municipales, des avis des services et associations riveraines, mais aussi des documents des porteurs du projet ont été consultés afin de faire ressortir les points qui faisaient débat sur le projet, et affiner les contours de la démarche EIS (composantes du projet d'aménagement à soumettre à l'évaluation, périmètre de prise en compte des impacts sur le territoire).

8 Les enjeux sanitaires à étudier en priorité dans l'EIS ont été sélectionnés après consultation de la monographie communale et les données de l'Observatoire local de la ville. La typologie de celles-ci (excédent de certains cancers, obésité, maladies cardiovasculaires, et problématiques d'isolement et de santé mentale) nous a conduits à proposer un focus sur la santé mentale et les comportements favorables à la santé. Pour ces paramètres de santé, le capital social des communautés a été considéré comme un facteur intermédiaire sur lequel les différentes composantes du projet d'aménagement pouvaient avoir une influence directe (formes urbaines, commerces, services et équité d'accès à ces aménités, espaces publics, animation, liens sociaux, cohérence urbaine, mixité sociale, etc.). Une chaîne causale a été produite, reliant les options d'aménagement aux impacts sanitaires (comportements et santé mentale), avec le capital social des communautés comme facteur intermédiaire.

9 Une revue de littérature approfondie a été menée sur les liens entre urbanisme, santé et développement durable. En première intention, les bases de données PubMed et Science direct ont été consultées à l'aide de multiples mots-clés et leurs combinaisons centrées autour des effets du cadre bâti sur la santé, les enjeux de villes denses ou la planification urbaine favorable à la santé[4]. Par ailleurs, il a été proposé de cadrer l'EIS sur les enjeux de santé mentale (voir éléments de cadrage dans la section suivante) ce qui a permis d'enrichir la recherche bibliographique à d'autres thèmes tels que le bien-être des communautés, la cohésion sociale et le capital social. Le concept d'espaces habilitants ou enabling places en anglais (Duff, 2011) a été particulièrement exploré comme axe de recherche sur le développement de lieux de vies favorables à la santé. Ce concept fait directement écho aux principes de Promotion de la Santé (OMS, 2005; OMS, 1986) qui vise à donner aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé.

10 En complément des données classiques, nous avons recueilli des données de terrain. Une enquête sur l'expérience du cadre de vie a été réalisée auprès des habitants de trois ensembles sociaux jouxtant les aménagements dont les populations considérées comme les plus vulnérables pourraient bénéficier ou subir certains aspects du projet. L'enquête ne visait ni l'exhaustivité ni la représentativité des avis. Nous avons évité la sollicitation directe de l'avis des habitants sur le projet d'aménagement, pour privilégier le recueil d'une vision plus large de la perception du quartier et du vécu des habitants face aux phénomènes sociaux à l'œuvre sur le territoire, en pleine mutation. Nous avons conduit des entretiens auprès de cinquante habitants, en recherchant la diversité des profils et la répartition dans les différents immeubles du quartier. Suite à cette enquête, une analyse du discours a été menée et a permis de classer et regrouper les propos des habitants et leurs expériences vécues selon des thématiques. Dans le cadre de l'EIS ces données ont été versées au débat initié au sein de la Ville pour mettre en perspective la parole des habitants avec les intentions du projet d'aménagement. Le croisement des « savoirs experts » et des « savoirs locaux » visait une lecture différente du projet pour faire apparaître les facteurs d'incompréhension ou les blocages possibles dans l'appropriation du projet par les habitants (Combes et al., 2015). Notons que nous n'avons pas pu conduire une véritable approche participative dans cette EIS, car le projet, déjà trop avancé au moment de l'EIS offrait peu de marges de manœuvre.

11 La seconde partie de la méthodologie concerne l'approche que nous avons déployée pour conduire cette expérimentation EIS comme un vecteur d'apprentissage. Nous nous sommes appuyés sur deux corpus de littérature, l'un traitant de l'apprentissage social dans le contexte de gestion adaptative ou collaborative de ressources naturelles (Rodela, 2013), l'autre abordant le sujet dans le cadre de la participation du public dans les évaluations environnementales et les décisions publiques (Dietz et Stern, 2008) où l'apprentissage collectif est une des dimensions traitées. Nous sommes également repartis des travaux sur la gouvernance des risques (Renn, 2006), le transfert des connaissances et les dialogues délibératifs (Boyco, 2012 ; Raushmayer et Wittner, 2006) ou encore la prise de décision face à des problématiques complexes, telles que la soutenabilité (Garmendia et Stagl, 2010) ou la gestion des ressources naturelles (Pahl-Vostl et Hare, 2004) pour extraire des principes méthodologiques pour susciter l'apprentissage des agents que nous avons cherché à impliquer dans ce processus.

12 Nous avons conduit une approche ouverte dans cette expérimentation, en associant quatorze agents de la municipalité, issus de sept directions différentes : direction de la

santé, direction de l'aménagement urbain (comprenant différents services en charge de la prospective urbaine, des études urbaines, ou des infrastructures), direction de l'environnement et de l'écologie urbaine, direction de l'action sociale, de la tranquillité urbaine, direction des commerces et de la vie économique, et direction de la vie des quartiers. Des échanges, en continu, ont été instaurés avec ces agents qui constituent aussi des informateurs clés sur le projet d'aménagement ou le contexte du quartier étudié. Nous avons surtout cherché à les faire participer à trois séances d'ateliers collectifs correspondant à trois étapes clés du processus EIS : co-construction de la grille d'évaluation multicritères, évaluation des composantes du projet, délibération autour de l'évaluation et exploration de pistes d'amélioration pour le projet, dans ses dimensions encore amendables. Dans un souci d'inclusion, nous avons également cherché à associer l'aménageur et le constructeur, mais ils n'ont pas jugé opportun de se mobiliser dans cette démarche avant les derniers mois du processus (sous la commande également de la direction de l'aménagement de la municipalité).

13 Dernière spécificité de l'approche développée dans cette EIS, nous avons cherché à développer un cadre d'évaluation multicritères qui réponde à la fois aux besoins du processus EIS (évaluer le projet d'aménagement selon ses impacts sur la santé) et les objectifs d'apprentissage des acteurs autour des liens entre santé, bien-être et urbanisme. Plusieurs publications mettent en avant les liens étroits qui existent entre les enjeux du développement durable et les déterminants de la santé, notamment dans le domaine de l'urbanisme (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2012; Barton et Grant, 2005). Faisant l'hypothèse de la vertu pédagogique de ces croisements, nous avons donc cherché à arrimer les déterminants de la santé aux grands enjeux du développement durable dans la structuration de l'outil d'évaluation de cette EIS.

14 À la fin de l'expérimentation, une enquête a été menée auprès de l'ensemble des agents participants pour recueillir leur perception de la démarche (guide d'entretien semi-directif en tableau 1). Leur avis sur le processus EIS, ses avantages et limites, les difficultés rencontrées, et leur appréciation de l'intérêt de la démarche ont été analysés.

Tableau 1. Guide d'entretien pour l'évaluation du processus EIS utilisé auprès des agents de la Ville / Interview guide for the assessment of municipal agents learning trough the HIA process.

N° entretien : Date de l'entretien : Nom et prénom de l'agent : Direction et Service Mairie de Nanterre :
1) Si l'on vous demandait de définir la démarche EIS Cœur de Quartier en tant que processus, que répondriez-vous ?
2) Que retenez-vous de cette démarche et en retirez-vous des choses pour votre activité ?
3) Avez-vous le sentiment d'avoir appris quelque chose ?
4) Comment jugez-vous cette expérimentation en termes d'utilité, de crédibilité, de pertinence, de difficulté ?
5) Si vous deviez participer à une autre EIS, que suggériez-vous de modifier dans le processus ?

Autres commentaires :

Résultats et Discussion

15 Cette expérimentation nous a permis de rendre compte de la pertinence du contexte évaluatif et des choix opérés dans la conduite de ce processus EIS pour générer un apprentissage pour les acteurs associés à la démarche. Nous présentons les résultats associés aux différents choix méthodologiques que nous avons opérés, en les étayant aussi avec nos observations dans les séances et les propos des participants de l'EIS.

Des choix vecteurs d'apprentissage

16 La spécificité de notre approche reposait à la fois sur la recherche des points qui faisaient débat dans le projet soumis à l'EIS, et sur l'ouverture du processus EIS aux agents de la Ville, auprès desquels nous avons cherché une forme d'engagement, c'est-à-dire une mobilisation de leurs savoirs et de leurs capacités réflexives pour participer aux processus que nous avons proposés. Tout d'abord, en cherchant la mise en tension des enjeux comme principe dans notre approche, l'objectif était de faire ressortir les problématiques du quartier et les enjeux du projet de rénovation urbaine qui avaient fait débat pendant l'élaboration du projet. Ce travail en amont du processus EIS nous a conduits à centrer l'évaluation sur cinq options du projet de renouvellement urbain identifiées à partir des préoccupations et intentions politiques de la municipalité : les formes urbaines, les espaces publics, le traitement de la mixité sociale, l'offre de commerces et de services, la continuité et la cohérence urbaine. Le tableau 2 donne un aperçu de ces composantes et des points qui ont été plus particulièrement mis en débat au moment de l'EIS.

Tableau 2. Choix et justifications des options du projet à évaluer / Choices and justifications of the project options to be assessed.

Les formes urbaines	Les données et visites de terrain ainsi que les avis des services et des associations faisaient ressortir des questionnements sur les densités, hauteur et compacité des esquisses d'aménagement. D'autres éléments ont également conduit à intégrer sur ce volet les questions d'ouverture des formes urbaines, l'image qu'elles véhiculent, leur insertion dans le paysage existant ainsi que la prise en compte des performances environnementales de ce cadre bâti
Les espaces publics	Les documents municipaux faisaient ressortir l'importance de la requalification des espaces collectifs en cœur d'îlots dans les cités existantes. Par ailleurs, la municipalité s'interrogeait sur la place accordée au piéton dans le quartier, l'intégration de la nature en ville ainsi que la structuration des espaces ouverts et leurs usages

Le traitement de la mixité sociale	Nous avons identifié de fortes attentes et un enjeu majeur autour de l'équilibre social et de la mixité à l'échelle du quartier. L'ensemble des propositions du projet urbain pouvant nourrir le besoin de rencontre et de cohésion sociale ont été pris en compte (question des logements, de la scolarité, des opportunités de rencontre sociale, etc.)
L'offre de commerces et de services	Le projet d'aménagement proposait de développer des commerces et services dans un secteur où peu de services de proximité étaient implantés. La mise sous tension des enjeux a fait apparaître l'importance d'étudier dans cette option la nature et la diversité de l'offre de commerces mais aussi les aspects indirects liés à la dynamique économique et sociale du quartier et l'image véhiculée par les activités proposées.
La continuité et la cohérence urbaine	Dans de nombreux documents de la Ville, nous avons relevé l'ambition de créer une unité de quartier sur un territoire morcelé. Les propositions d'aménagements se focalisent sur un secteur situé d'un côté d'une ligne de chemin de fer. Les différents éléments collectés nous ont conduit à inclure dans le périmètre de l'EIS un autre fragment urbain, de l'autre côté de l'infrastructure ferroviaire et étudier de manière générale la contribution du projet de renouvellement urbain à la couture urbaine tant sur le plan physique, fonctionnel et social, mais aussi symbolique.

17 Ensuite, par l'implication des agents de la Ville dans le processus EIS, nous avons cherché à suivre les principes d'inclusivité et d'engagement. Plutôt que de s'appuyer sur une approche experte « externe » dont les conclusions seraient rendues à la collectivité une fois le processus arrivé à son terme, nous avons cherché à associer les agents dans la démarche, pour qu'ils bénéficient et participent aux réflexions collectives, selon un autre mode de raisonnement, plus global. Les quatorze agents issus des services techniques (prospective et stratégie urbaine, aménagement urbain, infrastructure et environnement) et des services en charge de la santé, de l'action sociale, de la tranquillité publique et de la vie citoyenne ont mobilisé leurs savoirs pour contribuer aux différentes séances menées dans le cadre de ce processus. La manipulation des critères d'évaluation et la co-construction d'une grille d'évaluation multicritères ont constitué une phase d'apprentissage majeure, permettant à chaque acteur de découvrir des critères qu'il n'a pas nécessairement l'habitude de manipuler. La mobilisation de la grille multicritères pour évaluer le projet a constitué une nouvelle étape de découverte pour interroger le sens des critères (et ajuster collectivement certains indicateurs). Enfin, la dernière séance collective de délibération a permis de renforcer la lecture globale du projet, et de permettre d'inclure tous les agents dans l'évaluation du projet selon ses impacts sur l'ensemble des déterminants de la santé étudiés.

18 Finalement, dans cette approche nous avons bien cherché l'engagement des agents dans toutes les séances mises en œuvre. Nous n'avons pas cherché à les impliquer uniquement selon leur spécialité (ce qui aurait pu conduire chacun des agents à évaluer la composante du projet qui correspond le mieux à son domaine d'activité habituel), mais sur l'ensemble du projet, dans l'optique de générer un croisement des regards et de reconstituer une image complète et non parcellaire des enjeux. Dans les différentes séances, nous avons cherché à nous appuyer sur les principes d'une approche réflexive pour conduire chaque agent à mobiliser son esprit critique, et une approche délibérative pour susciter

l'engagement et se prononcer sur le projet dans son ensemble. Au démarrage de la démarche, les participants ont ressenti des difficultés liées au sentiment que tous les acteurs ne partageaient pas le même niveau de connaissances du projet d'aménagement. Mais cette approche ouverte a permis d'inciter chaque participant à solliciter et échanger des informations et à soulever des questionnements à la fois sur les composantes du projet d'aménagement et sur le sens des critères mobilisés dans le contexte précis du projet. Cette méthode de travail collectif nous a permis de faire émerger des discussions sur des aspects du projet que l'on n'aurait pas pu détecter par la seule analyse des documents du projet. Comme le souligne un des agents ayant participé aux focus group, « *des ajustements ont eu lieu au fur et à mesure pour que tout le monde soit au même niveau de connaissances sur le projet* ». Par ailleurs, dans cette approche, ce n'est pas la conclusion consensuelle qui était recherchée, mais la mise en évidence des aspects qui font débat : « *on effectue une évaluation individuelle, chacun avec son libre arbitre, puis on partage la grille pour voir si on a pris en compte les mêmes éléments* ». À titre d'exemple, l'évocation des propositions en matière d'offre commerciale ont permis d'aborder cette option sous l'angle des enjeux de temporalité et d'équité d'accès aux commerces ou encore des enjeux de tranquillité et d'apaisement sur l'espace public compte tenues des nombreuses sollicitations visuelles générées par les installations sur le secteur gare (flux de passagers, informations, publicité, jeux de lumière et proposition de mobilier urbain utilisant l'image et la vidéo).

Un cadrage sur le développement durable porteur de sens

19 Dans cette EIS, nous avons fait le choix d'appuyer les réflexions sur une approche croisant santé et développement durable à la fois comme facteur structurant pour la réalisation de l'EIS mais également comme vecteur d'apprentissage pour les agents de la Ville.

20 Nous avons donc élaboré un modèle pour décliner les enjeux du développement durable en termes de déterminants de la santé, les plus pertinents par rapport au projet d'aménagement urbain (figure 1). Ce croisement nous a conduits à effectuer quelques ajustements dans l'organisation et la définition des piliers du développement durable. Le pilier économique a été pensé de manière à capturer à la fois les aspects tangibles (monétisables) et intangibles, comme l'attractivité du quartier, y compris le sentiment d'appartenance. Le pilier social, axé sur l'équité (y compris la perception des communautés), a été conçu pour représenter à la fois le côté relationnel (cohésion sociale) ou expérientiel (accès équitable aux aménités et services) et la justice environnementale, cette dernière représentant l'accès équitable à la qualité environnementale, objective ou perçue. Afin de pouvoir parcourir l'ensemble des enjeux liés à l'environnement, nous avons introduit une séparation entre environnements habités (le cadre de vie à proprement parler) et environnements naturels, permettant de traiter les liens avec la biodiversité ou le climat, tout en incluant les impacts environnementaux hors du périmètre du projet, au travers de l'impact sur les ressources naturelles – matériaux par exemple – ou les déchets exportés. Enfin, nous avons proposé une catégorie sur le cadre institutionnel et politique, mais en accord avec les participants qui se jugeaient peu légitimes sur ces sujets, nous ne l'avons pas retenue pour l'évaluation.

21 Ce modèle (figure 1) a ensuite été utilisé pour structurer une grille d'évaluation (grille remplie en exemple dans la figure 2), élément central dans le processus EIS. Les familles

de déterminants retenus dans le schéma (figure 1) constituent les lignes du tableau d'évaluation (de la figure 2). Plutôt que de livrer une grille et des critères définis de manière experte, nous avons fait le choix d'associer les agents pour leur permettre d'appréhender eux-mêmes le sens des critères d'évaluation selon les principes décrit plus haut. Au début de l'exercice, nous avons utilisé des grilles d'évaluation incomplètes dans lesquelles un idéal à atteindre pour chaque famille de déterminants a été préalablement proposé (tableau 3). Cet idéal donne une orientation générale permettant d'imaginer quelles pourraient être les attentes autour d'une famille de déterminants puis de faciliter l'élaboration de critères d'évaluation. Pour chaque famille, nous avons également proposé des exemples de critères pour initier les réflexions et inviter les agents à discuter, compléter et réorganiser les éléments du tableau. De cette manière, les agents ont exploré et reformulé les déterminants de la santé, découvert les liens avec les enjeux du développement durable et expérimenté comment ces enjeux peuvent se traduire en termes de critères et d'exigences de performance pour l'évaluation d'un projet.

Figure 1. Structuration des enjeux de soutenabilité et croisement avec les catégories de déterminants de la santé / Classification of the determinants of health according to sustainability issues.

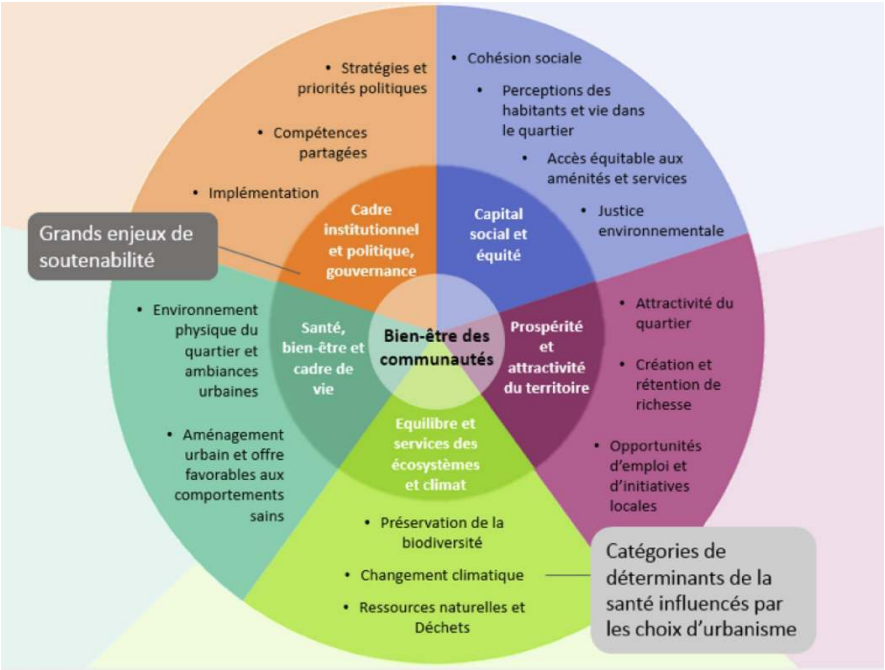

Figure 2. Grille d'évaluation multicritères EIS Coeur de Quartier, complétée pour l'option « formes urbaines » / Multicriteria assessment framework used in HIA Cœur de Quartier, example for the urban forms option.

Grille d'analyse multicritères - EIS Cœur de Quartier

Comment les options du projet Cœur de Quartier influencent-elles les déterminants de la santé?

Enjeux de performance	Catégories de déterminants	Formes urbaines du projet													
		E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	E8	E9	E10	E11	E12	E13	E14
1. Cadre de vie	Cadre bâti, insertion dans le tissu urbain et esthétique	-1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0
	Ambiance physique du quartier	-1	-1	1	0	0	1	0	NSP	0	-1	1	0	0	0
	Densité et diversité de services	-1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	2	2	2
	Aménités urbaines	-1	0	1	0	0	1	1	0	1	-1	0	0	1	2
	Environnement physique des bâtiments	0	NSP	1	0	0	0	NSP	NSP	0	NSP	-1	1	NSP	1
	Sécurité, régulation des multiples usages des espaces publics	NSP	0	0	1	1	1	-1	0	1	NSP	-1	0	0	1
2. Enjeux socio-économiques	Image et attractivité du quartier en phase avec l'identité de la ville	-1	1	1	1	1	2	1	1	2	-1	1	1	1	0
	Qualité de l'offre et sentiment d'équité d'accès aux services	NSP	1	1	1	1	1	0	1	1		-1	0	0	1
	Qualité du cadre de vie et sentiment d'équité d'accès aux aménités	-1	1	1	1	1	1	0	NSP	1	-1	1	1	0	1
	Opportunités pour le territoire	NSP	1	2	1	1	2	0	0	1	1	1	1	1	1
	Projet adapté aux populations aux populations vulnérables	-1	0	0	1	NSP	-1	NSP	0	1	0	-1	1	0	0
3. Equilibre des écosystèmes et climat	Biodiversité	NSP	0	0	0	0	1	1	NSP	1	-1	-1	0	NSP	NSP
	Changement climatique	NSP	NSP	NSP	1	NSP	-1	-1	NSP	1	NSP	-1	1	NSP	NSP
	Déchets	NSP	NSP	1	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	0	0	-1	0	NSP	NSP

Evaluation
Bien / très positif (2)
Assez positif (1)
Plutôt négatif (0)
Très négatif (-1)
Ne sait pas : justifier

Tableau 3. Grille de déterminants, idéal recherché et critères d'évaluation pour le volet socio-économique / Health determinant categories, ideal that is pursued and assessment criteria for social and economic aspects[5].

Familles de déterminants	Idéal recherché	Critères de jugement
Image et attractivité du quartier en lien avec l'identité de la ville	Projet urbain qui participe à l'attractivité du quartier pour toutes les communautés, existantes et nouvelles	Identité/sentiment d'appartenance Mixité fonctionnelle Equilibre social (mixité au pallier) Opportunités de parcours résidentiels
Qualité de l'offre et sentiment d'équité d'accès aux services	Offrir un accès à une diversité de commerces, services, loisirs et culture adapté aux populations selon leurs moyens y compris financiers et prise en compte de leur perception	Qualité et diversité de l'offre (nature et typologie) Temporalité / vie des activités pour tous les usagers Offre en adéquation avec la diversité des usages du territoire/ perceptions Prix et équilibre offre publique/offre privée
Qualité du cadre de vie et sentiment d'accès aux aménités	Assurer une distribution équitable des bénéfices et nuisances, en prenant en compte la perception des habitants	Répartition équitable des nuisances liées au projet Répartition équitable des aménités Sentiment d'accès équitable au cadre de vie

Opportunités pour le territoire et les communautés	Créer des richesses et des opportunités qui profitent au territoire et à l'ensemble des communautés locales, avec un accent sur les plus fragiles	Cadre favorable au développement d'initiatives locales et à l'innovation sociale Opportunités d'emploi pour les populations locales Opportunités d'insertion et de formation Opportunités de parcours professionnels
Projet adapté aux populations et leurs besoins particuliers (y compris populations vulnérables)	Permettre aux populations les plus vulnérables d'accéder aux bénéfices du projet. Que propose le projet pour ces populations?	Projet réfléchi et adapté pour les besoins des populations suivantes : Enfants/jeunes des quartiers Etudiants Personnes âgées Personnes en ALD ou à mobilité réduite Personnes isolées Personnes fragiles sur le plan économique Demandeurs d'emploi Femmes enceintes

22 Les colonnes correspondent aux quatorze évaluateurs et les lignes correspondant aux déterminants de la santé utilisés dans l'évaluation sont regroupées selon trois grands enjeux de performance (cadre de vie, enjeux socio-économiques, équilibre des écosystèmes et climat). Notons que les cases NSP se concentrent au niveau des lignes pour lesquelles il y avait un authentique manque de données disponibles.

23 Les résultats de l'enquête auprès des agents suggèrent que ce choix de cadrage a permis un apprentissage autour de la notion de développement durable. Plusieurs participants des services techniques (urbanisme, infrastructure) expliquent que la démarche leur a permis de comprendre que les enjeux de développement durable dépassent largement les seules questions d'environnement. L'un deux explique par exemple que cette expérimentation lui a « *permis d'avoir une vision plus large du développement durable et de bien intégrer à présent l'importance de la prise en compte de l'humain dans l'ensemble des politiques de la ville et l'importance des différents déterminants de la santé, dont le volet social* ». Par ailleurs, il nous semble important de souligner que l'implication des agents dans la construction de la grille d'évaluation a conduit à regrouper les piliers sociaux et économiques, car au fil des échanges, les familles de déterminants et les critères imaginés initialement ont semblé véritablement complémentaires et indissociables. Ce résultat illustre un certain degré d'apprentissage de la complexité et de l'interconnexion qui existe entre la santé et le développement durable, sans passer par des exposés théoriques.

24 L'enquête conduite auprès des agents, nous révèle également que les choix opérés ont conduit les agents à interroger (ou redécouvrir) le sens de certaines notions telles que la santé ou la participation citoyenne dans les projets. Pour certains agents qui découvraient la notion globale et positive de la santé, avec la diversité de ses déterminants, le terme « santé » dans l'intitulé EIS a semblé presque réducteur tant les enjeux pris en compte couvraient une grande diversité de thématiques. Le croisement de la vision technique des agents de la municipalité avec la richesse des données de terrain collectées au moment de l'enquête sur le cadre de vie a également permis d'ouvrir le débat sur l'importance de placer les habitants et leurs perceptions au cœur des réflexions. D'ailleurs, un des agents de la Ville a proposé une définition du processus qui révèle un attribut insoupçonné au démarrage de l'EIS : « *l'EIS est une étude des critères ayant potentiellement un impact non pas sur la santé directement, mais sur l'appropriation du projet par les populations* ». En effet, dans cette expérimentation, de nombreux échanges ont porté sur les questions de cadre de vie favorable à la santé (marchabilité, transports en commun, ambiance physique, accès à une alimentation saine) et sur la conception d'un projet urbain offrant des opportunités d'épanouissement pour les habitants (opportunités d'emplois, de rencontre et de cohésion sociale, d'activités récréatives, de ressourcement, etc.). La question de l'appropriation du projet par les populations sera un enjeu central à la livraison du projet (prévu pour 2018) et un levier important pour la création d'environnements de vie habilitants permettant à chacun d'agir pour sa santé et son bien-être.

25 Cette EIS fournit des exemples importants de la pertinence d'utiliser les enjeux du développement durable pour évaluer l'impact d'un projet d'urbanisme. Citons par exemple les échanges autour des déterminants socio-économiques en lien avec les propositions en matière de commerces et de services. Le processus réflexif a permis de faire évoluer la définition des critères d'évaluation et d'en partager le sens. En première intention, nous visions l'évaluation de la capacité du projet à générer des opportunités de développement pour les populations et le quartier (initiatives locales, innovation sociale, emploi, mais aussi richesse non monétaire, exprimée par l'attachement au lieu, etc.) Au moment de l'évaluation, ce critère a été mobilisé différemment par les agents ce qui a permis d'élargir le débat autour des typologies de commerces, des opportunités d'emplois ou encore de l'adéquation de l'offre commerciale avec le profil des habitants des cités voisines et des futurs arrivants. À l'issue du processus, les agents ont valorisé l'importance de connecter les choix en termes d'aménagement physique de l'espace urbain avec la réalité sociale du quartier, pour ne pas générer ou accentuer certaines fractures, même symboliques.

26 Enfin, au sujet des critères d'évaluation plus directement liés à l'environnement, il nous semble important de souligner la pertinence d'avoir dissocié les paramètres physiques du quartier ayant une influence directe sur la santé et le bien-être des usagers (qualité de l'air, qualité de sols, îlots de chaleur urbains, bruit, connectivité des rues, etc.) et les facteurs environnementaux distaux portant sur l'influence globale du projet sur la biodiversité, les déchets ou le changement climatique. Pour l'évaluation des impacts globaux sur les écosystèmes et le climat, le processus a posé plus de difficultés aux agents, du fait du caractère parfois technique de ces considérations et d'un manque réel de données mises à disposition sur le projet d'aménagement. Le projet présentait des engagements forts sur le plan de la performance énergétique, mais la proposition analysée n'offrait aucune information sur les choix des matériaux ou sur la performance

bioclimatique des bâtiments par exemple. Chercher à évaluer ces impacts et ne pas disposer des informations suffisantes a permis à la Ville d'ouvrir les réflexions sur les exigences qu'il serait possible de formuler dans de futurs cahiers des charges pour l'aménagement urbain (réutilisation des critères utilisés dans l'EIS).

L'apprentissage de la transversalité

27 De manière générale, les politiques publiques suivent une logique sectorielle et cloisonnée qui peut entrer en contradiction avec les enjeux de santé et de développement durable qui, au contraire, nécessitent une vision transversale. La municipalité et l'organisation de ses services n'échappent pas à cette tendance et pour la plupart des projets, les agents sont sollicités de manière individuelle, selon leurs compétences. À travers cette EIS, nous avons cherché le décloisonnement des services en réunissant les agents autour d'un même projet pour générer un croisement des regards. Les acteurs ayant pris part aux séances collectives au cours de l'EIS ont rapporté que leur participation a permis un rapprochement de services qui travaillent, pour l'essentiel, chacun de son côté.

28 La confrontation à l'usage des critères au moment de l'évaluation a semblé particulièrement formatrice. La figure 2 présente une grille d'évaluation remplie par les agents pour l'option sur les formes urbaines. Comme évoqué plus haut dans les spécificités de notre approche, l'exercice a permis aux agents de se prononcer sur des sujets a priori éloignés de leur domaine de compétences habituel. Les échanges ont donc permis d'élargir la compréhension des agents à des domaines qui leur étaient étrangers et qui, entremêlés dans la complexité du projet étudié ou éludés par des logiques de cloisonnement, ne leur apparaissaient pas clairement. Dans ce tableau, les couleurs correspondent à l'appréciation de l'impact sur une échelle d'appréciation allant du très négatif à très positif. Il convient de souligner que les jugements livrés par les agents ne doivent pas être considérés au pied de la lettre. La grille a plutôt permis d'initier des échanges, conduisant les agents à interagir avec leurs collègues pour apprécier le projet selon un idéal qu'ils ont réfléchi collectivement.

29 Du côté des services de l'urbanisme, les échanges sur la notion d'aménités urbaines, de fonctions des espaces publics et d'équité dans les projets d'urbanisme ont suscité un fort intérêt, intégrant de ce fait des dimensions sociales et psychosociales généralement peu ou pas mobilisées. Pour les services non techniques, les agents étant habituellement éloignés des projets d'urbanisme, il était difficile de percevoir le lien avec leur métier. Ce sentiment s'est estompé au fil du processus et les acteurs ont trouvé la légitimité de leur participation avec la découverte d'un projet d'aménagement urbain dans sa globalité et des leviers dont il recèle pour agir en amont des enjeux de santé et de bien-être. Un des agents explique par exemple qu'« *il n'y a pas que le cadre physique, les déterminants sociaux et individuels influencent la capacité des populations à s'approprier les espaces* ». Un autre témoigne : « *je n'avais pas conscience que les formes urbaines pouvaient avoir une influence sur le sentiment d'appartenance à un quartier* ».

30 L'enquête conduite auprès des agents à l'issue du processus fait apparaître que pour les participants, cette approche a permis de prendre une certaine distance, de poser un regard critique et d'interroger le projet sur des thèmes habituellement peu ou pas considérés (souvent faute de temps). Pour certains, une des forces du processus est d'avoir fédéré les agents en structurant l'analyse et en renforçant les avis des services de

la municipalité jusqu'alors peu entendus face au poids de l'aménageur dans le cadre de ce projet de grande envergure. En effet, pris dans le contexte d'une opération d'intérêt national, les exigences de l'État autour de ce projet sont importantes en particulier en termes d'objectifs de densification urbaine pour répondre à la crise du logement en Ile-de-France. Pour certains agents, l'EIS a semblé intéressante pour structurer et défendre des positions parfois trop rapidement écartées par l'aménageur : « *l'exercice permet d'objectiver les réflexions* » ou encore « *de rendre plus pertinentes et crédibles nos remarques déjà émises, mais jusqu'alors non considérées par l'aménageur* ». Par exemple, l'évaluation a permis aux agents de formuler un avis collectif sur le risque d'une rupture symbolique entre les opérations associées à une image très forte de « modernité », portée par l'aménageur et l'identité historique du quartier, plus populaire.

31 Malgré les apprentissages que le processus semble avoir générés autour des liens entre santé, développement durable et urbanisme, certains acteurs perçoivent également les difficultés à faire évoluer les pratiques, en particulier lorsque les urgences opérationnelles ne permettent pas de conduire des réflexions plus globales. Plusieurs acteurs suggèrent l'intérêt d'utiliser le processus évaluatif et les critères de performance en amont des projets d'urbanisme au moment de l'identification des enjeux et la formulation des objectifs. Cette remarque semble donc suggérer la pertinence du mode de raisonnement, mais suggère que les aménageurs et concepteurs des projets soient associés aux réflexions pour espérer obtenir des propositions plus en phase avec les exigences de santé et de développement durable.

32 Pour les agents des services de la santé et de l'action sociale, la découverte du domaine de l'urbanisme et les multiples déterminants sociaux de la santé sur lesquels il peut agir ont renforcé la pertinence d'une approche décloisonnée. L'importance d'une action coordonnée des politiques de la ville en amont des projets est apparue de manière très forte, en particulier pour répondre aux enjeux d'inégalités sur le territoire. À ce titre, il semble que le bien-être des habitants placé au cœur de cette expérimentation soit également un facteur de succès d'une approche transversale : pour l'un des participants au processus, la démarche est fédératrice pour l'équipe d'agents de la Ville, car *« elle apporte la satisfaction de travailler collectivement à la réflexion d'un projet porteur de valeurs, d'un projet qui place le bien-être des populations au cœur des préoccupations »*.

Conclusion

33 Conformément aux principes mis en avant dans le consensus de Göteborg (OMS, 1999), cette EIS a permis la mise en évidence des liens entre les choix urbanistiques et les déterminants de la santé et proposer des pistes de recommandations en faveur de la santé et du bien-être des habitants. Mais au-delà de l'aide à la décision, l'ambition de cette expérimentation était de tester la capacité d'une démarche EIS à être le vecteur d'un apprentissage collectif pour les agents associés au processus. Des théories sociologiques et psychologiques traitent du sujet de l'apprentissage social, mais une discussion approfondie dépasse l'ambition de la présente contribution (voir Garmendia et Stagl, 2010, pour une discussion plus complète). Selon Reed et al. (2010), un processus peut être qualité d'apprentissage social lorsqu'il y a 1) démonstration que les individus impliqués ont modifié leur compréhension d'un sujet; 2) démonstration que ce changement dépasse l'individu et se situe au niveau des pratiques, des communautés ou de groupes sociaux, et

3) que ce changement a lieu au travers d'interactions sociales et de processus entre acteurs d'un réseau social (Reed et al., 2010).

34 S'appuyant sur ces critères d'analyse, la démarche a conduit les participants à partager leur compréhension des enjeux autour du projet puis à déconstruire/reconstruire leur compréhension du problème en s'appuyant sur une grille d'analyse et des critères d'évaluation définis collectivement. Cette évolution dans la compréhension du problème a eu lieu au niveau du groupe de participants, à l'occasion d'interactions, d'échanges et au cours de temps de travail collectif. Il semble donc que l'EIS ait contribué à créer une dynamique d'apprentissage social pour les agents des services, ce qui conforte l'intérêt des évaluations collectives comme processus d'apprentissage.

35 Les choix méthodologiques pour conduire ce processus ont-ils favorisé la création de cette dynamique d'apprentissage? Sur la base d'un seul exemple, nous ne pouvons apporter de réponse concluante. La plupart des publications sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour la conception du processus ont des points de départ différents : p. ex. décisions autour d'enjeux et problématiques complexes, valeur de la participation (plutôt comprise comme celle du public)..., mais certains aspects sont plutôt consensuels, choix des participants avec une diversité de points de vue (Boyco et al., 2012), situation réflexive (Pahl-Vostl et Hare, 2004), design délibératif (Renn, 2006; Abelson et al., 2003). Notons tout de même les bénéfices des échanges collectifs autour d'un même projet, attestés par les participants. Les réunions de travail en commun ont permis d'initier des dialogues et de partager une lecture du projet d'aménagement tout en faisant apparaître des détails sur le projet qui n'auraient pas émergé autrement. Ceci constitue un bénéfice pour l'évaluation elle-même, dont les conclusions relevaient bien évidemment de la seule responsabilité des évaluateurs responsables de l'EIS. Ces éléments de jugements ont donc apporté des arguments à l'évaluation et renforcé l'EIS comme processus d'aide à la décision. Mais ils ont également permis aux agents de s'approprier un mode de raisonnement partagé. L'utilisation de critères définis collectivement, en partant de l'input des experts en charge de l'EIS, et l'organisation de ces critères basée sur les enjeux du développement durable ont permis de structurer les réflexions. Il semble en particulier qu'un apprentissage ait été initié sur les corrélations entre déterminants de la santé et développement durable, entre choix des formes urbaines et contribution au sentiment d'appartenance des communautés, ou encore une meilleure compréhension des notions d'espaces publics et lieux habilitants, et des enjeux d'équité face aux bénéfices et contraintes du projet (commerces, services, aménités, densité de population). Néanmoins, entre la découverte de nouveaux concepts par les agents, la construction et le partage d'une culture commune autour de la santé et de l'urbanisme et la mise en œuvre de la transversalité, il y a un long chemin à parcourir. La dynamique enclenchée nécessiterait d'être consolidée avec de nouvelles démarches permettant de poursuivre l'appropriation et le partage des concepts, éventuellement l'adoption de nouvelles méthodes de travail.

36 La démarche mise en œuvre semble conforter la pertinence de l'EIS comme soutien à la diffusion de la santé dans toutes les politiques (Kickbusch et Buckett, 2010; Collins et al., 2009). Dans cette optique, il nous semble que le cadrage de l'EIS sur le développement durable a permis d'apporter une certaine cohérence à l'ensemble des réflexions, de structurer les thèmes et les critères d'évaluation et d'assurer la lisibilité des liens entre la promotion de la santé, les déterminants de la santé et les enjeux de soutenabilité. Notons que cette première expérience n'a pas permis d'associer les aménageurs dès le démarrage

du processus. Leur intégration, surtout en amont des projets, apporterait une vision complémentaire et contribuerait certainement de manière efficace à partager et diffuser les concepts clés sur les liens entre santé et urbanisme. Une meilleure implication des élus dans ce processus y compris dans les phases opérationnelles de l'évaluation pourrait renforcer la diffusion d'une culture commune d'un urbanisme favorable à la santé et renforcer le poids des conclusions de l'évaluation. Enfin, l'implication des citoyens dans le processus EIS devrait être visée en priorité. Dans cette expérimentation, plutôt faute de temps, la participation citoyenne s'est limitée à une mise en perspective de la parole habitante avec les intentions du projet. La richesse des données apportées par l'enquête de terrain invite les futures expérimentations à approfondir l'exploration des modalités de participation des habitants dans le processus EIS.

Remerciements

37 Nous tenons à remercier l'ensemble des agents de la Mairie de Nanterre et plus particulièrement les Directions de la Santé et de l'Aménagement, qui nous ont accueillis pendant 9 mois, guidés dans les procédures administratives et ont consacré une partie de leur précieux temps aux travaux.

BIBLIOGRAPHIE

Abelson, J., P.G. Forest, J. Eyles, P. Smith, E. Martin et F.P. Gauvin, 2003, Deliberations about deliberative methods: issues in the design and evaluation of public participation processes, *Social Science & Medicine,* 57, pp. 239–251.

Barton, H. et M. Grant, 2005, A health map for urban planners: towards a conceptual model for healthy sustainable settlements, *Built Environment*, 31, pp. 339-355

Boyco, J.A., J.N Lavis, J. Abelson, M. Dobbins et N. Carter, 2012, Deliberative dialogues as mechanism for knowledge translation and exchange in health decision-making, *Social Science & Medicine*, 75, pp. 1938-1945 DOI : ttp://dx.doi.org/10.1016/j.socscimed.2012.06.016.

Chadderton, C., E. Elliot, N. Hacking, M. Shepherd, G. Williams, 2012, Health impact assessment in the UK planning system: the possibilities and limits of community engagement, *Health Promotion International*, 28, pp. 533-543.

Cole B.L., R. Shimkhada, J.E Fielding, G. Kominski et H. Morgenstern, 2005, Methodologies for realizing the potential of health impact assessment, *American Journal of Preventive Medicine*, 28, pp. 382-389.

Collins, J. et J.P Koplan, 2009, Health impact assessment a step toward health in all policies, *Journal of the American Association*, 302, 315-317. DOI:10.1001/jama.2009.1050.

Combes, B., A.L. Legendre et Y. Remvikos, 2015, De la participation citoyenne à la réduction des inégalités : comment mieux intégrer les attentes des populations dans l'élaboration des projets d'urbanisme, *Environnement Risques et Santé*, 14, pp. 327-336. doi : 10.1684/ers.2015.0791.

Corburn, J. et R. Bhatia, 2007, Health Impact Assessment in San Francisco: incorporating the social determinants of health into environmental planning, *Journal of Environmental Planning and Management*, 50, pp. 323-341.

De Marchi, B., S.O. Funtowicz, S. Lo Cascio et G. Munda, 2000, Combining participative and institutional approaches with multicriteria evaluation. An empirical study for water issues in Troina, Sicily, *Ecological Economics*, 34, pp. 267-282.

Dietz, T. et P.C. Stern, 2008, Public Participation in Environmental Assessment and Decision Making, National Research Council, National Academy Press, 322 p., [En ligne] URL : http://www.nap.edu/catalog/12434.html.

Duff, C., 2011, Networks, resources and agencies: On the character and production of enabling places, *Health and Place* 17, pp. 149-156.

Garmendia, E et S. Stagl, 2010, Public participation for sustainability and social learning: Concepts and lessons from three case studies in Europe. *Ecological Economics*, 69, pp. 1712-1722.

Harris-Roxas, B. et H. Haris, 2010, Differing forms, differing purposes: a typology of health impact assessments, *Environmental Impact Assessment Review*, 31, pp. 396-403, 10.1016/j.eiar.2010.03.003

Harris-Roxas, B. et E. Harris, 2013, The impact and effectiveness of health impact assessment: A conceptual framework, *Environmental Impact Assessment Review* 42, pp. 51–59.

Harris-Roxas, B., F. Haigh, J. Travaglia et L. Kemp, 2014, Evaluating the impact of equity focused health impact assessment on health service planning: three case studies, *BMC Health Services Research*, 14, pp. 371-393.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2012, La santé et ses déterminants, mieux comprendre pour mieux agir, Gouvernement du Québec, [En ligne] URL : http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-202-06.pdf, consulté le 15 janvier 2017.

Kickbusch, I. et K. Buckett (eds), 2010, Implementing Health in All Policies: Adelaïde 2010. Department of health, Government of South Australia.

Mindell, J.S, A. Boltong et I. Forde, 2008, A review of health impact assessment frameworks, *Public Health*, 122, pp. 1177-1187.

O'Connell, E. et F. Hurley, 2009, A review of the strengths and weaknesses of quantitative methods used in health impact assessment, *Public Health,* 123, pp. 306-310.

Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2005, Charte de Bangkok pour la promotion de la santé à l'heure de la mondialisation, OMS, Genève.

Organisation mondiale de la Santé (OMS), 1999, Health Impact Assessment : Main Concepts and Suggested Approach. Report, 1999. The Gothenburg consensus paper. Bruxelles : WHO European Centre for Health Policy.

Organisation mondiale de la Santé (OMS), 1986, Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, Première Conférence internationale pour la Promotion de la santé, OMS, Genève.

Pahl-Vostl, C. et M. Hare, 2004, Processes of Social Learning in Integrated Resources Management, *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 14, pp. 193–206.

Parry, J.M. et J.R Kemp, (on behalf of all participants of the Evaluation of Health Impact Assessment Workshop), 2005, Criteria for use in the evaluation of health impact assessments, *Public Health*, 119, pp. 1122-1129.

Parry, J.M. et J. Wright, 2003, Community participation in health impact assessments : intuitively appealing but practically difficult, *Bulletin of the World Health Organization*, Geneva, 81(6), 388 p., DOI : 10.1590/S0042-96862003000600003.

Raushmayer, F. et H. Wittmer, 2006, Evaluating deliberative and analytical methods for the resolution of environmental conflicts, *Land Use Policy* 23, pp. 108-122 ; doi : 10.1016/j.landusepol.2004.08011.

Renn, O., 2006, Participatory processes for designing environmental policies, *Land Use Policy*, 23, pp. 34-43.

Reed, M. S., A. Evely, G. Cundill, I. Fazey, J. Glass, A. Laing, J. Newig, B. Parrish, C. Prell, C. Raymond et L.C Stringer, 2010, What is social learning? *Ecology and Society*, [En ligne] URL : http://www.ecologyandsociety.org/vol15/iss4/resp1/. Consulté le 19 octobre 2014.

Rodela, R., 2013, The social learning discourse: Trends, themes and interdisciplinary influences in current research, *Environmental Science and Policy*, 25, pp. 157-166.

Scott-Samuel, A., K. Ardern et M. Birley, 2013, Assessing health impacts, dans: Guest C., Ricciardi W., Kawachi I., Lang I., (Eds.), Handbook of Public Health Practice. Oxford University Press, Oxford, UK.

S2D, Centre collaborateur de l'OMS, 2011, Agir pour la santé et le développement durable. Les évaluations d'impact sur la santé (EIS), Une méthode simple et des outils pratiques, Agence Régionale de Santé Bretagne, Rennes Métropole.

Simos, J., L. Spanswick, N. Palmer et D. Christie, 2015, The role of health impact assessment in Phase V of the Healthy Cities European Network, *Health Promotion International*, 30, pp. 171–185, doi : 10.1093/heapro/dav032.

St Pierre, L., MC. Lamarre et J. Simos, 2014, L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) : une démarche intersectorielle pour l'action sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé, *Global Health Promotion*, 21 (sup1), pp. 7-14, doi : 10.1177/1757975914522667.

Wright, J., J. Parry et M. Jonathan, 2005, Participation in health impact assessment: objectives, methods and core values, *Bulletin of the World Health Organization*, 83, pp. 58-63.

NOTES

1. La pollution de l'air en est l'exemple le plus répandu.
2. Les Opérations d'intérêt national, sont des instruments permettant à l'État de prendre la maîtrise de l'occupation des sols, normalement relevant d'une municipalité
3. Et notamment le projet social de territoire, volet social du Projet de rénovation urbaine et sociale (PRUS) a fourni des données de contexte permettant de structurer la problématique.
4. Principaux mots clés anglais utilisés dans les différentes bases de données : health, wellbeing, urban planning, social cohesion, social capital, urban density, compact city, greenspace, mobility, sustainable city, community participation, enabling places
5. Commentaire : Pour donner un sens à la famille de déterminant, il a été proposé un « idéal recherché », tel qu'il ressortait des documents internes à la collectivité et s'appuyant sur les données issues de la revue de la littérature. Cette colonne a été proposée à la ville, et pourrait faire l'objet d'ajustements avec la participation des agents dans de futures expérimentations.

RÉSUMÉS

L'évaluation des impacts sur la santé (EIS), démarche promue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est généralement présentée comme un outil d'aide à la décision pour des politiques ou projets favorables à la santé. Mais l'EIS se distingue d'autres formes d'évaluation des politiques par l'affichage de certaines valeurs, comme la démocratie, l'équité et le développement durable. Elle se définit aussi par son caractère transversal lié à la diversité des déterminants de la santé qu'elle conduit à mobiliser. Au-delà de l'accompagnement des choix politiques, nous avons cherché à explorer la capacité d'une démarche EIS à générer un apprentissage collectif auprès de ses participants. Nous avons interrogé sa faculté à favoriser l'émergence d'une culture commune autour de la santé et de ses déterminants dans le domaine de l'urbanisme. Profitant de l'expérimentation d'une EIS sur un vaste projet d'aménagement dans l'Ouest Parisien, nous avons proposé de conduire le processus de manière ouverte en impliquant les agents des services et en visant l'appropriation globale du projet, avec la santé comme nouvelle clé de lecture. Les acteurs, issus de sept directions de la municipalité, ont été mobilisés tout au long de la démarche et sur des séances de travail collectif. En partant des input des évaluateurs en charge de l'EIS, leur participation a permis de réaliser une grille d'évaluation multicritères croisant les déterminants de la santé avec les enjeux du développement durable, de procéder à l'évaluation du projet d'aménagement (phase d'évaluation de l'EIS) puis de porter des réflexions croisées au travers d'une séance de délibération sur l'ensemble du projet d'aménagement. À la fin du processus EIS, une enquête a été conduite auprès de ces participants, afin de recueillir leur perception de la démarche et ce qu'ils en ont retiré. Celle-ci semble conforter la pertinence d'une approche participative de l'EIS pour susciter un engagement des acteurs dans la réflexion et leur permettre d'élargir le regard à des thématiques hors de leur champ de compétences habituel. La démarche EIS, ouverte aux agents et les réflexions collectives qu'elle a générées, a été perçue comme un levier pour objectiver et fédérer des avis sur des enjeux généralement peu (ou pas) pris en compte par les aménageurs et apporter de la cohérence à des problématiques souvent diluées par une approche trop segmentée.

Health Impact Assessments (HIA), promoted by WHO, are generally presented as a process supporting decision-making in favor of health. HIA differs from other forms of policy assessments as it relies on core values among which democracy, equity and sustainable development. It is also characterized by a cross-sectional approach based on the diversity of health determinants that are taken into account. Beyond decision-making, we explored the capacity of the HIA process to generate a collective (social) learning among participants. We questioned its ability to facilitate the emergence of a common culture on health, its determinants, and urban planning. Here we report on our experience of an HIA conducted on a large urban project in the west of Paris. We pursued an open approach allowing municipal agents to actively participate in the process, and learn about the project in general, using health as a new lens for the appraisal. The participants, originating from several departments, were involved in collective working sessions. Their contribution was sought for the elaboration of a set of assessment criteria, linking health determinants with the major issues of sustainable development, then focusing on the assessment of the urban project through a global deliberation. At the end of the HIA process, participants were asked to respond to a survey

regarding their opinion on the whole process and the benefits they perceived. Responses seem in support of the relevance of our approach, favoring the participants' engagement and allowing them to widen their perspectives, beyond their usual field of competences. The HIA process, which included municipal agents, and the discussion that was generated throughout, were perceived as a means to objectivize and federate opinions on issues that are not, or seldom, considered explicitly by urban planners.

INDEX

Keywords : health impact assessment, social learning, sustainability, equity in health, land use, urban planning
Mots-clés : évaluation des impacts sur la santé, apprentissage social, développement durable, équité en santé, aménagement et urbanisme

AUTEURS

ANNE-LAURE LEGENDRE

Laboratoire CEARC, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines – 11 bld. D'Alembert 78280 Guyancourt, France

BENJAMIN COMBES

Laboratoire CEARC, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines – 11 bld. D'Alembert 78280 Guyancourt, France

JOHAN VERSTRAETEN

Observatoire de la santé et coordination des observatoires, Mairie de Nanterre – 88, rue du 8 Mai 1945 92000 Nanterre, France

YORGHOS REMVIKOS

Laboratoire CEARC, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines – 11 bld. D'Alembert 78280 Guyancourt, France, courriel : yorghos.remvikos@gmail.com

ARTICLE INTÉGRAL PUBLIÉ DANS ERS : ÉVALUATION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ : D'UNE ÉVALUATION DE L'ÉVALUATION À L'OUVERTURE D'UNE DISCUSSION SUR LES IMPENSÉS DE LA DÉMARCHE

Évaluation des impacts sur la santé : d'une évaluation de l'évaluation à l'ouverture d'une discussion sur les impensés de la démarche

Anne-Laure Legendre
Yorghos Remvikos
CEARC-OVSQ
Université Paris-Saclay
11, boulevard d'Alembert
78270 Guyancourt
France
<annelaure.legendre@live.fr>
<yorghos.remvikos@uvsq.fr>

Tirés à part :
Y. Remvikos

Préambule

À la lecture de l'article de Nicola Cantoreggi et Jean Simos, intitulé *L'efficacité de l'évaluation d'impact sur la santé : réflexions à partir du cas de l'aéroport de Genève* [1], nous sont apparus des décalages avec notre propre pratique de l'évaluation des impacts sur la santé (EIS) et notre compréhension de cette démarche. Les expérimentations d'EIS se sont multipliées dans le monde ces 15-20 dernières années et des articles rapportent les résultats de terrain ou éclairent certains points précis de méthodologie. Mais depuis la parution du Consensus de Göteborg (CsG) en 1999, où en sommes-nous réellement de la compréhension globale de l'EIS ? Que savons-nous de la capacité de cette démarche à répondre aux défis que représentent l'intégration de la santé dans toutes les politiques, la mise en œuvre des principes de promotion de la santé ou encore la réduction des inégalités sociales de santé (ISS) ? Notre proposition ici est d'ouvrir une discussion autour de certains aspects que nous considérons comme des impensés de la démarche EIS, des points que la pratique semble parfois prendre comme des évidences, sans véritablement questionner leur sens, et qu'une approche scientifique rigoureuse nous incite, au contraire, à traiter avec la plus grande attention. Il serait important de pouvoir réfléchir avec la communauté de praticiens de l'EIS et plus largement les acteurs de la santé publique à la portée d'une démarche EIS, son rôle et son caractère politique, dimensions qui dépassent les seules considérations méthodologiques. Si la rigueur scientifique de la démarche est un des principes importants, il nous apparaît impossible et éthiquement dommageable de prétendre à une pureté scientifique de l'EIS qui, rappelons-le, affiche un certain nombre de valeurs : l'équité, le développement durable, la démocratie et l'usage éthique des données probantes. Ces valeurs questionnent notre rôle et notre responsabilité de chercheurs ou de praticiens de l'EIS.

Contexte

Les auteurs de l'article disposent d'une expérience sur les EIS qui est bien supérieure à la nôtre, mais il est possible que notre manière d'aborder le sujet soit différente, d'où cette contribution visant le questionnement de la démarche, sur un certain nombre de points que nous jugeons centraux. Il nous faut également reconnaître

Pour citer cet article : Évaluation des impacts sur la santé : d'une évaluation de l'évaluation à l'ouverture d'une discussion sur les impensés de la démarche. *Environ Risque Sante* 2018 ; 17 : 505-516. doi : 10.1684/ers.2018.1221

que les auteurs ont accepté de s'affronter à un sujet (les nuisances aériennes), à forts enjeux, et que nous sommes aussi tentés de qualifier de conflictuel.

Pour aborder les impensés de l'EIS, notre proposition est de commencer par réfléchir aux conditions d'acceptation d'une mission d'EIS pour les praticiens de cette démarche. En ce qui nous concerne, le concept de santé comme état de complet bien-être qu'une EIS doit contribuer à distiller dans les projets et politiques publiques, nous conduit à attendre de la commande politique qu'elle ouvre à la totalité des impacts sanitaires, directs et indirects, présents et à venir. Nous récusons vigoureusement toute tentative de faire valoir que les impacts quantifiables représentent une catégorie qui pourrait ou devrait être traitée à part, comme si elle apportait des données plus « précises » et, à ce titre, supérieures et suffisantes pour évaluer les effets sur la santé d'un projet. Donner l'impression que de tels choix reposent sur des arguments scientifiques nous semble tout aussi discutable et le débat entre approches quantitatives et qualitatives est truffé de considérations idéologiques que nous n'aborderons pas ici. Disons que la précision illusoire des chiffres se construit (comme conception) au détriment du sens qu'une représentation (qualitative) peut apporter, par la mise en avant des nombreuses inter-relations, qui seront invisibilisées si la sélection des déterminants se fait par un cadrage trop étroit de la démarche d'évaluation. En élaborant un schéma conceptuel, on révèle les forces en présence, toutes les forces qui nous sont connues (c'est le sens même des déterminants, *cf.* ci-dessous), à un moment donné, opérant sur un système dont on vise le réarrangement, la mutation. Il faut rendre visibles les points d'appui de ces forces, en tant qu'elles suscitent ou non des conditions de « production » de santé et de bien-être.

Nous évoquerons ici comment des considérations sur les approches quantitatives et qualitatives, la manière dont nous abordons les déterminants de la santé, et les choix opérés à l'étape de cadrage peuvent avoir des conséquences sur la capacité du processus EIS à mettre en évidence des aspects essentiels en lien avec la santé et le bien-être des populations. Par ailleurs, notre engagement dans une EIS dépend également de la posture que la commande publique nous permettra d'adopter. Si nous sommes conscients autant des enjeux politiques complexes des projets évalués, que de la rigueur scientifique et des valeurs que nous sommes amenés à défendre à travers cette démarche, il nous faut impérativement réfléchir à la responsabilité que nous avons en tant qu'opérateur. Enfin, s'agissant d'une démarche qui œuvre pour l'intégration de la santé dans les politiques publiques, il nous semble que l'évaluation de la démarche EIS nous engage à réfléchir bien au-delà des processus et des méthodes, pour interroger la capacité de la démarche à induire des changements en profondeur.

Distinction entre déterminants et facteurs de risque : un impensé qui pourrait impacter le cadrage de l'EIS ?

L'émergence du concept de déterminants de la santé remonte classiquement au rapport *Nouvelles perspectives de la santé des Canadiens* de 1974, sous la plume de Marc Lalonde, ministre de la Santé à l'époque. Pourtant, le terme « déterminant » n'est cité qu'une seule fois, dans un sens générique. L'auteur s'attache à explorer, au contraire, les facteurs de risque et autres dangers, auxquels les populations sont exposées [2]. Son message essentiel était plus un postulat nouveau et original, soit que l'état de santé ne dépend pas seulement de l'accès au système de soins, mais repose aussi, entre autres, sur des facteurs biologiques, comportementaux[1] et environnementaux. Il faudra attendre les

[1] M. Lalonde utilise le terme « habitudes de vie ».

publications de Evans et Stoddart [3], puis Dahlgen et Whitehead [4][2], pour disposer des premières réflexions sur les déterminants de la santé, ainsi que des propositions de représentations ou schémas de ceux-ci[3]. En parallèle, diverses études se sont concentrées sur les estimations respectives du poids de chaque catégorie ou famille de déterminants sur l'état de santé, en partant de la classification très simple du rapport Lalonde (voir le rapport Cantoreggi[4], 2010, qui discute des évolutions, à la suite du rapport Lalonde et jusqu'aux travaux de la Commission des déterminants sociaux de la santé [CDSS]), apportant du crédit à la thèse de M. Lalonde.

Dans la première partie de la contribution de Dahlgren et Whitehead de 1991 [4], apparaît une brève discussion sur ce que sont les déterminants, classés en facteurs de risque (une sous-catégorie), facteurs promoteurs ou protecteurs de la santé. Surtout, il y est affirmé que « *the conceptual framework presented should be viewed as an interdependent system for improving health and reducing health hazards* ». La vision des déterminants comme système est aussi portée par Evans et Stoddart [3], ou encore le rapport *The Future of the Public's Health in the 21st Century* [5] : « *Understanding and ultimately improving a population's health rest not only on understanding this population perspective but also on understanding the ecology of health and the interconnectedness of the biological, behavioral, physical, and socioenvironmental domains* ». D'ailleurs, la nature des déterminants, telle qu'elle ressort des différentes propositions de schémas (par exemple [4, 6, 7]), pour ne citer que quelques-uns, correspond bien plus à des domaines sociétaux, qu'aux germes, substances ou rayonnements que sont, pour l'essentiel, les facteurs de risque. Dans les schémas conceptuels produits par la CDSS [8], il y a une tentative de distinction entre facteurs structurels (des processus socio-politiques) et facteurs intermédiaires[5], dont la distribution est influencée par les premiers. Evans et Stoddart, dans leur mise au point de 2003 [9], examinent de manière critique l'évolution du champ des déterminants, depuis leur première contribution de 1990. On y trouve une analyse approfondie des schémas de déterminants et leurs apports respectifs, tant dans une perspective de promotion de la santé que de réduction des inégalités, y compris les freins pour l'appropriation par le décideur public.

Nous souhaitons soulever ici une distinction fondamentale, de nature ontologique, concernant les déterminants de la santé et les facteurs de risque, des termes que la pratique en santé publique a tendance à présenter comme interchangeables. C'est une confusion que nous avons également repérée dans l'article proposé par Cantoreggi et Simos [1] et qui génère des différences importantes tant pour la manière de conduire la démarche que pour sa portée. Chaque facteur de risque est associé à sa propre chaîne causale linéaire, construite à partir des différentes sources, pouvant générer des expositions dommageables pour la santé. Nous pouvons parler des effets (calculables) des causes, ces dernières relevant d'une liste connue de paramètres permettant d'estimer les effets à partir des données sur les émissions et les concentrations auxquelles la population peut être exposée. La logique semble toute autre pour les déterminants de la santé. Ceux-ci partent d'un état sanitaire (c'est ce que montrent les schémas centrés sur les individus), pour remonter et construire un réseau causal complet, bien plus diffus, avec de multiples ramifications et connexions. Le sens devient celui des causes des effets (ou impacts), qui pourrait aussi représenter la manière dont les citoyens[6] raisonnent, en partant d'un constat dans la réalité qu'ils observent, pour

[2] Ce texte explore plutôt la notion d'équité en santé.
[3] Le classique schéma en arc-en-ciel apparaît pour la première fois dans Dahlgren et Whitehead (1991).
[4] Disponible à l'adresse : https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/nat-gesundheitspolitik/gesundheitliche-chancengleichheit/gesundheitsdeterminanten-in-der-schweiz.pdf.download.pdf/determinants-de-la-sante-en-suisse.pdf
[5] On pourrait aussi parler de facteurs plus proximaux, parmi lesquels se retrouvent les facteurs de risque.
[6] Par citoyen il ne faut pas comprendre une entité figée, pure ; il s'agit d'une position provisoire dans un champ de forces ou une perspective à partir d'une position sociale, comme un des multiples rôles joués tour à tour dans un jeu social.

remonter à une cause possible de ce qu'ils vivent. Notons que c'est également le raisonnement de la justice, qui commence par qualifier le dommage, avant de rechercher les responsabilités. Bien évidemment, les études épidémiologiques adoptent, le plus souvent, le sens des effets des causes, reposant sur les chaînes causales linéaires, associées à chaque facteur de risque. Pour autant, une analyse théorique des possibles calculs et conclusions, en fonction du sens adopté dans l'étude (effets des causes ou causes des effets), aboutirait à des conclusions différentes [10], mais de telles études sont plutôt « confidentielles » dans la littérature internationale.

Une première conclusion s'impose : rendre possible une sélection des déterminants, alors que ceux-ci forment système, risque d'affaiblir l'EIS. Suivre ce type d'approche lors du cadrage de la démarche représenterait un obstacle majeur à la mise en évidence des nombreuses interdépendances entre les déterminants de la santé, et conduirait à l'occultation de certains impacts sanitaires, positifs ou négatifs au moment de l'évaluation. Or, n'est-ce pas le rôle de l'EIS que de rendre visible tout ce qui opère dans le champ environnemental et social[7] et agit dans le sens de l'amélioration ou non de la santé ? S'inspirant de la définition de la santé selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les démarches EIS évoquent souvent des objectifs d'amélioration du bien-être des populations. Mais en laissant penser que cette notion est entendue de tous, et sans une véritable problématisation, le traitement du bien-être dans une EIS nous apparaît fragile, et constitue un impensé que nous aimerions pouvoir discuter avec la communauté des praticiens (voir aussi plus loin).

Nous devons aussi préciser que nous ne voulons pas donner l'impression que chaque EIS impliquera forcément la prise en compte de l'ensemble des déterminants, mais que l'exercice de sélection est bien plus délicat que semble le suggérer l'article de Cantoreggi et Simos. Ainsi, en s'appuyant sur une liste de facteurs de risque, traités comme indépendants, qui plus est en considérant seulement ceux pour lesquels il est possible de procéder à des calculs quantitatifs, le cadrage risque d'être réducteur et l'ensemble des impacts, potentiellement, sous-évalué.

La question épineuse de la responsabilité de l'opérateur de l'EIS

Par opérateur nous entendons ici toute personne ou équipe qui a été chargée de conduire une EIS. Pourquoi insister sur la question de la responsabilité ? Il y a parfois une tendance, parmi ceux qui se réclament de la science, à se focaliser sur l'élégance des modèles et démonstrations, laissant au second plan la question des conséquences de leur mise en œuvre, soit leur pertinence ou leur justesse. N'est-ce pas « une confusion entre virtuosité et vertu [8] » ? Tout de même, si nous réalisons des EIS, c'est bien pour tenter d'améliorer la santé et les conditions de vie de populations précises. Nous pourrions même dire que notre rôle consiste à repérer des populations oubliées ou potentiellement victimes d'une mauvaise conception des politiques, y compris les sans-voix, évoqués avec insistance par Whitehead et Dahlgren [11]. Dès lors que le travail que nous menons peut avoir des conséquences réelles pour la vie des citoyens (la mutation au sein du champ de forces évoquée précédemment), la réponse à la question posée ci-dessus apparaît comme évidente. Si l'EIS a pour ambition d'accompagner des décideurs publics dans des choix plus favorables à la santé, il nous semble que la responsabilité première que nous avons en tant qu'opérateur se situe du côté des populations qui risquent de subir les conséquences d'une décision qui ne tiendrait pas compte des impacts sur leur bien-être et leur santé. Plus encore, si l'équité est une valeur de l'EIS, la responsabilité de l'opérateur est également de déceler les contraintes et les handicaps des différents groupes sociaux, en particulier les plus défavorisés, ainsi que leur capacité

[7] Les deux sont en réalité inséparables.
[8] Référence à une citation de John Dewey, dans son ouvrage *Human Nature and Conduct*.

à bénéficier des atouts ou à subir les conséquences du projet qui fait l'objet de l'évaluation. Empruntons aussi le vocabulaire de la CDSS, qui parle des ISS comme produits d'arrangements sociopolitiques injustes et mutables, pour nous interroger sur le rôle d'une EIS comme moyen de réduire les ISS.

On comprendra, en conséquence, notre souci de ne pas s'enfermer dans un cadrage qui minimiserait certains impacts sanitaires, un écueil qui pourrait précipiter la démarche sur la voie d'une EIS-alibi. Ainsi, pour revenir à l'article de Cantoreggi et Simos, le choix de la méthodologie pour estimer les impacts sur la santé de l'augmentation du bruit, lié au développement aéroportuaire, pourrait être qualifié de minorant, car seuls certains impacts ont été pris en considération[9]. Une lecture, même rapide, du rapport de l'OMS sur les impacts sanitaires du bruit [12] montre que la méthodologie des DALYs[10] apparaît, à première vue, comme la plus appropriée, mais elle aurait, semble-t-il, été récusée au moment du cadrage ! Nous aimerions comprendre par qui et pourquoi ? Bien que leur article porte sur l'évaluation de l'EIS, les auteurs restent peu diserts sur ce point. En effet, les impacts du bruit qui prédominent quantitativement, à exposition égale, sont la gêne et les troubles du sommeil, laissant une place bien moindre pour les maladies cardiovasculaires, considérées comme une conséquence indirecte du stress chronique généré par l'exposition au bruit. Comment, dès lors, justifier le choix de passer par les prix hédoniques, c'est-à-dire la baisse induite des prix du foncier ? Les auteurs affirment : « *Une deuxième approche a estimé les coûts attribuables à la gêne et aux perturbations du sommeil en utilisant la méthode dite de la "perte de la valeur locative"* ». Pour autant, la perte de la valeur locative ne vient pas en substitution des impacts sanitaires, mais s'ajoute à ceux-ci. Elle leur est irréductible. D'ailleurs, les « bénéficiaires » de cette baisse du loyer sont des personnes aux moindres ressources, qui peuvent ainsi accéder à un logement qui les expose aux nuisances et dégrade leur santé. Pour que les lecteurs puissent s'en faire une idée comparative et nonobstant notre commentaire sur l'adéquation du cadrage, tenant compte des seuls impacts quantifiables, dans le rapport sur le fardeau en maladies attribuables au bruit environnemental de l'OMS[11] [12], celui-ci est estimé pour les pays de la zone Eur-A (la Suisse en fait partie) à 61 000 DALYs pour les maladies cardiovasculaires ; il est de 900 000 DALYs pour la perturbation du sommeil et de 650 000 DALYs pour la gêne face au bruit[12].

L'inévitable caractère « politique » de toute évaluation de politiques publiques

Comme l'indique Bernard Perret [15] : « *Évaluer, c'est soumettre à l'épreuve des faits non seulement les objectifs d'une action, mais aussi les hypothèses et préjugés qui la fondent et les stratégies d'action de ceux qui sont chargés de la mettre en œuvre.* » En clair, il y a mesure (des impacts potentiels), mais aussi jugement, un processus qui articule des volets cognitif et socio-organisationnel.

La science s'intéresse et s'exprime sur des faits. Nous pourrions dire qu'elle cherche à dire ce qui *Est*. Or, dans le rapport de l'EIS il y a des recommandations, qui

[9] Le sujet est sensible et aurait mérité un traitement approfondi ; disons que les auteurs ne tiennent pas compte de plusieurs spécificités du bruit, qui loin d'être un facteur de nature physique (acoustique), comporte une part de jugement, sur son environnement, voire l'utilité sociale des sources, comme le montre le bonus pour le bruit ferroviaire et le malus pour les bruits aéroportuaires [12] et, plus encore, l'augmentation de l'expression de la gêne autour des aéroports, déconnectée de l'évolution du niveau sonore [13], ou encore l'influence du discours politique sur l'expression de la gêne [14].

[10] *Disease-adjusted life years* ou années de vie perdues ajustées sur l'incapacité.

[11] Le même rapport fournit toutes les fonctions exposition-risque nécessaires au calcul des impacts pour chaque cible sanitaire.

[12] Le calcul se base sur la population de la même zone, mais vivant dans les villes de plus de 50 000 habitants.

expriment ce qui *Doit (ou devrait) être* des propositions à caractère politique. En cela, il semble y avoir accord entre la vision portée par les auteurs et la nôtre. Certes, l'opérateur se doit de garder la plus grande rigueur dans son mode de raisonnement, mais, attention, celui-ci se fonde sur une représentation de la réalité, qui n'est pas nécessairement partagée par l'ensemble des parties impliquées dans l'EIS. Comme le montrent aussi Cantoreggi et Simos, tout praticien des EIS a été confronté à des oppositions et controverses, pouvant être légitimes ou relever de préjugés, voire d'intérêts plus ou moins explicites. La neutralité semble difficile à concevoir. Nous faisons face à la constitution d'alliances mouvantes, mais aussi de contradictions parmi les acteurs qui participent aux instances techniques ou de pilotage. Justement, s'agit-il de simples épiphénomènes ? Gardant comme horizon une meilleure intégration de la santé dans toutes les politiques, l'EIS devrait aussi se focaliser sur son aspect « formatif » (et non seulement récapitulatif, sous-entendu des impacts) et être menée en gardant à l'esprit qu'il s'agit d'un vaste processus d'apprentissage social, impliquant des acteurs qui vont s'opposer, négocier[13] et peut-être arriver à un compromis argumenté, un but pour l'EIS. Or, l'EIS sur l'aéroport de Genève n'a pas dérogé à la règle et les auteurs mentionnent des positionnements à caractère politique et l'existence de jeux de pouvoir, mais sans jamais véritablement les intégrer dans leur cadre d'évaluation.

Des considérations pratiques découlent de ce qui précède. L'EIS ne peut se résumer par la réalisation d'un travail compétent, aboutissant à la production d'un rapport, aussi clairement rédigé que possible, en espérant que ces éléments suffiront à la compréhension et au suivi des recommandations. Réduire l'interface science-société en un problème de communication/traduction, présuppose une conception hiérarchisée des savoirs, appartenant à un unique référentiel, ce que contredisent Parry et Kemm [16].

En clair, la manière de mener le processus lui-même, l'ouverture à l'expression de l'ensemble des parties prenantes et leur participation effective à toutes les étapes sont aussi importantes que le rapport, mais encore faut-il ne pas considérer que la réalisation d'une étape, ou d'activités particulières, mène automatiquement (mécaniquement) au résultat attendu, suivant implicitement le modèle de l'action rationnelle. Nos rapports se fondent sur une forme de raisonnement (santé globale ou positive), qui doit être comprise et appropriée (ce sont des produits du processus) avant d'aborder les conclusions.

Les valeurs de l'EIS : des impensés derrière les mots ?

Pour compléter notre argument sur le caractère « politique » de l'EIS, notons que dès 1999 dans le CsG certaines « valeurs » sont mises en exergue. Les définitions proposées dans ce document de référence restent un peu elliptiques et nécessitent une interprétation de la part des opérateurs des EIS quant à leur signification et leur traduction dans le processus à proprement parler. Nous touchons du doigt un sujet majeur pour la conduite des EIS et que nous n'avons pas la prétention d'épuiser ici. Nous nous permettrons simplement d'aborder quelques points qui nous ont questionnés concernant le traitement de l'équité et de la démocratie dans ces démarches.

Le CsG suggère de considérer l'ensemble des impacts mais aussi les effets distributifs au sein de la population et, de cette manière, l'équité devient critère de jugement. Or, si nous y ajoutons le constat des ISS, absentes dans le CsG, nous arrivons dans le champ de la justice sociale. Toutefois, à travers une EIS, il nous semble qu'il ne s'agit plus simplement de constater l'ampleur des disparités sociales mais de mettre en débat l'origine et les causes profondes de ces inégalités en interrogeant les déterminants sociaux de la santé, un aspect que Cantoreggi et Simos admettent qu'il n'a pas été possible d'intégrer.

[13] Un point identifié par Cantoreggi et Simos comme manquant dans le cadre de Harris-Roxas.

Concernant l'application d'une approche démocratique, dans l'EIS sur l'aéroport de Genève a été fait le choix de réaliser une enquête sur la santé perçue comportant une question sur l'autoévaluation du bien-être. Mais comment une telle approche pourrait-elle répondre à l'objectif de démocratie mis en avant dans le CsG ? Les auteurs évoquent également des corrections du biais d'information, pratique méthodologique employée dans les études de santé déclarée[14], mais qui nous semble tout à fait discutable pour corriger une mauvaise opinion sur quelque sujet que ce soit (par exemple sur l'aéroport), une opinion qui constitue une donnée sociale, un fait. N'y a-t-il pas confusion entre santé perçue, comme indicateur d'impacts sanitaires, et interrogation sur le bien-être, comme tentative de faire entendre l'avis citoyen ? Quels liens peuvent faire les auteurs entre la déclaration du bien-être, sur une échelle de 1 à 10, et les impacts de l'aéroport et comment ceux-ci ont été mentionnés dans leurs conclusions ?

Dans cet article, la notion de bien-être est présentée comme une évidence, alors que dans les démarches EIS que nous avons menées, nous avons été confrontés au besoin d'interroger le sens du bien-être et problématiser cette notion dont il ne serait pas raisonnable de considérer qu'il existe une définition simple, univoque et universelle. Que recouvre le bien-être pour Cantoreggi et Simos ? Du simple bonheur, la capacité à bien vivre (en adéquation avec ses valeurs), la possibilité de poursuivre des finalités de la vie auxquelles chacun peut accorder de la valeur [17] ? Notons simplement ici que depuis l'introduction de la définition de la santé comme complet bien-être, en 1946, les indicateurs de la santé restent cantonnés aux maladies. D'ailleurs, les divers systèmes de déterminants n'ont pas été questionnés par rapport au complet bien-être, mais bien par rapport aux pathologies attribuables. Savons-nous quels sont les déterminants du complet bien-être et si ceux-ci sont les mêmes que pour les maladies ? Ce que nous pouvons entrevoir s'apparente encore à une sous-théorisation, soit une compréhension circulaire de la définition de l'OMS : la santé comme complet bien-être et vice et versa, sans prendre la peine de problématiser le bien-être, tout en récusant la santé comme absence de maladies.

Toujours au sujet de la « démocratie », nous sommes tentés d'évoquer encore ici une mauvaise conceptualisation, cette fois-ci de la participation, limitée à son volet instrumental (nous reprenons ce point plus loin) et dont l'objectif serait « d'améliorer » la décision publique, élaborée par avance, au travers de contributions de l'ensemble des acteurs (voir [18], pour un examen critique). D'abord, comme nous l'avons déjà précisé, en tant qu'opérateurs d'une EIS, nous sommes amenés à intervenir au sein d'un champ de forces, de rapports de pouvoir inégalement distribué, ce qui en soit est une donnée du problème. La valeur « démocratie » ne nous conduit-elle pas à permettre l'expression des populations les plus éloignées du débat public, mais à quel moment, sur quels aspects et dans quel but ? Permettre l'expression, sans s'assurer que celle-ci soit entendue ne génère que des frustrations et oppositions persistantes [19]. C'est encore cette capacité des experts à ne concevoir qu'une seule vision légitime, la leur, en passant sur le fait que la science ne produit que des représentations (nécessairement réductrices), certes vérifiables, mais qui ne sont pas le miroir d'une réalité objective (voir les arguments dans [20]).

L'évaluation de l'évaluation, à l'aune de l'ensemble des questions soulevées

Une EIS ayant comme vocation de faire « bouger les lignes » dans le sens d'une plus grande intégration de la santé dans un projet ou une politique, il est logique et crucial de s'interroger sur son effectivité. Nous devons ici apporter une précision, afin

[14] Les auteurs fournissent une description succincte de l'enquête, mais ne donnent pas des éléments de justification de leur choix, en particulier comment elle a été versée dans les débats, quel usage il en a été fait.

d'éviter les mauvaises compréhensions de nos propos. Une partie de la littérature sur le sujet propose encore des postulats, qui ne reposent pas toujours sur une validation empirique. En réalité, nous pourrions parler d'un appui implicite sur un modèle d'action rationnel, selon lequel les bons arguments conduisent à la bonne décision, sans définir ce que « bon » signifie et pour qui, encore moins dans quel contexte et sur quels critères. La lecture de Parry et Kemm [16] révèle pourtant des aspects bien plus subtils, un exemple étant la discussion sur le « *reductive-objective paradigm of science* » et la proposition sur la « *knowledge-gathering function* », qui a peu été reprise par d'autres. En somme, on reconnaît qu'il existe différentes formes de savoirs, toutes légitimes, pour revenir dans l'évaluation à la science objective et universelle, sans reconnaître que celle-ci procède aussi à des réductions, parfois au détriment du sens, de la compréhension par tous [20].

L'EIS n'est pas seulement l'occasion de recueillir les différents savoirs, mais de comprendre aussi d'où ils viennent et comment ils sont construits, soit avec quelles catégories de pensée ou selon quel modèle de compréhension du monde les citoyens donnent du sens à leur expérience de vie. De manière très simple nous pourrions évoquer à quel point ont été frappantes les différences entre la description du quartier sur lequel portait le projet à évaluer, telle que faite par les élus et les agents de la collectivité (au travers de propos en séance, ou encore de documents à caractère politique ou technique), par rapport à l'expérience vécue par les habitants et récoltée dans nos enquêtes ethnographiques (voir par exemple [21]). Devrait-on privilégier l'une par rapport à l'autre ou ne devrait-on pas tenter de les faire converger ? Disons simplement à quel point nous ignorons ce qui se passe dans la tête des populations dont nous avons mission d'améliorer la santé/bien-être, et à quel point il est tentant de substituer à cette ignorance nos propres conceptions d'expert extérieur, pourtant construites potentiellement de manière différente en termes de priorités et de finalités. Pour ne prendre encore qu'un exemple, en quoi les statistiques de pauvreté, la simple présence d'aménités ou de services, nous permettent d'accéder au vécu des citoyens, forgé dans des trajectoires de vie singulières ? Le risque est de tomber dans une santé publique de type « prêt-à-porter » se satisfaisant de modèles et catégories s'appliquant à des individus moyens théoriques. Ainsi, dans l'EIS sur l'aéroport de Genève, les auteurs apprécient positivement l'insonorisation des logements exposés, sans jamais questionner l'expérience de vie dans ceux-ci, les aspirations de leurs occupants qui peuvent être, en réalité, contrariées (ouverture des fenêtres ou vie en bas d'immeuble). Pourtant, dans le champ du bruit environnemental, des arbitrages contraires à la logique de l'expertise ont été mis en évidence (voir par exemple le cas de Champlan [22]). Cette approche nous semble avoir négligé le volet psychosocial des impacts liés à l'activité aéroportuaire et le bien-être dans son cadre de vie, passant outre des aspects comme l'exclusion ou l'isolement social, le contrôle sur sa vie ou son environnement de vie, l'estime de soi en lien avec le pouvoir d'agir.

Reprenant le fil de l'évaluation de la démarche EIS, tous les cadres qui ont été proposés à ce jour [23, 24] semblent se limiter à des raisonnements sur les moyens, en présumant que les bons moyens ne peuvent conduire qu'aux bons résultats comme nous en faisions la critique au début de cette section. Dit autrement, il ne suffit pas qu'un sujet soit évoqué, au cours de l'EIS, pour attribuer les bons points, mais bien de savoir comment le sujet a été approprié par telle ou telle catégorie d'acteurs, quels échanges, désaccords, négociations en sont issus. Dans notre cas, les choix de participation d'une pluralité d'acteurs (élus, agents, représentants associatifs, etc.), y compris à la construction des critères d'évaluation, voire à un exercice d'évaluation ouvert avec un volet délibératif[15], font partie de la conception du processus lui-même comme vecteur d'apprentissages.

Pour fournir une illustration des différences de conceptualisation de l'évaluation de la démarche, citons le cas d'une analyse proposée dans un article sur les EIS comme outil de réduction des inégalités [25] qui suggérait de mesurer la qualité démocratique d'un processus EIS, en repérant le niveau des actions menées avec les habitants sur

[15] Encore un sujet majeur, en tout cas dans le monde anglo-saxon et peu porté en France [26].

proposée, en 2007, par l'Association internationale de la participation du public[16]. Dans cet article, les auteurs donnent à penser que l'enquête ethnographique sur laquelle nous nous sommes appuyés pour travailler à Nanterre se situe au premier niveau de cette échelle de participation (niveau consultation), alors que des ateliers menés en *focus group* se situeraient systématiquement à des échelons supérieurs (niveau collaboration ou début d'empowerment), et ce sans prendre la peine d'analyser le sens réel et la portée de ces pratiques. Manifestement, ils semblent appliquer des concepts comme des choses (enquête, *focus groups*), ou encore comme des rouages de manière mécanique, sans les comprendre dans leurs apports propres ou comme composantes d'un processus socio-politique, nécessairement dynamique et susceptible de produire des émergences. Comment comparer, dans une perspective de hiérarchisation, deux modalités aux objectifs très différents et qui n'impliquent pas le même type d'acteurs ? Une enquête ethnographique n'a pas comme objectif de fournir un avis, mais de nous donner accès au « vécu » des populations, en lien ou non avec l'évolution du quartier, comme elles en ont fait l'expérience, évitant autant que possible d'amener à la critique du projet de manière frontale. Loin d'être une consultation, elle nous donne accès à ce qui compte (en plus comme en moins) pour les populations, dans leur diversité. Il relève de notre responsabilité de positionner les récits récoltés comme une contribution, une manière de porter la parole des citoyens et la verser dans l'évaluation. Ainsi, à travers les enquêtes ethnographiques que nous avons menées, élus et agents de la collectivité ont reconnu que c'était la première fois qu'ils entendaient la parole des habitants, comme expérience du quotidien et non sous forme de doléances. Disons aussi que nous avons constaté que toute réunion collective prend facilement l'appellation de *focus group*, alors que c'est la manière de les conduire qui permet ou non l'expression de chaque acteur, de s'interpeller mutuellement, apprendre les uns des autres et converger vers le « focus », par la négociation, comme nous l'avons décrit ailleurs [27].

La question de l'équité a reçu une certaine attention de la part des praticiens de l'EIS [28]. Ces auteurs soutiennent un cadre élargi de l'EIS (*equity-focused HIA*), afin de capturer les enjeux de l'équité, et ont procédé à une large enquête auprès des participants de certaines EIS, mettant en évidence bien des difficultés, y compris les compréhensions différentes de ce que l'équité recouvre. Notons que les situations de manque d'équité ont été identifiées par les experts et validées par les participants, alors que les injustices sont avant tout des situations vécues, comme nous l'avons montré au travers de nos enquêtes ethnographiques. En revanche, la valeur démocratie reste largement dans la catégorie des « impensés », d'où notre insistance sur ce point.

In fine, sans nier l'apport des différentes propositions sur l'évaluation du processus, car elles offrent bien des indications sur l'animation, les modalités, les interactions, les sujets mis sur la table, que tout praticien devrait s'approprier, nous souhaitons soumettre qu'une manière d'évaluer une EIS, en tout cas à court terme, serait une enquête auprès de ces mêmes participants, comme l'ont pratiqué Harris-Roxas *et al.* [28], en insistant sur les apprentissages liés au processus. De cette manière, nous avons pu mettre en évidence les infléchissements, les « apprentissages », tels qu'ils sont décrits par chaque enquêté, sur ce qu'est la santé, son caractère profondément social ou, encore, les liens avec le développement durable et le travail intersectoriel [27]. Néanmoins, nous décelons dans l'article de Cantoreggi et Simos, parfois entre les lignes, bien des aspects qui pourraient faire partie de l'évaluation de l'EIS, en tant que processus social, mais qui n'ont pas été exploités.

Conclusion

Notre contribution doit être prise comme une tentative de lecture critique de la pratique de l'EIS, presque 20 ans après le CsG qui a tenté de la formaliser. Elle ressort de l'analyse de la littérature internationale ou la participation à des séminaires et ateliers sur,

[16] https://www2.fgcu.edu/Provost/files/IAP_Public_Participation_Spectrum.pdf

par exemple, l'urbanisme favorable à la santé. Il ne faut pas la considérer comme un commentaire direct contre l'article de Cantoreggi et Simos, même si nous avons aussi esquissé les difficultés posées par ce dernier. Surtout, connaissant les distinctions et clarifications proposées par Simos [29], nous avons l'impression que l'EIS proposée sur l'aéroport de Genève tombe du côté « évaluation quantitative des risques » (EQRS), que l'auteur distingue des EIS, selon la définition du CsG. Une autre tentative de distinction a été introduite par Santé Publique France [30], avec l'appellation « évaluation quantitative des impacts sanitaires » (EQIS), applicable aux études *ex ante* portant sur un seul paramètre, typiquement la qualité de l'air.

En fait, il s'avère bien difficile de départager les deux approches si on en reste aux seules définitions. Il y a d'abord une différence de finalité. L'EQIS est un outil de plaidoyer, qui révèle les impacts d'un facteur de risque et une insuffisance globale de sa prise en compte par les politiques publiques. Il repose sur une conception du poids des effets de la qualité de l'air sur la santé (typiquement la mortalité anticipée) et du choc des chiffres de leur monétarisation, auxquels, soit disant, le décideur serait plus sensible. Il ne comprend aucune investigation des processus sociaux ou politiques, ne fait pas de recommandations dans le sens de la santé dans toutes les politiques et, en général, ne se préoccupe pas d'éventuels effets distributifs. À l'inverse, le modèle plus social met en œuvre un schéma de déterminants (un système en fait) et porte son attention sur l'ensemble des impacts potentiels sur la santé et le bien-être de populations touchées, par exemple, par un projet et leur distribution.

Si l'on porte le débat sur le plan épistémologique, l'EQIS pourrait être qualifié de modèle naturaliste qui met en œuvre des facteurs environnementaux pour calculer des impacts moyens sur des individus génériques, indépendamment de toute considération de processus sociaux. Pourtant, ces derniers sont à l'origine de l'exclusion ou de la ségrégation sociospatiale et d'une distribution socialement biaisée des bénéfices et des risques. C'est justement l'EIS, issue du CsG, qui tente de dépasser ce cadre, pour s'exprimer sur l'ensemble des conséquences potentielles d'une décision, dans son contexte spécifique, nécessitant aussi une étude des effets distributifs (c'est le sens de l'équité).

Si on se base sur les éléments de clarification ci-dessus, la manière d'aborder l'EIS par Cantoreggi et Simos nous semble ambivalente. Les auteurs ont appliqué une méthode, qu'ils qualifient eux-mêmes d'EQRS, tout en essayant de rentrer dans le cadre des EIS dans le sens du CsG. Certes, la manière de mener le processus tend vers l'EIS, mais pourquoi évaluer seulement l'application des bonnes méthodes (qui pourraient être contestées) et non le processus lui-même, pas seulement comme déroulement d'étapes, mais avec son jeu d'acteurs et sa portée en termes d'évolution de la prise en compte des enjeux de santé dans une politique publique locale ?

Dans notre esprit, il ne s'agit pas de réformer les méthodes, dans le sens de la production d'un nouveau manuel pratique, mais bien de repenser l'ensemble, en reconnaissant qu'il existe d'importantes zones grises, que nous appelons impensés, dans la compréhension de ce qui se passe au cours d'une EIS, comme théâtre d'un jeu social. De cette manière, nous attendions bien plus de ce que les auteurs évoquent succinctement (par exemple, le dispositif d'observation participante), sans fournir les indications pour en apprécier les apports, en particulier pour tout ce qui relève des postures et jeux de pouvoirs (comportant inévitablement des déséquilibres), que les praticiens des EIS doivent apprendre à affronter. L'EIS est un processus social et ne peut être réduite aux seules considérations de méthode scientifique. D'ailleurs, les auteurs citent une série d'exemples, mais qu'ils conçoivent comme « extérieurs » à l'EIS elle-même. Pourtant, l'appropriation de l'EIS par différentes catégories d'acteurs, y compris pour servir leurs intérêts, souligne encore le caractère politique de l'EIS, mais aussi sa pertinence. Les praticiens/opérateurs des EIS sont-ils vus comme des spectateurs de ces jeux de pouvoir (dans lesquels ils participent) ou doivent-ils parfois s'en servir, parfois les contenir ?

Notre commentaire s'adresse aussi, plus largement, à la communauté de la santé publique et, plus particulièrement, à ceux qui s'intéressent aux ISS. Comprendre comment la qualité environnementale, comme expérience physique et sociale, cognitive

et affective, peut devenir ou non bien-être, ne peut se limiter à quelques considérations relevant du déterminisme environnemental. Pour que l'aménagement de l'espace (le cadre de vie par exemple) devienne un bien-être vécu, il y a des mécanismes, d'ordre psychologique et social, des dimensions symboliques (fierté, identification), à côté d'autres, plus matérielles, qui ne peuvent rester dans une « boîte noire » masquée par des conceptions de rationalité ou d'accès aux « bonnes » informations. Le sujet de l'évaluation tombe à cheval entre disciplines et gagnerait à être problématisé et non traité de manière schématique, d'où une frustration, plus qu'un désaccord par rapport au traitement du sujet par Cantoreggi et Simos.

Références

1. Cantoreggi N, Simos J. L'efficacité de l'évaluation d'impact sur la santé : réflexions à partir du cas de l'aéroport de Genève. *Environ Risque Sante* 2018 ; 17 : 467-80.

2. Lalonde M. *Nouvelle perspective de la santé des Canadiens – un document de travail*. Ottawa : Gouvernement du Canada, 1974.

3. Evans RG, Stoddart GL. Producing health, consuming healthcare. *Soc Sci Med* 1990 ; 31 (12) : 1347-63.

4. Dahlgren G, Whitehead M. *Policies and strategies to promote social equity in health. Background document to WHO strategy paper for Europe*. Stockholm : Institute of Futures Studies, 1991.

5. Institute of Medicine. *The future of public health in the 21st century*. Washington D.C : The National Academies Press, 2002.

6. Barton H, Grant M. A health map for urban planners: towards a conceptual model for healthy sustainable settlements. *Built Environ* 2005 ; 31 : 339-55.

7. Ministère de la Santé et des Services Sociaux. *La Santé et ses déterminants. Mieux comprendre pour agir*. Québec : Gouvernement du Québec, 2012.

8. Commission des déterminants sociaux de la Santé. *Combler le fossé en une génération – instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé*. Genève : OMS, 2009.

9. Evans RG, Stoddart GL. Consuming Research. Producing Policy? *Am J Public Health* 2003 ; 93 : 371-9.

10. Dawid AP, Musio M, Fienberg SE. From statistical evidence to evidence of causality. *Bayesian Anal* 2016 ; 11 : 725-52.

11. Whitehead M, Dahlgren G. *Concepts and principles for tackling social inequities in health: levelling up part 1*. Copenhagen : WHO, regional office for Europe, 2006.

12. Babish W, Bächman A, Basner M, *et al*. *Burden of disease from environmental noise. Quantification of healthy life years lost in Europe*. 2011. www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0008/136466/e94888.pdf.

13. Babisch W, Houthuijs D, Pershagen G, *et al*. Annoyance due to aircraft noise has increased over the years – results of the HYENA study. *Environ Int* 2009 ; 35 : 1169-76.

14. Kroesen M, Molin EJE, van Wee B. Policy, personal dispositions and the evaluation of aircraft noise. *J Environ Psychol* 2010 ; 31 (2) : 147-57.

15. Perret B. L'évaluation des politiques publiques. *Regards croisés sur l'économie* 2016 ; 1 : 45-57.

16. Parry JM, Kemm J. Criteria for use in the evaluation of health impact assessments. *Public Health* 2005 ; 119 : 1122-9.

17. Sen A. In : Alfred A, editor. *Development as freedom*. New York : Knopf, 1999.

18. Blondiau L, Fourniau J-L. Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? *Participations* 2011 ; 1 : 8-35.

19. Carrel M. Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation en France. *Polit Soc* 2017 ; 3–4 : 79-89.

20. Jasanoff S. A new climate for society. *Theory Cult Soc* 2010 ; 27 : 233-53.

21. Combes B, Legendre A-L, Remvikos Y. Urbanisme et santé : quelle place pour les habitants des quartiers défavorisés dans la réduction des inégalités ? Retour d'expérience dans le cadre d'une EIS conduite en région parisienne.. *Environ Risque Sante* 2015 ; 14 (4) : 327-36.

22. Salomon D, Legout C. Comment qualifier les inquiétudes sanitaires des habitants de Champlan ? *Environ Risque Sante* 2008 ; 8 : 253-8.

23. Wismar M, Blau J, Ernst K, Figueras J. *The effectiveness of health impact assessment. Scope and limitations of supporting decision-making in Europe*. Copenhagen : World health organization, 2007 (321p.).

24. Harris-Roxas B, Harris E. The impact and effectiveness of health impact assessment: a conceptual framework. *Environ Impact Assess Rev* 2013 ; 42 : 51-9.

25. Laporte A, Ginot L. La démarche d'évaluation d'impact sur la santé : un outil de réduction des inégalités ? *Bull Epidemiol Hebd* 2016 ; 16–17 : 313-9.

26. Sintomer Y.. Délibération et participation : affinité élective ou concepts en tension ? *Participations* 2011 ; 1 : 239-76.

27. Legendre AL, Combes B, Verstraeten J, Remvikos Y. Expérimentation d'une évaluation des impacts sur la santé comme vecteur d'apprentissage collectif des liens entre santé, développement durable et urbanisme. *Vertigo* 2017 ; 17 (1). doi: 10.4000/vertigo.18518

28. Harris-Roxas B, Haigh F, Travaglia J, Kemm L. Evaluating the impact of equity focused health impact assessment on health service planning: three case studies. *BMC Health Serv Res* 2014 ; 14 : 371-93.

29. Simos J. EIS *vs*. EIS. *Environ Risque Sante* 2015 ; 14 (4) : 350-3.

30. Ung A, Blanchard B, Gault G, *et al*. *Évaluation quantitative d'impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine en France : bilan des études locales et retours des parties prenantes*. Saint-Maurice : Santé Publique France, 2016.

QUATRIÈME PARTIE

Les apports des approches ethnographiques dans l'étude des quartiers dits sensibles : écouter les habitants pour comprendre leur vécu du cadre de vie

1

Présentation de l'article

Poursuivant notre recherche de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, nous avons cherché de quelle manière aborder les territoires et comment interagir avec les habitants des quartiers étudiés. Les diagnostics et données socio-démographiques disponibles suivent généralement des logiques analytiques extérieures à la vie des quartiers, et les enquêtes et démarches participatives habituelles reposent sur des questionnements établis sans les habitants. Au regard de ces limites, nous avons fait le choix de prendre un autre point de départ, et de chercher à comprendre ce que vivent les habitants en partant de leur propre expérience du cadre de vie. L'objectif de notre travail était donc avant tout de voir s'il était possible de recueillir et d'étudier une expérience vécue. Les approches de type ethnographique ont fourni une inspiration majeure pour structurer notre démarche. Nous rapportons dans l'article ci-dessous les résultats des enquêtes sur le vécu du cadre de vie menées dans quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville, en région parisienne et à La Rochelle, auprès d'environ deux cents habitants. Pour illustrer la manière dont nous avons abordé les terrains et interrogé le vécu des habitants, la grille d'entretien utilisée à La Rochelle (le terrain le plus abouti, en raison de la maturité acquise avec les travaux précédents) est présentée en annexe 2.

Les enquêtes nous ont permis d'accéder à des récits de vie, à un narratif sur l'expérience de vie des quartiers, un ensemble de données que l'on ne trouve pas dans les rapports habituels sur ces territoires. Un tel résultat n'aurait rien de surprenant dans une visée anthropologique, mais notre travail se situe dans un champ plus opérationnel, en perspective des politiques publiques et des multiples interventions menées dans les quartiers défavorisés, en particulier en ce qui concerne la rénovation urbaine. Les enquêtes montrent également des décalages presque systématiques entre le vécu des habitants, et la vision que l'expertise et les politiques projettent sur ces quartiers (Combes et al., 2015). Sans chercher à mettre ces sources de savoirs en opposition, ni à disqualifier l'une par rapport à l'autre, la découverte du vécu des habitants interroge selon nous la manière d'appréhender un territoire, et de poser un diagnostic sur les

problèmes en présence. Nous essayons de montrer qu'il ne s'agit pas simplement d'enrichir les données expertes et techniques habituelles avec le regard des habitants, car ces deux visions mobilisent des modes de pensées différents qui ne peuvent pas être directement comparés ou juxtaposés.

En passant par l'expérience des personnes, nous avons pu observer que le vécu du quartier est toujours total, et non pas morcelé en thématiques ou en objets techniques isolés. Une telle approche permet de considérer l'être humain dans son intégralité, et d'accéder à toute la complexité des dimensions physiques, sociales, mentales, émotionnelles, symboliques inhérentes à l'expérience d'habiter quelque part. Le narratif apporte un regard moins mécanique du rapport au territoire, et révèle la profondeur du sens que les habitants accordent à leur lieu de vie. L'ensemble de notre corpus illustre les apports d'une approche reconnaissant l'intérêt et la légitimité des « expériences de vie », en comparaison des logiques exclusivement tournées vers l'étude des « influences » (par exemple influence de l'aménagement urbain sur la pollution de l'air, sur la pratique sportive, sur la vie sociale, etc.).

Cette recherche ouvre à de nombreux prolongements, en particulier dans la perspective de travaux récents sur la démocratie soulevant des interrogations sur le sens du concept de participation citoyenne, sur la manière de repérer les « problèmes » d'un territoire, ou encore sur la façon de définir une politique publique locale (par exemple Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Carrel 2013). Ceci est particulièrement vrai pour les projets de renouvellement urbain qui ont souvent été élaborés de manière experte, loin de l'expérience des habitants (Bacqué et Mechmache, 2013).

L'article que nous avons soumis à la revue Natures Sciences Sociétés (NSS) est complété par un document de résultats complémentaires (annexe 3). Celui-ci conforte les conclusions de l'article en apportant d'autres données issues de nos corpus et qui ne pouvaient pas être mobilisées de manière exhaustive dans un article court.

ARTICLE INTÉGRAL SOUMIS À LA REVUE NSS : COMPRENDRE AVANT D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES QUARTIERS DÉFAVORISÉS : QUELS APPORTS DES APPROCHES ETHNOGRAPHIQUES ?

Anne-Laure Legendre[1*], Benjamin Combes[1], Yorghos Remvikos[1]
[1] Laboratoire CEARC, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Guyancourt, France
* Auteur correspondant : annelaure.legendre@live.fr

Résumé

La politique de la ville et les projets de renouvellement urbain tentent de restaurer cohésion urbaine et sociale au sein des territoires, et d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers dits prioritaires depuis plusieurs dizaines d'années. Les bilans de ces interventions montrent des résultats mitigés, et de nombreuses voix suggèrent un changement radical d'approche pour mieux considérer les habitants et le potentiel de ces quartiers. Notre démarche propose de s'appuyer sur l'expérience de vie des habitants pour comprendre leur rapport au cadre de vie. Le papier s'appuie sur les résultats d'enquêtes inspirées d'approches ethnographiques menées dans quatre quartiers prioritaires. Nous présentons les dissymétries qui peuvent exister entre des visions expertes et politiques projetées sur ces territoires, et le vécu des habitants qui abordent l'expérience d'habiter un lieu avec d'autres mots et heuristiques. Nous discutons des apports de ces démarches pour dépasser certaines préconceptions analytiques, et révéler des impensés dans la manière d'évaluer la qualité du cadre de vie et penser son amélioration.

Understanding before improving living conditions in deprived neighborhoods: insights from experiments based on ethnographic approaches

Abstract

In France, some peripheral and deprived neighborhoods suffer from objectively degraded urban and social environments. A specific public policy (dubbed politique de la ville) aims at reducing social and urban disparities at a national level, and improving people's quality of living in those neighborhoods. Many studies have demonstrated the limits of the current analytical approaches to define those deprived areas and the way to renovate them. They also suggest new approaches should consider the territories from a dynamic and sociological perspective and the renovation starting from a human and social point of view. In this research, we

attempt to explore and characterize the living conditions of people from deprived areas, starting from their own experience of the place, using ethnographic approaches to collect narratives of people living in four such neighborhoods in France. We provide insights on the kind of data we have been able to collect, and we show the discrepancies between the way people really live their neighborhood and the projected vision of those territories that experts or decision-makers convey. The main result is that places and their problems cannot be understood the same way by those different categories of actors, as they are simply not thought with the same words and heuristics, pointing at undertheorized aspects in current policies focusing on urban renovation or healthy places following a public health perspective. We suggest that ethnographic approaches may contribute to reveal some of them. Furthermore, collecting local residents' (historicized) experiences, avoiding pre-established analytical categories, also offers opportunities of research on citizen participation and the meaning we give to it.

Mots clés : Rénovation urbaine, défaveur sociale, enquête ethnographique, cadre de vie, qualité perçue, justice perçue

Keywords : Urban renovation, social deprivation, ethnographic enquiries, living environments, perceived quality, perceived justice

Contexte et objectifs

Partant du constat d'un niveau élevé et persistant d'inégalités sociales et territoriales de santé en France, la Stratégie nationale de santé 2018-2022[1] s'est donné comme objectif prioritaire de réduire ces inégalités. Dans le cas des territoires urbains, il est vrai que les populations ne bénéficient toujours pas partout de conditions de vie et de logement décentes et suffisantes (des déterminants bien connus de la santé), et des écarts considérables en termes de qualité des aménagements urbains ou d'équité d'accès à des services et aménités sont observés. Même s'il est admis que des différences socio-spatiales ont toujours existé, les inégalités sont moralement condamnables, et affectent le vivre-ensemble (Rosanvallon, 2011). Parmi les territoires en situation de défaveur, nous nous intéressons plus particulièrement à la vie des habitants des quartiers dits « sensibles », repérés par l'administration française selon les principes (évolutifs) de la géographie prioritaire. Pour ces territoires, les pouvoirs publics tentent de répondre depuis plusieurs dizaines d'années par les interventions de « la politique de la ville », visant à rétablir la cohésion sociale et urbaine, et à restaurer « l'égalité républicaine ». Ces quartiers défavorisés sont devenus une cible de l'action publique à part entière (Tissot, 2007), de sorte qu'ils semblent avoir une existence propre, indé-

1. Accessible sur le site du ministère : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_sns_2017_vdef.pdf

pendante des trajectoires et des conditions politiques responsables de ces situations dégradées. L'identification des « quartiers prioritaires de la politiques de la ville » (QPV) repose d'ailleurs sur une grille de lecture centrée sur les problèmes sociaux et urbains (Avenel, 2009). Les indicateurs conventionnels fournissent une image instantanée, mais sommes-nous certains qu'elle donne à comprendre l'histoire complète du film qui se joue dans la réalité de la vie de ces quartiers ?

Dès les années 1930, des sociologues comme Whyte ont montré que la plupart des écrits sociologiques de l'époque présentaient les communautés des quartiers pauvres américains en termes de problèmes sociaux, et qu'une observation participante en immersion au sein de ces groupes révélait une autre image des communautés, en tant que systèmes sociaux organisés (2007, p.318). Wacquant dans ses travaux sur les quartiers défavorisés aux États-Unis et en France, souligne la persistance de fragilités sociologiques des recherches qui tendent à confondre les traits « constitutifs » et « dérivatifs » de ces territoires (2005). Le sociologue déjoue aussi les symétries souvent établies de manière dogmatique entre ghettoïsation, pauvreté urbaine et ségrégation (*ibid.*). Pour lui, ghettos noirs américains et quartiers pauvres des banlieues françaises présentent des similitudes en termes de situations d'enclavement, d'indices de jeunesse élevée, ou de sentiments de relégation, mais diffèrent sur le plan des trajectoires socio-historiques qui ont conduit aux mécanismes d'exclusion sociale et de sédimentation de ces quartiers (2006). Pour Lapeyronnie (2008) ou Kokoreff (2009), il existe bien une forme de ghettoïsation en France, soutenue par une dynamique institutionnelle qui produit et maintient enclavement, paupérisation, et stigmatisation. Mais pour d'autres auteurs, les théories du ghetto tendent à figer l'analyse des quartiers dans des situations extrêmes (Gilbert, 2011), alors que d'autres pistes scientifiques existent, plus sensibles aux contrastes et aux attentes des habitants (Avenel, 2016).

Depuis le début des années 1980, dans un contexte de luttes urbaines et de critique des modèles des grands ensembles, les interventions publiques qui étaient alors orientées vers un modèle de développement social, vont progressivement se concentrer sur le bâti, l'environnement urbain et la diversification de l'habitat, avec une ambition de rééquilibrage de la population et de la mixité sociale (Bellanger et al. 2018). Les bilans de ces interventions montrent aujourd'hui des résultats mitigés. Ainsi, le Comité d'évaluation et de suivi de l'Agence Nationale de Renouvellement urbain (2013) constatait l'amélioration générale des conditions d'habitat suite aux opérations de rénovation, mais des résultats partiellement atteints en ce qui concerne la réduction des inégalités et la mixité sociale. Pour rompre avec la logique antérieure qui visait à « casser les ghettos pour les adapter à une norme hypothétique », le rapport préconise de partir des potentialités et des atouts des quartiers et de leurs

habitants (*ibid.*), comme le suggère d'ailleurs d'autres études (Kirszbaum, 2010 ; Bacqué et Mechmache 2013). Malgré la fragilité des hypothèses reliant transformations de l'enveloppe physique et amélioration de la qualité de vie, les vertus des opérations de démolition-reconstruction sont encore mises en avant, « au prix d'une confusion entretenue entre réalisations et résultats » (Epstein, 2014). Ces observations semblent rejoindre le besoin de « soumettre à l'épreuve des faits non seulement les objectifs d'une action, mais aussi les hypothèses et préjugés qui la fondent et les stratégies d'action de ceux qui sont chargés de la mettre en œuvre » (Perret, 2016).

On pourra considérer que l'invitation à recueillir l'expérience des populations précaires des quartiers populaires pour orienter les politiques publiques n'est pas une entreprise nouvelle. Elle n'est d'ailleurs pas sans rappeler les récits de vie analysés et mis en lumière dans « La misère du Monde » (Bourdieu, 1993). D'autres publications plus récentes renouvellent aussi l'interpellation des pouvoirs publics, comme cette initiative de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France qui avec Question Banlieue, tente de « [faire] entendre toutes les voix [des] cités » (2012). Dans le cadre d'un appel à projet autour des questions de qualité du cadre de vie, une équipe de chercheurs proposait quant à elle d'appréhender le sujet en s'appuyant sur une lecture ethno-écologique, à partir du recueil des récits de vie des habitants pour explorer les milieux urbains face aux enjeux d'équité sociale et environnementale (Manusset et al., 2007).

L'ensemble des éléments de contexte que nous venons d'esquisser nous semble converger vers le besoin d'ouvrir l'étude des conditions de vie des quartiers prioritaires sur le vécu de leurs habitants. Notre recherche propose donc d'explorer ce que le recueil, l'écoute et l'interprétation de l'expérience d'un territoire peut nous dire du rapport des habitants à leur cadre de vie, et ce que ces données pourraient apporter comme points d'entrée pour l'action publique.

Méthodologie

Notre recherche rassemble les données d'enquêtes et d'expérimentations menées dans quatre quartiers prioritaires en lien avec les collectivités locales. À Trappes, la démarche commanditée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) portait sur l'étude de la qualité environnementale perçue par les habitants d'un quartier dégradé et multi-exposé. Aux Mureaux, Nanterre et La Rochelle, la commande provient des municipalités qui s'interrogeaient sur leurs pratiques dans différents domaines : gestion urbaine de proximité, projets d'aménagement ou de renouvellement urbain.

Les approches ethnographiques ont inspiré notre travail de recueil des récits de vie des habitants de ces quartiers. Les entretiens sont guidés, mais s'appuient sur des questions ouvertes conçues de manière à laisser la personne « raconter son histoire ». Le canevas d'entretien organisé en catégories de questions avec une formule principale et des relances en cas de mauvaise compréhension, permet de ne pas oublier de sujets, tout en suivant la dynamique d'une discussion (De Sardan, 1995). Les questions sont formulées de manière à susciter la narration, comme par exemple l'arrivée dans le quartier, la manière de parler de son lieu de vie à des proches, les lieux fréquentés ou la vie sociale autour de soi. Les personnes enquêtées ont été recrutées en porte à porte, ou interpellées dans l'espace public (parcs, pieds d'immeubles, écoles, etc.), à différentes heures de la journée, et différents jours de la semaine pour limiter les biais de sélection. Une diversité de répondants a été recherchée : âge, sexe, activité, situation résidentielle (locataire/propriétaire), lieu d'habitation, éventuels freins linguistiques. Les entretiens sont toujours anonymes. Nous avons eu recours à des cartes du quartier pour s'assurer d'une couverture géographique équilibrée. La décision de mettre fin à l'enquête ne relève pas d'une question de représentativité, mais du principe de « saturation » des données, lorsqu'à chaque interview supplémentaire, on obtient de moins en moins d'informations nouvelles, même si une infinité d'autres témoignages pourrait être collectée (*ibid.*).

La durée moyenne de nos entretiens est d'environ une heure. Les interviews sont transcrites puis soumises à une lecture interprétative s'inspirant des principes de la théorisation ancrée (Charmaz, 2006). Notre point de départ est un sujet qui interroge la collectivité, et pour lequel nous ne formulons aucune hypothèse définitive. La logique suivie n'est donc pas strictement inductive : tout n'émerge pas spontanément du terrain, et nos recherches bibliographiques donnent aussi quelques points d'entrée à l'élaboration du cadre d'enquête. La collecte et l'analyse des données se fait de manière itérative, l'interprétation est enracinée dans les données du terrain, et les tâtonnements conduisent à regrouper les propos selon des thèmes qui les unissent tout en permettant une remise en question des résultats provisoires (Luckerhoff et Guillemmette, 2012). L'interprétation relève aussi de l'expertise de l'enquêteur et de sa capacité à mobiliser des connaissances pour soutenir une lecture critique et rigoureuse des données. Des restitutions aux instances citoyennes locales ont été proposées, avec l'aval de la collectivité, afin de rendre compte des travaux aux habitants, et pour renforcer le poids des conclusions grâce à l'approbation ou les commentaires du groupe.

Résultats-Discussion

Le corpus des quatre terrains représente environ 200 entretiens et près de 300 pages de verbatims qui ont été compilés et croisés (dans le respect de la spécificité de chaque territoire). L'intention de ce papier est de présenter la nature des données que l'on peut recueillir en suivant une démarche inspirée de l'ethnographie, et de discuter des questionnements que cela soulève au regard des politiques et projets engagés sur ces territoires. Quatre thèmes-situations ont été sélectionnés parmi ce corpus extrêmement riche de données. L'article s'appuie sur des exemples de verbatims, et nous tenons à la disposition du lecteur un fichier de résultats additionnels. Nous commençons par présenter les enseignements du premier terrain, Trappes, qui a marqué notre manière d'aborder les terrains suivants. Nous développons ensuite trois sujets empruntés des terrains de La Rochelle et Nanterre[1], en naviguant entre des questions d'image et de stigmatisation des quartiers, d'enclavement ou encore de densité urbaine et de qualité de vie. Nous mettrons en perspective ces résultats avec les diagnostics et projets urbains, leurs analyses et projections sur les enjeux des territoires. En synthèse, nous proposons une analyse des décalages que nous avons repérés dans la manière d'appréhender un territoire, entre experts et habitants.

Trappes : interrogés sur l'environnement, les habitants parlent du cadre socio-environnemental

Partis d'un questionnement plus large autour des inégalités territoriales et environnementales, les cartographies sur les nuisances environnementales indiquaient que le quartier Jean Macé, complètement coupé du reste de la Ville, était particulièrement exposé au bruit des transports. Notre intention était donc d'explorer la place du bruit, en particulier des infrastructures, dans l'appréciation du quartier.

Nous avons posé des questions ouvertes sur l'arrivée dans le quartier, les attaches et la perception de l'environnement. En réponse sur les questions d'environnement, les habitants ont parlé des relations avec leurs voisins et des bruits liés à la vie du quartier comme ceux des scooters qui circulent en pied d'immeuble. En parlant d'environnement, nous pensions que le terme évoquerait des aspects physiques et les nuisances environnementales. Le fait qu'ils parlent du cadre socio-environnemental et du voisinage démontre que les problématiques que nous avions projetées sur la vie de ces habitants sont en décalage avec leur expérience, leurs représentations et les sujets qui les préoccupent.

1. L'expérience des Mureaux n'est pas utilisée dans cet article, car la problématique de départ et les propos sont plus éloignés des trois autres terrains. Ils concernent moins directement le rapport au cadre de vie, que les difficultés sociales des habitants en général.

Il s'agit d'un résultat central qui a conduit à faire évoluer notre manière d'aborder les terrains suivants. Le vocabulaire et la manière de poser les questions sont importants, des aspects que l'on traite habituellement en étudiant la valeur psychométrique des questions, mais nous avons pu constater que les hypothèses à l'origine de la démarche peuvent aussi conduire sur de mauvaises pistes. Par la suite, nous avons essayé de prendre de la hauteur vis-à-vis de la situation à explorer et d'être vigilants sur les concepts mobilisés. Le canevas d'enquête doit permettre de faire émerger un récit de vie authentique, libéré au maximum de certains présupposés explicatifs, techniques, conceptuels ou idéologiques, même si comme précisé dans la méthodologie, nous ne partons jamais complètement à l'aveugle. Dans les points suivants, nous montrons comment les propos recueillis avec cette forme d'enquête permettent de confirmer ou d'infirmer certaines des hypothèses (pas toujours explicites) portées par les politiques publiques locales sur ces territoires.

Nanterre : le problème du quartier est-il l'enclavement ou la continuité urbaine ?

L'enquête sur le vécu du cadre de vie a été réalisée auprès des habitants de trois unités urbaines aux abords de l'Université de Nanterre : Anatole France (AF), Les Provinces Françaises (PF) et *les Terrasses* (Fig. 1). Sur ce territoire, les ruptures urbaines sont multiples et concernent les infrastructures de transports, mais aussi certaines organisations et fonctions urbaines. Les habitants des cités, les étudiants de l'Université, les fonctionnaires de la Préfecture des Hauts-de-Seine, les employés de bureaux et les voyageurs qui transitent par la gare se croisent mais ne se rencontrent pour ainsi dire jamais.

Si l'on regarde de plus près la cité Anatole France, il s'agit d'une enclave isolée constituée de trois ensembles parallèles coincés entre une autoroute, l'Université qui lui tourne le dos[1], et les voies ferrées que l'on ne pouvait franchir qu'au détour d'une passerelle peu accessible avant la réalisation de travaux récents[2]. D'un point de vue objectif, la construction de la nouvelle gare de Nanterre Université qui n'était pas encore réalisée au moment de l'enquête, devait permettre l'implantation d'une nouvelle passerelle, plus proche de la cité, facilitant l'accès à la gare et à l'autre partie de la ville.

1. Les bâtiments de l'Université forment une muraille côté cité, et le site a conservé un mur de l'ancien terrain d'aviation militaire

2. Nos observations préliminaires ont permis de constater des cheminements heurtés, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes, etc. Dans l'enquête, les habitants évoquent ces difficultés.

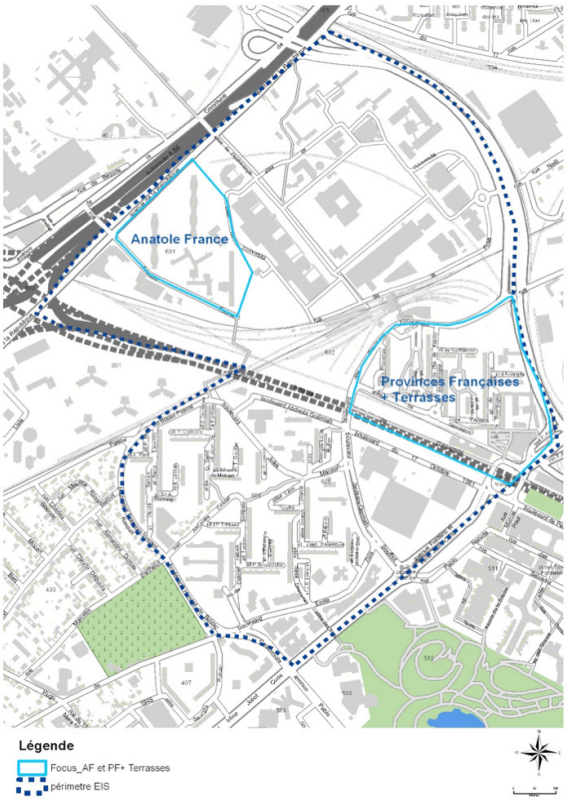

Figure 1 : Terrain d'enquête à Nanterre, aux abords de la gare de Nanterre Université
© Johan Verstraeten, à partir des SIG Mairie de Nanterre

L'enquête montre que les habitants ne fondent par leur appréciation du cadre de vie uniquement sur le plan physique analysé par les pleins, les creux, les continuités ou les coupures de l'espace urbain. Ce que l'on perçoit en premier lieu dans les propos, c'est le sentiment de vivre dans un quartier peu relié au reste de la ville, isolé des dynamiques sociales et urbaines, et délaissé par les pouvoirs publics. L'expérience recueillie suggère que le problème relèverait moins d'un sentiment d'enclavement que de sentiments de relégation et d'abandon :`

Apparemment, ça a toujours été un quartier triste. Soit vous restez chez vous, soit vous descendez au bac à sable, sinon il faut prendre le bus… Femme, 46 ans, AF

C'est beau de faire tout autour, et nous, j'espère qu'on ne va pas être les oubliés. Femme, 28 ans, AF

C'est un désert ici, c'est un quartier isolé. On a l'impression d'être à l'écart, il y a à peine une boulangerie pour les étudiants de la fac. Nous les habitants de la cité, on n'a rien. Femme, 46 ans, AF

Passons à présent de l'autre côté de la gare de Nanterre Université. À quelques pas seulement de la cité Anatole France, les habitants des Provinces Françaises décrivent une toute autre expérience de leur cadre de vie : les sentiments de relégation ou d'abandon ont laissé place à des sentiments de vivre dans une « ville assiégée ». Les opérations d'intérêt national de la Défense Seine-Arche avancent progressivement sur le territoire de Nanterre et entourent désormais la cité dont le cœur a été délaissé au profit de ses extrémités. Des logements neufs (*Les Terrasses*) ont été construits au-dessus de la ligne de RER et surplombent désormais la cité historique. Des maisons individuelles devraient être construites sur les toits des immeubles[1], et l'opération *Cœur de Quartier* doit amener de nouvelles constructions le long des voies ferrées (Fig. 2).

1. Au moment des enquêtes, elles ne l'étaient pas encore, mais ces opérations sont désormais réalisées.

Figure 2 : Opérations urbaines sur le secteur des Provinces Françaises
© Auteure, décembre 2017

Dans l'enquête, les habitants expriment le sentiment d'être envahis par des opérations urbaines. Ils craignent la progression de la densification dégradant la qualité d'accès aux aménités (rares espaces de jeu et jardins), et ne perçoivent pas clairement les bénéfices de ces opérations pour leurs conditions de vie réelle.

Ici, c'est une cité en huis-clos dans un monde qui bouge. J'ai envie de pousser les murs. Femme, 47 ans, PF

Ils ont construit de tous les côtés les bâtiments, on est cachés, on ne nous voit pas. Femme, 48 ans, PF

Il n'y rien pour les jeunes, seulement les terrains de foot pour les garçons, c'est gênant d'y rentrer. Ça serait bien un endroit calme avec de la verdure et des bancs. Femme, 16 ans, PF

Ça va changer l'environnement avec la nouvelle gare, mais le petit village, à l'intérieur, non, ça ne changera pas. Femme, 50 ans, PF

En conclusion, même si nous avons relevé des problèmes d'enclavement ou de surdensification, les habitants de ces deux cités n'expriment jamais uniquement un vécu physique de leur lieu de vie. Les sentiments d'abandon, de relégation, d'injustice ou d'étouffement, omniprésents dans les entretiens, sont des éléments qu'une lecture strictement urbaine n'aurait pas pu révéler.

La Rochelle : le problème du quartier est-il l'enclavement ou la stigmatisation ?

Le quartier de Villeneuve-les-Salines, construit à la fin des années 1960 aux portes du Vieux-Port de la Rochelle, fait actuellement l'objet d'un

vaste projet de renouvellement urbain (PRU). Parmi les enjeux stratégiques mis sur la table au début du projet, les documents clés faisaient référence à différentes ambitions aux rangs desquelles, « désenclaver le quartier et l'ouvrir sur son environnement »[1] (Agglomération de La Rochelle, 2016). Le diagnostic du territoire suggère l'existence de multiples ruptures physiques et urbaines : le quartier construit sur une partie asséchée d'un marais salant se termine au sud là où commencent les lacs et le marais de Tasdon, espace naturel protégé. Le quartier est bordé à l'est par une rocade, et entièrement ceinturé au nord et à l'ouest par un axe de circulation important pour l'agglomération (Fig. 3). Ce dernier connecte l'extrémité ouest du quartier avec le pont Jean-Moulin, le plus proche moyen de franchir le canal et les voies ferrées pour rejoindre le centre-ville. À titre indicatif, le cœur du quartier se trouve à moins de trois kilomètres du centre historique de la ville.

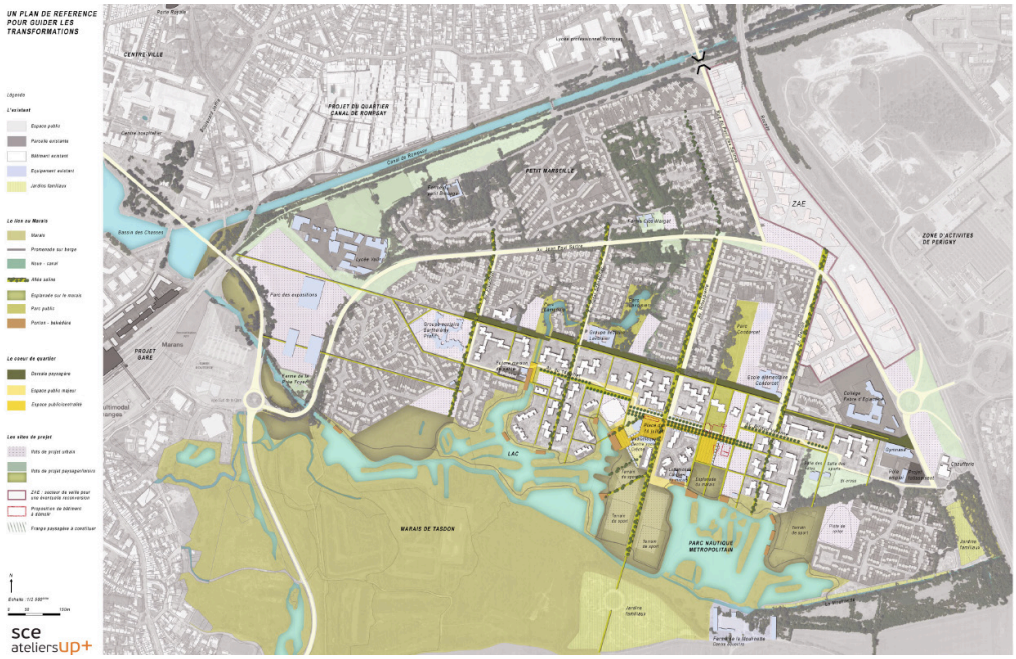

Figure 3 : Plan de référence des transformations du quartier
© SCE ateliers Up+, Annexe Protocole de Préfiguration du projet de renouvellement urbain de Villeneuve-les-Salines, 2016, autorisation utilisation image Ville de La Rochelle

On pourrait s'en tenir à cette lecture objectivée par des observations de l'espace urbain, mais l'enquête sur le vécu du quartier offre d'autres données pour comprendre le territoire. Certes, nous avons relevé quelques propos faisant référence à des freins ponctuels à la mobilité, comme l'évocation des dangers de certains axes pour les cyclistes, des connexions en bus insuffisantes avec le secteur universitaire (pourtant proche à vol d'oiseau), ou des distances qui découragent des déplacements quotidiens à pied dans le quartier pour certaines personnes plus fragiles. Ces obstacles entendus, aucune personne interrogée n'a

1. Agglomération de La Rochelle, 2016, Protocole de Préfiguration du projet de renouvellement urbain de Villeneuve-les-Salines, code projet ANRU no 493 disponible sur www.anru.fr

exprimé fondamentalement le sentiment d'un quartier enclavé ou coupé du reste de la Ville. Tous les habitants interrogés évoquent spontanément un quartier calme, bien desservi, où tout se trouve à portée de main. De manière contre-intuitive, nous découvrons même à travers les verbatims que la situation urbaine du quartier, quelque peu à l'écart du reste de la ville, contribue justement à ce que les habitants considèrent comme des atouts du quartier :

> *On est vraiment bien dans notre quartier. Pouvoir tout faire à pied, et d'être aussi proche du centre-ville, tout en étant dans un quartier hyper calme, il n'y pas de bruit pas de circulation, c'est appréciable.*
> Femme, 62 ans, secteur résidentiel
>
> *On a cherché à rester là, car c'est calme, il y a les magasins à côté, pas besoin de prendre la voiture, il y a les docteurs, l'école et tout ça.*
> Femme, 30 ans, habitat collectif

Le vécu du quartier ne fait pas apparaître de réel problème d'enclavement, mais des sentiments de stigmatisation très profonds. En effet, presque toutes les personnes enquêtées évoquent à un moment donné les problèmes de réputation de Villeneuve-les-Salines, la mauvaise image du quartier inscrite dans les mentalités des rochelais, et que la presse locale ne manque pas de relayer. Or cette image ne correspond en rien à la perception et au vécu des villeneuvois (Tab. 1). Au contraire, nous avons relevé des propos très positifs qui expriment un attachement fort au quartier. Précisons au lecteur, que cet attachement n'empêche en aucun cas d'évoquer des points d'insatisfaction liés au cadre de vie.

Tableau 1 : Réputation et vécu du quartier en décalage
Exemple de Verbatims

Thème	Sélection de verbatims
Décalages entre réputation extérieure du quartier et image vécue de l'intérieur par les habitants	*Je pense que les Rochelais ont plus d'a priori sur Villeneuve que les gens qui viennent de l'extérieur.* Homme, 30 ans *Quand on dit Villeneuve… Les gens disent «* ah… *». Pas les gens qui y habitent. Les gens qui ne connaissent pas le quartier, mais Villeneuve c'est très bien.* Femme, 62 ans *Les gens de Villeneuve aiment bien leur quartier et ils veulent y rester. Par contre Villeneuve de l'extérieur, ce n'est pas un bon quartier, on n'a pas bonne réputation. Mais ça ne nous fera pas changer, nous on est bien.* Homme, 32 ans *Les gens ils croient que c'est une banlieue parisienne, c'est ridicule, ça n'a rien à voir, c'est des idées reçues que même les forces de l'ordre ont de nous…* Couple, 21 et 25 ans

En conclusion, les résultats de l'enquête suggèrent que ce sont bien plus les problèmes de stigmatisation et d'image qui mettent ce quartier à l'écart du reste de la ville, que les problèmes de ruptures dans l'environnement physique. Aussi, le défi central que doit relever la collectivité n'est peut-être pas tant de désenclaver un territoire sur le plan urbain, mais de contribuer à son rattrapage social et à sa déstigmatisation. Il nous semble légitime d'en déduire que les stratégies d'interventions devraient alors être différentes.

La Rochelle : est-il possible de résoudre les problèmes de mixité sociale et d'attractivité sans considérer la réalité du problème d'image et d'identité du quartier ?

Si nous avons mis en évidence certaines contradictions entre enclavement et stigmatisation, les questions de réputation n'étaient pas une surprise pour la collectivité. La ville observe une dynamique résidentielle enrayée dans ce quartier, comme le soulignent le nombre croissant de refus d'attribution de logements sociaux, et une certaine dépréciation de l'immobilier[1]. Face à ces constats, l'ambition pour ce territoire serait de rétablir son attractivité, sa mixité et sa cohésion sociale, des notions qui n'ont jamais été complètement problématisées. Le PRU de Villeneuve suit précisément les préconisations nationales de l'ANRU : le schéma consiste globalement à « dédensifier » le cœur du quartier qui concentre les grands ensembles et les populations les moins favorisées, et à requalifier les franges du quartier, en construisant des logements neufs pour des populations plus aisées, dans les secteurs considérés les plus attractifs (Epstein, 2013). Le PRU prévoit ainsi la construction de logements dans un parc du quartier, et aux abords des lacs pour proposer des biens avec terrasses et vues sur la nature. À la jonction entre le quartier et le centre-ville, se trouve également le secteur du Parc des Expositions qui pourrait être transformé en espace urbain mixte comprenant logements, bureaux et quelques commerces.

Les propos recueillis dans l'enquête amènent un autre regard sur la question de la mixité sociale. Tout d'abord, les habitants du secteur résidentiel ouest, proche du Parc des Expositions, ont déjà le regard tourné vers le centre-ville. Leur récit (Tab. 2) révèle qu'ils fréquentent peu le cœur du quartier de Villeneuve-les-Salines, et ce malgré la vitalité de la vie associative locale ou la proximité des commerces, services et équipements. Alors qu'il existe tout de même une certaine mixité sociale dans ce quartier, au sens statistique et sociodémographique (30 % de la population du quartier qui réside dans des pavillons, et environ 20 % des habitants propriétaires de leur logement), la rencontre sociale n'opère pas vraiment.

1. En comparaison avec le reste de l'agglomération rochelaise, dont le marché affiche des prix relativement élevés

Tableau 2 : Frontières symboliques : clivage secteur pavillonnaire / quartier prioritaire – Exemples de verbatims

Thème	Sélection de verbatims
Des frontières symboliques au sein du quartier : l'exemple du clivage secteur pavillonnaire / Quartier Prioritaire	*Je reconnais que des fois je dis quartier Brouages, l'ensemble des maisons là autour, ce n'est pas Villeneuve vraiment. Quand je vois que les gens vont trop tiquer.* Femme 60 ans *Moi je dis plutôt que j'habite vers le Lycée Valin ou le Parc des Expositions. Vous dites ça à un Rochelais… l'image de marque de Villeneuve n'est pas très bonne. Même mon fils qui était au collège, quand il disait qu'il habitait à Villeneuve, il précisait que ça n'était pas dans les immeubles. À part le médecin et la pharmacie, je ne vais pas à Villeneuve, je ne vais pas y faire mes courses. Moi je vais vers Tasdon, c'est des habitudes aussi.* Femme, 63 ans *T'habites où, à Villeneuve ? T'es pas emmerdé ? Non ! Du côté où je suis ça va, du côté des immeubles là-bas faut faire gaffe quand même.* Homme, 64 ans

Le quartier, au sens de l'intervention publique, est défini par les délimitations administratives classiques et la zone prioritaire. L'enquête indique que ces délimitations ne correspondent pas au territoire vécu par les habitants. On trouve de nombreuses frontières symboliques, parfois matérialisées par des repères physiques[1], et des expressions d'exclusions mutuelles entre secteurs du quartier, ilots, voir au sein d'un même immeuble (Tab 3). Cette fragmentation sociale s'accompagne aussi d'expressions de sentiments d'injustice (avec la perception d'inégalités de traitement par les pouvoirs publics), un sujet majeur que nous traiterons dans un article à part.

1. Nous insistons sur le fait qu'il n'existe pas de « point noir » au sens sécuritaire du concept, car à mesure que l'on avance vers les espaces désignés par les uns, les autres renvoient à d'autres lieux plus problématiques.

Tableau 3 : Autres frontières symboliques au sein du quartier, zone prioritaire
Exemples de verbatims

Thème	Sélection de verbatims
Des frontières symboliques au sein du quartier : l'exemple des clivages entre secteurs et ilots	*J'ai une copine qui habite les immeubles en face là juste à côté de l'école Profit, et une autre en face d'Intermarché. Là ça va encore… mais plus loin là-bas, vers le centre, il y a des jeunes qui traînent… enfin ça va c'est pas non plus les banlieues de Marseille, mais bon…* Femme, 62 ans *Les 200 c'est un coin où j'habiterais pas… on a l'impression que tous les cas désespérés ils sont regroupés ici, je sais pas si c'est fait exprès, alors surtout ici au 45-47, j'y vais jamais en plus parce que je connais personne qui habite là-bas […] On a l'impression que c'est les bâtiments les plus beaux de Villeneuve… [Le bailleur] m'a dit il faut de la mixité sociale, mais ça n'est pas vrai… vous allez pas mettre le bon petit fonctionnaire là-bas… Chez eux c'est du vent on ne mélange pas les torchons et les serviettes.* Femme, 31 ans *On va à Inter, et là derrière on va promener le chien. Là où j'évite c'est les 400 parce qu'il parait que c'est chaud, nous ici c'est les 800, Périgny 6. C'est les rumeurs du quartier, après je sais pas…* Femme, 69 ans *Moi j'aime beaucoup les 400, là où il y a l'économat et le port… parce que je trouve que c'est là qu'il y a le plus d'histoire, c'est celui qui a le plus d'âme.* Homme, 56 ans

Chaque fois que nous avons tenté de remonter l'explication d'un phénomène (par exemple lieux investis ou évités, regards portés sur le cadre de vie, etc.) nous avons retrouvé systématiquement des questions d'image, de réputation, et d'injustice. Ces résultats nous ont conduit à considérer les projets urbains sur le territoire sous l'angle d'une couture urbaine et sociale. La réalisation de projets polarisants tels que les logements neufs dans le parc ou avec vues sur les lacs, ou celui du Parc des Expositions pourrait amplifier l'effet de fragmentation sociale et de décrochage de certaines zones du quartier. Pourtant, la relation entre rénovation urbaine et amélioration de la réputation du quartier n'est pas démontrée d'un point de vue sociologique. Nous avons donc fait la proposition à la collectivité d'imaginer « l'histoire que l'on aimerait raconter de Villeneuve demain », et de chercher ce qui pourrait renforcer la fierté d'y habiter. Il ne s'agit pas d'un simple exercice de communication, mais d'une réflexion sur la vision d'avenir du territoire comme un cadre pour guider les opérations urbaines (Ville de La Rochelle, 2018).

Synthèse des résultats sur les différents territoires

Chaque territoire a ses spécificités, par les configurations physiques, sa trajectoire socio-historique, le contexte administratif du quartier ou encore la vie sociale qui s'y déroule. Toutefois, quel que soit le territoire et les problématiques, le vécu du quartier par ses habitants s'exprime toujours comme une expérience totale. Les représentations du cadre de vie ne se décomposent pas avec les catégories analytiques classiques de l'urbanisme, et il n'existe pas de séparation entre l'environnement physique et les aspects sociaux et symboliques. Nous observons également que la manière de parler de son quartier permet d'accéder à la fois aux dimensions objectives et matérielles du cadre de vie, mais aussi à l'expression de sentiments, perceptions et émotions que procure le lieu, et à l'expérience relationnelle du quartier. Ces résultats rejoignent les travaux d'épidémiologie sociale de Chaix (2009) qui suggèrent l'existence de dimensions à la fois cognitives, relationnelles et affectives dans le vécu du cadre de vie et ses effets sur la santé. La narration permet aux habitants de passer par des anecdotes et des exemples qui rendent l'expérience extrêmement concrète, parfois bien plus que les considérations urbaines des documents programmatiques. Enfin, il nous faut insister sur le caractère dynamique qui caractérise le récit : les habitants situent leur expérience du quartier dans le fil de leur parcours de vie, ce que des approches plus classiques ne peuvent pas capturer.

Au final, ces enquêtes soulignent à quel point habitants et experts utilisent des catégories et des heuristiques différentes pour parler du cadre de vie, une dissymétrie que nous tentons d'illustrer ici (fig. 4). Dans la partie supérieure, le point de départ de l'expertise sur le territoire est une liste de problèmes, s'appuyant sur des indicateurs connus et dont on cherchera les manifestations ou les effets sur le terrain. Le sens du raisonnement part des causes pour aller vers les effets, et les sujets, étudiés un à un, ou par combinaisons simples, relèvent essentiellement des projections techniques sur le territoire. Dans la partie inférieure, le point de départ est l'expérience des habitants dont on a essayé de représenter le caractère total. La logique du raisonnement part cette fois-ci des faits réels et du vécu, pour remonter vers les causes, en respectant leurs multiplicités et leurs interdépendances.

LA RECHERCHE DES IMPACTS AUTOUR D'UN PROJET DONNE LIEU
À DEUX TYPES DE DISCOURS QUI NE SUIVENT PAS LA MÊME LOGIQUE

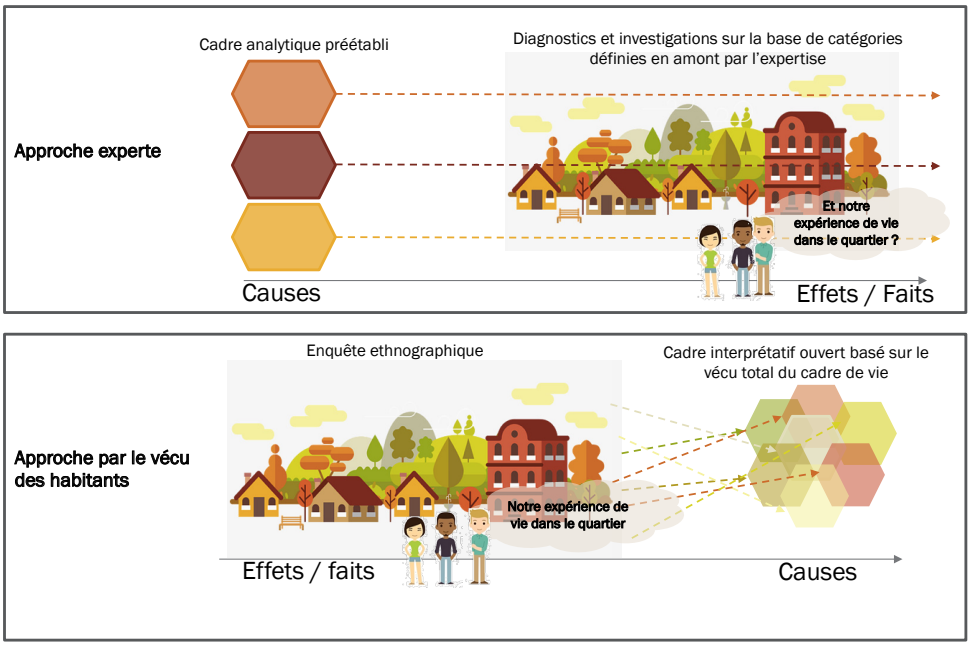

Figure 4 : Deux approches qui ne suivent pas la même logique, © auteure

Avant de conclure, il nous faut reconnaître que cette illustration force à une représentation binaire qui ne reflète pas pleinement notre intention. En effet, nous ne cherchons en aucun cas à jeter le discrédit sur l'expertise, au profit de la vision des citoyens comme seule manière de comprendre un territoire. Les contributions scientifiques sont indispensables dans la production de connaissances, et on ne peut pas se substituer à l'expertise d'un urbaniste par exemple. Il arrive aussi que les deux logiques se rejoignent sur certains sujets. Néanmoins, les décalages qui peuvent exister nous apparaissent comme des impensés que le radar des processus classiques ne semble pas détecter.

Conclusions

Des politiques publiques inspirées des approches ethnographiques pour soutenir un changement de regards sur les quartiers prioritaires ?

De nombreux chercheurs ou journalistes ayant travaillé en immersion dans les quartiers sensibles clament ne jamais avoir trouvé sur ces territoires ce à quoi les statistiques ou la presse les avaient préparés[1]. De la même façon, nous n'avons pas retrouvé les quartiers que la politique de la ville nous préparait à rencontrer. Ainsi, les situations vécues par les habitants ne correspondent pas aux problématiques classiques que les institutions projettent sur ces territoires, en tout cas pas avec le même sens. Même si la rénovation urbaine a évolué, elle reste largement imprégnée de logiques sécuritaires et d'un souci de valoriser le foncier et l'environnement urbain produisant des effets et des transformations non souhaités par la puissance publique (gentrification, amplification de la ségrégation, stagnation de la mixité sociale, isolement, manque de cohésion sociale, etc.) (Kirszbaum et Epstein, 2010, p.109-136)., Par exemple, le suivi pendant 18 mois de l'élaboration du PRU de La Rochelle n'a pas vraiment montré le dépassement de la « doctrine rénovatrice » (Epstein, 2013) : le projet vise globalement l'amélioration du cadre de vie (sans vraiment mettre en débat le sens de cette amélioration), l'instauration d'une mixité sociale (déconcentration des logements sociaux et installation de ménages de classe moyenne), et la banalisation des formes urbaines pour en améliorer l'image. Certes, les opérations de démolition-relogement de ces programmes peuvent également chercher à soutenir les parcours résidentiels avec des dispositifs d'accompagnement au relogement[2]. Mais nous avons pu constater que ces approches gestionnaires avaient tendance à dissoudre la violence physique et symbolique devant l'impératif des objectifs du programme. Pourtant, vivre la démolition de son bâtiment et devoir quitter son quartier ne sont pas des actes neutres, ils peuvent générer des sentiments de déracinement, de pertes de repères, de déconstruction de liens sociaux que d'autres travaux ont déjà repéré (Meslin et Rousselot, 2013). Ces risques nous semblent d'autant plus importants que nos corpus montrent de nombreux sentiments d'attachement aux quartiers, et ce malgré les insatisfactions liées au cadre de vie. Notons également une bien faible contribution du champ de la santé publique sur l'évaluation des effets de ces opérations sur la santé des personnes déplacées-relogées. L'ouverture de ces différentes politiques publiques aux apports des approches ethnographiques nous semble une piste intéressante pour contribuer à la définition des enjeux et problématiques des territoires, plus en phase avec la réalité vécue des

1. Par exemple Anne Nivat, auteure de « Dans quelle France on vit »
2. C'est la mission des Maîtrises d'œuvre ou sociale (MOUS) relogement

habitants. C'est une proposition qui nous semble préciser les multiples incitations à changer l'esprit des rénovations urbaines (CES ANRU, 2013), et dont on pourrait attendre la traduction dans les projets futurs du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU).

D'autres initiatives montrent aussi des convergences avec ce que nous avons présenté, et des prolongements possibles pour de futurs travaux. Par exemple, à Montréal, Parole d'ExcluEs, une ONG qui s'intéresse aux innovations sociales, s'est appuyée sur une approche ethnographique pour étudier la situation des citoyens d'un quartier pauvre, en partant de leurs aspirations pour trouver des leviers de changement (Heck et al., 2015). Il nous semble que d'autres rapprochements seraient possibles avec les démarches autour du concept de « ville juste » (Fainstein, 2010) ou des questions de justice environnementale que l'on peut aborder de multiples façons. Certains auteurs comme Faburel (2015) ont montré les limites d'une lecture par les seuls aspects distributifs de la qualité du cadre de vie, et invitent à reconsidérer les modalités d'observation des dynamiques urbaines selon les ressentis et vécus des habitants. Cette reconfiguration ne concerne pas que les processus institutionnels, elle interroge aussi profondément la manière de penser les concepts d'environnement et de justice sociale (*ibid.*) en ouvrant à d'autres dimensions telles que la reconnaissance, mise en avant par Nancy Fraser (2004), ou le développement des capacités d'agir des communautés telles que mises en avant par les travaux de Paolo Freire (1974), ou par la santé publique avec la Charte d'Ottawa de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 1986). Ces conceptions de la justice sociale et du pouvoir d'agir des populations dans leur cadre de vie nous semblent également des pistes particulièrement intéressantes en réponse aux enjeux d'inégalités sociales et territoriales de santé que nous évoquions en introduction.

Nous n'avons que très peu abordé la manière dont les résultats des enquêtes s'intègrent dans les processus locaux, mais notre travail s'inscrit bien dans cette logique. Certains parlent de recherches-actions participatives qui se caractérisent par leur portée politique, du fait des changements sociaux structurels sur lesquels elles portent leur attention (Heck et al., 2015). Ainsi, à Nanterre et à La Rochelle, les résultats ont été directement intégrés dans les processus d'évaluation des impacts sur la santé (EIS) des projets urbains auxquels nous étions associés (Ville de La Rochelle, 2018 ; Legendre et al. 2017). D'ailleurs, nos travaux pourraient aussi trouver des prolongements dans les réflexions sur le renouvellement de la démocratie et la participation citoyenne. Il nous faut insister sur le fait que les enquêtes suivant une approche ethnographique ne sont pas de simples enquêtes qualitatives. Il ne s'agit pas de recueillir des avis ou des opinions, mais une expérience vécue. À cet égard, il serait pertinent de questionner les présupposés sur le sens de la participation nichés dans certains choix méthodologiques. Ces aspects nous conduisent aujourd'hui à considérer, au moins de manière provisoire, la

différence entre la recherche de l'expertise d'usage des habitants, et la reconnaissance de leur l'expérience de vie dont nous voyons aussi des prolongements intéressants avec les enjeux plus globaux de recherches sur le développement de l'*empowerment* des populations dans leur cadre de vie.

Éthique et responsabilité du chercheur vis-à-vis des populations

Avant de clore ce papier, nous voulons rappeler que les habitants qui ont bien voulu ouvrir leur porte, ont partagé la réalité de leur quotidien et nous ont accordé leur confiance, ce qui nous place de facto dans une responsabilité éthique vis-à-vis d'eux. Nous serions en parfaite contradiction avec les conclusions de nos travaux si nous n'étions pas en capacité de faire un pas de côté, et de demander au lecteur de quitter, tout comme nous, les lunettes d'experts ou d'universitaires, pour réaliser l'authenticité et la richesse de ce que les personnes nous ont raconté. Derrière la mauvaise réputation des quartiers, la paupérisation révélée par les indicateurs socio-économiques, la vétusté des bâtiments ou la misère des cages d'escaliers, derrière chaque porte, nous avons découvert des foyers d'humanité, des personnes avec de multiples parcours de vie, des aspirations, des attentes, des espoirs, des difficultés et des déceptions. Notre posture d'enquêteur se situe à l'équilibre entre la rigueur scientifique qu'exige ce travail, et l'empathie nécessaire pour établir une relation de confiance et développer une véritable écoute. À aucun moment nous n'avons fait de promesses à ces habitants ou suscité d'attentes particulières, étant bien incapables d'anticiper les suites que ces enquêtes pourraient avoir sur les décisions futures. De leur côté, les personnes interrogées ne se sont pas figées dans une posture de doléances dans l'espoir que nous pourrions répondre à leurs problèmes individuels immédiats. Nous l'avons dit, les enquêtes se déroulent presque comme une conversation, parfois sur le pas de la porte, le plus souvent dans le confort d'un salon. Sans prétendre avoir convaincu ou changé radicalement les orientations des projets, nous pouvons au moins affirmer avec sincérité que nous avons écouté ces habitants et cherché à porter leur parole auprès des décideurs et techniciens. Certaines personnes interrogées ont exprimé leur reconnaissance d'avoir été écoutées, reconnues et valorisées. Si le recueil de tels sentiments n'est pas suffisant pour répondre aux enjeux de démocratie, de participation citoyenne et de réduction des inégalités sociales, c'est cependant un élément qui nous conforte dans l'idée de soutenir d'autres initiatives de ce type.

Références

Avenel C., 2009. La construction du « problème des banlieues » entre ségrégation et stigmatisation, *Journal Français de Psychiatrie*, 3, 34, 36-44.

Avenel C., 2016. La question des quartiers dits « sensibles » à l'épreuve du ghetto, *Revue Économique*, 3, 67, 415-441.

Bacqué M.H., et Mechmache M., 2013. *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Pour une réforme radicale de la politique de la ville.* Rapport au ministre délégué à la Ville, Les éditions du CGET, Hors-série.

Bellanger E., Collet A., Desage F., Gilbert P., 2018. Rénovation urbaine. L'espace comme remède à la question sociale ? *Métropolitiques,* https://www.metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-L-espace-comme-remede-a-la-question-sociale.html.

Bourdieu P., 1993. *La Misère du Monde*, Paris, Points.

Chaix B., 2009. Geographic Life Environments and Coronary Heart Disease : A Literature Review, Theoretical Contributions, Methodological Updates and a Research Agenda, *Annu. Rev. Public Health,* 30, 381-105.

Charmaz K., 2006. *Constructing grounded theory, a practical guide through qualitative analysis*, London, Sage Publications.

Comité d'Évaluation et de Suivi de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (CES ANRU), 2013. *Changeons de regard sur les quartiers. Vers de nouvelles exigences pour la rénovation urbaine,* Direction de l'information légale et administrative, La documentation française.

De Sardan JP. 0., 1995. La politique du terrain : sur la production des données en anthropologie, *Enquête*, 1, 71-109.

Epstein R., 2013. *La rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Les Presses de Sciences Po, Coll. « Sciences Po Gouvernances ».

Epstein R., 2014. La « nouvelle politique de la ville » au prisme des évaluations du passé, *halshs-01023283.*

Fainstein S.S., 2010. *The just city*, Cornell University Press, Ithaca.

Faburel G., 2015. Les visages contrastés des inégalités socio-environnementales, Les questions adressées aux politiques de régulation en milieu urbain, *Anales des Mines – Responsabilité et Environnement*, 79, 78-82.

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France et Question de Ville, 2012. *On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités, Paroles d'habitants des quartiers en politique de la Ville,* Rapport National, avec le soutien du Comité interministériel des Villes.

Fraser N., 2004. Justice sociale, redistribution et reconnaissance, *Revue du Mauss*, 23, 152-164

Freire P., 1974. *Pédagogie des opprimés, suivi de conscientisation et révolution*, Paris, petite collection Maspero.

Gilbert P., 2011. *« Ghetto », « relégation », « effets de quartier », critique d'une représentation des cités, Métropolitiques, www.metropolitiques.eu/Ghetto-relegation-effets-de-quartier-Critique-d-une-representation-des-cites.html*

Heck I., René JF., et Castonguay C., 2015. *Étude sur les besoins et aspirations des citoyens du Nord-Est de Montréal Nord*, Les cahiers du CRISES, Collection Études de cas en entreprises d'économie sociale.

Kiszbaum T., Epstein R., 2010. *Synthèse de travaux universitaire et d'évaluation de la politique de la ville,* Rapport pour le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale, Mission de F. Goulard F. et F.Pupponi sur l'évaluation des quartiers défavorisés, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01267393/document

Kirszbaum T., 2010. *Articuler l'urbain et le social. Enquête sur onze sites"historiques" en rénovation urbaine*, Rapport de recherche, Comité d'évaluation et de suivi de l'Anru.

Kokoreff M., 2009. *Ghettos et marginalité urbaine, Lectures croisées de Didier Lapeyronnie et Loïc Wacquant, Revue Française de sociologie, 3, 50, 553-572.*

Lapeyronnie D., 2008. *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui,* Paris, Robert Laffont.

Legendre AL., Combes B., Verstraeten J., Remvikos Y., 2017. Expérimentation d'une évaluation des impacts sur la santé comme vecteur d'apprentissage collectif des liens entre santé, développement durable et urbanisme, *VertigO*, 17, 1.b, http://journals.openedition.org/vertigo/18518.

Luckerhoff J., Guillemmette F., 2012. *Méthodologie de la théorisation enracinée,* Fondements, procédures et usages, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Manusset S., Bordach A., Marchais L., 2007. Pour une approche des inégalités écologiques à travers les définitions de la « qualité du cadre de vie », *Développement durable et territoires,* Dossier 9, http://journals.openedition.org/developpementdurable/3439

Meslin K., Rousselot L., 2013. Effets sociaux des politiques urbaines de démolition et reconstruction du logement social. De l'ascension résidentielle à la fragilisation socio-économique, *Politiques sociales et familiales*, 114, 81-87

OMS, 1946, *Constitution de l'OMS*, New-York, 22 juillet 1946.

OMS (Bureau régional de l'Europe), 1986, *Charte d'Ottawa, Promotion de la Santé.*

Perret B., 2016. L'évaluation des politiques publiques, *La Découverte,* Regards croisés sur l'économie, 18, 45-57.

Rosanvallon P., 2011. La société des égaux, Les Livres du nouveau monde, Seuil.

Tissot S., 2007. Sociologie urbaine et politique de la ville : retour sur une rencontre autour des « quartiers d'exil », in Guérin-Pace F., Authier JY, Bacqué MH, *Le quartier*, Recherches, 65-74.

Ville de La Rochelle, 2018. *Évaluation des impacts sur la santé Villeneuve-les-Salines, un projet de territoire favorable à la santé et au bien-être de tous*, Rapport final Janvier 2018. http://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/Rapport-EIS-version-finale.pdf

Wacquant L., 2005. Les deux visages du ghetto, construire un concept sociologique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5, 160, 4-21.

Wacquant L., 2006. *Parias urbains. Ghetto – Banlieues – Etat*, Paris, La Découverte.

Whyte W.F., 2007 [1re éd. 1943]. *Street Corner Society, La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte.

CINQUIÈME PARTIE

Un cadre heuristique pour penser le bien-être dans son cadre de vie

1

Présentation de l'article

Dans la partie précédente, nous avons établi qu'il était possible d'accéder au vécu des habitants dans leur cadre de vie, et que ces données apportaient des éléments nouveaux pour comprendre les enjeux d'un territoire. L'objectif suivant est de réfléchir à ce que l'on pourrait faire de ces données, et notre proposition dans le cadre de cette recherche était d'explorer la possibilité de structurer un cadre ouvert pour penser ce qui fait bien-être dans son cadre de vie.

Les propositions que nous formulons s'appuient sur l'ensemble des expérimentations menées sur les quatre territoires d'étude. L'interprétation des données s'est faite de manière progressive avant d'aboutir au cadre heuristique stabilisé que nous proposons de partager. Une première interprétation des résultats des enquêtes ethnographiques a été réalisée terrain par terrain, en lien avec les processus d'évaluation des politiques publiques également engagés avec les collectivités locales (présentés dans la partie méthodologie, puis évoqués dans les articles des parties 3 et 4). L'ensemble des corpus a ensuite été compilé, tout en veillant aux spécificités de chaque territoire. L'interprétation des données repose sur un processus d'aller-retour en continu entre les connaissances issues de la littérature, la problématique de notre recherche et le travail de terrain. Ne disposant pas de mesure directe du bien-être dans son cadre de vie, nous avons fait l'hypothèse de passer par le concept d'*attachement au lieu de vie* (ou *place-attachment* en anglais) mis en avant par de nombreux travaux de psychologie environnementale. Ce concept est une inspiration majeure qui a conduit notre regard vers la détection dans les propos des habitants d'expressions d'attachement (ou de répulsion) au cadre de vie.

Nous insistons sur le fait que nous avons fait émerger un « cadre heuristique du bien-être dans son cadre de vie », par opposition à un « cadre analytique », en raison du caractère ouvert de nos propositions, et de notre refus d'enfermer les réflexions dans une définition fermée du bien-être. Ces précautions ayant été établies, il nous semble que ce cadre heuristique pourrait offrir des inspi-

rations concrètes et des prolongements opérationnels pour de futures études et politiques publiques portant sur les conditions de vie des habitants d'un territoire donné.

Le cadre s'articule autour de six catégories, que l'on appelle des sentiments en raison de la nature même des propos exprimés par les habitants qui ne sont jamais des savoirs « froids » mais toujours liés à des dimensions expérientielles, des émotions, des impressions, des affects, etc. L'ensemble de ces catégories nous permet de cheminer dans une lecture de la relation des habitants à leur cadre de vie, et nous montrons qu'aucun élément ne peut être pris de manière fragmentée et isolée. Autre spécificité de notre interprétation, nous avons décelé dans les propos des habitants des aspects en lien avec le concept de pouvoir d'agir. En réalité, les expériences et les attentes des habitants dans leur cadre de vie ne sont jamais figées et semblent toujours tournées vers l'action (ou l'impossibilité de réaliser cette action). L'exploration de ces questions de pouvoir d'agir nous apparaissent comme indispensables à une étude visant le bien-être des habitants. Dit autrement, il n'y aura pas de possibilités ou de conditions de vie idéales favorables au bien-être des habitants si l'on ne pense pas simultanément les conditions de possibilité d'un soutien ou d'un développement de leur pouvoir d'agir, compris comme un accès à certaines libertés. La perspective relationnelle qui nous a inspiré dans ce travail place également le cadre heuristique dans une perspective collective, vers la recherche du bien-vivre et de la cohésion sociale, et non pas dans la poursuite du bien-être individualiste de chaque habitant pris isolément.

Parmi les éléments clés ressortis dans les enquêtes et l'interprétation de nos corpus, il nous semble que les questions de sentiments d'injustice mériteraient un développement dans autre un article dédié à cette thématique. En effet, les sentiments d'injustice sont omniprésents dans les propos que nous avons recueillis, et nous ne faisons qu'esquisser les apports de l'écoute de l'expérience vécue de l'injustice, par rapport aux catégories analytiques déployées habituellement pour étudier et gérer les situations d'inégalités sociales et territoriales. L'étude de la perception des situations d'injustice pourrait ouvrir à des manières très concrètes d'appréhender les inégalités sociospatiales, en phase avec le concept de justice sociale comprenant à la fois des aspects redistributifs, et des aspects de reconnaissance d'une place et d'un rôle au sein de la société (Honneth, 2013 ; Fraser, 2011).

L'article de résultats est présenté dans une version stabilisée, mais nous n'avons pas encore soumis la proposition à une revue spécifique. Le papier à publier pourrait donc être légèrement différent de celui proposé dans cette thèse.

ARTICLE INTÉGRAL À SOUMETTRE : PENSER LE BIEN-ÊTRE DANS SON CADRE DE VIE : CE QUE NOUS APPORTE L'ÉTUDE DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE DES HABITANTS DE DIFFÉRENTS QUARTIERS DÉFAVORISÉS EN FRANCE

Anne-Laure Legendre[1*], Benjamin Combes[1], Yorghos Remvikos[1]
[1] Laboratoire CEARC, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Guyancourt, France
* Auteur correspondant : annelaure.legendre@live.fr

Résumé

Le bien-être des populations et la qualité de vie ont toujours intéressé les philosophes, mais aussi d'autres penseurs dans le champ de la santé publique, de la psychologie, de la sociologie ou de l'urbanisme. Or le bien-être apparaît comme un concept subjectif et ambivalent que l'on ne peut pas mesurer directement. Notre recherche propose de réfléchir en premier lieu à la manière d'aborder cette question, et plus particulièrement ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, compris comme le lieu où l'on habite. L'idée centrale de notre approche est de partir de l'expérience vécue des habitants. Ce choix, en rupture avec la pensée analytique, nous a conduit vers la phénoménologie fournissant des clés pour appréhender l'expérience vécue. D'autres inspirations issues de la sociologie urbaine et relationnelle ont guidé notre attention vers l'habiter comme fait social, et l'étude du rapport des habitants à leur lieu de vie. Cette recherche porte sur des quartiers prioritaires de la politique de la ville où la situation urbaine, environnementale et sociale est reconnue comme dégradée. Nous avons mené des enquêtes de type ethnographique auprès d'environ deux cent habitants issus de quatre quartiers défavorisés en région parisienne et à La Rochelle. L'interprétation de ces données a conduit à l'émergence d'un cadre heuristique permettant de cheminer dans l'étude du bien-être dans son cadre de vie. Le cadre fonctionne comme un système composé de six catégories ouvertes et interdépendantes sur lesquelles se fondent les expressions d'*attachement au lieu de vie* (ou de rejet), un concept issu de la psychologie environnementale, que nous avons considéré comme un proxy du bien-être. Les résultats font également apparaître l'omniprésence des questions de pouvoir d'agir individuel et collectif, des dimensions que nous considérons comme indissociables de la recherche de plus de bien-être pour les habitants. Cette recherche ouvre globalement à une manière différente de penser les territoires de vie, avec des dimensions rarement considérées dans les projets sociaux et urbains de la politique de la ville. Elle est également une interpellation pour le domaine de la santé publique et les études autour de l'idée de santé comme complet bien-être.

Le courant philosophique de la phénoménologie. On a cherché une inspiration dans le courant de pensée de la phénoménologie

Introduction

Depuis plus de 70 ans, l'Organisation mondiale de la Santé met en avant l'idée que la santé ne se résume pas en l'absence de maladie ou d'infirmité, mais qu'elle consiste plus globalement en un état de complet bien-être physique, mental et social (OMS, 1946). Cette définition, largement répandue chez les acteurs de la santé publique, véhicule une vision positive et ouverte de la santé, et suggère de chercher ce qui favoriserait le bien-être des populations. Pourtant, les politiques de santé actuelles restent essentiellement tournées vers le soin et les approches biomédicales (Fassin, 2008). Une certaine vision de la santé environnementale privilégie quant à elles les logiques défensives, avec l'étude de l'influence de certains facteurs de risques comme la pollution de l'air, le bruit ou le manque d'activités physiques, et leurs effets sur la santé (Remvikos, 2019). Si on ne peut nier l'existence, la prégnance, voire l'amplification de ces enjeux, on les trouve souvent confondus et assimilés à la recherche du bien-être des populations, comme si ce dernier pouvait émerger une fois les facteurs de risques maîtrisés. Or si les termes santé et bien-être ne sont pas synonymes, est-il cohérent sur le plan épistémologique d'aborder l'étude du bien-être avec les mêmes cadres et catégories de pensée que l'on déploie dans une vision normée de la santé et de la gestion des risques ? Le bien-être étant un concept ambigu, il n'est pas possible de le mesurer de manière directe. Dans ce cas, qui définit ce qu'est le bien-être, et avec quelles catégories et indicateurs pour l'évaluer ?

Une telle question nous conduit vers la philosophie dont nous ne pouvons faire la généalogie depuis l'antiquité, mais où l'on trouve assez généralement l'idée que la quête du bonheur serait un moteur important de la vie humaine. Certes, les philosophes ne s'intéressent pas directement au *bien-être des habitants dans leur cadre de vie*, et nous avons conscience d'un possible glissement entre les termes bonheur et bien-être. Néanmoins, passer par le bonheur nous semble une manière de trouver un peu de clarté, sans enfermer le raisonnement dans une vision téléologique d'un bien-être universel. Pour les philosophes hédonistes, la poursuite des désirs personnels serait un moyen d'atteindre le bonheur, même si la tradition antique épicurienne est un peu plus complexe et subtile qu'une simple recherche égoïste et débridée des plaisirs ignorant autrui (Obadia, 2006). Malgré tout, cette conception s'oppose à la vision eudémonique qui interroge davantage le sens d'une *vie bonne* et accomplie, en adéquation avec la nature humaine. Paul Ricœur qui s'est beaucoup appuyé sur la pensée d'Aristote apporte une précision majeure au sujet de la *vie bonne* : il s'agit d'une visée éthique tournée vers l'action et donc nécessairement vers l'avenir, ce qui la distingue d'une conception où le bonheur serait une disposition de l'âme, un entraînement de l'esprit ou une liste d'objets et de qualités préexistantes qu'il faudrait acquérir (Ricœur, 1990, p.202-203). La vision eudémonique s'oppose également à toute logique individualiste, et Ricœur voit chez Aristote une éthique de la mutualité, du

partage, et du vivre ensemble (*ibid.*, p.219). On trouve les prolongements de ces débats entre orientations hédonistes et eudémonistes du côté de la psychologie positive (Laguardia et Ryan, 2000) qui a émergé comme une alternative à la vision classique centrée sur l'étude des pathologies et des défaillances de la psychologie humaine (Peterson et Seligman, 2004). Ce courant aurait pu fournir un ancrage intéressant pour notre travail, mais nous y avons trouvé un écueil important que dénoncent également Cabanas et Illouz : la psychologie positive considère que le bonheur est à chercher dans l'intériorité de l'individu, qu'il dispose des potentialités pour être heureux, un postulat qui conduit à négliger la réalité des conditions globales politiques, sociales, environnementales, et les parcours de vie des personnes (2018, p. 152-160). Notons que certains travaux de psychologie, comme ceux de Ryff et Singer (2008) qui défendent une vision eudémonique du bonheur, ont montré que l'on ne pouvait pas évacuer le contexte de vie de la personne, et qu'une vision utilitariste du bien-être pouvait faire passer à côté de nombreuses dimensions importantes comme l'estime de soi, le fait d'avoir un but dans la vie ou encore la maîtrise de son environnement de vie.

Notre recherche sur le bien-être des habitants ne se place pas strictement dans une perspective philosophique ou psychologique, mais s'inscrit dans une réalité plus opérationnelle ancré dans le fait d'habiter un lieu donné. Pour aborder cette question, nous avons cherché à partir de l'expérience des habitants pour comprendre la manière dont ils vivent leur quartier, plutôt que de projeter sur un territoire nos questionnements et nos grilles d'analyses préétablies (Legendre et al., soumis). Il s'agit d'un positionnement épistémologique décisif pour notre recherche qui trouve écho avec le courant de la phénoménologie que l'on associe souvent aux écrits de Husserl, et qui propose de rétablir l'accès à la vérité par l'expérience, et le retour aux choses mêmes (De Waelhens, 1954). Pour ce qui est de l'étude du cadre de vie et de sa conceptualisation, nous avons trouvé chez de nombreux philosophes et sociologues de l'urbain l'idée que l'endroit où l'on vit n'est pas cet espace abstrait façonné par les urbanistes, ou cette enveloppe physique dans laquelle viendraient s'ajouter des activités et des humains ; c'est au contraire un lieu fait des interactions, de l'expérience humaine et du sens que l'on y met, de manière indissociée (Joseph 2004 ; Labbé 2016 ; Paquot 2019). Il en résulte que l'acte d'habiter est un fait anthropologique à part entière (Lefebvre, 2001 [1966]). À cela s'ajoute la perspective relationnelle de la sociologie qui nous incite à ne pas considérer les habitants comme une somme d'individus isolés (Elias, 19998, p.70), et qui nous pousse à partir de leur expérience pour étudier les multiples relations qui se jouent dans l'acte d'habiter, ainsi que les rapports de force qui interviennent en permanence dans le champ social (Bourdieu, 1997 p.62-66 ; Wacquant, 2018). Dans le domaine de la psychologie environnementale, certains auteurs s'intéressent aussi à l'étude de la relation des habitants à leur environnement de vie et aux perceptions (Moser et Weiss, 2003), avec des

concepts comme l'*attachement au lieu de vie* (*place-attachment* dans les études anglophones) qui recouvre des expressions révélant l'envie de ne pas partir de son lieu de vie, la motivation à s'investir dans son quartier, ou encore l'engagement dans l'amélioration de son cadre de vie (Moser, 2009). Ne disposant d'aucun moyen direct de mesurer le bien-être des habitants dans leur cadre de vie, ce concept d'*attachement au lieu de vie* nous a semblé un proxy intéressant à travers lequel sonder l'expérience des habitants et leur rapport à leur lieu de vie.

Enfin, la question de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie pourrait porter sur n'importe quel type de territoire, mais nous avons fait le choix de nous intéresser à la situation particulière des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en raison des conditions de vie souvent dégradées que l'on peut y rencontrer. Les données statistiques conventionnelles sur ces territoires montrent de multiples disparités : défaveur sociale (Observatoire national des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS), 2014), expositions à un environnement de vie dégradé ou moindre accès à un cadre de vie de qualité (Faburel, 2015), moins bon état de santé générale (Parizot et al., 2004). Les politiques publiques successives ont cherché à réduire les inégalités entre les territoires à l'échelle nationale par de multiples interventions et des moyens dédiés à ces quartiers, et depuis une vingtaine d'années, la stratégie retenue est celle de la rénovation urbaine (Epstein et Kirszbaum, 2019). Malheureusement, les bilans de ces importantes opérations de renouvellement urbain n'ont pas amené les résultats espérés en ce qui concerne l'amélioration réelle de la qualité de vie des habitants ou la réduction des inégalités (Epstein 2012, CES ANRU 2013). De nombreuses études, en particulier le rapport Bacqué et Mechmache sur la politique de la ville (2013) invitent à changer de regard sur ces quartiers dont on ne cesse de lister les défauts et les fragilités, et à repenser la place et le rôle des habitants dans les politiques et les projets qui les concernent au quotidien. Il nous semble que l'étude de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, en partant de l'expérience des habitants de quartiers défavorisés pourrait apporter une contribution dans ce sens.

Méthodologie

Cette recherche s'appuie sur les données issues de quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville, en région parisienne et à La Rochelle. Les terrains ont été sélectionnés grâce aux liens que nous avons tissés avec les différentes collectivités locales (Trappes, Nanterre, Les Mureaux, et La Rochelle), ou des commanditaires publiques (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). La démarche de recherche suit une approche méthodologique imbriquée, et le travail a été mené comme des projets de recherche-action sur chaque terrain, en partant de questions d'inégalités environnementales (Trappes), d'enjeux locaux de gestion urbaine de proximité (Les Mureaux) ou encore à

travers des démarches d'évaluation des impacts sur la santé (Nanterre et La Rochelle). Dans ces quatre terrains, nous sommes passés par des enquêtes suivant une approche ethnographique pour recueillir l'expérience du cadre de vie des habitants (Legendre et al., 2020, soumis).

L'interprétation des données issues de ces enquêtes suit les principes de la théorisation ancrée (Charmaz, 2006) ce qui implique de faire émerger les thèmes à partir des données collectées sur chaque terrain. Toutefois, notre approche n'est pas purement inductive, car pour chaque territoire le point de départ est un questionnement de la collectivité, problématisé au regard des connaissances issues de la littérature. L'interprétation repose sur l'hypothèse théorique centrale, à savoir l'idée de rechercher dans l'expérience des habitants l'expression d'une forme d'attachement que nous avons considéré comme un proxy du bien-être dans son cadre de vie[1]. Ce choix théorique se traduit dans les questions formulées dans l'enquête (arrivée dans le quartier, intentions de parcours résidentiel, perception du cadre de vie, etc.), et dans la manière d'interpréter les données, en cherchant dans les propos d'éventuels facteurs d'attachement au cadre de vie.

Un premier niveau d'interprétation a été porté pour chacun des quatre terrains, suivi d'une restitution à la collectivité. Malgré l'hétérogénéité des territoires et des problématiques, la question commune du rapport au cadre de vie et l'expérience d'habiter le quartier, nous a permis de croiser les données, et de mettre en commun l'ensemble des 200 entretiens réalisés. Des points de convergence entre terrains ont été identifiés grâce à une démarche récursive en s'appuyant sur l'idée générale de chercher le plus petit nombre de catégories pouvant représenter ce qui est exprimé dans notre corpus, sans perdre ni la diversité, ni la finesse des témoignages. La démarche d'interprétation s'est faite par tâtonnements, et le sens des « catégories »[2], le classement des verbatims et certaines dimensions sont venues se préciser au fil des découvertes et des ouvertures apportées par la revue de littérature. Nous insistons aussi pour dire que la démarche interprétative croise des savoirs issus de l'expertise (revue de la littérature mais aussi diagnostics et données conventionnelles du territoire) et savoirs issus de l'expérience des habitants (enquêtes et autres contributions comme celles des acteurs du territoires notamment associatifs). Cette démarche évite les raisonnements hors sol, et nous avons gardé à l'esprit le contexte et les spécificités des territoires chaque fois que nous avons mobilisé les données de terrain.

Dans la suite, nous présentons un cadre heuristique du bien-être dans son cadre de vie étayé par des extraits des entretiens avec les habitants. Les verbatims sont repérés par les paramètres suivants : le terrain (T = Trappes ; N = Nanterre ; M = Les Mureaux ; LR = La Rochelle). Notre démarche s'est affinée selon les terrains, et nous nous sommes intéressés à la trajectoire

1. À l'inverse, il nous semblait peu probable qu'un lieu de vie puisse générer une forme de bien-être si les habitants n'y expriment aucune forme d'attachement.

2. Nous parlons de catégories mais ceci ne doit pas faire penser à une lecture analytique. Nous verrons dans cet article que le cadre développé cherche à éviter les déterminismes et les postures figées.

des personnes interrogées à Nanterre et La Rochelle, où nous précisons également le sexe (Homme = H; Femme = F) et l'âge de l'enquêté. Ces paramètres n'ont pas été recherchés comme des déterminants explicatifs, mais pour embrasser une certaine diversité sociologique dans l'enquête. Le dernier terrain étudié est celui de La Rochelle, qui bénéficie de l'expérience des trois autres terrains et d'une expérimentation plus approfondie (18 mois contre 6 à 9 mois pour les autres terrains) ce qui peut expliquer la prépondérance des verbatims mobilisés dans cet article.

Résultats

Avant de présenter le cadre interprétatif par lequel nous avons essayé de capter ce qui fait du bien-être dans son cadre de vie, il nous faut introduire quelques points concernant la nature des données recueillies, et les raisons qui nous ont conduit à structurer les propos des habitants autour de différents « sentiments ».

1) Commentaires au sujet des données collectées

Le vécu du cadre de vie, une expérience totale, incarnée et dynamique

Le premier résultat majeur sur lequel il nous semble essentiel de s'arrêter est le fait que, contrairement aux coupures que les logiques techniques, administratives ou politiques ont tendance à opérer dans l'analyse et les projets de territoires, l'expression libre collectée dans les enquêtes révèle que le rapport au lieu de vie n'est jamais fragmenté dans l'esprit des habitants. Leur manière de parler du quartier peut englober différentes dimensions en même temps, ce qui nécessite de considérer le rapport au cadre de vie comme une expérience totale. Ainsi, dans les exemples qui suivent, ils parlent à la fois de lieux fréquentés et du sens qu'ils y accordent; des aménités disponibles dans le cadre de vie, et de leurs aspirations pour une vie meilleure; des atouts du cadre de vie et de leurs parcours résidentiels:

> *Le grand parc, ça égaie un peu la ville et j'espère que la réputation des Mureaux sera meilleure qu'avant. On a eu la visite de Monsieur Hollande alors… Moi je me souviens quand je faisais une formation, la formatrice nous a appris à faire des CV. Quand elle a appris qu'on était des Mureaux, elle nous a dit qu'il fallait éviter de mettre l'adresse.* M, F, 37 ans

> *Ma famille habite là depuis 40 ans. Ma belle-mère, ma grand-mère, toute la famille ici… Mais ici, c'est pourri. Au Mont valérien, c'est plus modeste mais bien entretenu. J'ai envie de me sauver, pour aller en Seine-et-Marne. On sort, il y a un lac, plein d'activités pour les enfants, vous avez confiance. Ici, je suis à 495 euros par mois et encore aux Terrasses là, ça serait beaucoup plus cher.* N, F, 31 ans

En cohérence avec les travaux cités en introduction, les résultats de notre étude indiquent qu'on ne peut pas considérer le cadre de vie comme un substrat physique composé de nature, de routes et de bâtiments (ses dimensions urbaines), et dans lequel on ajouterait ensuite les habitants et leurs activités (ses dimensions humaines et sociales). Par exemple, à La Rochelle les habitants du quartier de Villeneuve-les-Salines parlent à la fois de la nature très présente dans l'environnement de vie, des représentations, des valeurs qu'ils lui accordent et des activités qu'ils y réalisent :

> *Il y a les barres d'immeubles entre les maisons et les marais, ça me donne la sensation que le quartier tourne le dos aux lacs. Ça devrait être tourné dans l'autre sens, pour qu'on soit tous orientés au sud et que la vie soit ouverte sur les marais. Quand mon fils était plus jeune, on y allait, même en hiver quand il neigeait, mais il n'y a pas grand monde. Pourtant c'est tellement joli et agréable, sauvage, nature, ça me dépasse qu'il n'y ait pas plus de monde que ça.* LR, F, 52 ans

Lorsqu'on laisse l'expérience vécue s'exprimer, on peut être frappés de réaliser que les considérations sur le cadre de vie ne sont jamais complètement abstraites. Les habitants passent toujours par des anecdotes qui renvoient systématiquement à des situations précises et réelles dont ils ont fait l'expérience. Comme le montrent aussi les verbatims précédents, la compréhension du rapport au cadre de vie ne peut se faire dans une lecture figée à l'instant où l'on fait l'enquête. Sans une approche dynamique, on risque de passer à côté d'une compréhension profonde de la réalité des parcours de vie des habitants et des trajectoires socio-historiques des territoires étudiés :

> *Avant ici c'était la joie, les voisins rien que ça, on se retrouvait, on mangeait au bout là, au bord du lac, il y'avait des toboggans… Je pense que ça a régressé.* LR, H, 29 ans

Des expressions brutes, à l'émergence de sentiments expérientiels du rapport au cadre de vie

La notion de « sentiments » que nous déployons dans cet article ne doit pas être comprise comme une intention prosaïque de parler de bien-être dans son cadre de vie. Nous parlons de sentiments comme une façon de lire la situation vécue en intégrant des aspects très objectifs du cadre de vie, mais aussi, des aspects expérientiels et multisensoriels. Ces dimensions nous permettent d'aborder le cadre de vie – et le monde – tel que les habitants en font réellement l'expérience, en reconnaissant également l'influence de leurs propres intentions et aspirations personnelles. Les « sentiments » permettent aussi d'éviter d'avoir recours au concept de « besoins », qui tend à figer les considérations dans une vision utilitariste du bien-être. Notre intention est finalement de dépasser les limites des approches néomatérialistes qui subordonnent la bonne santé ou le bien-être aux moyens matériels dont on dispose, une vision qui ne peut s'accorder complètement avec d'autres dimensions importantes comme la fierté, l'estime de soi ou la maîtrise du cours de sa vie.

2) Un cadre interprétatif fondé sur six catégories de sentiments

En partant du concept de *place-attachment* comme proxy du bien-être, nous avons cherché dans l'expression des habitants les catégories sur lesquelles ils fondent leur expérience du quartier, et ce qui compte pour eux dans le fait d'habiter un lieu. L'interprétation croisée des quatre terrains d'études nous a permis d'identifier six catégories de sentiments. Nous les énumérons comme une liste pour en décrire les différentes caractéristiques, mais le cadre interprétatif est de nature systémique. Nous verrons que les frontières entre les sentiments sont perméables et qu'il existe de multiples relations entre ces catégories.

Le cadre d'interprétation est composé de six catégories de sentiments dont nous proposons de distinguer :

- Un premier groupe de trois catégories comme **préconditions de l'attachement au cadre de vie** : les sentiments de familiarité, d'intégration et d'aisance (sécurité et confort)
- Deux catégories opérant comme des **filtres modifiant/déformant la perception des situations vécues** : le sentiment de maîtrise de sa situation, et les sentiments d'injustice
- Une dernière catégorie apparaît comme une **émergence en fonction de la configuration des cinq autres** : le sentiment d'épanouissement et d'accomplissement de soi

Trois catégories de sentiments comme préconditions de l'attachement au cadre de vie

Le sentiment de familiarité

Le sentiment de familiarité correspond à la manière dont la personne appréhende son environnement de vie, par les différents points de repères dans le quartier. Plutôt qu'une liste figée de caractéristiques urbaines et de commodités, cette catégorie offre un angle d'observation ouvert sur le lieu de vie, en partant de l'expérience cognitive du quartier pour aller jusqu'aux dimensions sensibles et la manière dont le lieu de vie résonne avec les valeurs et les attentes de la personne. Les fragments de récit recueillis se rapportent aux idées suivantes : « je connais mon quartier, j'y ai des repères, je sais comment il fonctionne, mon lieu de vie me parle ».

Sous l'angle positif, la familiarité est exprimée à travers des repères dans lesquels les habitants trouvent un sens : il peut s'agir d'un aspect du cadre de vie, physique et tangible (« accès à la gare »), ou sensible, qui procure un affect positif (« l'impression de calme », « le bruit du camion-glace qui donne un esprit campagne »). Le sentiment de familiarité renvoie également à la connaissance des lieux, une lecture claire des espaces de vie et de leurs usages, dans la mesure où l'on a une certaine maîtrise de ce qui s'y déroule. À l'inverse, le sentiment de familiarité peut être contrarié lorsque le lieu de vie n'amène aucun élément d'ancrage

signifiant, rien qui amènerait à dire « je me sens chez moi, comme dans un cocon ». On peut alors ne pas se sentir connecté, ou comme extérieur au lieu de vie, en raison d'une configuration de l'espace urbain qui vous écrase (par exemple le caractère massif et minéral du cadre bâti). Nous parlons de pouvoir d'agir contrarié car les points de repères qui pourraient normalement ancrer l'attachement au quartier deviennent des aspects jugés négativement, voir subis par les habitants, lorsqu'ils n'ont aucune prise sur ces caractéristiques. Lorsque des changements (urbains ou sociaux) interviennent, des expressions de type « on ne reconnaît plus le quartier » peuvent apparaître et expriment là encore une perte de familiarité. Pour finir, le sentiment de familiarité peut également basculer dans une configuration d'enfermement lorsque les points de repères deviennent des angles de replis, comme des pièges qui se resserrent sur les habitants (« vivre dans une cité en huis-clos », « avoir le sentiment de vivre dans un cercle fermé »).

Familiarité, sous l'angle d'un sentiment positif de pouvoir d'agir	Familiarité, sous l'angle d'un pouvoir d'agir contrarié
J'habite ici depuis 10 ans, avant j'étais à Paris. Avec la gare devant la porte, j'ai sauté dessus Je suis tranquille ici. N, H, 86 ans	*Ca fait un peu blocus, super serré, c'est massif, on se croirait à la Défense. Ils sont où les arbres pour nous ?* N, F, 31 ans
Il y a un glacier qui passe c'est sympa, il klaxonne ça fait penser campagne presque, surtout quand je suis au bord du lac comme ça, je suis tellement habitué à la ville […] À Paris j'avais l'autoroute. Et puis le matin j'entends les mouettes c'est sympa. LR, H, 37 ans	*C'est une cité en huis-clos dans un monde qui bouge. J'ai envie de pousser les murs Il y a des inconvénients comme dans tous les villages. Une forme de pression sociale. Vos comportements sont jugés. Vous revenez avec votre sac de courses, on sait que vous êtes allé là Vous avez une nouvelle voiture, on se demande comment vous l'avez acquise.* N, F, 47 ans
Toutes mes activités que ce soit les courses, médecin, dentiste, pharmacie, gym, yoga, je peux tout faire à pieds ici. Donc il est génial ce quartier […] et être aussi proche du centre-ville, tout en étant dans un quartier hyper calme, il n'y pas de bruit pas de circulation. LR, F, 62 ans	*J'habitais aux Minimes avant, et même pour éviter de la perturber je préfère qu'elle soit scolarisée là-bas [vers le secteur des Minimes]. Et qu'elle sorte un peu de Villeneuve, parce qu'habiter ici, aller à l'école ici, du coup on reste dans un cercle assez fermé. Pour avoir grandi ici, je sais de quoi je parle, et on a du mal à se sortir de ça après.* LR, F, 28 ans
C'est un quartier populaire. On a vite fait de croiser des gens qu'on connaît au bout d'un certain temps, nous on apprécie ça. Ce côté vivant, associatif, qu'il y ait un cœur centre commercial, la médiathèque qui est super. Il y a une bonne qualité de vie. LR, H, 32 ans	*Il fout la haine ce quartier […] Après on voit tout le temps les mêmes personnes. moi ça fait cinq ans, je connais tout le monde. Ca fait… l'impression de repasser sur tes pas chaque jour. C'est tout le temps pareil, après tu rentres chez toi, tu manges, tu dors. Il n'y a pas assez de trucs, pour aider les jeunes à chercher du travail, des trucs comme ça. Moi cet été, je vais travailler dans un restaurant en ville, mais j'ai trouvé seul.* LR, H, 19 ans

Le sentiment d'intégration

Le sentiment d'intégration est lié à la manière dont la personne parle de sa place dans le quartier. Plutôt que de s'en tenir à des catégories descriptives telles que le nombre d'associations actives sur le quartier (données utiles, mais insuffisantes), cette catégorie permet d'appréhender la manière dont les habitants vivent l'expérience sociale du quartier, les relations humaines quotidiennes et les pratiques plus structurées. Les fragments de récit recueillis se rapportent aux idées suivantes : « je trouve ma place dans ce quartier, je me sens comme faisant partie d'un groupe et d'un lieu qui me parle, je suis fier(e) d'habiter ce territoire »

Le sentiment d'intégration sous l'angle positif renvoie à l'idée de « trouver sa place » ce qui suppose de pouvoir rester soi-même dans les espaces collectifs. Nous avons relevé des expressions liées à la qualité des relations de voisinage, qui peuvent aller d'un simple bonjour jusqu'à une certaine solidarité face à l'adversité (« on se soutient »). Lorsque la personne est en phase avec ce qu'elle perçoit de son environnement de vie, les expressions peuvent s'étendre jusqu'à une forme de fierté d'habiter le quartier. À l'inverse, les sentiments d'intégration peuvent être contrariés lorsque la personne a l'impression de ne pas appartenir au reste du quartier, lorsque les pratiques sociales observées ne correspondent plus aux attentes et aux valeurs de la personne (exprimées de manière plus ou moins explicite, « les caravanes sur les parking », « le respect des autres », « le savoir vivre »). Cette catégorie est également liée à la notion d'inclusivité dont la valeur absolue positive est difficile à décrire, mais que l'on observe en miroir chaque fois qu'existent des situations d'exclusion ou de discrimination. Nous parlons de pouvoir d'agir contrarié lorsque les expressions renvoient à une forme d'impuissance face au fonctionnement du quartier, ou dès lors que certaines pratiques induisent une forme d'exclusion ou d'éloignement contraint ou choisi (« ça donne pas envie de les connaître »). On retrouve alors dans cette catégorie, des propos évoquant des situations de marginalisation, de relégation, ou des phénomènes d'auto-exclusion.

Intégration, sous l'angle d'un sentiment positif de pouvoir d'agir	**Intégration, sous l'angle d'un pouvoir d'agir contrarié**
Oui, on connaît du monde, on se retrouve après le boulot, rapidement. Ce qui est bien ici, on est tous dans la même misère mais on se soutient, quand il y a besoin de quelque chose, on se dépanne quoi. LR, H, 49 ans	*C'est ça que je trouve dommage, cette mentalité, je pense que personne peut y faire quoi que ce soit ni le bailleur, ni la ville, c'est le respect des autres. Je trouve qu'on est un bon quartier, si tout le monde faisait attention à l'autre, il n'y aurait aucun souci alors voilà ça donne pas envie de les connaître, d'aller vers eux.* LR, F, 50

C'est un quartier que je connais bien, dans lequel je me sens à l'aise aussi, j'ai plein de copines qui habitent dans les maisons à côté, donc ça aussi ça y fait beaucoup. LR, F, 52 ans	*Ce que je dis de mon quartier C'est mitigé. Parce que c'est sympa le quartier c'est agréable d'y vivre mais il y a un gros problème de savoir vivre en général. Quand on voit des caravanes sur les parking, on a pas envie d'élever ses enfants ici.* LR, F, 28 ans
Oui, je suis très bien là. Parce que c'est convivial, il y a beaucoup de gens qui disent à Villeneuve on est une grande famille, voilé non voilé, Turc pas Turc, on se côtoie… LR, H, 33 ans	*Je vais dans les commerces, mais j'aimerais plus trop y habiter, trop de mixité, sans vouloir il y a un peu trop de populations concentrées. Maintenant la minorité c'est plus les autres, partout là-bas, maintenant c'est plus nous.* LR, F, 69 ans
Je vais au PMU, pas pour boire mais je vais jouer. On va aussi commander des gâteaux à la boulangerie pour des occasions, chez le boucher même si je mange peu de viande, j'aime faire travailler les gens du quartier avec le peu de moyens que j'ai. LR, H, 67 ans	*On est 40 logements dans l'immeuble, je dis bonjour à 6 personnes Et pourtant c'est plus des étrangers d'origine qui sont plus vieux que moi et ils disent bonjour. La plupart des français ils disent pas bonjour.* LR, H, 47 ans
La plupart des gens ils s'y plaisent bien, l'ambiance elle est bien, il y a de la diversité, c'est le mélange qui fait notre force. On a grandi ensemble, on se retrouve avec des maliens, des mauritaniens, des portugais, toutes les nationalités. Mon voisin de porte à droite c'est un portugais, tu lui demandes du sel il te donne la morue avec […] Nous en fait on s'aide beaucoup entre nous, sans le montrer à l'extérieur. M	*Par exemple moi, je suis une jeune fille. Pour inviter par exemple les copines, je n'ai pas que des copines forcément africaines ou maghrébines, j'ai honte. Je ne peux pas les ramener. C'est trop sale.* M
Par rapport à d'autres quartiers, ce qui est très fort, c'est que tout le monde se connait. Si une femme arrive d'une nouvelle famille, vous allez l'inviter à participer. Je sais pas si vous en êtes conscient, mais dans beaucoup de quartiers, ce n'est pas comme ça. M	

Le sentiment d'aisance

Le sentiment d'aisance correspond à différentes dimensions physiques, affectives et culturelles. Plutôt que d'aborder le confort par le nombre de mètres carrés habitables, et la sécurité par le décompte des délits ou la présence policière, cette catégorie nous permet de capturer ces notions sous un angle plus ouvert, comprenant à la fois le confort ressenti dans son lieu de vie, des sentiments de sécurité et de tranquillité, et la liberté d'action dans le cadre de vie. Les fragments de récit recueillis se rapportent aux idées suivantes : « je me sens en sécurité dans ce quartier, je me sens libre de jouir des aménités disponibles, je trouve mon lieu de vie confortable ».

Sous l'angle positif, l'aisance se rapporte à certaines qualités du cadre de vie, par des aspects tangibles (confort des logements, aménités urbaines) et intangibles (calme, ressourcement, possibilité d'être seul, de respirer, etc.). De manière générale nous avons trouvé des attentes en termes de quiétude capturé par différentes dimensions du cadre de vie. L'aisance renvoie aussi au sentiment de sécurité dans le quartier (liberté de mouvement et d'usage des espaces) et de confiance dans le voisinage. Toutes ces expressions se rapportent aussi indirectement aux possibilités et opportunités de faire ce que l'on a envie de faire dans le quartier. À l'inverse, le sentiment d'aisance peut être contrarié par de multiples facteurs, lorsque résident des perceptions d'insécurité ou de liberté de mouvement et d'usages contrariés. Nous avons également relevé des impressions d'étouffement et de stress continu quand la densité ou la promiscuité sont jugées importantes. Nous parlons de pouvoir d'agir contrarié car les nuisances évoquées sont subies par la personne qui ne trouve pas de solution pour compenser ou échapper à ces contraintes.

Aisance, sous l'angle d'un sentiment positif de pouvoir d'agir	Aisance, sous l'angle d'un pouvoir d'agir contrarié
Moi de mon côté je trouve que je suis bien, côté résidence, là avec la vue le lac, c'est bien, après tout ce qui est côté immeubles et plus là-bas, non je me sentirais moins bien. Tous les gens qui viennent ils me disent tu as une super terrasse, t'es bien là, semi en ville, semi à la campagne… LR, F, 50 ans	*Il se passe pas grand-chose quand même. On en entend bien parler de quelques trucs. Mais, enfin il faut pas exagérer, on se fait pas agresser ni rien […] Avant les lacs c'était tous les jours, mai slà je n'ai pas grand-chose à y faire. Maintenant je traverse plus toute seule non j'y vais pas.* LR, F, 69 ans
À Villeneuve je ne sais pas comment les autres trouvent, mais dans cette raquette particulière, c'est tellement calme. Regardez, on est bien là, tranquille au jardin [..]. La proximité pour sortir de la ville, pour aller au centre-ville, les commerces de proximité, pour nous c'est l'idéal. LR, F, 53 ans	*Et puis le soir après 8h, j'avoue que j'irais pas me promener j'ai pas eu d'ennuis, mais ça fait la zone. Il y a quelques immeubles qui ont été refaits, mais tous ces immeubles trop hauts trop entassés là, c'est ça qui fait la zone.* LR, F, 60 ans
Quand il fait beau, j'aime bien être ici au bord du lac, au soleil. Après Chateillon, la plage quand c'est les bonnes marées. Ou autrement La Rochelle pour se promener, c'est facile d'accès 2min en passant par derrière. LR, H, 37 ans	*Je vais pratiquement tous les jours à vélo sur le vieux port pour prendre un café, pour sortir de chez moi. Je préfère aller là-bas, que le bar à Villeneuve par exemple. Le bar à côté du coiffeur, j'irai jamais lire le journal là-bas… il n'y a que des hommes ! Sur le vieux port c'est mixte. Et puis la vue n'est pas belle ici.* LR, F, 60 ans

J'ai remarqué depuis qu'il y a le foyer de jeunes travailleurs, il y a beaucoup de trafic, il est juste là derrière. Je suis pas la seule à l'avoir remarqué. Et encore il y a des petits squatteurs qui fument leur joint, moi je m'en fous ils sont quand même plus respectueux, on leur a dit de laisser les tables propres ils sont restés toute la soirée, ils ont respecté. On leur a parlé gentiment et j'ai plus de communication avec ces petits jeunes qu'avec cette dame là-haut. LR, F, 39 ans	*Avant l'appartement là-bas c'était propre, nickel, mais là ça s'est dégradé. Les saletés par terre, les pipis partout, les poubelles, ça faisait 5 ans que l'ascenseur ne fonctionnait plus, vous payez un loyer, c'est cher, vous espérez que l'endroit soit propre. Il y a des gars qui passent toute la journée, ça deal. Et moi j'ai perdu mon travail [auxiliaire de puériculture] à cause de ça. Les parents ils ne voulaient plus venir laisser leurs petits.* LR, F, 58 ans
On m'a toujours mal parlé de Villeneuve, on me disait c'est un quartier de racailles. On m'a un peu montée la tête. Quand je suis arrivée c'est tout le contraire en fait. Moi je viens du 93, c'est pas une cité ici. Je me suis jamais faite embêter, au contraire les gens sont gentils, les jeunes m'aident pour les courses. LR, F, 34 ans	*L'isolation c'est un problème ici. Ça fait un petit moment que j'ai des moisissures et moi je suis asthmatique. Donc on a déjà prévenu [bailleur] et ils m'ont répondu vous n'avez qu'à prendre une éponge et de la javel mais il y a des infiltrations là Il n'y a pas de ventilation mécanique dans la salle de bain. Et le chauffage c'est pourri, on est obligé de dormir avec un pull.* LR, F, 39 ans
	On a fait une pétition il y a six mois par rapport à la salubrité, le bruit, entre autre, sur 10 qui ont signé il y en a 8 qui ont réussi à déménager, mais c'est des personnes qui sont là depuis 25 ans […] `J'ai fait intervenir quelqu'un parce que mes toilettes sont constamment bouchées, le mec m'a répondu on a pas le droit d'y toucher parce qu'il y a de l'amiante. LR, H, 47 ans
	On a l'intention de déménager. Parce qu'ici c'est pas vivable pour les enfants. Y a de la musique pratiquement toute la nuit dehors dans les voitures, on peut rien dire non plus. Y a eu une descente de police et ils ont tiré au flashball, et des enfants jouaient juste à côté-là ! M
	Y a juste l'usine là-bas, y a des gens qui disent que c'est pas bon pour la santé. M

Deux catégories de sentiments comme filtres polarisants du vécu du quartier

Deux catégories de sentiments ont émergé et nous semblent opérer comme des filtres venant modifier le vécu du quartier :

Le sentiment de maîtrise sur sa vie

Nous avons vu le rapport au cadre de vie n'est pas de nature statique, et qu'on ne peut véritablement comprendre l'expérience décrite qu'en perspective avec le parcours résidentiel et le parcours de vie en général. Nous avons essayé de traduire cette idée à travers le sentiment de maîtrise, qui correspond aux capacités réelles et perçues de choisir le cours de sa vie et de maîtriser ce qui se passe autour de soi. Plutôt que d'aborder le parcours résidentiel par les logements occupés par le passé, ou la satisfaction résidentielle à partir de critères établis a priori (enquêtes de psychologie positive), le sentiment de maîtrise nous permet de rester ouverts à des aspects qualitatifs et subjectifs notamment certains ressentis liés aux choix et aux contraintes qui pèsent sur la vie de la personne en général. Les fragments de récit recueillis se rapportent aux idées suivantes : « j'ai fait le choix d'habiter ce lieu, j'ai la capacité de choisir mon parcours résidentiel et plus globalement j'ai le sentiment d'avoir prise sur le cours de ma vie et de suivre les directions qui me correspondent ».

Ce sentiment apparaît comme une sorte de filtre, car la question du choisi / subi traverse la plupart des aspects évoqués par les habitants, et règle/dérègle/modifie le rapport au lieu de vie. Il y a dans le sentiment de maîtrise quelque chose de très proche du concept de pouvoir d'agir, mais nous en faisons la distinction car le premier intervient de manière moins directe et plus éloignée dans le temps. Sous l'angle positif, le sentiment de maîtrise se rapporte à des situations où la personne a trouvé des opportunités d'évolution résidentielle qui lui conviennent, ou lorsqu'elle ne se sent pas contrainte par d'autres contingences familiales ou professionnelles par exemple. À l'inverse, des sentiments de pertes de contrôle sur le fil de sa vie se retrouvent de manière très fréquente dans le corpus, avec des manifestations quotidiennes (les problèmes de voisinage qui poussent à partir du quartier, les nuisances liées aux travaux à côté de chez soi) ou plus lointaines en lien avec un parcours résidentiel contraint (« c'était les seuls logements disponibles dans l'urgence », « mes enfants iront ailleurs, j'espère qu'ils auront une vie meilleure ») ou des problèmes de santé (logement insalubre ou non adapté à un handicap). Le sentiment de maîtrise est contrarié car la personne subi une situation ou n'a plus totalement la maîtrise de son chemin de vie.

Sentiment de maîtrise positif	Sentiment de maîtrise contrarié
J'ai atterri dans les HLM et ensuite j'ai acheté ici il y a 38 ans. Ça fait 41 ans dans le quartier […] Il y avait un lotissement avec les maisons à vendre, je suis restée là. LR, F, 69 ans	*Je connaissais déjà, j'ai grandi ici […] Je n'ai pas cherché à revenir ici, c'était les seuls logements disponibles dans l'urgence. Et là ça fait un an que je suis à Villeneuve Ici c'est les logements où ça tourne le plus. Dans l'urgence on n'a pas le choix d'accepter.* LR, F, 28 ans
J'ai aménagé sur La Rochelle il y a 4 ans, pour ma retraite. J'ai choisi La Rochelle, parce que je voulais être au bord de l'océan, et je voulais une ville dynamique avec plein d'activités. J'ai loué avant d'acheter puis j'ai acheté au bout de six mois. Dans ce quartier, pour le rapport qualité prix, dans le centre-ville c'est beaucoup trop cher. LR, F, 60 ans	*On était là depuis 6 ans, je travaillais à la régie de quartier. Et comme on cotisait avec [bailleur], on a vu avec eux et ils m'ont trouvé un appartement ici. Et ça me plaisait, jusqu'à maintenant… mais je suis entourée par des voisins qui font le bordel la journée, la nuit, des gens de notre âge, ça picole ça fout la musique à fond, aucun respect, alors on quitte le quartier [..] C'est dommage parce que j'aime bien Villeneuve. Mais là autant qu'on parte parce que sinon ça va mal finir.* LR, F, 39 ans
Je suis arrivé en 1974. Le lotissement s'est construit et à l'époque c'était des maisons accessibles, de la location-vente, j'en ai eu une d'attribuée, on payait un loyer sur 25 ans et la maison était à vous […] On a fait agrandir, on a fait un étage. Et aussi j'ai un terrain qui fait le tour de la maison. Ce qui nous fait rester c'est qu'on est bien installés. On est proche de la ville et presque à la campagne avec le lac derrière, etc. LR, H, 60 ans	*Nous, on n'a rien décidé, les gens qui font des réunions eux ils connaissent. Nous, on subit, enfin on suit, c'est tout moi tant qu'ils n'augmentent pas les loyers, ça va… mais nous on veut du travail.* N, H, 18 ans
On a fait une demande de HLM, ici ça fait un mois. Avant on était dans un des bâtiments là-bas vers Intermarché. On avait pas forcément envie de rester, mais c'était l'idéal, moi je suis au lycée à Valin c'est à côté. On s'est habitué ici, ça fait 30 ans que la famille est là. LR, F, 18 ans	*Non du tout, je veux partir. Parce que j'ai un enfant et je ne veux pas qu'il grandisse ici, surtout que c'est un garçon et je ne veux pas qu'il tourne mal, tout simplement.* LR, F, 29 ans,
	En fait le problème c'est que mon père a subi une opération, il a fait un AVC. Et malheureusement il est paraplégique, et il manque un peu d'espace. Ma mère a fait une demande pour avoir un appartement adapté. Donc ça serait uniquement pour ça si mes parents devaient partir d'ici. J'ai grandi aux Musiciens, je suis parti à l'âge de 24 ans quand même. On en garde des beaux souvenirs mais comme je vous dis ça s'est beaucoup dégradé, c'est plus sécurisant. Je trouve que se serait pas adapté à l'éducation d'un enfant. M, F, 37 ans

(suite)

Sentiment de maîtrise positif	Sentiment de maîtrise contrarié
	J'aurais su qu'ils allaient faire des travaux, je n'aurais pas pris ce logement. Ils n'ont pas averti les gens avec les travaux, j'ai trois filles avec moi. On vit que dans des travaux, on en a marre […]avec les camions qui passent, on ne vit pas […]. Parce qu'ils veulent renouveler pour faire beau, car du neuf pousse à côté Un vieux vous dira, c'est du passé. Pour nous aussi, c'est du passé. Mes enfants, ils iront ailleurs, j'espère qu'ils auront une vie meilleure. N, F, 53 ans
	C'est pas une question d'attache, c'est plus une question de on est là parce qu'on est là quoi. Parce que notre logement il est ici et de toute façon on a pas le choix en fait. Après si je pouvais partir, je partirais, mais bon… M
	Moi souvent quand j'étais à l'école à l'époque, un prof m'avait dit ça. Il m'avait dit très clairement, les gens veulent pas que vous sortiez d'ici, ils veulent que vous restiez ici toute votre vie. M

Le sentiment d'injustice

Nous avons été frappés de relever la présence quasi-systématique de sentiments d'injustice dans les entretiens sur tous les terrains, un résultat que nous jugeons particulièrement fort dans le contexte des multiples politiques publiques qui tentent de réduire les inégalités socio-spatiales par des interventions ciblées sur les quartiers prioritaires. Nous ne livrons ici qu'une partie des résultats sur ce thème que nous jugeons capital et que nous proposons de traiter en profondeur dans un article à part (Legendre et. al, en cours).

Dans le cadre interprétatif que nous avons fait émerger, le sentiment d'injustice correspond aux expressions d'une situation perçue comme injuste ou inégale en comparaison avec un groupe auquel la personne juge légitime de s'identifier ou de se comparer. Plutôt que d'aborder les inégalités sociales sur le territoire d'un point de vue descriptif en termes de disparités sociodémographiques (revenus, diplôme, etc.), le sentiment d'injustice nous permet d'appréhender de manière plus précise les situations vécues comme des injustices. Les fragments de récit recueillis se rapportent aux idées suivantes : « Je n'ai pas accès à certaines aménités ou opportunités dans le quartier, j'ai le sentiment d'un traitement inéquitable, je ne me sens pas reconnu ».

Ce sentiment nous apparaît comme une sorte de filtre car la question de l'injustice traverse la plupart des propos, et règle/dérègle/modifie

le rapport à l'environnement de vie. Cette catégorie de sentiment est la seule que nous présentons uniquement dans sa position « négative » (injustice) car les propos positifs suggérant un traitement équitable ne s'expriment pas spontanément. L'expression de sentiments d'injustice n'est pas toujours le fruit d'une réflexion élaborée, mais elle porte toujours sur une situation vécue réelle. Ils apparaissent lorsque les habitants perçoivent une forme de relégation par rapport au reste de la population ou un traitement inégal par rapport à d'autres groupes sociaux. Ces sentiments sont également très présents lorsqu'existe une impression d'abandon par les pouvoirs publics, et un manque de reconnaissance et de considération par la société :

C'est un désert ici, c'est un quartier isolé. On a l'impression d'être à l'écart, à peine une boulangerie pour les étudiants de la fac. Mais les habitants de la cité, on n'a rien. N, F, 46 ans

On est un peu à part là juste à côté c'est du neuf, c'est comme si c'était pas chez nous. C'est pas dans notre quartier. Le neuf, ça ne sera pas pour les jeunes, mais pour les étudiants et les gens qui travaillent. N, F, 16 ans

Les Terrasses : c'est moche. Enfin c'est pas ça, c'est que nous à côté, on fait tâches. On a des vieux bâtiments pourris, et les Terrasses c'est trop grand, ça nous cache tout, on voit plus rien. Les Terrasses, eux au moins, ils ont des arbres. N, F, 31 ans

Pourquoi eux aux 200 ils ont une belle cour avec une fontaine, des trucs pour les enfants et un city stade et nous ici dans les 400 c'est tout pourri… alors soit disant parce que les mosaïques c'est classé et on peut pas y toucher, à l'époque c'était chouette devant l'unité voisinale. LR, F, 31 ans

En 2000 ils ont refait l'intérieur, en apparence parce que quand on regarde, c'est n'importe quoi, ils ont fait de la peinture, ça s'effrite, et y'a rien qui tient, y'a pas de joints, j'ai fait les finitions moi-même et des réparations, le carrelage mal fait, etc. Nous on a été le logement témoin, donc ici il y a eu les réunions de chantier et tout mais ils ont fait que de la merde. Par contre le loyer a augmenté. LR, H, 42 ans

Une catégorie de sentiment comme une émergence des cinq autres

Le sentiment d'épanouissement ou d'accomplissement

Le sentiment d'épanouissement ou d'accomplissement correspond aux opportunités perçues par les habitants de se réaliser à travers des pratiques individuelles ou collectives. Plutôt que de raisonner simplement sur la base de la présence et de la fréquentation d'équipements de loisirs sur le quartier, cette catégorie nous permet de capturer des dimensions plus larges, des aspects intangibles liés au sentiment d'accomplissement de soi, d'utilité sociale, et des aspirations personnelles et collectives. Les

fragments de récit recueillis se rapportent aux idées suivantes : « le quartier où je vis m'offre des opportunités de m'épanouir et de me réaliser, j'ai la possibilité de m'impliquer dans la vie de la cité et de me sentir utile ».

Nous situons cette catégorie comme une émergence, en fonction de la satisfaction des autres sentiments et préconditions : en toute logique, il sera difficile de trouver des sentiments d'épanouissement lorsque les sentiments de familiarité, d'intégration et d'aisance sont contraints. Sous l'angle positif, cette catégorie se rapporte plutôt à des situations où la personne trouve des opportunités d'implication dans la vie du quartier. Il renvoie aux possibilités d'apprendre, d'agir, de faire émerger de nouvelles pratiques, de modifier son environnement de vie, de s'impliquer dans des actions qui ont du sens et qui jouent sur le sentiment de réalisation personnelle :

> *C'est un quartier que j'ai toujours connu, ça a été la convivialité, beaucoup de partage […] Moi j'ai toujours été bénévole, sur les brocantes par exemple, avant que le nouveau maire soit en fonction, on avait la brocante dans les marais, au niveau de la maison de la prévention routière, ça a posé problème par rapport aux criquets, pour moi il y a eu aucune dégradation, mais j'ai jamais compris ce genre de choses.* LR, H, 29 ans

> *Le petit centre de Villeneuve est très animé, il y a un groupe social qui est très bien, il y a des fois des activités, des réunions, moi je vais souvent boire un café sur la place là, le Comptoir. C'est un café associatif, c'est très sympa, les gens qui s'en occupent là il y a des plein de choses, des manifestations sur l'écologie, d'autres thèmes, des spectacles le soir, etc.* LR, F, 60 ans

À l'inverse, nous avons trouvé de nombreuses envies et des aspirations bloquées et certains propos renvoient à un pouvoir d'agir contraint. Certaines expressions renvoient à des impressions de stagnation, de manque de reconnaissance ou la perception d'un accès limité à des opportunités de différentes nature (perception de vide, d'abandon, de tristesse, « y'a rien pour nous »)

> *Les jeunes ne se mélangent pas avec les grand-mères, ils apprendraient plein de choses. Un jardin partagé, c'est ça le contact, c'est ça l'avenir. Si on n'a pas d'interaction, on n'a rien. C'est au 3eme âge de leur apprendre comment manger.* N, F, 46 ans

> *Ça vous donne envie de rien faire ici, c'est un taudis, je comprends pas depuis le temps que j'habite ici c'est pas normal. La première chose qu'on pense dès qu'on a du boulot c'est de partir. On voudrait partir de cet appartement mais rester sur Villeneuve. On a fait des demandes.* LR, F, 49 ans

> *Ils ont fait des barbecues expérimentaux dans un parc. Mais ça, c'est typique pour pas qu'on quitte notre endroit. On n'a pas besoin d'ouvrir d'association pour faire des barbecues. Si on veut faire un barbecue, on met un petit peu de bois et voilà.* M

> *Y'a que des activités pour les mamans. Vous avez 28 ans, vous êtes une fille comme moi, ils attendent juste que tu te maries.* M

Conclusion et Discussion

Partir de l'expérience vécue pour penser le bien-être dans son cadre de vie

La qualité de vie n'est pas une préoccupation nouvelle, et différentes tentatives locales et internationales ont développé des indices de bien-être, comme par exemple l'indicateur du vivre-mieux de l'OCDE, le palmarès des villes de France où il fait bon vivre, ou d'autres initiatives d'évaluation de la qualité de vie en milieu urbain. Ces indices peuvent élargir le spectre des réflexions sur les territoires et les sociétés, bien souvent centrées sur des enjeux économiques, des facteurs d'attractivité ou de productivité économique. Cependant, la validité scientifique et la valeur épistémologique et éthique de ces indices sont rarement mis en débat. Certains thèmes peuvent avoir une apparence consensuelle (comme par exemple la sécurité, l'éducation, la santé), mais le choix des catégories qui composent un indice du bien-vivre, et la manière de leur attribuer une note ne s'appuient sur aucune norme universelle. Le cadre heuristique que nous avons présenté cherche à éviter l'enfermement normatif. Les catégories qui le composent doivent être comprises comme des jalons provisoires dans un cheminement continu visant le bien-être dans son cadre de vie, une réalité que l'on considère toujours ouverte et inachevée (Dewey, 2005 [1906]). C'est également cet esprit d'ouverture et de défense contre les déterminismes que l'on retrouve dès l'introduction d'un numéro récent de la revue du MAUSS consacré à la ville et la convivialité, où les auteurs suggèrent de penser la ville conviviale « au plus loin de toute recette qui se voudrait définitive, de toute modélisation prête à l'emploi » et « de considérer qu'elle est toujours à faire sans jamais avoir la prétention d'être faite une fois pour toutes » (Caillé et al., 2019).

Nous avons cherché une alternative à la pensée analytique qui conduit à des approches en surplomb, et que l'on retrouve dans de nombreux domaines et notamment la santé publique. Ces démarches posent toujours comme intention de comprendre un phénomène en essayant de comprendre les influences extérieures, sans questionner le vécu. En choisissant de partir de l'expérience vécue des habitants, nous avons inversé complètement le processus d'investigation d'une problématique. Les principes de la phénoménologie que l'on retrouve dans des courants de pensée assez divers, nous ont aidé à comprendre comment situer l'expérience sur le plan épistémologique, même si nous reconnaissons ne pas maîtriser toutes les dimensions philosophiques que ceci recouvre. L'ancrage dans l'expérience existe également du côté des penseurs du pragmatisme chez qui nous retrouvons l'idée d'une réalité toujours changeante, ouverte et contingente, mais aussi la reconnaissance de la primauté de l'action humaine et de son intentionnalité que l'on ne peut situer uniquement sur le plan cognitif ou rationnel (Shusterman, 2010). Cette pensée pragmatique issue du contexte américain nous semble

compatible avec certaines considérations de Pierre Bourdieu lorsqu'il explique que la compréhension du monde est liée à l'expérience d'inclusion dans ce monde et que la pensée scolastique a une compréhension presque toujours déformée et erronée de cette pratique (1997, p.64). Nous faisons le même constat avec les enquêtes sur le vécu du cadre de vie qui montrent de nombreux décalages avec les catégories analytiques et les intentions politiques projetées sur ces territoires (Combes et al., 2015). Étudier le bien-être des habitants à partir de catégories abstraites et désincarnées fait apparaître les dimensions paramétrées par l'expertise et repérés selon des priorités établies a priori. Partir de l'expérience conduit à une autre lecture des choses mais qui se trouve souvent disqualifiée en raison de son attention à la réalité vécue nécessairement subjective. Dans une visée phénoménologique et pragmatique (Zask, 2015), ces données subjectives trouvent un autre statut et le regard sur le problème étudié s'inverse complètement. Notons par ailleurs qu'il ne s'agit en aucun cas de poser un regard angélique sur les quartiers, mais d'essayer de comprendre ce que signifie d'y habiter.

Dans le champ de la sociologie urbaine, d'autres auteurs ont depuis longtemps proposé de s'intéresser à l'expérience des habitants pour comprendre les phénomènes urbains, comme par exemple H. Lefebvre qui proposait de s'intéresser aux pratiques de « l'habiter » pour sortir des approches de l'urbanisme fonctionnaliste (Stébé et Marchal, 2019, p.117). Bien entendu, les enjeux démocratiques justifient également la prise en compte du vécu des habitants et leur implication dans les projets qui les concernent (Bacqué et Gauthier, 2011). Il nous semble important de distinguer les approches valorisant l'expertise d'usage des habitants de celles qui cherchent leur fondement dans l'expérience vécue. En effet, reconnaître et mettre en avant les connaissances des habitants par l'étude de leur expertise d'usage ne garantit pas nécessairement de sortir de logiques déterministes, focalisées sur les questions que se posent les experts. L'étude de l'expérience vécue nous semble au contraire donner accès à la réalité des habitants, leurs préoccupations, leurs aspirations, leurs contradictions, formulés avec leurs mots. Nous avons pu constater que le narratif collecté est toujours lié à l'expérience totale des habitants (pas dans le sens d'exhaustif, mais au sens phénoménologique d'expérience holistique du monde) et comprend l'ensemble des dimensions cognitives, relationnelles, affectives et sensorielles d'habiter un lieu. L'habiter est un vécu multisensoriel (Faburel et al., 2014) et c'est la raison pour laquelle nous parlons de sentiments. L'ensemble de l'approche nous place bien du côté des habitants qui font l'expérience du lieu, et non pas du côté de l'espace urbain pris comme un objet préalable. Au regard des enjeux démocratiques actuels, l'étude de l'expérience vécue des habitants collectée à travers des enquêtes ethnographiques nous apparaît comme un acte de reconnaissance au sens de Honneth (2013), même si en tant que modalité participative elle ne peut couvrir tous les aspects et notamment les questions de déve-

loppement du pouvoir d'agir des habitants qui nous apparaissent essentielles (Carrel, 2017 ; Bacqué et Biewener, 2013).

Le *place-attachment*, un proxy intéressant pour étudier le bien-être dans son cadre de vie

Une logique inductive pure nous aurait conduit à chercher toutes les clés de l'interprétation de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie dans les données collectées auprès des habitants. Nous avons privilégié une approche moins absolue, reconnaissant que des préalables sont nécessaires pour repérer des régularités dans les propos collectés. L'hypothèse centrale de notre recherche était de considérer l'attachement au cadre de vie comme un concept auquel arrimer l'interprétation du vécu des habitants. Le cadre interprétatif que nous avons présenté dans cet article est structuré autour de six catégories de sentiments qui expriment des points d'attaches ou de rejet du territoire de vie. L'ensemble n'est peut-être pas réductible au bien-être dans son cadre de vie, mais il nous semble que l'étude d'un territoire à travers ces catégories qui retracent certains mécanismes psychosociaux déjà connus par ailleurs, permet de s'en approcher. Les sentiments de familiarité, d'appartenance ou d'injustice sont en effet des catégories couvertes dans des études sur le bien-être psychosocial (Fischer, 2011). Notre démarche montre finalement que le *place-attachment* est un concept intéressant pour aborder l'étude du vécu du cadre de vie, mais qu'il ne peut pas à lui seul englober toute l'expérience d'habiter.

Le cadre que nous avons généré n'a pas la forme classique d'un outil opérationnel clés en mains que l'on remettrait aux concepteurs, aménageurs ou experts de la rénovation urbaine. Néanmoins, il porte un raisonnement global que des acteurs locaux pourraient s'approprier pour penser un territoire et le rapport des habitants à ce lieu de vie. À titre d'illustration, penser un projet de rénovation urbaine par le prisme des sentiments de familiarité pourrait conduire à penser l'organisation du quartier et la dynamique de transformation du territoire avec le souci de permettre aux habitants actuels et futurs de trouver des repères dans leur lieu de vie, ce qui permet de considérer bien plus que la configuration ou la lisibilité de l'espace pour intégrer des dimensions d'expérience sociale et multisensorielle du lieu, ainsi que le sens qu'on lui accorde.

Une invitation à dépasser les approches individualistes et utilitaristes du bien-être

Le bien-être vu sous l'angle de la Pyramide de Maslow et, de manière plus générale la pensée utilitariste, reposent sur une doctrine téléologique (Ricoeur, 1990, p.267) : le bien-être est posé comme une finalité que

l'on atteint en fonction de l'accès à différentes commodités, tangibles ou non. Nous avons cherché une alternative à l'étude de l'espace urbain sur la base d'une liste finie d'attributs, de fonctions, ou de besoins à satisfaire, et la sociologie relationnelle nous a conduit à considérer avant tout le rapport des habitants à leur cadre de vie, avec les autres humains voir aussi les non humains (Descola, 2015). L'expérience totale, non fragmentée intègre à la fois des aspects physiques et tangibles du vécu du quartier, mais aussi des aspects liés au sens même de l'expérience d'habiter, des dimensions subjectives et symboliques très peu considérées dans les approches classiques. Le cadre heuristique que nous avons développé ne cherche pas à se substituer aux dessins des urbanistes, mais il permet de comprendre un quartier à la fois à travers des aspects pratiques liés par exemple aux aménités et aux services disponibles, mais aussi à des aspects comme le sentiment de maîtrise sur sa vie ou la perception de sa place dans le quartier, des sujets subtiles mais tout aussi essentiels qu'une logique utilitariste ne permet pas de capturer.

Notons enfin que nous avons cherché à éviter l'enfermement dans une échelle d'analyse psychologique individuelle, et la sociologie relationnelle nous a permis à ce titre de reconnaître la singularité des propos recueillis tout en gardant comme unité d'attention l'ensemble des rapports au lieu, aux autres, au contexte, et au changement (Emirbayer, 1997). Cette posture nous conduit à sortir complètement d'une étude des préférences individuelles et des besoins pour chercher comment accorder une forme de reconnaissance (Honneth *ibid.*) aux personnes dans leurs aspirations et leurs vécus, mais aussi à rechercher ce qu'ils peuvent partager en commun. Des auteurs comme Margaret Somers ont montré qu'un groupe devient communauté lorsque les membres partagent un narratif (1994). Ce concept d'identité narrative, que l'on ne peut capturer qu'en partant du récit des habitants, nous semble une perspective particulièrement intéressante pour explorer de manière pratique des enjeux comme la mixité ou la cohésion sociale que l'on trouve fréquemment dans les objectifs de la politique de la ville et les projets de rénovation urbaine.

Le concept de pouvoir d'agir pour dépasser une vision passive du bien-être

Une autre particularité de notre étude est l'attention portée aux expressions reflétant un certain pouvoir d'agir dans son cadre de vie, ou au contraire à l'existence de sentiments de *disempowerment,* un terme difficile à traduire mais qui renvoie plus à un empêchement dans l'agir qu'à une idée abstraite de pouvoir négatif. Pour Yann Le Bossé (2003) qui travaille sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des communautés, le *disempowerment* correspond à l'incapacité réelle ou perçue d'exercer son pouvoir d'agir lorsque, face à une situation, on ne

peut ni fuir ni se battre (d'après les travaux de H. Laborit sur les effets physiologiques des situations entraînant une inhibition de l'action). Il souligne également des effets iatrogènes de cette perte de pouvoir d'agir. Nous avons été frappés de trouver des dimensions de pouvoir d'agir (positif ou contraint) dans l'ensemble des corpus que nous avons rassemblé, et ces questions irriguent la manière dont nous avons construit le cadre heuristique des sentiments. Ainsi, pour agir, il faut connaître (familiarité), identifier son rôle et celui des autres (intégration), maîtriser son espace et les règles du jeu (aisance) pour espérer aussi s'investir dans le sens d'un certain épanouissement (réalisation de soi). C'est notre conception d'habiter pleinement un lieu, qui rejoint aussi certaines considérations sur l'appropriation et le développement des capacités d'agir dans son cadre de vie.

Le pouvoir d'agir résonne aussi parfaitement avec l'un des textes fondateurs de l'organisation mondiale de la santé et le point de départ initial de notre recherche. Ainsi, dans la Charte d'Ottawa (OMS, 1986), on lit que la santé n'est pas une finalité mais une ressource pour réussir sa vie, et que le renforcement des aptitudes individuelles et le développement des actions communautaires sont des axes essentiels pour penser des politiques plus favorables à la santé. Même si le concept de pouvoir d'agir n'apparaît pas en tant que tel, le texte défend la création d'environnements de vie où les personnes reprennent le contrôle des déterminants qui influencent leur santé et leur vie. Nous trouvons également un prolongement avec le concept de lieux de vie habilitants – enabling places en anglais, qui suggèrent une manière de penser des espaces de vie soutenant des conditions favorables à la santé, non seulement dans leurs configurations spatiales mais aussi à travers les ressources et les opportunités d'appropriation qu'ils permettent (Duff, 2011). La plupart des habitants que nous avons rencontré dans les différents quartiers subissent certains aspects de leurs vies, ou en tout cas n'ont pas toujours l'accès à des choix que ce soit en matière de logement, de travail, d'alimentation, de loisirs, etc. De telles situations conduisent à des sentiments de perte de son pouvoir d'agir, des aspects que l'on ne peut dissocier de la situation de défaveur sociale vécue par ces personnes.

Pour nous, l'étude du bien-être dans son cadre de vie, tout comme la recherche d'une réduction des inégalités sociales, passe par la recherche du développement du pouvoir d'agir des habitants. Une telle approche rompt avec les logiques cherchant uniquement à compenser ou à pallier des manques à une norme supposée, et cherche au contraire à comprendre l'origine des inégalités et à se concentrer surtout sur l'injustice vécue par les habitants. Le développement du pouvoir d'agir dans son cadre de vie correspond à la recherche des conditions de possibilités de faire pour eux-mêmes. Il nous semble qu'il s'agit de tendre vers un accès à plus de libertés et à des capacités de s'approprier son cadre de vie, un horizon qu'il faut distinguer de formes d'accaparement en cherchant

des conditions d'inclusion, de confiance et de réciprocité. Dans les corpus, nous n'avons pas relevé d'expressions où les habitants cherchaient à se réaliser contre les autres, mais pour soi avec un attachement à l'ambiance et à la cohésion sociale, ce qui ne nous semble pas correspondre à une vision individualiste du pouvoir d'agir. Comme ces aspects ne se décrètent pas et qu'il n'existe aucun modèle urbain qui puisse le garantir, il s'agirait au contraire de les rechercher par l'expérimentation locale, une perspective ouverte pour l'ensemble des politiques publiques menées dans ces quartiers.

Références

Bacqué M.H., Biewener C., 2013, L'empowerment un nouveau vocabulaire de participation ? Idées économiques et sociales, 173, 25-32.

Bacqué MH., Mechmache M., 2013, Pour une réforme radicale de la politique de la ville, ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Rapport au ministre délégué chargé de la Ville, 97 p.

Bacqué M.-H., Gauthier M., 2011, Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S.R. Arnstein, *Revue en ligne Participations,* 1 : 36-66.

Bourdieu P., 1997, Méditations pascaliennes, Paris, Seuil, Vol. 1, 316 p.

Caillé A., Chanial P., Fixot A-M., Marchal H., 2019, Présentation, La découverte, Revue du Mauss, 54 : 5-25.

Carrel M., 2017, Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation, Vie sociale, 3 (19) : 27-34.

Charmaz K., 2006. Constructing grounded theory, a practical guide through qualitative analysis, London, Sage Publications.

Combes B., Legendre A.L., Remvikos Y., 2015, Urbanisme et santé : quelle place pour les habitants des quartiers défavorisés dans la réduction des inégalités ? Retour d'expérience dans le cadre d'une EIS conduite en région parisienne, Environnement Risques et Santé, 14 : 327-336.

Descola P., 2015, Par-delà nature et culture, Paris, Gallimard, coll. Folio essais, 800 p.

De Waelhens A., 1954, Phénoménologie husserlienne et phénoménologie hégelienne, Revue Philosophique de Louvain 34 : 234-249.

Dewey J., 2005, [1906], La réalité comme expérience, traduit de l'anglais (États-Unis) par Pierre Saint-Germier et Gérôme Truc, présenté par Gérôme Truc, Tracés, 9 : 83-92.

Duff C., 2011, Networks, resources and agencies : on the character and production of enabling places, Health and Place, 17 : 159-156.

Elias N., 1998 [1987], La société des individus, Fayard, Mesnil sur l'Estrée, 301 p.

Emirbayer M., 1997, Manifesto for a relational sociology, American Journal of Sociology, 103 (2) : p 281-317.
Faburel G., Geisler E., Manola T., 2014, Le paysage (multisensoriel) dans la qualité de l'environnement urbain, Méditerranée, 123 : 109-119
Faburel G., 2015, Les visages contrastés des inégalités socio-environnementales. Les questions adressées aux politiques de régulation en milieu urbain, Annales des Mines – Responsabilité et environnement, 19 (3) : 78-82.
Fischer G-N., 2011, Psychologie sociale de l'environnement, Dunod, Coll. Psycho Sup, 246 p.
Honneth A., 2013, La lutte pour la reconnaissance, Folio essais (576), Gallimard, 352 p.
Joseph I., 2004, Goffman et l'écologie urbaine, Les annales de la recherche urbaine, 95, 130-133.
Labbé M., 2016, Quelle ville voulons-nous ? Des pathologies urbaines au droit de la ville, Cahiers philosophiques, 146 (3) : 61-81.
Laguardia J.G., Ryan, R.M., 2000, Buts personnels, besoins psychologiques fondamentaux et bien-être : théorie de l'autodétermination et applications, Revue québécoise de psychologie, 21 (2) : 281–304.
Le Bossé Y., 2003, De « l'habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. Nouvelles pratiques sociales, 6 (2) : 30-51.
Legendre A.L., Combes B., Remvikos Y., 2020, Comprendre avant d'améliorer les conditions de vie des quartiers défavorisés : quels apports des approches ethnographiques ? [soumis]
Moser G., 2009, Quality of life and sustsainability : toward person-environment congruity.
Moser G., Weiss K., 2003, Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement, Armand Collin, 339 p.
Obadia C., 2006, Les métamorphoses du bonheur ou les illusions perdues de la modernité, Le philosophoire, 26 (1) : 55-65
OMS, 1946, Préambule à la Constitution de l'OMS
OMS, 1986, Charte D'Ottawa, Première Conférence Internationale pour la Promotionde la Santé,
Parizot I., Chauvin P., Firdion JM., Paugam S., 2004, Santé inégalités et ruptures sociales dans les Zones urbaines sensibles d'Ile-de-France, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Les travaux de l'Observatoire 2003-2004, 46 p.
Paquot T., 2019, Désastres urbains, La Découverte, Paris, 264 p.
Remvikos Y., 2019, La santé environnementale et le difficile changement de paradigme en santé publique, Environnement, Risques et Santé, 18 (2) : 100-104
Ricoeur P., 1990, Soi-même comme un autre, Seuil, 448 p.
Ryff C.D., Singer B.H., 2008, Know thyself and become what you are : a eudaimonic approach to psychogical well-being, Journal of Happiness studies, 9 : 13-39

Shusterman R., 2010 What pragmatism means to me : ten principles, Revue française d'études américaines, 124 : 59-65

Somers M.R., 1994, The narrative constitution of identity : a relational and network approach, Theory and society, 23 : 605-649

Stébé J.M., Marchal H., 2019, Introduction à la sociologie urbaine, Paris, Armand Colin coll « Cursus », 288 p., 1ère ed. 2010

Wacquant L., 2018, Bourdieu comes to Town : pertinence, principles, applications, International Journal of Urban and Regional Research, 42 (1) : 90-105.

Zask J., 2015, Introduction à John Dewey, Paris, La Découverte, coll. Repères, 125p.

DISCUSSION GÉNÉRALE

1

Rappel des objectifs de la recherche et sa justification

La définition de la santé comme état de complet bien-être physique, mental et social (OMS, 1946) est une proposition positive et ouverte que la santé publique met régulièrement en avant dans ses approches. Mais elle nous laisse également avec un dilemme : si la santé est un complet bien-être, qu'entendons-nous par *bien-être* ? Ces deux termes semblent souvent mobilisés de manière indifférenciée et, de manière implicite, on laisse entendre que le bien-être serait un concept univoque entendu de tous. En réalité, le terme est ambigu et soulève des questions axiologiques profondes. Le sujet nous semblait donc mériter d'être problématisé, et nous avons choisi de centrer cette recherche sur les questions de bien-être en lien avec le lieu où l'on vit.

Les différentes conceptions de la santé s'appuyant sur des modèles de « déterminants de la santé » reconnaissent que l'environnement de vie en général, et les conditions de vie sociale en particulier (Marmot, 2009) jouent un rôle prépondérant dans l'état de santé des populations. On note également depuis une vingtaine d'années un intérêt accru pour l'étude des liens entre santé et urbanisme (Barton et Tsourou, 2000). Mais dans ce domaine, les démarches semblent se concentrer avant tout sur l'évaluation et la gestion des risques sanitaires liés à un environnement de vie dégradé. Les représentations de la santé sur lesquelles elles reposent sont donc orientées dans une logique plutôt

défensive. Elles s'appuient également sur des cadres analytiques qui tendent à mettre à distance les êtres humains et leurs perceptions. Il nous a semblé que la question du bien-être dans son cadre de vie ne pouvait pas être abordée selon cette perspective, notamment parce que la gestion des risques et la recherche du bien-être nous semblent appartenir à des ontologies différentes. Dans cette thèse, nous avons donc proposé de chercher une autre manière d'aborder le sujet du bien-être dans son cadre de vie, en inversant complètement la logique de pensée, et en prenant comme point de départ l'expérience des habitants.

L'étude du bien-être dans son cadre de vie aurait pu concerner n'importe quel type de territoire et n'importe quelle forme d'habiter. Mais notre recherche était également guidée par le constat général des inégalités sociales et territoriales, et leurs corrélations avec les inégalités de santé dont les études récentes montrent encore l'extrême prégnance et le caractère contradictoire dans un pays comme la France, supposé disposer d'un des meilleurs systèmes de santé au monde (Fassin, 2008). Nous avons donc fait le choix de concentrer notre attention sur les populations a priori les plus éloignées d'un cadre de vie de qualité, en prenant le cas particulier des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Dans ces quartiers, on observe de nombreuses difficultés sociales et urbaines, ainsi que des inégalités sociales, territoriales et environnementales (Faburel, 2015) que les interventions publiques tentent d'endiguer depuis plusieurs décennies. Les politiques et actions engagées dans les quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville ne suivent pas une trajectoire linéaire et reflètent l'évolution dans la manière de conceptualiser les problèmes observés (Epstein et Kirszbaum, 2019). Or, malgré les moyens conséquents orientés vers ces territoires, notamment en matière de renouvellement urbain ces vingt ou trente dernières années, les bilans des actions restent mitigés. On questionne notamment leur capacité à résoudre les questions d'inégalités sociales, de mixité et de cohésion sociale, ou encore leur contribution à l'amélioration de la qualité de vie des habitants (Donzelot, 1999 ; CES ANRU, 2013 ; Epstein, 2014). Ainsi, depuis le premier bilan de la politique de la ville en 2013, de nombreuses études ont montré les insuffisances de ces interventions urbaines identifiant les problèmes de manière externe, et occultant les forces et qualités endogènes de ces quartiers, ainsi que la voix de ses habitants (Bacqué et Mechmache, 2013 ; Avenel, 2016). Au final, que pouvons-nous attendre de ces interventions, et que peuvent-elles apporter à la qualité du cadre de vie des habitants et à leur bien-être ? Là encore, il nous est apparu qu'un travail qui partirait de l'expérience vécue des habitants de ces quartiers pourrait être un angle de recherche intéressant, d'autant plus qu'il nous semblait en cohérence avec les multiples incitations de sociologues et de politologues mettant en avant l'importance de développer des démarches plus participatives autour des politiques publiques locales qu'il s'agisse d'intervention urbaine ou de lutte contre les inégalités sociales et territoriales.

Une précision relative à l'ambition de ce travail doctoral nous semble importante. Si nous parlons d'explorer ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, nous n'avons pas cherché à définir le *bien-être* en soi. Nous avons limité cette recherche à l'étude de la manière d'aborder cette question, l'intention étant en premier lieu d'en préciser le cadre épistémologique, les hypothèses, et les catégories de pensée. Pour cela, l'hypothèse centrale était de partir du vécu des habitants dans leur environnement de vie, un posi-

tionnement qui trouve une justification à la fois éthique en lien avec des travaux récents sur la participation citoyenne (Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Carrel, 2013), et une justification épistémologique en lien avec les approches phénoménologiques.

Notre recherche s'est appuyée sur des situations de vie réelles pour les habitants de quartiers défavorisés en région parisienne et à La Rochelle. Les terrains ont été sélectionnés en raison de projets urbains programmés ou en cours au moment de la thèse (aménagement urbain, rénovation urbaine, gestion urbaine de proximité), offrant un prétexte supplémentaire à des réflexions autour de la qualité du cadre de vie. La thèse repose en premier lieu sur l'étude du vécu des habitants dans leur quartier en s'appuyant sur des enquêtes de type ethnographique. Il y a ensuite le travail réalisé avec les municipalités (en particulier à Nanterre et La Rochelle, les deux principaux terrains de cette thèse) dans le cadre d'évaluation des impacts sur la santé (EIS) de différents projets urbains. Sur le plan méthodologique, notre travail fait donc intervenir plusieurs démarches enchâssées (différents terrains dont nous avons croisé les résultats), et des processus imbriqués (différentes tâches et activités pour chaque terrain). Ce contexte nous a fourni l'opportunité d'interroger les présupposés et les enjeux de ces différentes interventions sur les territoires, et de travailler la question de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie de manière ouverte et collective, en cherchant la participation de multiples acteurs impliqués dans les projets[1]. Un objectif a priori secondaire de ce travail, mais qu'il nous a semblé important de ramener au cœur de cette recherche, était de voir comment les savoirs issus de l'expérience des habitants pouvaient dialoguer avec les savoirs, plus classiques de l'expertise, et de contribuer ainsi à une meilleure compréhension des enjeux d'un territoire et des actions publiques que l'on peut y déployer.

L'ensemble du travail de thèse prenant appui sur ces différents terrains, processus, activités et problématiques locales, il nous faut reconnaître une certaine complexité qui n'a pas rendu facile la présentation des sujets et des résultats. Malgré tout, nous défendons ces choix en raison de la cohérence de l'ensemble, et des boucles de renforcement et d'apprentissages qu'ils ont permis de réaliser, entre l'expertise, la réalité des quartiers, les projets et interventions engagés, l'évaluation des actions publiques, et le travail réflexif lié à la problématique au cœur de cette thèse. Au final, la démarche et la posture que nous avons défendus en qualité de chercheurs, constituent à la fois des choix méthodologiques importants, et des objets de cette recherche. Ils contribuent selon nous à clarifier les conditions et les moyens permettant d'aborder la question de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie.

1. Les conditions varient selon les terrains, mais de manière générale, nous avons essayé de travailler avec les élus, les agents de la municipalité et les acteurs des différents quartiers. Nous avons également tenté d'associer les aménageurs et urbanistes mandatés sur les projets urbains, mais leur implication a été plus compliquée. En effet, les processus de recherche-action auxquelles nous les avions conviés n'ont pas semblé retenir leur attention au point d'y prendre part de manière régulière. Néanmoins, des échanges et des restitutions du travail réalisé avec la collectivité ont eu lieu avec ces acteurs au cours des différents processus locaux.

2

Discussion critique des principaux résultats de la thèse

2.1 Il est possible d'accéder au narratif et au vécu des habitants d'un quartier par des approches de type ethnographique

La santé publique, tout comme les politiques territoriales dans le champ social, de l'environnement ou de l'urbanisme s'appuient essentiellement sur des approches analytiques portées par des experts pour définir les problématiques et les priorités d'intervention sur un territoire. Dans cette recherche sur le bien-être dans son cadre de vie, nous avons cherché s'il était possible de prendre un autre point de départ, et d'aborder cette question à partir de ce que vivent les habitants dans leur quartier. Une des hypothèses de recherche était donc de voir s'il était possible d'accéder à un narratif (hypothèse 2)[1], c'est à dire au vécu des personnes telles qu'elles les expriment avec leurs mots, et leurs catégories de pensée. L'attention portée aux récits de vie est présente chez la sociologue Margaret Somers (1994) ou le philosophe Paul Ricœur (1990) pour qui le narratif serait un moyen de comprendre ce que vit une communauté. C'est aussi dans cet esprit que nous avons cherché à recueillir les récits de vie des habitants de quatre quartiers défavorisés en région parisienne et à La Rochelle.

Les approches dites ethnographiques employées dans le champ de l'anthropologie ou de la sociologie ont été une source d'inspiration pour construire une méthode d'investigation rigoureuse. Chacune des enquêtes que nous avons menées visait à comprendre la manière dont les personnes vivent et perçoivent leur cadre de vie, et nous sommes passés par des questions ouvertes de sorte à laisser la personne interviewée raconter

1. L'ordre des hypothèses formulées au début de la thèse suivait la logique de notre compréhension de la problématique. À l'issue de ce travail, une autre logique nous apparaît, d'où notre proposition de revenir en premier lieu sur la deuxième hypothèse de recherche.

son expérience du quartier (exemple de la grille d'entretien utilisée sur le terrain de La Rochelle en annexe 2). De toute évidence, ces enquêtes nous ont permis de recueillir une « parole habitante ». Mais avons-nous effectivement accédé à un « narratif » ? Il nous semble que de nombreux éléments observables lors des entretiens et dans les données collectées nous permettent d'affirmer que l'on est bien dans le narratif et non pas dans le fil d'un discours digéré d'une personne qui essaierait de passer un message particulier à travers la tribune que peut offrir l'enquête. En effet, les personnes interrogées racontent des choses vivantes, elles font appel à des souvenirs, des anecdotes, des personnages, des situations concrètes qu'elles mobilisent dans un récit spontané. Le narratif est cette histoire d'une expérience de vie que seule la personne qui l'a réellement vécue peut nous rapporter. Ceci nous conduit à une première conclusion intermédiaire : si l'on veut accorder une forme de reconnaissance au vécu des habitants, l'étude du couple expérience-narratif nous semble une approche incontournable, car en effet, comment pourrait-on considérer l'expérience comme détachable de la personne qui l'éprouve ?

Sur le terrain, nous avons pu constater que pour accéder à un narratif et collecter des récits de vie, il était nécessaire d'établir des conditions propices à une relation de confiance. Selon notre expérience, il ne s'agit pas seulement de qualités interpersonnelles mais de posture globale de l'enquêteur nécessitant une clarification de ce qu'il vient « chercher » auprès des habitants. Il nous semble essentiel de souligner que nous avons cherché à ne pas agir comme des « prédateurs » engagés dans une chasse aux paroles citoyennes en vue d'alimenter un travail scientifique, ou un processus de concertation. Au contraire, notre posture a été en tout premier lieu d'écouter les gens, leur histoire et ce qui compte pour eux. Nous pensons que cette considération inconditionnelle, et sans jugement pour ce que vit la personne relève d'une posture éthique qu'il est essentiel d'assumer. Cette posture est nécessaire pour qu'une relation de confiance puisse se développer au fil de l'échange, et permettre à l'enquêté de livrer une partie de son expérience. Nous ne pouvons prétendre changer le cours des choses avec quelques entretiens, mais le fait que des personnes interviewées nous remercient de les avoir écoutées est pour nous révélateur. C'est un résultat qui nous interpelle aussi au titre des approches participatives habituelles et des pratiques des instituts de sondages qui peuvent donner l'illusion d'écouter l'avis des populations (sur des questions qu'ils ne se posent peut-être même pas), mais ne cherchent pas à comprendre ce qu'elles vivent réellement.

2.2. Le contenu des narratifs n'exprime pas une vision technique, abstraite et fragmentée des territoires, mais une expérience humaine totale et incarnée du cadre de vie

Collecter une parole habitante est une chose, mais comprendre le narratif et en faire l'interprétation en est une autre. Tout d'abord, l'écoute des récits de vie nous a permis de réaliser que nous étions face au vécu des quartiers tel que les habitants en font l'expérience, et que ces données se distinguaient littéralement des études plus convention-

nelles sur les environnements de vie, une validation de notre toute première hypothèse[1]. En réalité, nous avons trouvé que les habitants abordaient leur quartier avec des catégories et des heuristiques qui échappent complètement aux approches expertes (un résultat qui va également dans le sens de notre troisième hypothèse). Ces dernières tendent à prendre les territoires et leurs caractéristiques comme des données d'entrée et à figer le regard sur la situation observée à un moment donné (ou une période), sans réellement questionner les causes profondes des phénomènes observés. L'expertise semble alors tournée vers l'étude de l'influence de différents paramètres identifiés et pour lesquels une norme a été établie a priori pour juger de leur « valeur ». Il en va ainsi pour de multiples sujets observables à l'échelle d'un territoire, en relation avec des questions de santé, d'environnement, d'emploi, d'éducation, de logement, de sécurité etc. En considérant le narratif et le vécu des habitants, on change complètement de perspective : il ne s'agit plus d'analyser le territoire selon une série d'influences, mais de passer par l'expérience des êtres humains pour comprendre le lieu de vie, tout en gardant un œil ouvert sur le contexte socio-historique dans lequel ce narratif nous est exprimé. Une telle approche permet (et impose) de dépasser les logiques fractionnées en thématiques, et de décaler le regard vers une autre unité d'étude, à savoir le rapport des habitants à leur cadre de vie[2]. Or, l'écoute des récits de vie des habitants nous a montré que l'expérience d'habiter était toujours totale, et que l'on ne pouvait pas traiter d'un côté les dimensions physiques du cadre de vie, et de l'autre les dimensions sociales. Le vécu englobe toutes ces choses en même temps, et il n'est jamais hors sol ou désincarné.

Nous proposons de conclure que l'étude du rapport au cadre de vie ne peut être abordée qu'en partant de « l'expérience d'habiter ». Notons cependant que si nous opérons une distinction entre « expérience (des habitants) » et « expertise (des professionnels) », ce n'est pas pour mettre en concurrence ces visions, mais plutôt pour souligner que les savoirs de l'expérience peuvent apporter une autre manière d'appréhender l'étude d'un territoire. Or ces savoirs semblent encore mal compris et dévalorisés par les approches dites « rationnelles ». Une meilleure compréhension de ce qui distingue ces différentes sources de connaissances sur le plan épistémologique nous semble une piste importante pour révéler leurs complémentarités ou pour identifier ce qui peut empêcher de les faire dialoguer, un dilemme bien connu des approches de participation citoyenne.

1. Pour rappel, il s'agissait de voir si la collecte de l'expérience vécue des habitants pouvait apporter quelque chose de nouveau à l'étude d'un territoire.

2. À l'issue de cette recherche et suite aux échanges réalisés avec le comité de thèse, il nous apparaît que les séparations que nous avons exprimées entre ce que nous avons appelé «approche experte» et «approche par le vécu», ou entre «influences» et «expérience», ne permettaient peut-être pas d'exprimer pleinement les décalages observés. Des lectures complémentaires, notamment à travers les travaux de Didier Fassin (2018) nous suggèrent une autre manière d'appréhender ces écarts, en évoquant notamment les différences fondamentales, et de nature épistémologique entre les approches dites naturalistes ou «biologiques» qui conduisent à adopter la posture du spectateur absolu sur le monde, et les approches anthropologiques ou «biographiques» cherchant à traduire le vécu des personnes.

2.3 L'étude de l'expérience vécue révèle des décalages entre les attentes et pratiques citoyennes, et les diagnostics, intentions et contenus des politiques publiques

Les démarches engagées avec les différentes collectivités où nous sommes intervenus nous ont permis de mettre en perspective l'expérience vécue des habitants avec d'autres savoirs plus conventionnels mobilisés dans le cadre des diagnostics, politiques et projets sur les territoires. Le travail révèle l'existence de décalages entre certaines des intentions de ces projets, et les attentes des habitants (Combes et al., 2015). Ces écarts ne peuvent pas s'expliquer par l'existence de simples défauts d'informations de part et d'autre. Ils révèlent des incompréhensions profondes en raison du fait que les habitants et les experts n'abordent pas le territoire de la même façon. Pour illustrer les décalages entre ces deux approches pour lire et comprendre un lieu de vie, nous proposons de revenir sur la figure ci-dessous. À l'origine, ce schéma a été conçu pour évoquer différentes manières de penser une démarche de santé publique sur un territoire, mais le raisonnement nous semble fonctionner pour d'autres politiques publiques concernant d'autres thématiques.

- Le cadre supérieur correspond à l'approche experte, allant dans **le sens des causes vers les effets**. Cette approche nous semble opérer dans des logiques tournées vers la gestion des risques : le point de départ est une liste préétablie de problématiques séparées (ou des combinaisons simples) établies sur la base des connaissances, et permettant de prédire les effets de certains choix politiques sur les populations.
- Le cadre inférieur correspond à l'approche par l'expérience vécue, dans le sens des effets vers les causes. Cette approche prend comme point de départ le vécu concret et réel des populations que l'on ne peut réduire à une liste figée puisqu'il émerge en continu au fil du temps. On remonte ensuite vers les causes dans une logique plus systémique et intégrée des enjeux.

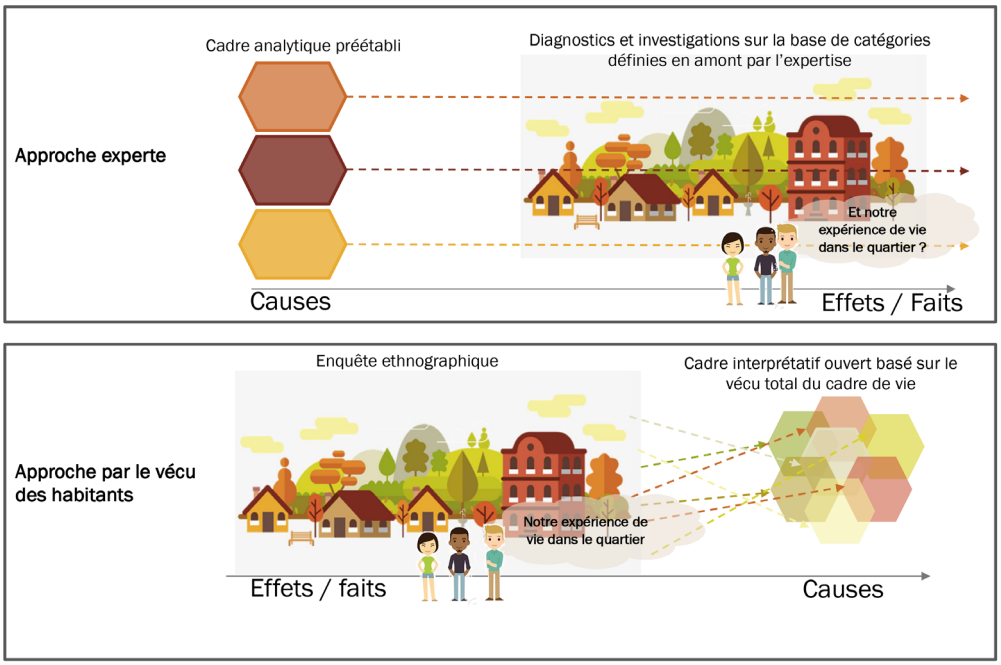

Deux approches pour étudier la situation d'un territoire

Ces deux manières d'appréhender la situation d'un territoire nous semblent tellement différentes, qu'elles ne peuvent pas révéler les mêmes problématiques locales. Selon nous, il y a entre ces deux approches, des différences épistémologiques profondes qui interrogent les approches scientifiques dominantes où l'expert est considéré comme le seul spectateur légitime et absolu du monde (Bourdieu, 1997, p.64-65 ; Shusterman, 2010). On retrouve également cette critique avec Weber (2016, [1920]) qui exprime l'idée que l'on ne peut pas faire de sociologie sans prendre la perspective des personnes impliquées. En effet, examiner les faits en dehors du territoire et de la perspective des gens conduirait à des considérations hors sol et à penser les personnes comme des individus génériques. Avec Weber, en partant de la réalité empirique, on peut identifier des « idéaux-type », comme des caractéristiques distinctives auxquelles on essaie de donner un caractère un peu plus générique pour donner des indications de ce que l'on pourrait essayer de chercher. Mais ces catégories restent ouvertes, conformément à la nature de tout travail scientifique appelé à être dépassé en permanence. Dans cette logique, on navigue entre pensée inductive (ancrage dans la réalité vécue) et déductive (structuration autour de catégories laissées ouvertes), un fonctionnement qui correspond assez bien à la manière dont nous avons tenté de procéder dans cette recherche (voir infra. partie 2.4).

En perspective de ce que nous venons de montrer, il nous apparaît que l'ouverture à l'expérience vécue des habitants ne révèle pas seulement des écarts dans la manière de porter un diagnostic ou de comprendre un territoire, mais pourrait aboutir également à des manières très différentes de penser les politiques publiques et d'élaborer des projets locaux. Actuellement, les approches conventionnelles nous semblent pour l'essentiel opérer dans une logique de gestion des risques et de compensation des « manques » supposés d'un territoire. Ces propositions reposent aussi sur des cadres de pensées déterministes et fonctionnalistes des territoires, laissant peu de place à la profondeur de l'expérience vécue et à la diversité des sentiments humains. Une approche par le vécu permet de basculer vers une autre logique, plus ouverte à la découverte et aux émergences inhérentes à l'expérience d'habiter un lieu. Toutefois, l'expérience vécue des habitants, ne se lit ou ne se comprend pas de manière directe, elle nécessite une interprétation qui peut prendre différents chemins. Dans la partie suivante, nous revenons sur les voies d'interprétation que nous avons choisi de suivre pour appréhender les différents corpus de nos enquêtes.

2.4 L'*attachement au lieu de vie* : une clé de lecture fertile pour l'interprétation de l'expérience des habitants dans leur cadre de vie

Dans cette recherche, l'interprétation des données d'enquêtes ne relève pas d'une approche inductive pure, comme si le sens pouvait émerger spontanément des propos des habitants. En phase avec notre quatrième hypothèse, nous avons cherché si l'on pouvait trouver dans l'expérience des habitants des tendances spontanées à se référer à des objets d'attachement au quartier, et si l'expression d'un *attachement au lieu* (*place-at-*

tachment) pouvait constituer un proxy valable pour aborder le bien-être dans son cadre de vie.

Concernant la première partie de cette hypothèse, l'interprétation des données par le prisme de l'*attachement au lieu de vie* nous a semblé extrêmement fertile. En effet, penser le territoire à partir de ce qui favorise ou entrave l'attachement au cadre de vie nous a permis de décaler le regard d'une approche urbaine fonctionnaliste, qui tend à repérer des objets, des formes et des fonctions, pour considérer l'expérience totale d'habiter un quartier (cf. supra 2.1), comprenant également des dimensions sensorielles, émotionnelles, affectives ou symboliques. Une telle ouverture permet de prendre en considération les usages du lieu, mais aussi le sens que les personnes trouvent dans le fait d'habiter le quartier[1]. Ces résultats nous ont conduit à adopter un regard critique et une certaine méfiance vis à vis des approches relevant de l'individualisme méthodologique et de la pensée utilitariste en raison du fait qu'elles tendent à considérer les personnes et les lieux dans des relations mécaniques qui gomment les dimensions plus subtiles que nous venons d'évoquer.

Pour la deuxième partie de cette hypothèse, nous ne pouvons conclure de manière définitive sur le concept d'attachement au lieu comme proxy du bien-être dans son cadre de vie, mais c'est une option qui nous semble défendable. En effet, ce choix permet de porter le regard sur la relation des habitants à leur quartier dont nous avons déjà évoqué la nature multidimensionnelle. Il est possible que l'*attachement au lieu de vie* manque certains aspects de l'expérience vécue, mais c'est une voie qui nous semble plus propice à l'exploration du bien-être dans son cadre de vie que des lectures fermées dans des cadres déterministes. Plus encore, il nous apparaît à l'issue de cette recherche qu'une approche s'appuyant sur l'étude des facteurs de risques pour explorer le bien-être des habitants sur un territoire conduit à une impasse, et relève d'une confusion d'ordre épistémologique.

2.5 Prendre en considération l'expérience vécue des habitants ne signifie pas se soumettre à une somme d'intérêts atomisés, mais repérer les divergences et les régularités dans une perspective collective

Nous avons présenté l'intérêt et la nécessité de passer par le narratif pour accéder à l'expérience des habitants en insistant sur le fait que ce vécu impliquait un récit à la première personne. Nous voulons à présent discuter de la dialectique entre *individuel* et *collectif*, et la manière dont nous naviguons en permanence entre la reconnaissance de la singularité des parcours de vie des personnes, et les dimensions collectives et sociales de la vie du territoire.

1. À noter l'existence de différences importantes entre une situation résidentielle choisie ou subie.

Le travail d'interprétation des données d'enquêtes sur le vécu du cadre de vie et la restitution des résultats aux collectivités et aux citoyens des quartiers nous a mis face à un risque d'écueil important : en partant d'un récit à la première personne, n'y a-t-il pas un risque de sur-interpréter des phénomènes isolés, propres à un individu, et de se trouver avec une somme de lectures idiosyncrasiques incompatibles ? Comme évoqué plus haut, nous avons cherché à nous écarter de l'individualisme méthodologique, mais aussi d'une lecture du bien-être que l'on pourrait qualifier de psychologisante, c'est à dire pensée dans la tête de l'individu isolée du reste de la société (Cabanas et Illouz, 2018). Sur le plan méthodologique, les principes de la théorisation ancrée qui accompagnent les approches ethnographiques ont guidé notre attention vers la recherche de points de convergences dans les propos, en évitant les lectures atomisées entre de multiples préférences individuelles. L'identification de régularités entre les récits permet de repérer les points de tension, les rapports de force déséquilibrés, mais aussi les atouts, les synergies, les aspirations et les opportunités de convergences au sein du quartier. Une autre inspiration majeure de ce travail est liée à la sociologie relationnelle qui nous a permis là encore d'éviter l'enfermement dans des explications individuelles et psychologiques, et de sortir des analyses centrées sur des personnes, des groupes ou des objets pensés comme des unités pures. Au contraire, la sociologie relationnelle nous incite à ramener en permanence la personne dans le contexte social plus large. Le travail conduit à procéder par va-et-vient entre l'expérience citoyenne que l'on reconnaît entièrement, et l'ensemble des relations et des rapports (aux lieux, aux activités, aux autres habitants, à la collectivité, à la Nature, etc.) qui se jouent dans l'acte d'habiter. Selon nous, ce choix épistémologique pourrait trouver de nombreux prolongements sur le plan opérationnel, notamment dans le champ des pratiques participatives. En effet, une telle approche permet de décaler le regard du particularisme vers l'intersubjectivité, indispensable pour dépasser les requêtes et doléances individuelles, et rechercher des dimensions plus collectives du vivre ensemble.

2.6 Une démarche ayant permis l'émergence d'un cadre heuristique ouvert pour étudier le bien-être dans son cadre de vie

L'interprétation des corpus que nous avons réalisée pour chaque terrain individuellement, puis de manière croisée, nous a permis de regrouper et d'organiser les différents sujets dans un cadre interprétatif composé de catégories ouvertes que nous avons appelé « sentiments ». C'est un résultat sur lequel il nous semble important de revenir car la nature des données que nous avons collectées relient tout à la fois des éléments cognitifs, relationnels et affectifs (Chaix, 2009), ce qui nous semble justifier l'idée de parler de « sentiments » pour qualifier les propos des habitants. Nous remarquons que ce choix rejoint de nombreux travaux dans des domaines multiples, comme par exemple ceux de l'éthologue Frans De Waal qui considère que les émotions sont un des aspects plus

saillants de la vie humaine[1], et que « les gens se souviennent bien mieux des images et des histoires chargées d'émotions que de celles qui sont neutres » (2019, p.20). L'importance de la sensibilité, des émotions ou des sentiments humains sont également au cœur de certains travaux de psychologie environnementale autour du concept d'urbanisme affectif (Anderson et Holden 2008 ; Feildel, 2013). Ces aspects ont également été mis en évidences comme des paramètres à mieux considérer dans les études urbaines portant sur les inégalités sociales et territoriales (Faburel et al., 2014 ; Faburel, 2012).

L'ensemble des catégories de sentiments que nous avons fait émerger de nos corpus constitue un cadre d'interprétation de l'expérience d'habiter permettant de naviguer entre différents points d'*attachement au lieu de vie* mobilisés comme proxy du bien-être. Nous confirmons ainsi notre cinquième hypothèse concernant la possibilité d'émergence, à partir des données du terrain, d'un cadre de pensée du bien-être dans son cadre de vie. En revanche, il nous semble avoir dépassé notre hypothèse de départ sous deux aspects. Le premier point est que nous n'avions pas anticipé le fait que les catégories repérées seraient interdépendantes, et que le cadre interprétatif serait de nature systémique. Le second point est lié au caractère ouvert de ce cadre et des catégories qui le composent, un aspect que nous n'avions pas identifié clairement dans les hypothèses de travail, même si la problématique de départ nous avait conduit à chercher des possibilités de dépasser les logiques analytiques et déterministes au sujet des territoires.

Il nous semble important d'insister sur le caractère ouvert de ce cadre d'interprétation que nous voyons comme un dispositif heuristique visant à éviter toute forme d'essentialisme. C'est une idée que l'on retrouve chez Henri Lefebvre (et d'autres auteurs après lui) à travers son concept de « droit à la ville », et sa proposition de penser la ville comme une « production urbaine » indéfiniment ouverte en fonction des émergences et de la réalité humaine de la vie sociale locale. Nous assumons également cette volonté d'ouverture, mais elle n'est pas sans poser des difficultés dans le cadre opérationnel de l'accompagnement de politiques publiques. En effet, les pratiques habituelles attachées à la pensée rationnelle peuvent se trouver en difficultés face à des propositions ouvertes qu'elles peuvent alors considérer comme un manque d'orientation et de précisions[2]. Néanmoins, face à cette difficulté de penser les sujets dans un univers ouvert et changeant, il est possible de se donner des repères. Mickaël Labbé propose de passer par ce que Axel Honneth appelle un « horizon normatif » « à l'aune duquel il serait possible de juger et d'identifier ce qui relève du normal et ce qui relève du pathologique ». Selon la pensée du philosophe contemporain de la pensée critique, il ne s'agit pas de déterminer a priori les finalités devant guider un sujet (en l'occurrence il s'intéresse à la question de la reconnaissance et de la réalisation de soi), mais de « formuler une éthique formelle visant à mettre au jour les conditions (et non le contenu) d'une réalisation sociale de soi réussie » (Honneth vu par Labbé, 2016). Mickaël Labbé propose de voir le concept de « droit à la ville » comme un « horizon normatif », ce qui lui permet de mobiliser certaines des idées

1. Il montre que c'est une caractéristique que nous partageons aussi avec d'autres espèces du monde animal, une posture qui décale notre compréhension de la place de l'humain dans le monde vivant.

2. Nous avons été confrontés à cette difficulté à plusieurs reprises dans le cadre de l'évaluation des impacts sur la santé, lorsque des options étaient contestées dans les projets urbains, et que nos recommandations refusant l'enfermement dans solutions opérationnelles clés en main se trouvaient contestées par les acteurs locaux.

défendues par Henri Lefebvre (puis David Harvey son héritier), et de les prolonger avec celles de Axel Honneth et ses apports autour des questions de justice sociale. Nous ne pouvons affirmer avec certitude que l'opération d'analyse et d'interprétation de nos corpus respecte l'esprit des propositions de Honneth ou de Labbé, mais nous y trouvons néanmoins de grandes proximités. En effet, le cadre heuristique que nous avons posé ne cherche pas à déterminer le « contenu » de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, mais à en étudier les conditions de possibilités. Ces auteurs mobilisent un « horizon normatif », et de notre côté nous avons parlé « d'idéal » dans le cadre des évaluations des politiques et projets urbains. Ces propositions nous semblent également rejoindre celles de Paul Ricœur et sa phénoménologie tournée vers l'action. En effet, le philosophe montre que la réalisation de soi (qu'il distingue radicalement de la confiance en soi) ne relève pas de propriétés intrinsèques, mais se construit dans l'action et dans le rapport aux autres ; il propose alors de parler de « visée éthique » qui consiste à chercher la « vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes » (1990, p.202). Une telle vision nous écarte une fois de plus de l'individualisme méthodologique qui tend à séparer les individus, et à les considérer comme des entités indépendantes de la société. Le dispositif heuristique que nous avons développé cherche donc à reconnaître à la fois les spécificités et volontés personnelles, et les forces sociales en présence, tout en recherchant ce qui pourrait contribuer à faire « communauté »[1].

2.7 Autres clés du dispositif heuristique du bien-être dans son cadre de vie : dépasser les lectures fonctionnalistes, et considérer le développement du pouvoir d'agir des habitants dans leur lieu de vie

Les différentes expérimentations menées avec les équipes municipales nous ont permis de constater que les lectures fonctionnalistes étaient très présentes dans les projets urbains. En effet, certaines propositions d'aménagement reposent sur des hypothèses telles que le territoire se trouve découpé en fonctions et en usages, laissant à l'urbaniste (et au décideur public) le pouvoir de décider de la destination et du fonctionnement d'un lieu de vie. Dans une conception fonctionnaliste du lieu de vie, les habitants nous apparaissent comme réduits au statut de destinataires passifs des multiples fonctions urbaines pensées pour eux : résidents d'un immeuble, usagers d'un espace public, clients d'un commerce, écolier ou collégien, voyageurs fréquentant la gare, piéton, cycliste, etc. Le territoire de vie se trouve réifié, comme s'il était une création extérieure aux humains et au fait social d'habiter. En considérant l'expérience vécue, il nous semble qu'il est possible de dépasser cette vision du territoire comme une somme d'usages et de fonctions, et de retrouver « l'humain complet » dans toutes ses dimensions.

1. Nous parlons de « communauté » dans le sens d'un espace de confiance et de réciprocité entre les différents acteurs (citoyens, pouvoirs publics, autres acteurs du territoire) qui permet à l'action collective d'émerger, et que l'on décèle lorsque les habitants partagent un narratif (Somers et Ricœur, op. cit.).

Ce changement de perspective nous incite également à préférer le concept de lieu à celui d'espace. En effet, nous avons souvent rencontré la notion d'espaces (celui du géographe, de l'urbaniste, ou de l'expert en santé publique par exemple) comme s'il s'agissait d'un substrat neutre dans lequel viendraient s'insérer des objets, des caractéristiques et même des activités, mais qui précèderait là encore les êtres humains. Ce que nous contestons dans la pratique de l'aménagement urbain, c'est alors cette manière de concevoir le territoire comme un vide à remplir de formes, de fonctions, et d'humains, un peu comme s'il s'agissait d'un jeu de Lego. Or, nous insistons une fois plus sur ce point : les lieux ne sont pas des espaces abstraits, ils sont investis par les habitants et le sens émerge de l'acte d'habiter. Ils peuvent aussi prendre un sens qui ne correspond pas toujours à la destination initialement prévue sur les plans, car d'autres forces et relations de pouvoirs entrent en jeu et peuvent modifier en continu les pratiques et les usages[1] (Jacobs, 2012 [1961]). Parler de « lieu » nous semble donc propice à corriger cette lecture tronquée de l'espace séparé du sens qu'on lui accorde, et appréhender les multiples dimensions physiques, sociales, subjectives et symboliques qui le composent (voir Stébé et Marchal 2019 pour de nombreuses références).

Poursuivant notre réflexion, les approches fonctionnalistes nous semblent constituer une impasse pour l'étude de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, en particulier si l'on suit une inspiration eudémonique, et que l'on cherche la reconnaissance de la pluralité des cultures et des valeurs. En effet, la posture fonctionnaliste nous semble conduire à des lectures uniformisantes, comme si l'on pouvait lister d'emblée un ensemble de caractéristiques préexistantes favorables au bien-être, et qu'il faudrait ensuite observer et mesurer sur place. En proposant de parler de dispositif heuristique ouvert, il s'agit pour nous d'un moyen d'affirmer qu'il ne peut exister aucune forme urbaine source de bien-être en soi. Au contraire, la recherche de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie consisterait plutôt à en rechercher des **conditions de possibilités et d'ouvertures dans l'action ou la pratique d'habiter,** que nous considérons comme un fait anthropologique total (Illich, 2005 [1984], p.755). Ceci rejoint ce que Foucault, repris également dans les travaux de Mickaël Labbé (2016) affirmait au sujet des questions de liberté, d'espace, d'urbanisme et de formes architecturales :

> *Je ne crois pas, en revanche, à l'existence de quelque chose qui serait fonctionnellement – par sa vraie nature – radicalement libérateur. La liberté est une pratique. Il peut donc toujours exister, en fait, un certain nombre de projets qui visent à modifier certaines contraintes, à les rendre plus souples, ou même à les briser, mais aucun de ces projets ne peut, simplement par sa nature, garantir que les gens seront automatiquement libres [ ] parce que la liberté est ce qui doit s'exercer [ ] je pense qu'il n'appartient jamais à la structure des choses de garantir l'exercice de la liberté. La garantie de la liberté est la liberté [ ]. Cela ne* **peut pas** *réussir. Si l'on trouvait un lieu – et peut-être en existe-t-il – où la liberté s'exerce effectivement, on découvrirait que cela n'est pas grâce à la nature des objets, mais, une fois encore, grâce à la pratique de la liberté. Ce qui ne veut pas dire qu'après tout on peut aussi bien laisser les gens dans des taudis, en pensant qu'ils n'auront qu'à y exercer leurs*

1. Des observations très simples et bien connues des urbanistes permettent par exemple de repérer que les habitants ne cheminent pas toujours selon les tracés établis, ou qu'un parc public peut être investi par certains groupes et pratiques « dominants » conduisant à exclure d'autres usages et groupes sociaux.

droits [ ]. Je pense que l'architecture peut produire, et produit, des effets positifs lorsque les intentions de l'architecte coïncident avec la pratique réelle des gens dans l'exercice de leur liberté.

Cet extrait est en parfaite résonance avec la manière dont nous imaginons que la question de bien-être dans son cadre de vie pourrait-être pensée : il ne s'agit pas d'une bénédiction qui tomberait en place sur les individus en fonction de différents paramètres bien agencés, mais d'une émergence qui se construit en continu dans l'action. Par ailleurs, nous avons relevé dans le récit des habitants des références presque systématiques à des dimensions liées à leur pouvoir d'agir, qu'il soit positif ou contraint, direct, concret ou symbolique. En effet, le vécu du cadre de vie révèle de nombreuses expressions relatives à des actions du quotidien, dans tous les domaines de la vie sociale, mais aussi des expressions d'impuissance, d'apathie ou des difficultés à se projeter. Les habitants parlent de leurs réussites, des éléments de fierté, ou encore de leurs aspirations, des envies qui ne trouvent pas de soutien ou des rêves abandonnés. Tous ces aspects nous semblent bien relever de questions d'actions et de pouvoir d'agir. La littérature autour de ces concepts est dense et relève de multiples écoles de pensée. Le psychosociologue Yann Le Bossé se place dans l'esprit de la philosophie de l'action et souligne que l'impuissance est considérée comme une source de souffrance pour les êtres humains. Lorsque l'on ne peut plus ni fuir ni se battre (une expression empruntée à Henri Laborit dans ses travaux de neurobiologie autour de l'inhibition de l'action), le rapport à l'action est détruit ; la personne (et les groupes) perd(ent) la capacité d'agir sur le monde dans une direction qu'elle (ils) juge(nt) intéressante pour elle (eux) (Le Bossé, 2016). L'expérience de cette recherche et les données que nous avons collectées que ce soit à travers les enquêtes sur le vécu, ou l'étude des politiques et projets sur les quartiers nous conduisent à penser que la question du pouvoir d'agir est une dimension incontournable pour aborder la vie des territoires. Il nous semble alors qu'une approche ouverte sur l'expérience vécue des habitants et cherchant les possibilités de développer leur pouvoir d'agir offre des perspectives bien plus riches pour penser et améliorer les conditions de vie dans les quartiers, que d'enfermer là encore l'analyse dans des dimensions utilitaristes ou fonctionnalistes établies a priori. Réciproquement, il nous semble impossible d'attendre l'émergence d'un bien-être qui passerait outre le développement du pouvoir d'agir des habitants.

Au-delà de ces considérations théoriques, ces propositions pourraient trouver des prolongements pratiques : l'ensemble des politiques d'urbanisme, a fortiori celles visant la rénovation urbaine, bénéficieraient d'être appréhendées sous l'angle du développement du pouvoir d'agir des habitants, et de penser les lieux comme des espaces à investir dans une visée ouverte. Cette proposition rejoint celle de Mickaël Labbé (2016) pour qui « l'existence urbaine est un mode d'être, une manière d'être-au-monde en se projetant sur des possibles (émancipateurs ou aliénants) et pas uniquement une localisation physique dans un espace indifférencié ». En parlant de lieux à investir et d'appropriation par les habitants, il ne s'agit en aucun cas de laisser les lieux de vie à la tyrannie des volontés individuelles, ou à l'accaparement par quelques-uns. La « visée éthique » de Ricœur (*op. cit.*) nous permet là encore d'imaginer comment penser un cadre de vie où la réalisation du bien-être des habitants se ferait dans un cadre juste, visant une forme d'équilibre et

de réciprocité. Ce principe peut sembler abstrait, mais les situations que nous avons rencontrées sur les terrains ouvrent à des réflexions très concrètes. Par exemple, les nombreux sentiments d'injustice exprimés par les habitants nous ont conduit à formuler des recommandations pour les futurs projets d'aménagement dans le sens d'une recherche d'équité et d'inclusivité, que l'on a posé dans cette recherche comme un « idéal à poursuivre[1] ». Ceci nous a conduit à penser les lieux à l'aune d'un principe central : chercher à ce que chacun puisse tirer un bénéfice du futur projet urbain et que chaque habitant se dise « ce quartier est aussi pour moi ». L'idéal d'inclusivité ainsi défini ne comporte aucun attribut définitif, mais conduira à rejeter toute option qui conduirait à une forme d'exclusion par exemple, ou qui favoriserait systématiquement un groupe au détriment d'un autre, ou encore qui donnerait des privilèges à certains sans contreparties pour d'autres. Tous ces aspects nous semblent des résultats importants de la recherche, qui viennent également préciser la réponse à notre cinquième hypothèse concernant le cadre d'interprétation de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie.

2.8 Interventions dans le champ politique : de la nécessité d'une dialectique entre versants épistémique et éthique

Ce travail de recherche nous a confrontés à plusieurs difficultés relatives à l'interdisciplinarité, la transdisciplinarité et la navigation entre le champ de la science, et celui de la décision. Ces aspects se rapportent à notre sixième hypothèse de recherche mais nous ne les avions pas identifiés en tant que tels au démarrage de la thèse. La confrontation au terrain nous a permis de voir que le champ politique conduit à naviguer en permanence entre des données et des valeurs. Or les spécificités épistémiques et éthiques de ces éléments ne nous semblent pas toujours pleinement reconnues et problématisées par les acteurs en présence.

Prenons tout d'abord le sujet de l'interdisciplinarité. Nous avons pu constater la fracture qui pouvait exister entre des savoirs issus de sciences naturalistes, qui viennent en surplomb, regardent et commentent le monde ; et les sciences humaines et sociales qui peuvent (parfois mais pas toujours) tendre vers une posture impliquée, où le chercheur est à la fois acteur et observateur. Cette expérience nous a fait réaliser que l'interdisciplinarité était autrement plus complexe et exigeante que la pluridisciplinarité qui juxtapose des savoirs sans prendre la peine de s'interroger sur leur compatibilité, et leur capacité à dialoguer. Nous n'opposons pas la posture naturaliste à la posture sociale, car nous pensons que chacune apporte des choses importantes. En revanche, nous avons tenté dans cette recherche de comprendre comment les faire se rencontrer. En tant que chercheur, ceci nous a conduit à des opérations d'attachement et de détachement pour être à la fois un « observateur extérieur neutre », et un être humain capable de comprendre les choses telles que ses semblables les vivent et les expriment concrètement. Ces considérations relèvent probablement d'une posture philosophique sur le monde qui pourrait interpel-

1. Comme évoqué précédemment, « l'idéal » auquel nous faisons référence, et que nous avons mobilisé dans le cadre des démarches d'évaluation des projets, nous semble assez proche de la « visée éthique » de Ricœur ou de « l'horizon normé » de Honneth.

ler n'importe quelle démarche scientifique : s'agit-il de découvrir une vérité préexistante dans une logique platonicienne, ou d'étudier quelque chose qui émerge dans une vision du monde ouverte et changeante ?

Poursuivons à présent avec la question de la transdisciplinarité et du dialogue entre science et décisions. Le travail d'évaluation des politiques publiques implique de naviguer entre données et valeurs, des aspects généralement présentés comme deux règnes séparés. Au contraire, nous pensons que les problèmes sont composés de ces deux versants épistémiques et éthiques qui dialoguent en permanence. En effet, nous avons pu constater qu'il y a toujours des aspects éthiques dans les savoirs mobilisés. Ainsi, pour évaluer un projet, il ne s'agit pas simplement de s'appuyer sur les bonnes connaissances et de faire appel aux bonnes compétences, mais de comprendre d'où viennent les savoirs mobilisés, avec quelle catégorie de pensée ils ont été construits, et de garder également une vision ouverte sur ce que l'on cherche à produire à travers telle politique ou tel projet. Cette vision ne relève pas de données scientifiques, mais de considérations éthiques à propos de la société que l'on vise[1]. En fait, les dimensions axiologiques se trouvent de manière sous-jacente et implicite dans tous les aspects des projets. Par le biais d'une démarche scientifique on peut recueillir des données faisant appel à des valeurs, comme par exemple l'expression de sentiments d'injustice, avec l'ambition d'essayer de comprendre à quelles réalités concrètes ces sentiments se raccrochent. En revanche, la science ne peut pas établir a priori ce qui est juste ou injuste, ou ce qui est bon ou mauvais, des dimensions qui appartiennent à la métaphysique. Paradoxalement, la science, notamment dans le champ de la santé publique, semble vouloir éviter la question des valeurs au nom d'une certaine objectivité, et pourtant elle mobilise en permanence des hypothèses et des présupposés qui se fondent sur des valeurs. Nous pensons qu'il est nécessaire de repérer et d'assumer ce dialogue constant entre données et valeurs : une démarche scientifique construite de manière ouverte pourrait alors défendre à la fois une rigueur scientifique, et éclairer les dimensions éthiques auxquelles elle est confrontée au travers de ses objets d'étude. Nous avons été confrontés à ces questions, par exemple lorsque les processus d'évaluation des projets urbains nous ont conduit à discuter des vertus respectives de différents scenarios au regard d'un «idéal» pour le bien-être des habitants. Cette vision de l'idéal a émergé d'un travail avec les décideurs publics, selon différentes dimensions de l'évaluation, et non pas à partir d'une norme que nous aurions fixé a priori pour la collectivité.

2.9 Une approche transdisciplinaire du bien-être dans son cadre de vie et la nécessité de rechercher les conditions d'un apprentissage social (collectif)

Dans le sens de notre sixième et dernière hypothèse de recherche, nous avons cherché à expérimenter une approche permettant une rencontre entre différentes formes de savoirs issus de l'expérience (habitants) et de l'expertise (experts et politiques), et de tester les conditions de possibilité de cette rencontre et l'émergence d'un apprentissage social (pour les différents acteurs impliqués dans la démarche Bandura, 1986). Cette hypothèse relève de considérations plus méthodologiques que les points précédents,

1. Notons que l'on retrouve une fois encore les questions de « visée éthique » ou d'« horizon normatif ».

mais elle nous permet également de donner du sens et une destination plus opérationnelle à tout ce qui précède.

Nous avons montré que l'implication des acteurs dans les processus d'évaluation leur a permis de découvrir et de construire une vision partagée des liens entre santé, bien-être, et urbanisme. Selon nous, différentes conditions ont permis ce croisement des regards, et ont favorisé l'émergence d'un apprentissage social collectif *(Legendre et al., 2017).* Parmi les principes fondamentaux que nous avons mis en évidence, il nous semble important de citer à nouveau ce que nous avons appelé « la mise en tension des sujets », c'est à dire le fait de mettre en débat certains des aspects des projets où se trouvent des désaccords fondamentaux, que ce soit entre les différents acteurs de la municipalité, ou entre les habitants et les porteurs des projets. Parler de désaccord ne signifie en aucun cas que les rapports sont conflictuels, mais qu'il existe des incompréhensions, et parfois des différences de vision authentiques et profondes que l'on ne peut pas dépasser en cherchant un simple « consensus ». Les démarches évaluatives dans lesquelles nous avons été associées nous ont clairement permis de mettre en débat les intentions des projets, les enjeux et les résultats réels et espérés de ces politiques locales (Perret, 2016). Il s'agit d'un choix propre à notre recherche qui ne nous semble pas toujours assumé de manière claire dans les intentions des pratiques évaluatives habituelles et qui nous semble pourtant une condition essentielle pour susciter le débat.

En portant les différentes expérimentations avec les collectivités dans une perspective transdisciplinaire, nous avons cherché à intégrer différents niveaux de réalités : le vécu des habitants, les savoirs des agents et les connaissances bibliographiques que nous avons interrogées dans un esprit interdisciplinaire tourné vers la problématique du bien-être dans son cadre de vie. Toutes ces données ont été mobilisées pour favoriser un croisement des perspectives, et pour permettre une reconnaissance les unes des autres. Il faut noter que notre rôle de chercheur, en charge de la conduite de ce processus expérimental et collectif, nous place plutôt dans une responsabilité vis-à-vis des populations qui risquent de subir les conséquences des projets que nous avions en charge d'évaluer. Selon nous, il ne s'agit pas de « prendre parti », mais de porter leur parole et leur vécu dans des espaces où ils nous apparaissent clairement comme insuffisamment reconnus et compris. Il nous semble à ce titre trouver une proximité importante avec les logiques défendues dans les démarches de recherche-action participatives cherchant à inscrire les travaux de recherches dans la réalité de la vie sociale, et de soutenir le changement social par la pratique (Fals Borda, 2014 ; Heck et al., 2015).

3

Apports de la recherche, limites et perspectives

Après avoir présenté les résultats clés de cette thèse et les réponses à nos questions et hypothèses de recherche, nous proposons de terminer sur quelques pistes de réflexions ouvertes sur les apports de ce travail sur le plan scientifique (3.1), et sur le plan opérationnel en suggérant des liens avec des domaines d'interventions politiques précis (3.2). Nous reviendrons enfin sur quelques-unes des difficultés principales et des limites rencontrées dans cette recherche, même si certains points ont été abordés par ailleurs dans fil de la présentation des résultats.

3.1 Apports d'une recherche tournée vers l'expérience vécue des habitants : discussions épistémologiques autour de l'objectivité, de la subjectivité et des approches phénoménologiques

Sur le plan scientifique, cette recherche sur le bien-être dans son cadre de vie nous a conduit à découvrir l'étude d'un territoire par l'expérience vécue des habitants, et la nécessité fondamentale de problématiser ce que l'on entend par objectivité et subjectivité.

En apparence, le recueil de l'expérience vécue relève d'une inclination méthodologique dont on peut trouver une inspiration du côté de l'anthropologie et de la sociologie qui s'intéressent aux groupes humains et à leurs pratiques. Mais en réalité, nous réalisons que ce choix correspond à un questionnement bien plus profond et complexe concernant la manière d'accéder aux connaissances, et le regard que l'on pose sur le monde. Ces aspects philosophiques dépassent largement nos compétences et le sujet de cette thèse, néanmoins nous proposons de revenir sur quelques points qui nous semblent essentiels, à la frontière entre deux visions : la première que l'on pourrait qualifier de rationnelle, et la seconde correspondant à la perspective de celui qui fait l'expérience du sujet étudié.

Dans le premier cas, qui nous semble être la vision la plus répandue[1], la science opère une mise à distance du monde, dans un mouvement intellectuel rationnel. On considère alors que les phénomènes sont étudiés avec objectivité grâce au raisonnement scientifique, alors que les individus, leurs expériences et leurs ressentis sont considérés comme des dimensions subjectives qui nous éloignent de la « vérité ». Dans le second cas, on cherche à rétablir la perspective de l'expérience sensible, humaine et sociale des choses. La démarche phénoménologique, beaucoup plus critique vis-à-vis du rationalisme cartésien, propose alors de partir du vécu pour accéder au monde tel qu'il est (Merleau-Ponty, 1948). Si l'on peut résumer les choses ainsi : dans un cas l'étude démarre dans la tête de celui qui pense, et dans l'autre, dans la vie réelle dont les humains font l'expérience.

Ces aspects rejoignent un autre sujet classique en philosophie, à savoir la discussion entre ce que l'on considère comme objectif ou subjectif, et la valeur que l'on accorde aux données mobilisées dans une démonstration. Il nous est apparu, dans l'expérience de cette recherche qu'il s'agissait d'une question fondamentale et incontournable si l'on souhaite étudier ce qui fait bien-être dans son cadre de vie. Il s'agit peut-être même d'une question fondamentale pour toute démarche scientifique, et pourtant rarement discutée. En effet, nous avons pu constater que le point de vue des habitants était généralement mis de côté ou considéré comme des « savoirs dégradés » par rapport à d'autres données considérées comme plus objectives, car établies par la science ou les experts. Dans un contexte où le rationalisme domine la manière de penser et de faire de la science, il est difficile et parfois très inconfortable, notamment en France, d'avancer l'idée même qu'une démarche scientifique d'inspiration cartésienne ne nous apporte peut-être pas tous les bagages conceptuels et les outils nécessaires pour comprendre un sujet aussi complexe que le bien-être des habitants dans leur cadre de vie (Zask 2015 ; Shusterman, 2010). Il faut alors démontrer qu'étudier le vécu, nécessairement subjectif, des habitants d'un quartier, n'est pas seulement une forme complémentaire de savoirs qui viendrait s'ajouter à des données « objectives », mais que ceci requiert une reconfiguration complète dans la manière de penser le problème, et d'appréhender le monde en général. La recherche de l'objectivité tend à déléguer l'évaluation d'un phénomène à l'instrument ou à l'indicateur, comme si le fait de se débarrasser de la subjectivité de l'être humain, de ses passions et de ses émotions garantissait l'objectivité de la mesure. À cela s'ajoute l'aura presque magique des approches quantitativistes, à laquelle nous avons été confrontés à plusieurs reprises dans le cadre de nos travaux. Par exemple, lorsque nous présentions les résultats, nécessairement qualitatifs de nos enquêtes, nos interlocuteurs cherchaient presque systématiquement les données statistiques que l'on pourrait en tirer, comme si la donnée, pourtant basée sur une réalité vécue et mise en évidence par la rigueur de notre travail de terrain et d'interprétation[2], valait moins qu'un indicateur chiffré, pourtant rempli de préjugés[3]. Nous pensons au contraire que la rigueur du scientifique, sa capa-

1. Une approche qui nous semble également imprégner les approches conventionnelles de diagnostics et de politiques publiques sur les territoires.

2. Citons par exemple le principe de « saturation » qui nous conduit à chercher des régularités entre les récits, ce qui fait que les thèmes structurants que nous avons mis en avant ne sont jamais les doléances d'un individu isolé.

3. Nous avons également montré que la valeur que l'on accorde à une donnée ne relevait pas de la science mais d'une réflexion éthique.

cité à reconnaître les limites d'un système, et à comprendre les hypothèses sous-jacentes sont plus importants que l'objectivité supposée des instruments employés.

Prenons à présent le concept de bien-être pour déployer ces réflexions. Il nous faut admettre qu'il s'agit d'un concept abstrait aux dimensions subjectives et axiologiques complexes. Tout l'enjeu d'une recherche sur ce sujet nous semble résider dans le fait de clarifier à la fois ce que l'on entend par bien-être, et de penser comment évaluer un tel sujet. Il en résulte une série de questionnements : Est-il possible de trouver des indicateurs « objectifs » pour mesurer un concept « subjectif » ? Si l'on considère que le bien-être est spécifique à chaque être humain, faut-il, dans une démarche scientifique d'exploration de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, s'en remettre à un juge extérieur, considéré comme neutre pour objectiver ce qui resterait autrement dans l'imprécision de la multiplicité des subjectivités individuelles ? Et si au contraire ce mouvement de mise à distance objectiviste nous faisait perdre complètement pied avec la réalité du sujet étudié ? En effet, en quoi l'expérience des habitants d'un quartier serait une source moins objective de connaissances que le regard extérieur posé par des données quantitatives ou le jugement d'un expert ? Au fond, qui détermine ce qui est important : le politique, l'expert ou le citoyen ?

En conclusion, la reconnaissance de l'expérience vécue des habitants dont nous avons montré tout l'intérêt dans cette recherche, nous conduit aussi à contester une certaine vision de la science. Rappelons une fois encore que la découverte de la phénoménologie nous a donné une certaine assurance qu'une telle approche était un choix recevable sur le plan épistémologique. Dans une approche phénoménologique, le chercheur n'interprète pas ce qu'il étudie à partir de repères et de normes établies, mais il laisse le phénomène venir à lui (Ribau et. al., 2005). Il opère une mise en suspens de son jugement de chercheur, et de toute autre prise de position à partir de ses propres préconceptions (Wimpenny et Gass, 2000). Dans notre cas, il nous a fallu interrompre l'ensemble des préconceptions et des préjugés que nous avions, du fait de l'expertise, et des catégories de pensée classique de la santé publique et autres politiques publiques[1], pour laisser notre pensée ouverte à la découverte de ce que vivent les habitants des quartiers. Il en résulte que les connaissances n'émergent pas de l'intelligence du chercheur qui poserait les bonnes questions, mais de sa capacité, dans le cadre de l'enquête, à s'ouvrir à cette expérience vécue. Pierre Bourdieu, dans ses méditations pascaliennes en parle de manière admirable. Citant Bachelard, il nous rappelle que « le monde où l'on pense n'est pas le monde où l'on vit », et que le chercheur tend à donner le monde tel qu'il le pense pour le monde tel qu'il se présente à ceux qui le vivent ; alors « il place au principe de leurs pratiques, c'est à dire de leur « conscience », ses propres représentations spontanées ou élaborées ou pire, les modèles qu'il a dû construire (parfois contre sa propre expérience naïve) pour rendre raison de leurs pratiques » (p. 64-65). Bourdieu est convaincu qu'il nous faut renverser l'idéologie professionnelle de l'expert et « revenir au monde de l'existence quotidienne, mais armé d'une pensée savante assez consciente d'elle-même et de ses limites pour être capable de penser la pratique sans anéantir son objet » (*ibid.*). Pour lui, ce qui est en jeu est la capacité du chercheur à interroger de manière méthodique la

1. Mais aussi de nos schémas de pensée ou de nos croyances personnelles, y compris les plus enfouis et les moins facilement identifiables en tant que tels.

différence entre le point de vue théorique et le point de vue pratique, et de comprendre que le décalage, parfois majeur entre les enquêteurs et les enquêtés, ne réside pas seulement en une question de maîtrise d'un langage ou d'un vocabulaire. Ainsi, écrit-il « il arrive très communément que, faute d'avoir questionné le questionnaire ou, plus profondément, la position de celui qui le produit ou l'administre, et qui a le loisir de s'arracher aux évidences de l'existence ordinaire pour se poser des questions extraordinaires ou poser de manière extraordinaire des questions ordinaires, on demande aux personnes interrogées d'être leurs propres sociologues, en leur posant tout bonnement les questions que l'on se pose à leur propos […]. Pire on trouvera des questionneurs pour poser des questions auxquelles les enquêtés peuvent toujours donner une réponse minimale, par oui ou par non, mais qu'ils ne se sont jamais posées avant qu'elles ne leur soient imposées, et qu'ils ne pourraient se poser (c'est à dire produire par leurs propres moyens) que s'ils étaient disposés et préparés par leurs conditions d'existence à prendre sur le monde social et sur leur propre pratique le point de vue scolastique à partir duquel elles ont été produites, donc s'ils étaient tout à fait autre chose que ce qu'ils sont et qu'il s'agit précisément de comprendre. » (*ibid.* p.73-73).

Si nous prenons la peine de citer ce passage de Bourdieu, c'est parce qu'il résonne précisément avec ce que l'étude de l'expérience des habitants nous a permis de comprendre : pour étudier ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, nous n'avons d'autre choix que de partir de l'expérience réelle des habitants, des êtres humains. Il s'agit d'un ancrage dans l'existence quotidienne d'habiter un quartier, et même d'habiter CE quartier. En somme, il nous semble que les études sur les territoires de vie, quelle qu'en soit le domaine et la problématique, pourraient s'interroger sur l'existence et le sens de la « réalité objective » qu'elles cherchent généralement à mesurer et évaluer, car pour notre part, nous n'avons rencontré que des « réalités vécues ».

3.2 Originalité et contribution de la thèse à différents domaines pratiques

3.2.1 Pour le domaine de la santé publique

En posant la question de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie, on ne s'interdit pas d'étudier les problèmes de pollution et les facteurs de risques plus classiques, mais notre choix premier est d'éviter une lecture défensive pour viser plus directement la recherche de ce qui pourrait favoriser le bien-être des habitants. Le point de départ d'une telle approche nécessite alors de déplacer la perspective de l'expertise et de l'étude des multiples influences sur le mauvais état de santé des populations, vers la vie humaine et l'étude de l'expérience vécue des territoires. Un tel changement d'approche implique aussi un changement dans la manière de penser la science et le statut des connaissances. Cela signifie sur le plan épistémologique de mieux cerner la différence fondamentale qui réside entre l'étude d'une relation causale entre pollution, facteurs de risque et mort anticipée ou pathologie, et l'étude de ce qui fait complet bien-être, un ensemble que l'on ne peut pas réduire à une liste figée d'éléments. L'attention se déplaçant vers la réalité

ancrée et située de la vie humaine, le nœud central de l'étude devient alors l'ensemble des rapports au milieu de vie, comprenant les relations physiques, sociales, émotionnelles, symboliques, etc. Cette ouverture à l'expérience vécue interroge aussi les préconceptions de la santé publique au sujet de la société. Les principes de la sociologie relationnelle offrent une manière de penser les problèmes en s'intéressant aux relations, aux interconnexions et aux interdépendances, une approche qui répondrait mieux aux logiques des modèles dits environnementaux de la santé (Larson, 1991, p.6).

La recherche de l'expérience des personnes conduit à (re)découvrir la richesse et la diversité des situations, une réalité qui contraste avec la vision normative de la santé biomédicale. En effet, les données conventionnelles tendent à porter un regard uniformisant sur les populations par le biais de catégories statistiques, tout en véhiculant des messages sanitaires types qui agissent comme des mots d'ordre pour atteindre l'état jugé « normal ». Les opérations de sensibilisation s'appuient sur des données populationnelles agrégées et des données cliniques, et se fondent sur des hypothèses behavioristes, et les principes de l'individualisme méthodologique. De telles approches induisent des relations asymétriques, entre un émetteur et un récepteur, et reviennent à considérer qu'il existe chez les citoyens des lacunes et des savoirs manquants qu'il faudrait corriger par de l'information. Notons que ces approches sont souvent assorties de jugements moraux et paternalistes. On ne peut nier complètement les apports de certaines de ces actions auprès de personnes pour qui le message résonnera avec une pratique et des possibilités réelles et matérielles d'opérer le changement suggéré dans leur vie. Mais pour d'autres, ces opérations peuvent générer une forme de culpabilisation lorsque les consigne ne sont (ou ne peuvent) pas être respectées. Dans d'autres cas, l'acquisition des gestes recommandés peut aussi révéler certains automatismes, mais peut-on affirmer que ces approches permettent concrètement de développer le pouvoir d'agir des personnes ? Cette manière de concevoir les actions de prévention et de sensibilisation ne nous semble pas compatible avec la recherche du bien-être des populations, que l'on ne peut pas penser comme une propriété inerte et passive. Au contraire, nous pensons que la recherche du bien-être dans son cadre de vie nécessite de se placer dans une perspective d'action, et implique que les habitants puissent disposer d'un certain pouvoir d'agir dans leur vie en général, et dans leur lieu de vie en particulier. Nous y voyons une incitation à redéployer certaines actions de santé publique jusque-là presque exclusivement centrées sur les individus et leurs comportements, pour envisager comment étudier et soutenir les conditions de possibilité d'un développement du pouvoir d'agir des personnes et des communautés, en phase avec les spécificités de leur territoire de vie. Cette perspective prolonge les principes de la promotion de la santé (OMS, 1986 ; Buchanan, 2000) et pourrait offrir également une feuille de route pour les démarches s'intéressant à l'urbanisme favorable à la santé.

Enfin, notre recherche interpelle également plus spécifiquement les praticiens des EIS.

De nombreuses publications présentent cette démarche comme un outil d'aide à la décision (OMS, 1999 ; Laporte et Ginot, 2016). C'est une fonction que nous avons bien évidemment portée dans nos expérimentations (les rapports remis aux collectivités sont assortis de recommandations sur les projets), mais que nous avons également cherché à problématiser. En considérant l'EIS comme un outil d'aide à la décision et en faisant

porter la démarche par un expert, il nous semble que l'on fait l'hypothèse que les chercheurs seront capables de définir les bons critères et les bonnes valeurs pour mesurer la contribution du projet à la santé et au bien-être des habitants. Cette posture nous semble contradictoire avec la vision ouverte du bien-être, la reconnaissance du vécu des habitants et les valeurs démocratiques défendues dans le Consensus de Göteborg (OMS, 1999). Par ailleurs, la recherche d'ouverture et d'apprentissage social que nous avons explorées dans le cadre des deux EIS, nous semble une voie intéressante, encore très peu investiguée et discutée au sein de la communauté de praticiens. Il nous semble qu'un débat pourrait alors être engagé autour de la nature, du rôle et de la portée d'une EIS. Selon nous, sa finalité n'est pas l'amélioration de la décision publique en soi, mais l'amélioration du bien-être des habitants. En apparence toutes les EIS portent aussi cet objectif, mais la manière de l'appréhender nous semble encore insuffisamment débattue au sein de la communauté scientifique.

3.2.2 Pour les politiques d'aménagement et d'urbanisme en général, et de rénovation urbaine en particulier

Des critiques ont été formulées à l'encontre des logiques fonctionnalistes et du rationalisme de certaines politiques d'urbanisme depuis de nombreuses années. Récemment, Philippe Genestier faisait remarquer la prédominance de catégories révélant des manques et déficiences dans les diagnostics qui préfigurent des actions d'aménagement dont l'objet sera alors de « corriger les dysfonctionnements, remettre aux normes, rétablir une normalité jamais advenue ou s'étant altérée avec le temps » (2019). Citant les travaux de Friedrich von Hayek et le concept constructionnisme, il rappelle que les interventions publiques en matière d'urbanisme sont souvent « guidées par la volonté de construire de manière délibérée et raisonnée, en un mot « planifiée », un type particulier de société » (*ibid.*). Il nous semble que cette perspective de l'aménagisme (un terme de Genestier) caractérise bien les interventions urbaines, les raisonnements déterministes auxquels nous avons été confrontés dans cette recherche, et le fait que la conception même de la société que l'on défend à travers un projet urbain est rarement mise en débat. C'est pour nous un aspect capital qui devrait précéder et guider n'importe quel type d'intervention urbaine. Dans les projets que nous avons rencontrés, l'urbanisme pose un regard extérieur sur les territoires et tend à considérer les lieux comme des espaces vides que l'on remplit d'objets, de fonctions et de normes, et les habitants comme des automates. Cette perspective tombe à plat lorsque l'on s'ouvre à l'écoute de l'expérience vécue des habitants et que l'on découvre la manière de vivre et d'appréhender le territoire. Elle est également incompatible avec la perspective du bien-être des habitants en raison des liens étroits que nous avons mis en évidence avec les questions de liberté et de pouvoir d'agir.

Le cadre heuristique ouvert que nous avons développé pourrait servir à interroger les territoires et les projets urbains sous un angle différent, en plaçant le bien-être des habitants comme horizon. Nous n'en proposons aucune définition figée et suggérons de passer par le concept d'attachement des populations à leur cadre de vie pour interpréter l'expérience vécue. La recherche du bien-être ne peut passer à côté des ques-

tions d'implication et d'appropriation du cadre de vie par les habitants. Rappelons que le concept d'appropriation que nous défendons n'est pas synonyme d'accaparement. Une telle confusion provient d'une mauvaise conception de l'espace public négligeant la définition de règles communes d'existence et d'usages (ouvertes, non normatives et en permanence remaniées et renégociées), ainsi que la recherche de conditions de reconnaissance, de confiance, de réciprocité et d'inclusivité. Sans cette perspective collective et relationnelle, l'appropriation devient un phénomène individuel, et l'on ne défend aucune vision de la société.

En ce qui concerne les quartiers défavorisés, l'esprit « aménagiste » nous semble encore plus prégnant que dans d'autres contextes d'aménagement urbain. La politique de la ville prend comme hypothèse sous-jacente l'idée que la rénovation urbaine serait une réponse aux problèmes sociaux des quartiers (Bellanger et al, 2018). Pourtant, nous avons vu que les investissements et les opérations réalisées dans les quartiers de la politique de la ville n'avaient pas toujours produit les résultats attendus (CES ANRU 2013 ; Epstein et Kirszbaum, 2019). Les choix d'aménagement semblent presque toujours mobiliser des arguments déterministes, comme si les bonnes intentions et les moyens suffisants produisaient nécessairement les bons résultats. Cette lecture tend à simplifier et déformer la réalité des territoires, et nous avons pu constater certains décalages avec l'expérience des habitants. Par exemple, les intentions de mixité sociale défendues dans certains programmes de logements programmés dans les quartiers défavorisés sont certes louables, mais manquent la dynamique complexe des territoires, les phénomènes de gentrification désormais bien documentés par la sociologie urbaine, et la compréhension réelle de ce qui peut faire société. De telles approches nous semblent manquer la réalité vécue des quartiers, les barrières physiques et les frontières symboliques que ces opérations peuvent ériger au sein d'un territoire, ainsi que les sentiments d'exclusion et d'injustice que génèrent certains travaux. Dans de telles conditions, difficile d'imaginer que les interventions produiront un terreau fertile à la rencontre et à la cohésion sociale… Nous plaidons là encore pour une inversion complète de l'approche en partant de la réalité vécue des habitants des quartiers favorisés.

3.2.3 Pour les politiques visant la réduction des inégalités sociales et territoriales

Depuis quelques années, la réduction des inégalités sociales de santé sont devenues une priorité des politiques de santé publique. Mais comment interpréter la manifestation de ces écarts systématiques dans l'état de santé des populations en fonction d'indicateurs de défaveur sociale ? N'est-elle pas le symptôme ou le reflet d'une organisation sociale inégalitaire ? Dans cette thèse, nous avons pu constater que l'on ne pourrait certainement pas s'attaquer aux inégalités sociales de santé, sans s'attaquer aux inégalités sociales dont les causes peuvent être systémiques. Or la santé publique aborde ces inégalités en invoquant des hypothèses naturalistes et culturalistes (Fassin, 2008) qui ne semblent pas correspondre à ce que vivent les gens. Une approche ouverte sur l'expérience vécue des habitants nous a révélé une manière complètement différente de penser les inégalités sociales, débarrassés des catégories analytiques classiques. Ainsi,

nous avons montré que les inégalités ne sont pas de simples écarts statistiques, mais pourraient être plutôt les conséquences de multiples arrangements sociaux qui s'expriment dans le vécu des habitants à travers les nombreux sentiments d'exclusion, de non-reconnaissance, d'inégalités d'accès à certaines possibilités, services, activités ou aménités (y compris matérielles), ou encore des expressions relatives à une atteinte à leur dignité ou à la perception de situations injustes.

Nous n'avons peut-être pas épuisé les sujets, mais les travaux que nous avons menés nous ont permis de comprendre que les inégalités sociales et des concepts tels que les « fragilités sociales », ou la « vulnérabilité » ne pouvaient pas être appréhendés uniquement au regard d'un écart à la moyenne. Certes, évaluer des écarts à une norme au regard de certains indicateurs[1], comme l'espérance de vie par exemple, peut être utile pour mettre en évidence des disparités en termes de mortalité ou de vie en bonne santé. Mais selon Didier Fassin, anthropologue de la santé, un tel indicateur est aussi trompeur car il revient à donner une mesure quantitative de l'existence, tout en passant à côté de la qualité de la vie et des dimensions « biologiques et biographiques » indissociables de la vie humaine (2018). C'est pourquoi il propose de parler d'« inégalités de vies » pour mieux englober l'ensemble du récit de vie des personnes. Cette proposition nous semble correspondre également à ce que nous avons perçu dans le cadre des enquêtes ethnographiques : nous pensons que le vécu du quartier ne peut se comprendre totalement qu'au travers du récit de la personne qui permet d'accéder aux explications de son parcours et de ses choix, aux épreuves qu'elle a rencontrées, et à ses aspirations pour l'avenir, mais également au contexte social et territorial plus global dans lequel elle se trouve.

Au regard de ce qui précède, il nous semble nécessaire de distinguer le concept d'inégalité de celui d'injustice, une différence que nous ne trouvons pas toujours très clairement problématisée dans le cadre des politiques publiques visant la réduction des inégalités sociales et territoriales. Paul Ricœur expliquait déjà il y a plusieurs décennies que l'on ne peut pas déclarer d'emblée qu'une inégalité est injuste, car c'est par le « mode de la plainte que nous pénétrons dans le champ de l'injuste et du juste » (1990, p.231). Il ajoute que les « hommes ont une vision plus claire de ce qui manque aux relations humaines que de la manière droite de les organiser » (*ibid*). Cela signifie qu'il sera difficile pour une politique publique de viser la justice en première intention et avec précision, car celle-ci se créé dans l'action et évolue en permanence. En revanche, les politiques publiques peuvent corriger des injustices en fonction des émergences, ce qui nécessite de rester ouverts à ce qui se passe concrètement dans la vie des gens. Notons, que se placer du côté de l'expression de la plainte et de l'injustice ne doit pas être confondu avec les « logiques de manques ou d'insuffisances » dont nous avons également pointé les limites. De son côté, Ivan Illich voit dans l'attention que les pouvoirs publics portent à l'égalité une tradition qui tend à considérer l'homme comme un être de besoins et de manques potentiels, ce qui conduit à nier les multiples formes d'existence, et la diversité de la vie humaine (Illich, 1985, p.741). Selon lui, dans une société s'appuyant sur un modèle égalitaire, « nous ne sommes plus égaux en raison de la dignité et de la valeur intrinsèque de chaque personne, mais en raison de la légitimité du droit à ce qu'on nous reconnaisse un manque » (*ibid.*). La littérature récente

1. Bien entendu, des indicateurs classiques peuvent apporter des connaissances décisives sur des tendances générales, ou des sujets précis.

autour de la justice sociale rejoint également cette analyse et offre une vision alternative. Des travaux comme ceux de Honneth (2013) ou de Fraser (2011) considèrent que la redistribution, largement dysfonctionnelle et insuffisante au demeurant, ne doit pas occulter l'importance de la reconnaissance de chacun en tant qu'être humain, et la possibilité dont il dispose de trouver une place et un rôle dans la société.

Ajoutons que les enquêtes menées auprès des habitants de ces quartiers défavorisés nous ont permis de découvrir qu'ils vivaient de nombreuses situations d'injustice, et que certains choix politiques en lien avec l'aménagement et le cadre de vie, pouvaient aussi potentiellement en générer d'autres. Par exemple, les habitants des Provinces Françaises à Nanterre disaient, à propos des futurs commerces qui s'installeront dans le quartier une fois l'opération terminée : « on ne pourra pas se les payer, mais ça fera de l'animation ». Nous l'avons dit, du point de vue de l'intervention publique, la logique est de répondre à un écart à la moyenne, de compenser un manque supposé[1] en apportant un service[2] sur un territoire donné. Mais sur le plan réel et pratique, non seulement le modèle de société n'est pas questionné (voir supra.), et l'équité d'accès à ce service n'est pas assurée. L'intervention risque même d'amplifier les sentiments de relégation et d'exclusion déjà bien présents dans le discours des habitants. On peut aussi y trouver une forme de violence symbolique lorsque les habitants se trouveront au quotidien dans « l'incapacité » d'accéder à certaines commodités. Il ne s'agit pas pour autant de rejeter entièrement et systématiquement les modalités compensatoires pour corriger certaines inégalités. Mais, nous insistons une fois encore sur le fait qu'elles ne sont pas toujours en phase avec la réalité vécue du territoire et des inégalités (sentiments d'injustice). Un principe qui pourrait être alors exploré et approfondi dans le cadre de politiques et projets visant la réduction des inégalités sur un territoire serait d'interroger leur capacité à contribuer à une forme de « couture sociale », au regard des multiples fragmentations physiques, sociales et symbolique du territoire. Une autre piste pourrait également être de chercher comment donner une place et un rôle aux citoyens dans la vie du quartier, ou comment soutenir et développer le pouvoir d'agir (individuel et collectif) des habitants dans leur territoire de vie.

Remarquons pour terminer que ces propositions générales d'évolution des politiques publiques visant la réduction des inégalités pourraient aussi être examinées dans le cadre de démarches d'évaluation des politiques publiques, en particulier des évaluations des impacts sur la santé. Rappelons que l'équité figure parmi les valeurs fondamentales défendues pour la conduite des EIS (OMS, 1999). Dans l'étroite logique de ce que nous évoquions plus haut au sujet du rôle de l'EIS (point 3.1.1), il nous semble que l'objectif n'est pas simplement de constater l'ampleur de certaines disparités, mais de contribuer à mieux en comprendre les causes profondes, et de rester ouverts à leurs manifestations dans le vécu réel des habitants. Selon nous, il va de notre responsabilité en tant que chercheur que de repérer et de mettre en évidence les sources possibles d'inégalités au

1. Les habitants ont effectivement exprimé des difficultés liées à l'absence de commerces de proximité dans le quartier. Seulement, les commerces programmés dans le cadre du projet *Cœur de Quartier* ciblent les travailleurs du secteur, bien plus que les habitants eux-mêmes, ce qui ne nous semble pas un signal très positif pour ces habitants historiques.

2. Ici il s'agit d'un commerce, mais on pourrait étendre la réflexion à d'autres services, installations ou aménités du quartier.

cours de l'évaluation des projets. En conclusion, nous pensons que ceci nous place en priorité du côté de ceux qui subissent des politiques inégalitaires.

3.2.4 Concernant les approches démocratiques et la participation citoyenne

La démocratie représentative est un modèle qui a été largement contesté, mais les alternatives cherchant une plus grande participation des habitants se heurtent encore à certaines réticences, mais aussi à des difficultés épistémologiques importantes. Tout d'abord, il est étonnant de constater à la fois l'intérêt que les pouvoirs publics portent aux avis recueillis par des sondages, et la tendance presque systématique à négliger l'écoute des habitants en raison de leur vécu considéré comme subjectif. Nous avons montré que l'étude de l'expérience vécue des habitants nous avait conduit à reconsidérer complètement ce qui relève de l'objectivité et de la subjectivité. Désormais, il nous apparaît plus clairement que la formulation d'une problématique qui ne partirait pas de la réalité vécue des habitants risque de passer à côté de ce qui est important pour eux. Par conséquent, il nous semblerait intéressant de penser les approches participatives sous l'angle de la reconnaissance du vécu des habitants. Le principe central ne serait plus de recueillir un avis sur une question posée de manière experte, mais de passer par une approche permettant d'accéder à l'expérience vécue et à ce qui compte pour les gens.

Au travers de l'expérience que nous en avons faite, il nous apparaît que la participation citoyenne n'a pas qu'une valeur instrumentale, c'est à dire que son objet n'est pas simplement l'amélioration des processus de décisions. Or, on la traite généralement comme un moyen. D'autres propositions cherchent à éviter l'instrumentalisation de la parole des habitants, mais elles restent aussi parfois dans une forme tautologique du concept de participation : on cherche la participation des citoyens pour les « faire participer » à la décision publique. Une telle vision manque peut-être la signification plus profonde de la participation citoyenne sur le plan de la transformation sociale. La participation, telle que nous la comprenons, pourrait cherche aussi à rétablir des déséquilibres de pouvoirs et de savoirs, à accorder une reconnaissance aux citoyens, à favoriser leur émancipation et le développement de leur pouvoir d'agir (Carrel, 2013 ; Blondiaux et Fourniau, 2011).

Vue notre insistance sur les apports des approches ethnographiques dans cette thèse, on pourrait conclure à la prescription systématique d'enquêtes de ce type dans les quartiers. En réalité dans une démarche scientifique, l'approche et la méthode de travail sont toujours guidés par la question et la problématique. Par conséquent nous préférons ne pas porter cette recommandation de manière aussi catégorique. Par ailleurs, il nous semble essentiel de rappeler que les enquêtes ethnographiques ne sont pas des éléments de participation au sens classique du terme. Il s'agit selon nous d'une approche qui permet de comprendre le vécu d'un territoire, mais qui ne se situe pas encore dans une logique collective. D'autres approches complémentaires sont nécessaires. Notons toutefois que dans nos démarches exploratoires, nous avons porté le vécu des habitants au sein des processus d'évaluation, et notamment au moment de la définition des enjeux, de la mise en tension des sujets, ou encore de la définition des critères d'évaluation du bien-être

dans son cadre de vie, là où d'autres modalités participatives pourraient faire intervenir les citoyens plus en aval du processus. En cela, l'ensemble de l'approche pensée comme une démarche de recherche action participative visant un changement social (Fals Borda, 2014) nous semble offrir des perspectives intéressantes aux travaux portés dans le champ de la participation citoyenne.

Soulignons pour terminer que cette manière d'aborder la question de la participation citoyenne dans le cadre de projets de rénovation urbaine correspond aux multiples incitations à un changement de regard sur les quartiers et à une plus grande considération des habitants dans le cadre des projets qui les concernent (Bacqué et Mechmache, 2013). À ce jour, ces incitations ont conduit à la mise en place de nouveaux dispositifs participatifs dans le cadre de la politique de la ville et des projets de rénovation urbaine, avec la création des « conseils citoyens » et la mise en place des « maisons du projet ». Des critiques ont déjà été adressées suite à la mise en œuvre des conseils citoyens, en particulier en ce qui concerne certains paradoxes : entre la volonté d'indépendance d'un côté et la responsabilité accordée aux municipalités de les structurer de l'autre ; entre la volonté de donner une place aux populations marginalisées dans le débat public d'un côté, et les questions procédurales de la constitution des conseils citoyens de l'autre ; et surtout entre la volonté de co-construire la politique de la ville, et le fait de ne pas pouvoir discuter de certains enjeux clés déjà décidés par ailleurs dans les contrats de ville (Demoulin et Bacqué, 2019). De ce que nous avons pu observer, bien qu'elles affichent une volonté réelle d'accorder une écoute à la voix des citoyens, les politiques de la ville négligent le fait qu'elles poursuivent les mêmes logiques déterministes et rationnelles sur les quartiers. Sans une volonté profonde de repartir de l'expérience vécue des habitants, de leur accorder un pouvoir d'agir au quotidien, et de leur permettre de s'approprier leur lieu de vie, les projets de rénovation urbaine dans ces quartiers pourraient rester enfermés dans des logiques fonctionnalistes, et la participation citoyenne ne jamais décoller du statut alibi que l'on entend régulièrement à l'encontre des dispositifs actuels.

3.3 Difficultés et limites de la recherche

Nous avons évoqué les limites de cette recherche à différents niveaux au fil de conclusion et de la discussion, mais nous proposons d'insister sur deux aspects en particulier : une limite scientifique en lien avec la complexité des sujets abordés, et une limite plus pratique en lien avec les expérimentations que nous avons mises en œuvre.

La posture phénoménologique et la conception d'un monde qui change en permanence (selon un processus développemental ; avec des modifications de trajectoires et des réarrangements en continu) conduisent à des considérations difficiles à maîtriser. Les conclusions que nous sommes amenés à tirer de ces démarches sont toujours incomplètes et provisoires, ce qui interpelle en profondeur la pensée cartésienne dans laquelle nous nous trouvons baignés. Dans l'interface science-décision, au moment de porter les conclusions des études à la connaissance des acteurs et des décideurs, cette posture ouverte est également difficile à défendre car elle peut donner des impressions de

flou et de manque de clarté. Chemin faisant, nous avons découvert un certain nombre de confusions et des sujets sous-théorisés, mais que nous avons essayé d'éclairer de manière collective. Il nous semble comprendre que la science est une construction, qui peut apporter quelque chose au champ politique et sociétal, à condition de le mettre en mouvement dans le contexte d'un monde en devenir, et non pas dans un monde pensé comme une création parfaite dont on il faudrait découvrir les lois universelles. Nous n'avons fait qu'effleurer ces aspects philosophiques dans cette recherche, et nous sommes bien conscients qu'ils mériteraient d'être approfondis.

Sur le plan opérationnel, il nous faut également reconnaître les difficultés auxquelles nous avons été confrontés lors des différentes expérimentations conduites avec les collectivités. Le travail d'évaluation d'une politique publique conduit à mettre en débat des sujets parfois sensibles, et les limites de certaines options politiques. Cette posture est difficile à assumer auprès des acteurs locaux qui peuvent se sentir jugés dans leurs pratiques. À plusieurs reprises, nous avons également été pris dans des débats animés. Il nous semble que ceci révèle précisément l'existence de questions éthiques et de considérations sociétales profondes au sein des projets, et le rôle difficile que nous avons joué à l'interface entre sciences et décisions. Les sujets que nous avons été amenés à discuter dans ces démarches collectives sont complexes et nécessitent aussi un changement de regard des acteurs (mais aussi notre propre regard) dans la manière d'appréhender les territoires. Ces changements impliquent des modifications profondes dans les schémas cognitifs qui ne peuvent pas émerger de manière directe, en livrant « les bons messages ». Nous avons pu constater que l'apprentissage social nécessitait un temps long, ce qui nous semble un argument en faveur des démarches de recherche-action s'inscrivant sur des périodes suffisamment importantes pour permettre l'implication des acteurs dans les réflexions et les activités. Le plus difficile reste de se convaincre, ou de convaincre les différents acteurs, agents, élus et acteurs locaux, que l'on a quelque chose à apprendre d'une démarche proposant une lecture un peu différente. Au final, sans une adhésion et un portage politique d'une telle démarche au plan local, les efforts consentis par les acteurs impliqués peuvent aussi s'essouffler. Mais les acteurs avec lesquels nous sommes toujours en contact dans les collectivités ont montré qu'un certain héritage est resté suite aux travaux conduits ensemble. Cependant, ils déclarent également les difficultés à continuer de faire vivre la démarche et les réflexions, une fois notre intervention terminée.

POSTFACE

Une tentative autoethnographique de l'expérience de recherche

Conclure par une postface rédigée à la première personne sur l'expérience de la thèse n'est pas l'exercice le plus simple à réaliser. Au fond, cette recherche m'apparaît comme une multiplicité de récits imbriqués dont chaque fil contribue à éclairer une dimension du sujet. Plusieurs chemins narratifs seraient donc possibles pour en parler. Néanmoins, un aspect qui m'a particulièrement marquée en tant que chercheuse, mais aussi en tant que personne, est lié à l'expérience des enquêtes ethnographiques. Elles me semblent contenir une grande partie de l'originalité de ce travail, et se trouvent aussi à l'origine de changements profonds dans mes propres schémas de pensée.

Remarquons pour commencer que l'ethnographie ne relève pas simplement de méthodes, d'instruments ou de techniques, mais d'un état d'esprit au service d'une recherche engagée dans une logique réflexive (Blanchet, 2009 ; Weber 2012). Il n'est donc pas surprenant que ceux qui s'essayent à cette pratique, tentent aussi une prise de recul conscientisée de leur propre expérience de recherche (Rondeau, 2011), que l'on pourrait qualifier de récit autoethnographique. Je perçois de manière générale que la thèse a été comme un processus réflexif continu où la perception et la compréhension du monde évoluent au fil des lectures, des interactions et des expériences ; où l'on observe le terrain pendant que l'on s'observe soi-même en train d'observer ; où l'on internalise les données extérieures qui modifient dans le même temps la machine cognitive et émotionnelle qui nous permet de les étudier ; et où l'on essaie de verbaliser ce à quoi la démarche nous a permis d'accéder. Pour l'illustrer, je propose de raconter deux moments clés et un aspect central en lien avec l'expérience des enquêtes ethnographiques.

Avril 2014 à Nanterre. À cette époque débutait notre première expérience d'une évaluation des impacts sur la santé, en prenant pour objet l'opération d'aménagement urbain *Cœur de Quartier*. Il s'est passé plusieurs semaines avant que l'on démarre l'enquête sur le vécu des habitants riverains du projet, tandis que je voyais les cités Anatole France et Provinces Françaises chaque jour depuis la gare de Nanterre Université. J'observais les différences entre les façades défraichies des tours historiques, et les bâtiments flambant-neufs de l'opération de la Défense Seine-Arche. J'ai le souvenir de m'être sentie comme étouffée devant ce paysage saturé d'immeubles, de ponts, de routes, de rails, et de

béton. J'étais aussi ébahie de découvrir cet « urbanisme sur dalle » capable de construire des logements sur le coffrage d'une ligne ferroviaire, de remplir les « dents creuses » avec des bâtiments aux formes triangulaires, et d'envisager la construction de maisons individuelles sur les toits des immeubles d'une cité plus d'un demi-centenaire. Sur le plan technique ces réalisations sont sûrement prodigieuses, mais qu'apportent-elles à la vie humaine dans ce contexte urbain ? Et surtout, que pouvaient ressentir les habitants de ce quartier, et comment vivaient-ils ce lieu au quotidien ?

J'étais plutôt enthousiaste à l'idée d'aller à la rencontre des habitants et d'écouter leur vécu, car ceci me semblait en accord avec ce que je comprenais de la participation citoyenne. En réalité, je n'avais aucune idée de l'expérience que l'enquête allait m'amener à vivre et ce qu'elle allait m'amener à découvrir. Dès les premiers moments, je réalisais qu'un lieu s'éprouvait par le corps, par le biais de notre sensibilité, et de nos multiples représentations. Ainsi, je ne peux cacher l'inconfort au contact d'une porte d'immeuble cassée, et les multiples stimulations sensorielles au fur et à mesure que l'on monte les étages des bâtiments, l'odeur d'urine dans l'ascenseur, l'impression de moiteur, la lumière blafarde des couloirs, la sonorité de la cage d'escalier, etc. À ces sensations s'ajoute aussi l'appréhension d'être seule et vulnérable dans un environnement hostile. Frapper à la porte des gens qui vous sont parfaitement inconnus est aussi quelque chose de difficile. Tout vous pousserait à fuir, mais l'expérience bascule littéralement lorsqu'un habitant accepte de vous faire entrer, et que l'échange commence à s'installer. On pourra trouver l'expression naïve, mais derrière chaque porte d'appartement on découvre alors qu'il n'y a pas des « enquêtés », mais des personnes bien réelles ; le lieu et le moment deviennent un cocon d'humanité au milieu d'un espace qui vous apparaissait comme déshumanisé l'instant d'avant.

Je réalise aussi que l'enquête ethnographique ne se résume pas à prendre son cahier d'observation, frapper aux portes des logements, et collecter des verbatims auprès des habitants. Si on ne s'ouvre pas au vécu de la personne, et si on ne se laisse pas envahir par l'expérience humaine qui nous est racontée, on agit comme des automates en quête de données, et on peut même passer à côté des témoignages authentiques que les personnes peuvent vous livrer. S'ouvrir au récit des habitants signifie aussi que l'on ne peut pas rester complètement neutres face à la situation. Il faut alors trouver un équilibre entre la distance qu'exige le travail d'enquête et une forme profonde d'écoute, de respect, et d'empathie à l'égard de ce que vit la personne. J'ai pu observer à quel point les personnes s'ouvraient au fil de l'échange lorsqu'un climat de confiance se créé, et qu'ils voient que l'on s'intéresse à leur propre expérience, avec leurs mots. Contrairement à ce que l'on m'a déjà opposé, l'entretien n'a jamais dérivé en séance de psychologie, tout simplement parce que l'on ne sort pas de notre rôle d'enquêteur, et que les gens racontent leur expérience sans être dans l'attente d'une solution. Cela n'a pas toujours été verbalisé de cette manière, mais certains habitants m'ont remerciée à l'issue de notre échange, car ils ont eu le sentiment d'avoir été écoutés. C'est aussi ce qui m'a donné la force de continuer les entretiens, et de porter cette parole citoyenne dans des espaces techniques et politiques qui semblent si souvent l'oublier. Quand la porte se referme, un autre processus réflexif se met en place, et l'on s'aperçoit que l'expérience de l'enquête est une véritable transformation de ses schémas de pensée et de soi.

Le travail d'enquête conduit à suspendre son jugement, et à s'ouvrir sur une autre manière de voir le monde. En s'ouvrant à l'écoute de l'expérience de vie des habitants, toutes les représentations et les statistiques du quartier ne vous semblent plus avoir aucun sens. Je voyais bien les logements délabrés, mal insonorisés ou sur-occupés mais où étaient les chômeurs, les familles monoparentales, les enfants en situation d'échec scolaire, les individus avec des troubles psychosociaux ? De toute évidence on ne rencontre pas de catégorie statistique quand on s'intéresse à l'expérience de vie des habitants, et le premier entretien m'a permis de découvrir que l'approche ethnographique permet d'accéder à des données que l'on ne trouve dans aucun rapport technique sur le territoire :

> *C'est la contrainte financière qui fait que je reste ici. La location dans le privé, c'est trop cher. Mais l'avantage des Provinces Françaises c'est que c'est bien desservi [ ] Ici je vois des cités laissées à l'abandon. Et puis un Grand mur gris pour cacher le RER pas encore recouvert de plantes [ ] Dans les Terrasses*[1]*, ça commence aussi : les gens jettent cigarettes, couches de bébé par la fenêtre, et ça se dégrade aussi. Si j'apprécie des endroits, c'est plutôt la Défense, je m'évade, non pas que je trouve ça beau, mais c'est anonyme et je ne suis plus dans le huis-clos. Ça me permet d'être ce que je suis, moi, sans le regard des autres. Ici c'est une cité en huis-clos dans un monde qui bouge. J'ai envie de pousser les murs.* Femme, 47 ans, Provinces Françaises

Il faut dire aussi que nous n'avons pas tout de suite saisi les implications de ces découvertes. C'est la phénoménologie qui nous a aidés à comprendre la place de l'expérience vécue dans un processus de connaissances. Il nous semble avoir fait l'expérience pratique de ce que Husserl appelle l'*épochè* (*arrêt* ou *cessation* en grec), en réalisant une suspension dans notre jugement. En effet, il nous a fallu mettre de côté tous nos préjugés pour être capables de s'ouvrir à la nouveauté et à ce que vivent les gens. Sans cette suspension du jugement, nous ne ferions que chercher les manifestations de catégories analytiques désincarnées, et projeter sur ces quartiers les représentations et les préoccupations habituelles des experts. J'ai mis du temps à comprendre la signification d'une approche inductive en contraste d'une approche déductive, car bien souvent on mobilise des hypothèses non problématisées, sans même s'en rendre compte. Toutefois, on aurait tort de penser qu'il suffit d'écouter les habitants pour que du sens émerge spontanément dans le chaos des différents récits de vie collectés. J'ai compris aussi que le bagage conceptuel apporté par les recherches bibliographiques est indissociable de la problématique de la recherche, du travail d'enquête et de l'interprétation des résultats. Je réalise alors que les différents concepts théoriques sont comme des filtres ou des outils provisoires que l'on emprunte aux auteurs pour faciliter l'interprétation des données, mais que l'on ne plaque jamais a priori sur un terrain comme s'il s'agissait d'une vérité préexistante.

1. C'est le nom donné aux constructions neuves le long du RER B recouvert et qui surplombent désormais la petite cit J'ai bien vite réalisé que comprendre le terrain, ça n'est pas simplement prendre son cahier d'observation, frapper aux portes des logements et faire des entretiens. é des Provinces Françaises

Au final, cette thèse a changé mon regard sur le monde. Derrière cette formulation aux allures présomptueuses, je veux dire justement que cette expérience m'a conduite à de nombreuses remises en question, et à développer une profonde humilité vis-à-vis du travail de recherche. J'ai parlé du changement de regard induit par le fait de s'intéresser à l'expérience des habitants, mais je pense qu'il y a plus : avant cette thèse, je ne savais pas comment « penser le monde », et j'étais loin d'imaginer que ce sujet de recherche m'amènerait vers ce type de considérations. J'ai conscience de n'avoir fait qu'effleurer certains domaines, en particulier la philosophie, mais j'ai le sentiment d'achever cette thèse convaincue du bien-fondé de l'approche que nous avons choisie pour la mener, une approche interdisciplinaire (des disciplines qui dialoguent) et même transdisciplinaire (qui accorde la même valeur aux savoirs de l'expérience et aux savoirs de l'expertise).

Cité des Provinces Françaises (second plan) et chantier du Projet Cœur de Quartier (premier plan), vue depuis le parvis de la Gare de Nanterre Université, © Legendre, Novembre 2017

Retour à Nanterre, fin 2017. Lors d'un bref déplacement à Nanterre Université en novembre 2017, soit trois ans après la fin de la mission réalisée auprès de la Mairie, je suis passée par la gare de Nanterre Université. Ce jour-là, j'ai pu constater les transformations (impressionnantes) des multiples projets urbains engagés dans le secteur, en particulier le chantier de la phase 2 du projet *Cœur de Quartier* (ci-dessus).

Alors que j'observais la chorégraphie désordonnée des dizaines de grues visibles depuis le parvis de la gare, le ballet des bétonnières, et le bruit assourdissant du chantier, je repensais aux habitants des cités Anatole France et Provinces Françaises. Pêle-mêle, me reviennent en mémoire certains des propos recueillis lors de l'enquête : l'épuisement face aux travaux qui durent depuis des années, les freins à la mobilité résidentielle, les impressions d'étouffement et de densité urbaine, l'imaginaire d'une cité assiégée peu à peu engloutie par les projets de la Défense, les sentiments d'injustice, et l'impression que toutes ces opportunités de logements décents, d'emplois, de commerces, de services, de loisirs qui vont arriver à leur porte, ne seront jamais pour eux, etc. Et puis, en longeant la gare, je suis tombée sur ces panneaux promotionnels du projet d'aménagement *Cœur de Quartier* invitant les passants à se projeter dans le futur quartier reconfiguré (ci-contre) :

Panneau de présentation du Projet *Cœur de Quartier*, Nanterre Université, Novembre 2017

« Ici, bientôt un quartier innovant au service de votre bien-être : une conciergerie pour les habitants et salariés du quartier avec des services pour simplifier le quotidien ; Le centre numérique qui vous connecte directement avec les initiatives numériques et solidaires »

Panneau de présentation du Projet *Cœur de Quartier* (2), Nanterre Université, Novembre 2017

« Ici bientôt des résidences contemporaines pour vivre un nouveau confort : des signatures architecturales modernes et graphiques, des jardins partagés pour favoriser les échanges entre voisins, des loggias, jardins, balcons et terrasses pour profiter des beaux jours, des volumes incroyables, des duplex et des doubles hauteurs »

Pour les promoteurs du projet *Cœur de Quartier*, le bien-être serait accessible par le biais des « services d'une conciergerie » et « d'un centre numérique innovant et solidaire », une communication qui cible globalement les futurs acheteurs des logements de haut standing, et les cols blancs du secteur. Bien entendu, on ne peut pas attendre d'un message publicitaire d'une multinationale des réflexions philosophiques bien profondes. Mais le message n'émane pas que d'un acteur privé, puisqu'il est signé de l'Établissement public d'aménagement de la Défense Seine Arche (EPADESA). Je voyais alors à quel point ce concept de bien-être, laissé entre les mains d'une vision capitaliste du monde, et soutenu par une « architecture du mépris » (pour reprendre l'expression de Mickaël Labbé) pouvait se trouver à l'opposé de la pensée eudémonique que nous avions choisie de porter dans cette thèse. Je réalisais aussi le niveau d'indécence et de violence symbolique de cette vie de rêve étalée sous les yeux des habitants des cités qui n'y auront probablement jamais accès. Après des dizaines d'années dans le bruit et la poussière des travaux, les habitants des Provinces Françaises verront de nouveaux arrivants s'installer dans les « résidences contemporaines pour vivre un nouveau confort ». Eux, resteront

dans leur logement HLM mal insonorisé, avec risque d'exposition à l'amiante, souvent sur-occupé, parfois dangereux (des balcons se sont effondrés en 2016), mais auxquels des travaux importants de rénovation thermique et d'agrandissement des cuisines et/ou salons viendront donner un second souffle, et l'apparence d'une nouvelle peau.

Des photos récentes des Provinces Françaises montrent des bâtiments réhabilités, avec les fameuses « maisons sur le toit » (ci-dessous). Sur le plan visuel, on ne peut que constater l'amélioration par rapport aux façades vétustes d'avant. Mais comment les habitants perçoivent-ils réellement ces opérations ? Ces aménagements ont-ils amené des améliorations dans leurs conditions de vie ? Ce quartier pourrait-il résister aux effets de la gentrification que l'on observe partout où des opérations similaires ont été menées ? Que pouvons-nous espérer sur le plan de la cohésion sociale, d'un projet qui risque d'amplifier les effets ségrégatifs par la privatisation des espaces publics[1] et le mépris du passé et des populations les plus fragiles ? Plus que jamais, la question de ce qui fait bien-être dans son cadre de vie me semble un thème pertinent pour penser les politiques et la vie dans ces quartiers défavorisés. Toutefois, la visée du bien-être pourrait ne produire aucun changement réel pour la vie des habitants si elle reste une conception en surplomb enfermée dans une vision économique du terme. Pour obtenir des résultats différents de la rénovation urbaine, beaucoup préconisent de changer la manière d'aborder ces quartiers, en partant des habitants et en cherchant le développement de leur pouvoir d'agir (Bacqué et Mechmache, 2013). Cette thèse m'a permis de réaliser le sens de cette préconisation, et de la poursuivre en proposant de considérer que le bien-être et le pouvoir d'agir passent par l'expérience et le vécu des habitants, et se pensent de manière ouverte dans l'action, des dimensions auxquelles les politiques publiques qu'elles soient *de la ville* ou *de santé publique*, gagneraient certainement à accorder plus d'attention.

Réhabilitation des Provinces Françaises et maisons sur le toit
© Office HLM Nanterre octobre 2018

1. Le *Cœur de Quartier* est un centre commercial fermé. Par ailleurs, une promenade arborée est prévue dans le futur *Cœur de Quartier*, mais seuls les résidents y auront accès.

RÉFÉRENCES

A

Adler A., Seligman M.E.P, 2016, Using wellbeing for public policy. Theory, measurement and recommendations, International Journal of Wellbeing, 6 (1) : 1-35.

Anderson B., Holden A., 2008, Affective urbanism and the event of hope, Space and Culture, 11 (2) : 142-159.

Angelino L., 2008, L'a priori du corps chez Merleau-Ponty, Revue internationale de philosophie, 244 (2) : 157-187.

Arcaya M.C., Arcaya A.L., Subramanian S.V., Inequalities in health : definitions, concepts and theories, Global Health Action, 8.

Avenel C., 1996, Quartiers défavorisés et ségrégation, Hommes et Migrations, 1195 : 34-40.

Avenel C., 2009, La construction du « problème des banlieues », entre ségrégation et stigmatisation, Journal Français de Psychiatrie, 34 (3) : 36-44.

Avenel C., 2016, La question des quartiers dits « sensibles » à l'épreuve du ghetto, débats sociologiques, Revue économique, 67 (3) : 415-441.

B

Bacqué M.H., Blanc M., Hamel P., Sintomer Y., 2005, Ville, action citoyenne et débat public, *Espaces et sociétés*, 123 (4) : 719.

Bacqué M.H., Sintomer Y. (dir.), 2011, La démocratie participative. Histoires et généalogies, La Découverte, coll. Recherches, 320 p.

Bacqué MH., Mechmache M., 2013, Pour une réforme radicale de la politique de la ville, ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Rapport au ministre délégué chargé de la Ville, 97 p.

Barles S., 2011, Les villes transformées par la santé, XVIIIe-XXe siècles.

Barton H., 2009, Land use planning and health and well-being, Land Use Policy 26S : S115-S123.

Barton H., Tsourou C., 2000, Healthy Urban Planning, OMS Europe, Published by Spon Press, 184p., Version française de 2004 intitulée « Urbanisme et santé, Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants ».

Bauman A., Bull F., 2007, Environmental Correlates of Physical Activity And Walking in Adults and Children : A Review of Reviews, National Institute of Clinical Excellence.

Beaud S., Weber F., 2010, Guide de l'enquête de terrain, Grands Repères Guides, La Découverte, 336 p.

Bellanger E., Collet A., Desage F., Gilbert P., 2018, Rénovation urbaine. L'espace comme remède à la question sociale ? Métropolitiques, [en ligne] 5 avril 2018, URL : https://www.metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-L-espace-comme-remede-a-la-question-sociale.html.

Bénicourt E., 2006, Amartya Sen : une nouvelle ère pour le développement ? Revue Tiers Monde, 186, 443-447.

Blanchet P., 2009, La réflexivité comme condition comme objectif d'une recherche scientifique humaine et sociale, Cahiers de sociolinguistique, 1 (14) : 145-152.

Blondiaux L., 2008, Le nouvel esprit de la démocratie, Actualités de la démocratie participative, Le Seuil et la République des idées, 112 p.

Blondiaux L., Fourniau JM., 2011, Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? Participations, 1 (1) : 8-35.

Bouchain P., 2006, Construire autrement, Comment faire ? L'impensé, Actes Sud

Bourdieu P., 1997, Méditations Pascaliennes, Seuil, Pari, 322 p.

Bruchon-Schweitzer M., et Boujut E., 2014, Bonheur, satisfaction de la vie, bien-être, santé et qualité de vie, psychologie de la santé, 3-82 in Psychologie de la santé, concepts, méthodes et modèles, Dunod, 570 p.

Buchanan R., 2000, An ethic for health promotion. Rethinking the sources of human well-being, New York, Oxford University Press.

C

Cabanas E., Illouz E., 2018, Happycratie, Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies, Premier parallèle, 260 p.

Caillé A., Lazzeri C., Cléro JP., 2002, Qu'est-ce qu'être anti-utilitariste ?, Cités, 10 (2) : 77-90.

Caillé A., 2009, Théorie anti-utilitariste de l'action, Fragments d'une sociologie générale, La Découverte, TAP/Bibliothèque du MAUSS, 192 p.

Caillé A., Chanial P., Fixot A-M., Marchal H., 2019, La Possibilité d'une ville conviviale, Présentation, Revue du Mauss, La découverte, 54 (2) : 5-25.

Canorel F., 2009, L'ilot de chaleur urbain : une ombre sur la ville durable ? Mémoire de Recherche, Sous la Direction de Yankel Fijalkow, Université du Maine, 144 p.

Carré P., 2004, Bandura : une psychologie pour le XXIème siècle ? Savoirs, 5 (Hors série) : 9-50.

Carrel M., 2013, Participer, pour quoi faire ? L'énigme du primat de l'injonction participative » en France In Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires [en ligne], Lyon : ENS Éditions, généré le 8 juin 2019, DOI : 10.4000/books.enseditions.5250.

Carry P., Fol S., 2013, Introduction. Les métropoles soumises à des transformations socio-spatiales, In : Carrel M. (dir.), Cary P. (dir.), Wachsberger JM. (dir.), Ségrégation et fragmentation dans les métropoles : Perspectives internationales. Nouvelle édition [en ligne], Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2013 (généré le 14 mars2020)

Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/septentrion/7795>. ISBN : 9782757414170. DOI : https://doi.org/10.4000/books.septentrion.7795.

Castells, 1972, La question urbaine, Maspéro, Paris, 451 p.

Chauvin P., Parizot I., 2005, Les inégalités sociales et territoriales de santé dans l'agglomération parisienne. Une analyse de la cohorte Sirs (2005), Les cahiers de l'ONZUS, Délégation interministérielle à la ville, 105 p.

Collet V., 2019, Nanterre du bidonville à la cité, Agone, Mémoires sociales.

Combes B., Legendre AL., Remvikos Y., 2015, Urbanisme et santé : quelle place pour les habitants des quartiers défavorisés dans la réduction des inégalités ? Retour d'expérience dans le cadre d'une EIS conduite en région parisienne, Environnement Risques et Santé, 14 : 327-336.

Combes B., Legendre AL., Remvikos Y., 2020, Traiter des inégalités socio-environnementales de santé/bien-être : de l'importance du vécu des habitants et du croisement de la justice environnementale et sociale, Environnement Risque et Santé, 19 (4) : 245-249.

D

Daniau C., Wagner B., Salvio C., Kermarec F., Bérat B., Stempfelet M., Lert F., Eilstein D., Emepereur-Bissonet P., 2018, Etat de santé perçue de la population riveraine d'une plateforme industrielle chimique : Salindres, Environnement risques et santé, 17 (6) : 583-595.

Déaux L., 2019, Didier Fassin (2018) La vie. Mode d'emploi critique , e-Migrinter [En ligne], 18, mis en ligne le 11 septembre 2019, consulté le 26 avril 2020. URL : http://journals.openedition.org/e-migrinter/1538.

Deschamps J-P., 2003, Une « relecture » de la charte d'Ottawa, Santé publique, 15 (3) : 313-325.

Demoulin J., Bacqué M.H., 2019, Les conseils citoyens, beaucoup de bruit pour rien ? Participations, 24 (2) : 5-25.

Descola P., 2007, A propos de Par-delà nature et culture, Tracés, Revue de sciences humaines, [en ligne], Décembre 2007, mis en ligne le 18 avril 2008, consulté le 03 avril 2018. URL : http://journals.openedition.org/traces/229 ; DOI : 10.4000/traces.229.

De Waelhens A., 1954, Phénoménologie husserlienne et phénoménologie hégelienne, Revue Philosophique de Louvain 34 : 234-249.

De Waal F., 2020 [2018], La dernière étreinte, Lonrai, Les Liens qui Libèrent, 392 p.

Dewey J., 2006, La démocratie créatrice, la tâche qui nous attend, La découverte, revue du Mauss, 2 (28) : 251-256, Traduction de Sylvie Chaput, Creative Democracy – The Task before Us est le texte d'une conférence préparée en 1939 par Dewey à l'occasion d'un congrès organisé en l'honneur de ses 80 ans. Cette traduction (de Sylvie Chaput) a paru dans Horizons philosophiques, vol. 5, n° 2, 1997.

D'houtaud A., 1999, La santé à travers les sciences humaines et sociales. Approche linguistique et sociologique. Masson, Paris, 134 p.

Diebolt W., Helias A., 2005, Les inégalités écologiques en milieu urbain, Rapport de l'inspection générale de l'environnement, Ministère de l'écologie et du développement durable, 71 p.

Donzelot J., 1999, La nouvelle question urbaine, Esprit, 258 (11) : 87-114.

Donzelot J., 2004, 303 (3/4) : 14-39.

Donzelot J., Epstein R., 2006, Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine, Esprit, 7 : 5-34.

Dozon JP., Fassin D., 2001, Critique de la santé publique. Une approche anthropologique, Paris, Balland, 362 p.

Duff C., 2011, Networks, resources and agencies : on the character and production of enabling places, Health and Place, 17 : 159-156.

Duvoux N., 2013, Comment l'assistance chasse l'État social, Idées économiques et sociales, 171 (1) : 10-17.

E

Elias N., 1998, La société des individus, Fayard, Mesnil sur l'Estrée, 301 p.

Emirbayer M., 1997, Manifesto for a remational sociology, American Journal of Sociology, 103 (2): 218-317.

Epstein R., 2012, Politique de la ville, rénovation urbaine, égalité territoriale : quelle est la nature du problème ? Centre d'analyse stratégique, Politique de la Ville, Perspectives françaises et ouvertures internationales, Documentation française, p.33-49.

Epstein R., 2014, La « nouvelle politique de la ville » au prisme des évaluations du passé, dans Kirszbaum T. (dir.), En finir avec les banlieues ? Ed. de l'Aube, 2015 <halshs-01023283>.

Epstein R., Kirszbaum T., 2019, Ces quartiers dont on préfère ne plus parler : les métamorphoses de la politique de la ville (1977-2018), Presses universitaires de Rennes, Parlement[s], Revue d'histoire politique, 30 : 23-46.

Eriksson M., Emmelin M., 2013, What constitutes a health-enabling neighborhood ? A grounded theory situational analysis addressing the significance of social capital and gender, Soc Sci Med., 97 : 112-123.

European Environment Agency, 2013, Late lessons from early warnings : science, precaution, innovation, EEA, Copenhagen, 44 p.

Evans RG., Stoddart GL., 1990, Producing Health, consuming health care, Soc. Sci. Med.: 31 : 1347-1363.

F

Faburel G., 2008, Les inégalités environnementales comme inégalités de moyens des habitants et des acteurs territoriaux. Pour que l'environnement soit un facteur de cohésion urbaine, Espace Populations et Sociétés [en ligne] mis en ligne le 1er juin 2010, DOI : 10.4000/eps.2430.

Faburel G., et Gueymard S., 2008, Inégalités environnementales en région Ile-de-France : le rôle structurant des facteurs négatifs de l'environnement et des choix politiques afférents, Espace populations sociétés, 2008 (1) : 159-172.

Faburel G., 2012, La ville durable aux défis des injustices environementales. Constats empiriques et enjeux sociopolitiques, Flux, 89-90 (3-4) : 15-29.

Faburel G., Gesiler E., Manola T., 2014, Le paysage (multisensoriel) dans la qualité de l'environnement urbain, Revue géographie des pays méditerranéens, 123 : 109-119.

Faburel G., 2015, Les visages contrastés des inégalités socio-environnementales. Les questions adressées aux politiques de régulation en milieu urbain, Annales des Mines – Responsabilité et environnement, 19 (3) : 78-82.

Fals Borda O., 2014, Ciencia, compromiso y cambio social, Antologia, Compiladores Herrera Farfan N.A., Lopez Guzman L., Textos de Orlando Fals Borda, [2a edicion] El Colectivo, Lanzas y Letras, Extension Libros, Coleccion Pensamiento Latinoamericano, Montevideo, 453 p.

Farges J., 2006, Monde de la vie et philosophie de la vie. Husserl entre Eucken et Dilthey, Études germaniques, 2 (242) : 191-217.

Fassin D., 1996, L'espace politique de la santé, Essaie de généalogie, Presses Universitaires de France, collection sociologie d'aujourd'hui, Paris, 328 p.

Fassin D., Grandjean H., Kaminski M., Lang T., Leclerc A., (dir.) 2000, Les inégalités sociales de santé, La Découverte, recherches, Paris, 448 p.

Fassin D., 2003, Le capital social, de la sociologie à l'épidémiologie. Analyse critique d'une migration transdisciplinaire, Revue d'épidémiologie et de santé publique, 51 : 403-413.

Fassin D., 2008 [2ème ed. révisée], Faire de la santé publique, Presses de l'EHESP, Hors collection, 80 p.

Fassin D., 2018, La vie. Mode d'Emploi, Éditions du Seuil, Paris, 192 p.

Feildel B., 2013, Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme, Norois, 227 (2) : 55-68.

Forquin JC., 1974, La société conviviale selon Ivan Illich, Repères, Recherche en didactique du français langue maternelle, 23 : 15-16.

Foucault T., Lasida E., Pinheiro-Croisel R., 2012, Démarches participatives en urbanisme, que faire des contradictions ? Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers, Paris, 10 p. hal-00823450.

Fonteneau F., 2006, Suicide et sociologie, l'après-Durkheim, La cause Freudienne, 63 (2) : 176-180.

Fraser N., 2004, Les dilemmes de la justice dans une ère « post-socialiste », Revue du Mauss, 23 (1) : 151-179.

Fraser N., 2011, Qu'est-ce que la justice sociale ?, La Découverte, 178 p.

G

Garnier JP., 2014, Le droit à la ville de Henri Lefebvre à David Harvey, Entre théorisations et réalisation, L'homme et la société, 191 (1) : 59-70.

Genestier P., 2019, Théoriser l'action publique urbaine et territoriale : éléments pour une épistémologie de l'aménagisme, Métropoles [en ligne], 24, 22 juillet 2019, http://journals.openedition.org/metropoles/6834.

Giroux E., 2010, Après Canguilhem, Définir la santé et la maladie, Presses Universitaires de France, Philosophies, Paris, 160 p.

Glaser B.G., Strauss A.L., 1967, The discovery of grounded theory : Strategies for Qualitative research, 271 p.

Grünig Irribarren S., 2018, Ivan Illich. Pour une ville conviviale ? Le Bord de L'eau, Altérité critique, Clamecy, 329 p.

Grünig Iribarren S., 2019, Ivan Illich et la ville conviviale, [in] La possibilité d'une ville conviviale, Revue du Mauss, 54 (2) : 44-59.

H

Harvey D., 2011, Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances, Ed. Amsterdam, Paris, 96 p.

Heck I., René JF., et Castonguay C., 2015. Étude sur les besoins et aspirations des citoyens du Nord-Est de Montréal Nord, Les cahiers du CRISES, Collection Études de cas en entreprises d'économie sociale, 126 p.

Heritage Z., Bader C., Porcherie M., Roue Le Gall A., Thomas M.-F., Cambon L., Faure E., Vaillant Z., Rican S., Cantoreggi N., Simos J., 2018, Health in all policies, Urban Green Spaces and Health : The GREENH-City, research project with French Healthy-Cities. Colloque OMS Europe, Changing cities to change the world, Celebrating 30 years of the Healthy Cities movement, Belfast 1 – 4 October 2018.

Honneth A., 2004, La théorie de la reconnaissance : une esquisse, Revue du Mauss, 23 (1) : 133-136.

Honneth A., 2013, La lutte pour la reconnaissance, Folio essais (576), Gallimard, 352 p.

Hubert P., 2010, Effet des faibles doses : preuves et inferences, Environnement, Risques et Santé, 9 (4) : 295-302.

Hunziker M., Buchecker M., Hartig T., 2007, Space and Place – Two aspects of the Human-landscape relationship [in] Kienast F., Wildi O., Ghosh S., A Changing World, Challenges for Landscape Research, 47-62.

I

Illich I., 1975, Némésis médicale, l'expropriation de la santé, Seuil, Paris, 222 p.

Illich I., 1984, L'art d'habiter, Discours devant The Royal Institute of British Architects, York, Royaume Uni, [in] Œuvres completes Ivan Illich, 2005, Préface Thierry Paquot, Fayard, Paris, 792 p.

Illich I., 1985, Des choix hors économie : pour une histoire du déchet [in] Œuvres completes Ivan Illich, 2005, Préface Thierry Paquot, Fayard, Paris, 792 p.

J

Jacobs J., 2012 [1961], Déclin et survie des grandes villes américaines, Parenthèses Editions, 411 p.

Joubert J., 1999, Le normal et le pathologique, Relire Canguilhem, 73 (4) : 597-518.

K

Kirszbaum T., 2010, Articuler l'urbain et le social. Enquête sur onze sites "historiques" en rénovation urbaine, Rapport de recherche, Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU.

Kirszbaum T., 2013, vers un empowerment à la française ? À propos du rapport Bacqué-Mechmache, La vie des idées.

Korpela K., Ylen M., Tyrvainen L., Silvennoinen H., 2008, Determinants of restorative experiences in everyday favourite places, Health and Place, 14 (4) : 636-652.

Krieger N., 2001, Theories for social epidemiology in the 21st century : an ecosocial perspective, International Journal of Epidemiology, 30 (4) : 668-677.

L

Labbé M., 2016, Quelle ville voulons-nous ? Des pathologies urbaines au droit de la ville, Cahiers philosophiques, 146 (3) : 61-81.

Laigle L., 2009, Conceptions des inégalités écologiques : quelle place dans les politiques de développement urbain durable ? Rapport Final, CSTB, Département Économie et Sciences Humaines, 136 p.

Laigle L., Oehler V., 2004, Les enjeux sociaux et environnementaux du développement urbain : la question des inégalités écologiques, Rapport final, CSTB, Paris, 100p.

Lang T., Kelly-Irving M., Lamy S., Lepage B., Delpierre C., 2016, Construction de la santé et des inégalités sociales de santé : les gènes contre les déterminants sociaux ? Santé publique, 28 (2) : 169-179.

Lang T., Ulrich V., 2017, Les inégalités sociales de santé, Actes du séminaire de recherche de la DREES 2015-2016, Direction de la Recherche des Études et de l'évaluation des statistiques, Lens, 294p.

Laporte A., Ginot L., 2016, La demarche d'évaluation d'impact sur la santé : un outil de reduction des inégalités ? Bulletin épidémiologique hebdomadaire, Les inégalités de santé au carrefour de la veille, de la prevention et de la recherche, 16-17 : 313-319

Layard, 2003, Has social science a clue ?.

Leal C., Bean K., Thomas F., Chaix., 2011, Are associations between neighborhood socio-economic characteristics and body mass index or waist circumference based on model extrapolations ?, Epidemiology, 22 (5) : 1-10.

Le Blanc G., 2010 [1ère eds. 1998], Canguilhem et les normes, Presses Universitaires de France, Philosophies, Paris, 132 p.

Le Bossé Y., 2016, Soutenir sans prescrire, Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC), Editions Ardis.

Leclerc A., Fassin D., Grandjean H., Haminski M., Lang T., 2000, Les inégalités sociales de santé, La Découverte, Paris, 448p.

Lecomte J., [sous la dir], 2014, Introduction à la psychologie positive, Dunod, Paris, 309 p.

Lefebvre H., 1968, [3ème ed. 2009]Le Droit à la ville, Economica, Collection Anthropos, Paris, 136 p.

Le Goff E., Sechet R., 2011, Les villes-santé et le développement durable : convergence, concurrence ou écran ? L'information géographique, 75 (2) : 99-117.

Leloup S., 2002, Nathalie Sigot, Bentham et l'économie, une histoire d'utilité, Paris, Economica, 2001, Dans Cahiers d'économie politique, 43 (2) : 137-145.

Le Moal J., Eilstein D., Salines G., 2010, La santé environnementale est-elle l'avenir de la santé publique ? Santé publique 22 (3) : 281-289.

Lévy A. (coord.), 2012, Ville, urbanisme et santé. Les trois révolutions, Paris, éd. Pascal et Mutualité française, 316 p.

M

Malinowski B., 1922, Argonauts of the Western Pacific : an account of native enterprise and adventure in the archipelagos of Melanesian New Guinea, London, Routledge & Kegan Paul.

Manola T., 2012, Conditions et apports du paysage multisensoriel pour une approche sensible de l'urbain, Mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables européens, Thèse de doctorat de l'Université Paris-Est pour l'obtention du doctorat Urbanisme, Aménagement et Politiques Urbaines, 646 p.

Manusset S., 2012, Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains, Développement durable et territoires, [en ligne] 3 (3), mis en ligne le 23 juillet 2014, consulté le 26 avril 2020. URL : ttp://journals.openedition.org/developpementdurable/9389.

Marchal H., 2002, dans Comptes Rendus, [Jean Marc Stébé, avec la collaboration d'Alexandre.

Marmot S.M., 2009, Closing the health gap in a generation : the work of the Commission on Social Determinants of Health and its recommendations Global Health Promot ; 16 (1) : S23-S2.

Maslow A.H., 1972, Vers une psychologie de l'être, l'expérience psychique, Fayard, 276 p.

Merleau-Ponty, 1948, Causeries, Établies et annotées par Stéphanie Ménasé, Éditions du Seuil [2002], Traces Écrites, 22 p.

Monnet E., 2007, La théorie des « capabilités » d'Amartya Sen face au problème du relativisme, Tracés, Revue de Sciences humaines [en ligne], consulté le 10 mai 2019, 12 : 103-120, http://journals.openedition.org/traces/211.

Moussaoui A., 2012. Observer en anthropologie : immersion et distance, Contrasté, 26, 29-46.

O

Olivier De Sardan JP., 1995, La politique du terrain : sur la production de données en anthropologie, Enquête, 1 : 71-109.

OMS, 1946, Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, Conférence internationale sur la santé, New York, 22 juillet 1946, Actes officiels de l'OMS, n° 2, 100p.

OMS, 1986, Charte d'Ottawa, Promotion de la Santé, Conférence internationale pour la promotion de la santé, Ottawa, 21 novembre 1986.

P

Paillé P., 1994, L'analyse par théorisation ancrée, Cahiers de recherche sociologique, 23 : 147-181.

Papi C., 2012, La convivialité, De la polysémie à l'entretien de la confusion, Interfaces numériques : 1 (3) : 435-452.

Parizot I., Chauvin P., Firdion JM., Paugam S., 2004, Santé, inégalités et ruptures sociales dans les Zones urbaines sensibles en Ile-de-France, Dans : Collectif. Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2003-2004, La Documentation françaises, 367-414.

Paquot T., 2009, Redécouvrir Henri Lefebvre, Rue Descartes, 63 (1) : 8-16.

Paquot T., 2012, En lisant Georg Simmel, Hermès, La Revue, 63 (2) : 21-25.

Paquot T. (sous la dir.), 2013, Repenser l'urbanisme, Infolio, Collection Archigraphy, 161 p.

Paquot T., 2019, Désastres urbains, La Découverte, Paris, 264 p.

Pascal M., Laaidi K., Beaudeau P., 2019, Intérêt des espaces verts et ombragés dans la prévention des impacts sanitaires de la chaleur et de la pollution de l'air en zones urbaines, Santé Publique, HS (S1) : 197-205.

Perret B., 2016, L'évaluation des politiques publiques, La Découverte, Regards croisés sur l'économie, 2016 (18) : p. 45-57.

Peterson C., Seligman M.E.P, 2004, Character strengths and virtues : a handbook and classification, American Psychology Association, Oxford University Press.

Pichon M., 2015, Espace vécu, perceptions, cartes mentales : l'émergence d'un intérêt pour les représentations symboliques dans la géographie française (1966-1985), Bulletin de l'Association de Géographes Français, 92 (1) : 95-110.

Piat C. Dr., 1903, L'idée du bonheur d'après Aristote, Revue Philosophique de Louvain, 37 : 61-72.

Praznoczy C., 2012, Les bénéfices et les risques de la pratique du vélo – Évaluation en Ile-de-France, ORS Ile-de-France.

R

Reynaud E., 1974, Castells Manuel, La question urbaine, Compte-rendu, Revue française de la sociologie, 15 (4) : 617-626.

Ribau C., Lasry JC., Bouchard L., Moutel G., Hervé C., Marc-Vergnes JP., 2005, La phénoménologie : une approche scientifique des expériences vécues, Recherche en soins infirmiers, 81 (2) : 21-27.

Ricoeur P., 1990, Soi-même comme un autre, Editions du Seuil, Paris, 448 p.

Rondeau K.M.A, 2011, L'autoethnographie : une quête de sens réflexive et conscientisée au cœur de la construction identitaire, Recherches qualitatives, 30(2) : 48-70.

Roué-Le Gall A., Le Gall J., Potelon JL., Cuzin Y., 2014, Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts et outils, Guide EHESP/DGS, 192 p.

Roué Le Gall A., Jabot F., 2017, Health impact assessment on urban development projects in France : finding pathways to fit practice to context, Gobal Health Promotion 24 (2) :25-34.

Rousseau J.J., 1903, Du contrat social, Ed. Beauvalon.

S

Sansot, 1973 [ed. 2004], Poétique de la ville, Payot et Rivages, Paris, 625 p.

Scannell L., Gifford R., 2010, Defining *place-attachment* : a tripartite organizing framework, Journal of Environmental Psychology, 30 : 1-10.

Scherrer F., 2010, Le contrepoint des études urbaines et de l'urbanisme : ou comment se détacher de l'évidence de leur utilité sociale, Tracés, A quoi sert la géographie, 10, Hors Série, À quoi servent les Sciences Humaines (II), 187-195.

Shusterman R., 2010, What pragmatism means to me : ten principles, Revue française d'études américaines, 2 (124) : 59-65.

Sintomer Y., 2008, Du savoir d'usage au métier de citoyen ? Raisons politiques, 31 (3) : 115-133.

Somers M. R., 2014, The narrative constitution of identity : a relational and network approach, Theory and society, 23 : 605-649.

Stébé J.M., Marchal H., 2019, Introduction à la sociologie urbaine, Paris, Armand Colin coll « Cursus », 288 p., 1ère ed. 2010.

Steffgen G., Recchia S., 2008, Les problèmes psychosociaux – un défi en promotion de la santé, IUHPE, Promotion et Education, Supp (1), 60-63, DOI : 10.1177/1025382308094002

Stiglitz J., Sen A. et Fitoussi J.-P., 2009, Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Odile Jacob, Paris, 326 p.

Summers R.W., 2017, Social psychology : how other people influence our thoughts and actions, Greenwood, Santa Barbara, 695 p.

T

Tollec L., Roué Le Gall A., Jourdren A., Auffray F., Jabot F., Vidy A., Thébault P., Mordelet P., Potelon JL. et Simos J., 2013, L'évaluation d'impacts sur la santé (EIS): une démarche d'intégration des champs santé-environnement dans la voie du développement durable. Application à un projet d'aménagement urbain : la halte ferroviaire de Pontchaillou à Rennes, Développement Durable et Territoire, 4 (2), Juillet 2013 http://developpement-durable.revues.org/9815.

Touraine A., 1972, Manuel Castells, La Question urbaine, Compte-rendu, Sociologie du travail, 14 (4) : 471-474.

Touraine M., 2014, Health inequalities and France's national health strategy , Lancet, 383, 1101-1102.

Tzoulas K., Korpela K., Venn S., Ylipelkonen V., Kazmierczak A., Niemela J., James P., 2007, Promoting Ecosystem and Human Health in Urban Areas using Green Infrastructure : A Literature Review, Landscape and Urban Planning 81 : 167–178.

U

Uzzel D., Moser G., 2006, On the quality of life of environments, European Review of Applied Psychology, 56 : 1-4.

V

Vida S., 2011 Institut Nationale de santé publique du Québec, Gouvernement du Québec, n° 1274, 15P.

Viveret P., 1989 L'évaluation des politiques et des actions publiques, rapport au Premier ministre, La Documentation française, 1989.

W

Wacquant L., 2016, A concise genealogy and anatomy of habitus, The sociological review, 64 : 64-72.

Wacquant L., 2018, Bourdieu comes to Town : pertinence, principles, applications, International Journal of Urban and Regional Research, 42 (1) : 90-105.

Wallerstein N., 2006, what is the evidence on effectiveness of empowerment to improve health ? Who Regional Office for Europe, Copenhagen, Health Evidence Network report, 37 p.

Wassenhove W.V., 2014, Modèle de Karasek, sous la direction de Philippe Zawieja et Franck Guarnieri, Dictionnaire des risques psychosociaux, Le Seuil, 170-174, hal-00875731.

Whyte W.F., 2007 [1943], Street Corner Society, La structure sociale d'un quartier Italo-Américain, La Découverte/Poche, 403 p.

Wilkinson R., 2010, L'égalité c'est la santé, Demopolis, Paris, 253 p.

Wimpenny P., Gass J., 2000, Interviewing in phenomenology and grounded theory : is there a difference ? Journal of Advanced Nursing, 31 (6) : 1485-1492.

Z

Zaki L., 2006, L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités, Genèses, 4(65) : 112-125.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

p. 3 Chantier de l'Opération *Cœur de Quartier*, depuis la gare de Nanterre Université, photo prise en novembre 2017 par l'auteure

p. 106 Terrains étudiés, lieux d'enquêtes et processus de recherche-action menés avec les collectivités

p. 116 Situation géographique de la cité Jean-Macé à Trappes – © Google Maps

p. 118 Cité Les Musiciens (gauche) et ses jardins ouvriers (droite) – © Noobax Flickr, octobre 2011

p. 119 La Vigne Blanche – En haut à gauche, photo prise en lieu et place des barres Hautes Vignes Blanches démolies dans les années 1990 – En haut à droite barres non encore rénovées – En bas, bâtiments en cours de rénovation et rénovés – © Noobax Flickr, octobre 2011

p. 122 Cité Anatole France au fond, Terrain de Foot côté Université au premier plan. Le mur qui les sépare est resté de l'ancien terrain d'aviation militaire sur lequel l'Université a été construite – © Noobax Flickr, mars 2010

p. 123 Cité des Provinces Françaises et Terrasses à gauche – © Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion de la Ville de Nanterre (SEMNA), novembre 2015

p. 124 Cité des Provinces Françaises – Affiche collée sur le mur de coffrage du RER B, sous lequel se tiennent les nouvelles constructions *Les Terrasses de la Défense* – ©: Benjamin Combes 2014

p. 124 Cité des Provinces Françaises – © Noobax Flickr, mars 2010

p. 125 Projections des Opérations *Cœur de Quartier* et Terrasses – © EPADESA, Réunion publique – Présentation Projet *Cœur de Quartier* – Phase 2, 13 avril 2014 (SHON : Surface Hors Œuvre Nette)

p. 126 Chantier *Cœur de Quartier* Phase II, depuis le parvis côté Université (gauche), depuis le hall de la nouvelle gare et vue sur les Provinces Françaises (droite), © Auteure, novembre 2017

p. 126 Terrasses de La Défense, cité des Provinces Françaises à gauche, travaux du *Cœur de Quartier* Phase II – © Auteure, novembre 2017

p. 127 Une vue aérienne de « Ville-Neuve-des-Salines » secteur des « 100 » et des « 200 » et de l'École Condorcet. Photo publiée en octobre 1971 dans « Sud Ouest ». La légende posait la question : « L'embryon d'une mégapolis ou bien une nouvelle cité vraiment radieuse ? © Alain Bourron – Archives

p. 128 Vue aérienne Villeneuve-les-Salines et Marais de Tasdon – © Julien Chauvet, Ville de La Rochelle 2014

p. 129 Villeneuve-les-Salines depuis les Lacs, le secteur des 200 et la maison de la pêche – © Hervé Aubin

p. 129 Villeneuve-les-Salines, secteur des 200 – © Hervé Aubin

p. 130 Niveaux et écarts de revenus sur les IRIS de Villeneuve-les-Salines en 2012

p. 132 Villeneuve-les-Salines Place du 14 juillet – © Hervé Aubin

p. 133 Villeneuve-les-Salines fête de la St Jean près des lacs – © Nathalie Rouquet

Article intégral soumis à la revue NSS : Comprendre avant d'améliorer les conditions de vie des quartiers défavorisés : quels apports des approches ethnographiques ?

p. 190 Figure 1 : Terrain d'enquête à Nanterre, aux abords de la gare de Nanterre Université, © Johan Verstraeten, à partir des SIG Mairie de Nanterre

p. 191 Figure 2 : Opérations urbaines sur le secteur des Provinces Françaises, © Auteure, décembre 2017

p. 192 Figure 3 : Plan de référence des transformations du quartier, © SCE ateliers Up+, Annexe Protocole de Préfiguration du projet de renouvellement urbain de Villeneuve-les-Salines, 2016, autorisation utilisation image Ville de La Rochelle

p. 193 Tableau 1 : Réputation et vécu du quartier en décalage – Exemple de Verbatims

p. 195 Tableau 2 : Frontières symboliques : clivage secteur pavillonnaire / quartier prioritaire – Exemples de verbatims

p. 196 Tableau 3 : Autres frontières symboliques au sein du quartier, zone prioritaire – Exemples de verbatims

p. 198 Figure 4 : Deux approches qui ne suivent pas la même logique, © auteure

p. 248 Deux approches pour étudier la situation d'un territoire

p. 276 Cité des Provinces Françaises (second plan) et chantier du Projet Cœur de Quartier (premier plan), vue depuis le parvis de la Gare de Nanterre Université, © Legendre, Novembre 2017

p. 277 Panneau de présentation du Projet *Cœur de Quartier*, Nanterre Université, Novembre 2017

p. 277 Panneau de présentation du Projet *Cœur de Quartier* (2), Nanterre Université, Novembre 2017

p. 278 Réhabilitation des Provinces Françaises et maisons sur le toit, © Office HLM Nanterre octobre 2018

LISTE DES TABLEAUX

p. 121 Logement sociaux, indice de fragilité et taux de refus sur le secteur d'étude en 2014

p. 121 Indice de jeunesse et part des personnes âgées sur le secteur d'étude en 2011

p. 121 Niveau de revenus (en euros par an et par UC)

p. 130 Niveaux et écarts de revenus sur les IRIS de Villeneuve-les-Salines en 2012

ANNEXES

Annexe1

Bilan de l'évaluation de la démarche EIS à La Rochelle

Janvier 2018

Evaluation des Impacts sur la Santé (EIS) Projet de Renouvellement urbain et de restauration des marais Villeneuve-les-Salines

Bilan du processus et enquête auprès des participants

Démarche EIS conduite de janvier 2016 à juin 2017
Portée par La Direction Santé Publique de la Ville de La Rochelle
Avec le soutien de l'Agence Régionale de la Santé

Anne-Laure LEGENDRE

Yorghos REMVIKOS

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES ST-QUENTIN-EN-YVELINES

Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes

LA ROCHELLE

Objectifs et considérations méthodologiques

Première EIS à La Rochelle : Qu'est-ce que cela a généré ?

- Objectifs initiaux pour cette première EIS :
  - Expérimenter une démarche d'aide à la décision croisant santé, bien-être et développement durable,
  - Expérimenter un processus pour susciter l'émergence d'une vision et d'une culture commune sur ce que peut représenter un quartier favorable au bien-être et à la santé
- Une expérience qui a généré le besoin comprendre ce que le processus a produit, tant pour la collectivité que pour le partage d'expérience avec la communauté de praticiens des EIS.
- Méthodologie pour réaliser ce bilan :
  - Analyse réflexive du processus en continu
  - Enquête à l'issue de la démarche auprès des participants:
    - Questions portant sur l'expérience de la démarche
    - Entretiens en face à face avec 4 élus référents, 5 directeur et agents de la ville, 2 acteurs du quartier, 1 acteur institutionnel
    - Compilation des résultats, analyse, thématisation et synthèse de l'enquête

Michel Carmona
Stéphanie Costa
Eric Perrin
Jean-Philippe Plez
Julien Dion
Catherine Lepinay
Sophie Nicolaizeau
Etienne Parlebas
Françoise Veteau
Laurent Lheriau
Martine Brun-Ribardière
Jacque Perney

Grille d'entretien pour l'évaluation du processus EIS à La Rochelle

1. Pouvez-vous nous expliquer à quel moment et comment vous avez pris part à la démarche EIS ?
2. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous impliquer dans cette démarche ?
3. En quelques mots, comment présenteriez-vous l'EIS de Villeneuve-les-Salines à une personne qui ne connaît rien de cette démarche ?
4. Si vous repensez aux 18 mois de l'EIS, y'a t-il des moments ou des activités qui vous ont particulièrement marqué ? (cela peut-être une impression en général, des séances de travail auxquelles vous avez participé, des réunions en particulier, etc.)
5. Nous avons beaucoup insisté sur la participation des habitants et sur la démocratie comme valeurs fondamentales dans l'EIS. A quoi est-ce que cela vous fait penser ?
6. Selon votre vécu de cette démarche, en quoi l'EIS a-t-elle apporté une contribution aux projets PRU et Marais ?
7. Quelle place pensez-vous que l'EIS de Villeneuve-les-Salines a accordé aux dimensions sociales ?
8. Qu'est-ce que le processus EIS vous a finalement apporté et est-ce que ceci correspondait à d'éventuelles attentes que vous aviez au départ ?
9. Comment jugez-vous cette démarche en termes de : utilité / pertinence, difficulté, crédibilité, investissement (de votre part dans la démarche)
10. Autres commentaires sur cette première expérimentation, ou propositions pour de nouvelles expérimentations

Analyse thématisée

Perceptions générales de la démarche EIS, ses apports pour la collectivité et la manière dont elle interpelle les pratiques actuelles

L'EIS a contribué à l'ouverture et à l'enrichissement des projets sur le territoire

La démarche a parfois déstabilisé les pratiques classiques de la Ville, mais les participants mettent en avant l'intérêt des questionnements pour stimuler les réflexions sur les projets.

- Ce que ça a apporté c'est de montrer le bénéfice que peut apporter la nature au bien-être des gens, sur les aspects psychologiques, c'est extrêmement important, […] vous finissez quand même en disant que le marais est un des atouts majeurs pour la réussite de ce PRU, alors que avant ça j'avais un peu l'impression qu'on était dans un projet de Nature, on se faisait plaisir, de la biodiversité, un peu de paysage, mais finalement pour les populations autour, c'était pas une dimension importante… ça remonte le projet de manière importante, ça lui redonne une valeur intrinsèque. *Elu Ville*
- Un PRU ça n'est pas qu'un projet technique, des bâtiments et de la voirie, c'est avant tout un projet au bénéfice des populations et l'EIS a permis de le rappeler, parce que j'avais l'impression que c'était un peu oublié, qu'on était sur de l'urbanisme opérationnel et qu'on pouvait oublier un peu cet objectif premier. *Elu Ville*
- Avec l'EIS, d'une part ça permet de sortir d'une démarche strictement technique, et ça permet de l'aborder à travers des critères, et le bien-être me paraissait correspondre à ce que l'on peut attendre d'un projet comme celui-là, car on cherche le bien-être des habitants. *Agent Ville*
- Je pense que ça amène des réflexions qu'on aurait pas eu nous autrement. *Agent Ville*
- Ca oblige à réfléchir, ça oblige à se poser des questions qu'on ne se serait peut-être pas posés, en tout cas pas collectivement.
- Cette démarche, même si ça bouscule, même si on n'est pas d'accord, ça permet au moins d'échanger, ça interpelle, ça questionne, ça permet de se remettre en question. *Agent Ville*
- A ce stade là du projet, c'est vrai que ça n'est pas complètement technique, et en fait la question je pense que pose l'EIS c'est quelle ambition on se donne en amont avant de traiter concrètement. *Agent Ville*
- Ca donnait une forme de garantie que le PRU allait prendre en compte des données qui, nous semblaient normales, qui sont de l'ordre du développement durable, de la santé, du bien-être, et que l'habitant allait être au centre du projet. *Acteur du quartier*
- On a très peu l'occasion d'apporter du théorique universitaire qui interpelle le travail et notre quotidien. […] . Si j'ai lancé le centre social dans cette aventure c'est que ça donnait du sens au projet du centre social. *Acteur de quartier*

- Interpelle le projet de territoire et stimule des questionnements collectifs qui n'ont pas cours habituellement
- Encourage à penser l'ambition et le sens du projet de territoire, avant d'en définir les modalités opérationnelles
- Décale le regard par rapport à une lecture plus technique des projets

Les bénéfices observés d'une approche collective privilégiant le croisement des regards

La diversité des personnes et compétences réunies dans le tour de table est un facteur de réussite de l'EIS cité par les participants. Pour eux, les ateliers, et le fait de disposer d'une grille de lecture partagée a favorisé ce croisement des regards.

- L'atelier que j'ai trouvé vraiment riche, c'est celui où on a travaillé sur la constitution des grilles. Et justement là aussi la diversité autour de la table, plus technique ou plus social... Ca a duré un an et demi, c'était toujours les mêmes gens autour de la table et ça nous a permis d'avancer petit à petit et j'ai trouvé ça intéressant, grâce à ces séances de travail. *Agent Ville*
- Il y a eu la formation au départ, je pense que ça a permis d'amener un début d'acculturation sur le sujet [...] ce que je trouve intéressant, c'est l'approche véritablement collective qui a permis aux gens d'échanger sur le projet. *Agent Ville*
- Ce qui est difficile, c'est de réunir les gens et de les mobiliser dans la durée et d'arriver à un résultat... alors qu'au départ il y avait le sentiment peut-être de démarches menées en parallèle. *Agent Ville*
- Etre autour de la table, avec le CCAS, la médiathèque, la politique de la Ville, même l'ORS et les services de la mairie qui ne sont pas des services avec lesquels je travaille au quotidien, je trouve que ça c'est vraiment intéressant. Ca permet une culture commune. *Acteur du quartier*
- [L'EIS me fait penser à] démarche collective, prise de conscience collective, diversité d'acteurs [...] Et du coup à travers cette démarche collective, construction d'une culture collective. Avec des points de vue différents et des participants différents. Mais aussi avec une confiance vraiment qu'on allait chercher le point de vue des habitants. *Acteur du quartier*
- L'EIS permet de porter un regard critique. Chose que l'on faisait, mais c'est différent parce que là c'est posé, validé, avec des critères qui ont été partagés. Avant cela, si il y avait pas l'EIS, chacun avait son regard. La logiquement l'EIS permet d'avoir une grille de lecture commune. *Acteur du quartier*

- Emergence d'une pensée collective, grâce aux réunions régulières et aux activités réflexives
- Mettre le projet de territoire au centre de la table permet de susciter la convergence des regards
- La grille d'évaluation multicritères constitue un cadre de référence, dans le sens d'un langage partagé permettant aux acteurs de parler de projet sur une base commune

Vers un décloisonnement des pratiques et la fédération des acteurs autour d'un projet commun

Outre la diversité du tour du table, les participants évoquent également la dynamique transversale favorisée par l'EIS. Le décloisonnement identifié se situe au niveau des services de la Ville, mais aussi entre la Ville, les politiques, les services et les habitants.

- Ce que je pensais intuitivement sur des sujets, j'ai pu les éprouver par une méthodologie, mais la difficulté c'est d'intégrer cette méthodologie qui est totalement transversale à un fonctionnement administratif qui fonctionne un peu plus en silos... donc l'EIS n'est véritablement efficace que lorsqu'on déroule avec l'ensemble des acteurs en mode projet, c'est à dire de façon transversale, de façon systémique et pas de manière administrative de service à service. *Elu Ville*
- C'est une approche globale et transversale qui se heurte à une vision très techno, segmentée, mais c'est justement tout l'intérêt... *Elu Ville*
- Ca a permis de faire du lien sur un projet de territoire qui dépasse le périmètre du PRU, en intégrant le marais et toutes les réflexions que l'on a eues notamment sur l'agriculture et la reconversion des terres au Sud du marais, donc ça a permis une approche plus territoriale et plus intégrée. Elu Ville
- L'EIS c'est une approche transversale, un processus qui aide au décloisonnement. L'habitude, c'est un élu par délégation et l'EIS dit, non ce n'est pas ça qu'il faut faire, on vous demande de regarder le projet dans sa globalité, l'approche développement de territoire en fait. *Agent Ville*
- Le projet marais c'était une approche environnementaliste avant d'être une approche d'usages... ils voulaient surtout protéger cette zone, sans interdire complètement l'accès, mais disons que l'usage n'était pas leur préoccupation première. Et mettre ça en lien avec le PRU ça a permis [...] de montrer qu'ils ne sont pas dans une vision radicale, mais plutôt dans une recherche d'équilibre entre la protection de l'environnement et la présence des gens. Donc j'ai l'impression qu'on va plus vers cet équilibre qu'au début. *Agent Ville*
- On ne peut pas dissocier comme on a toujours dissocié. On fait des études d'aménagements, urbaines mais en oubliant complètement l'aspect humain... *Agent Ville*
- Apporter une dimension bien-être je trouve déjà que ça faisait du lien entre PRU et Marais. Et ça me fait dire ça donne du sens à tout ce que l'on souhaite... *Agent Ville*
- Maintenant l'important c'est d'avoir le projet global, parce que projet par projet, je ne sais pas comment ça va être traité, c'est morcelé donc c'est compliqué... *Acteur du quartier*
- Les deux études (PRU et Marais) elles n'étaient pas l'une contre l'autre, mais vécues de manière bien distinctes, et c'est bien à un moment donné l'EIS qui a proposé le trait d'union pour dire, ça serait bien que les choses se croisent. *Acteur du quartier*

La reconnaissance d'une démarche reposant sur une méthodologie rigoureuse

Les participants ont trouvé dans l'expérimentation une démarche structurante et structurée pour aider à penser les projets.

- Ce que j'ai trouvé intéressant dans l'EIS, c'est la méthodologie. On est dans une démarche protocolaire, scientifique, au sens universitaire du terme, qui nous permettait de dégager une façon de travailler ces questions là avec des diagrammes qui permettent d'évaluer un projet dans ses dimensions importantes à prendre en compte, une grille de lecture avec des critères à examiner, une façon de travailler avec les autres, avec la population, parce que ça relève aussi du développement urbain durable l'aspect social, donc il y avait aussi quelque chose de séduisant sur le volet démocratie local. *Elu Ville*
- … j'attendais peut –être des choses plus concrètes au départ… mais je me suis aperçu que c'est plutôt le processus et la méthode d'approche qui sont intéressants, c'est de se poser des questions à chaque fois, on ne nous livre pas après un guide tout prêt y'a plus qu'à appliquer, ce qui peut être déroutant, parce que les élus comme les techniciens, on construit on fait des choses, et on aimerait avoir une recette tout de suite, alors j'ai pas tout lu, mais ça a permis d'incliner certains choix, d'en incliner d'autres… Donc c'est finalement plus une démarche intellectuelle, qu'une approche très normée, il faudrait éviter de tomber là dedans parce que je vois tous les écueils que ça peut avoir… et surtout si c'est imposé. Elu Ville
- L'EIS apporte une méthodologie pour la démarche projet avec une culture de l'évaluation que l'on a pas du tout […] D'habitude l'évaluation elle vient avant ou après, là ça s'est passé en même temps. Et en même temps l'EIS c'est une démarche très politique, les questions que vous soulevez, ce sont de vrais débats de fond mais on ne peut pas les avoir, il y a des choses qui sont déjà décidées, et l'EIS amène des questionnements sur des sujets où les élus n'ont pas forcément envie d'aller. *Agent Ville*

Une démarche qui interpelle les processus politiques internes, et qui nécessite elle aussi un portage politique

Les participants sont revenus sur la complexité des projets déjà engagés sur le territoire. Dans un sens, l'EIS est venue s'ajouter à ces processus, et n'a pas bénéficié d'une commande politique directe des porteurs de projets interpellés. La nature même de l'évaluation conduit à cette interpellation, elle soulève des questions, une pratique qui peut déstabiliser les habitudes et la culture politique locale.

- Je dirais que c'est une démarche nouvelle, une évaluation du mode de vie des habitants, avec les habitants, pour aider à ce que les citoyens vivent mieux dans un quartier avec un grand projet de renouvellement urbain, qu'ils arrivent à trouver leur place, aussi bien dans la vie quotidienne avec l'accès aux commerces et aux services, et l'égalité d'accès y compris à la santé, comment faire pour qu'ils s'approprient le quartier. *Elu Ville*
- Il faut qu'on soit prêts à accepter un autre regard, et qui ne soit pas simplement technique, urbain, mais qui amène à voir différemment et peut-être à choisir différemment. *Agent Ville*
- Ce que je regrette, c'est que les politiques ne l'ont pas toujours vécu comme ça, comme un précieux conseil […] Ils peuvent faire en fonction de leur orientation, ça n'est pas une critique, mais un regard nouveau qu'on amène. *Agent Ville*
- Il faut s'assurer en amont que les décideurs sont prêts à conduire ce type de démarche, car on voit bien que la vision n'est pas la même… on cherche à décloisonner avec cette démarche systémique. *Agent Ville*
- Ce qui n'a pas aidé l'EIS c'est qu'il n'y avait pas de commande politique de la même façon que pour le PRU. Ce qui n'a pas aidé à ce que les acteurs du PRU s'accaparent cette démarche. *Agent Ville*
- Il faut s'assurer en amont que les décideurs sont prêts à conduire ce type de démarche, car on voit bien que la vision n'est pas la même… on cherche à décloisonner avec cette démarche systémique. *Agent Ville*
- Vous avez amené des questions et c'est compliqué… en fait non c'est pas que c'est compliqué, c'est que ça se fait pas encore. Pour le COPIL PRU, c'était à la fois présenter des orientations mais en même temps et au sein même de la Ville il y a quelqu'un qui vient, pas forcément émettre des critiques, mais des réserves « attention à ça » et ça c'est pas le schéma habituel. […] On est dans ce carcan là c'est terrible, c'est de se dire mais comment on va être perçu par les partenaires, parce que on propose des choses, mais en même temps en interne il y a des gens qui émettent des réserves. Alors qu'en soit ,c'est la démarche qui est comme ça, et c'est ce qui est intéressant, mais on n'a pas l'habitude. *Agent Ville*
- Il faut accepter le temps, et accepter une manière différente de procéder […] Derrière il faut que les personnes qui s'engagent à le faire aient conscience de ce que ça nécessite, et du coup je pense que ça peut amener vraiment à remettre en question de la manière de faire nos projets, ce qui est bien, mais il faut que les pilotes des projets soient prêts à s'engager dans cette démarche. *Agent Ville*

L'EIS suscite des questionnements, un débat, et implique une ouverture à la controverse dans l'optique d'enrichir les projets

L'EIS demande du temps, et peut générer des oppositions tant les processus des projets possèdent des calendriers contraints

Les références sur les EIS mettent souvent en avant que la démarche ne doit pas retarder le projet évalué. Face aux difficultés de calendrier et d'articulation, en particulier dans l'interaction EIS-PRU, les participants s'interrogent sur la capacité des processus à interrompre leur rythme habituel pour saisir de ces questionnements de fond qui nécessitent du temps.

- Si on le présente toujours comme « ca va pas vous retarder, ou ça va surtout rien changer » pour moi il n'y a aucun intérêt. Il y a eu une autre démarche, une autre manière de faire et c'est ça qui est intéressant. *Agent Ville*
- Il y a aussi le calendrier du projet, par rapport à là où on en était, vous ne pouviez pas apporter de choses plus concrètes… mais je me souviens au mois de novembre les propositions, je me disais « ah ben oui mais ça on verra après,», c'était ce décalage là aussi…. Mais en fait ce que vous soulevez c'est aussi souvent « posez-vous les bonnes questions ». *Agent Ville*
- La difficulté avec le PRU c'est qu'on n'est pas maîtres du calendrier […] Clairement, à la fin d'année 2016, on n'était pas dans les conditions pour recevoir cette démarche-là. Alors que c'était là que se faisaient les choix majeurs, et c'était le moment le plus pertinent pour l'EIS d'intervenir dans les choix des grandes options, et on a pas été en mesure d'être à l'écoute de votre analyse, de votre étude, parce qu'il fallait y aller, il fallait avancer. *Agent Ville*
- Ce qui aurait été intéressant c'est que les calendriers puissent se croiser de manière à ce que les cabinets d'études puissent faire une ou plusieurs propositions d'aménagement de manière à ce qu'on puisse mesurer grâce aux critères […] *Acteur du quartier*
- La seule difficulté que j'ai c'est les calendriers. De faire converger l'impatience des citoyens et le temps administratif…c'est ce qui créé du qui pro quo. *Acteur du quartier*

Coordination des projets et commentaires sur la démarche EIS et son intégration dans les processus :

- des propositions de l'EIS parfois jugées trop tardives,
- Ou des questionnements trop en avance sur les projets,
- ou la crainte de doublons avec d'autres processus participatifs

Réflexions plus profondes sur la manière de concevoir un projet d'urbanisme, en particulier de savoir s'il doit précéder ou soutenir le « projet social et humain »

Le rôle difficile de l'EIS de jouer le rôle d'aiguillon, et les perceptions d'un travail qui questionne les intentions

Dans quelques rares cas, les participants ont exprimé le sentiment que l'EIS pointait surtout les manques et les défauts, ou « répétait ce qu'ils savaient déjà » ce qui a eu tendance à démobiliser les acteurs. Le changement de paradigme que l'EIS implique est aussi très déstabilisante, en particulier en raison de l'ouverture qu'elle amène, sans proposer systématiquement de solutions « clés en mains ». NB. ceci n'est tout simplement pas possible car l'EIS interroge la copie de l'urbaniste et par là certaines les hypothèses sous-jacentes dans la commande de la ville. Mais elle ne se substitue au travail de l'urbaniste, et cherche à éviter les déterminismes et les injonctions.

- Pour nous le PRU c'est avant toute chose le bien-être des habitants, donc il me semblait qu'il y avait des choses qui faisaient un peu double emploi avec le travail logique d'un PRU. Mais malgré tout, on peut critiquer que quelque chose que l'on a vu donc le but c'était de vivre cette expérience pour voir si ça pouvait apporter quelque chose de plus. Elu Ville
- « Il serait souhaitable que » ça laissait entendre que c'était pas une intention qu'on avait eue à l'avance… C'est plus dans la forme, la formulation ça me hérissait un peu. *Elu Ville*
- A la limite il ne devrait même pas y avoir d'EIS, elle devrait être dans la construction du projet… sauf que ça ne fonctionne pas comme ça, ces questionnements il faut les aborder très en amont, et tout le long de l'élaboration du projet. Elu Ville
- Au début, ce que j'ai trouvé, c'est un langage difficile à s'approprier, un peu techno paradoxalement, un peu abstrait, et j'ai senti à un moment donné un décalage sur un discours un peu trop intellectuel par rapport à des techniciens et des élus qui étaient sur des attentes un peu plus terre à terre, qui attendaient des choses plus concrètes. *Elu Ville*
- C'est vécu comme une démarche parallèle, une couche supplémentaire, qui est portée par un service particulier, et pas d'intégration suffisante. Et il n'y a pas d'adhésion… on ne m'a pas dit de choses particulière là dessus mais je ne serais pas surpris que ça soit vécu comme une contrainte, comme un processus qui va ralentir les délais, et dont on ne voit pas les transcriptions concrètes sur le terrain…
- Je me disais « mais ça en gros on y pensera après »… mais ça revient à ce que je disais tout à l'heure, est-ce qu'on y a pensé ou est-ce que c'est à force d'avoir des échanges avec l'EIS qui nous y fait penser. C'est difficile de savoir. *Agent Ville*

Discussions autour des concepts de santé, bien-être et urbanisme : naissance d'une culture commune sur ces sujets ?

Un début d'appropriation des concepts de santé et de bien-être

Les participants font appel au concept de santé tel qu'il a été mobilisé dans l'EIS et questionnent parfois le sens qu'il véhicule. Cette démarche réflexive démontre une certaine appropriation du concept et d'un mode de raisonnement qui place le bien-être comme pivot des réflexions. La manière dont les participants définissent la démarche EIS ou évoque le termes santé et bien-être soulève peut-être un questionnement sur le terme EIS qui peut induire en erreur, en raison du glissement classique que nous avons déjà pointé entre la santé et le paradigme biomédical et le bien-être, concept beaucoup plus global et ouvert

- Je dirais en une phrase, comment bien vivre dans son quartier. Et le bien-vivre revêt beaucoup de choses, on touche à la santé, au bien-être, au plaisir d'être à un endroit, etc. comment être bien tous ensemble dans un projet commun… *Elu Ville*
- D'abord EIS je pense que c'est un très mauvais vocable, santé à mon avis c'est très réducteur dans l'esprit des gens qui captent ce mot là, c'est un mot valise et les gens vont focaliser là dessus… mais on est sur le bien-être… et ce sont des concepts nouveaux pour les techniciens, les élus, et il y a vraiment un effort à faire pour qu'ils s'approprient ces sujets. *Elu Ville*
- Si on devait choisir, je crois qu'il ne faudrait conserver que la santé, parce que à travers ça on fait tout un tas de choses. *Elu Ville*
- Il y a cette double entrée, humaine qui part du psychique et du bien-être, individuel jusqu'à des usages et un rapport au domaine public, donc on est plus dans le domaine collectif, partagé, etc. Et puis ensuite il y a des critères plus physiologiques, médicaux, moins de gaz à effet de serre, développer la marchabilité, inciter à ce qu'on marche tous les jours, peut-être faire 500 mètres de plus, ce qui paraît faible mais sur la durée peut faire une différence sur le plan cardiaque […] Pour moi c'est deux pieds d'un même projet et qui m'ont séduit parce qu'ils permettent de définir des objectifs qualitatifs. *Elu Ville*
- Sans que ça ne soit dit vraiment, on sait que la finalité c'est la santé, mais le lien est là. C'est légitime car on ne peut pas attendre ça de l'urbanisme… et il faut avoir une certaine configuration d'esprit pour pouvoir mener cette démarche. *Agent Ville*
- Je pense que les habitants sont les premiers à pouvoir dire ce qui est favorable à leur bien-être [...] Dans l'EIS on est dans le bien-être mais au niveau de l'intérêt général. C'est comment les habitants sont capables de dépasser une logique d'intérêt individuel pour avoir une vision plus large d'intérêt général. *Agent Ville*
- Ce regard [que porte l'EIS], il ne se veut ni malveillant ni bienveillant mais il étudie toutes les facettes du projet de réaménagement, que ce soit sur l'immobilier, les espaces verts, les connexions inter-individus, inter-structures et qu'est-ce qu'on projette, qu'est-ce qu'on veut pour le futur, comment on imagine un mieux-être pour les habitants. *Agent Ville*
- On sait qu'on est pas sur la maladie, mais pour autant quand on parle de santé, tout le monde imagine que c'est l'absence de maladie… je sais pas comment il faut l'expliquer. Faut peut-être plus parler de santé, l'évaluation des impacts sur la santé, c'est peut être pas le bon mot, évaluation des impacts sur le bien-être des personnes concernées. *Agent Ville*

l'EIS permet de « ramener l'humain / les habitants » au cœur des réflexions

Les participants évoquent les démarches participatives engagées pour la conception des projets PRU et Marais. Ils parlent aussi de la manière dont l'EIS s'est saisie de cette question, et a permis de ramener la perspective des habitants dans les réflexions de manière plus systématique. Nous verrons aussi que l'enquête sur le vécu des habitants a marqué les esprits.

- Ca m'a énormément interrogé et chaque fois ça remettait en permanence l'humain au centre des problématiques, car on a tendance à l'oublier, y compris moi sur les projets que je suis, parce que finalement on a pas cette habitude-là. On a l'impression que prendre soin de la nature, oui c'est l'intérêt général, et il évidemment il faut faire ça. *Elu Ville*
- Choisir entre un scénario A et un scénario B, c'est trop pauvre, si on veut faire un projet qui fonctionne, il faut intégrer la dimension humaine dès le départ, c'est quand même l'objectif d'un PRU, d'améliorer le bien-être des gens, et finalement on a tendance à l'oublier et on peut vite avoir l'impression de savoir ce qui est bon pour les gens à leur place, sans les interroger, et il faut revenir à la racine des choses, les attentes des populations puis après l'éclairage de scientifiques comme vous doit nous apporter une méthodologie, une littérature, des retour d'expérience… *Elu Ville*
- Le fait que la Ville s'inscrive dans cette démarche ça montrait politiquement qu'il y avait une volonté accrue, de mettre l'habitant ou le citoyen au cœur du projet. *Acteur du quartier*
- Le risque avec un projet urbain c'est qu'on fasse seulement de l'urbain, et du coup l'EIS j'y ai vu un moyen d'associer les habitants qui sont les premiers concernés par les espaces aménagés. *Agent Ville*
- On aurait pu de temps en temps se laisser embarquer dans une proposition, et le fait qu'il y ait la démarche EIS nous ramenait toujours à bien penser aux habitants avant toute chose. *Elu Ville*
- L'EIS c'est mettre l'humain au cœur de la démarche de renouvellement urbain. Donc normalement les retombées ça devrait être de l'accessibilité et de l'équité au service de tous les habitants… *Agent Ville*
- Il y a des mouvements vers la CDA, je m'interroge sur ce que ça va créer. Est-ce que ça va pas justement créer une distance ? Le projet s'éloigne du quartier, et donc s'éloigne encore des habitants […] J'ai toujours considéré que les mairies de proximité étaient un maillon fort de la Politique de la Ville, mais il n'y a pas vraiment cette présence transversale espérée. *Agent Ville*
- On fait des études d'aménagement, des études urbaines etc. mais en oubliant complètement l'aspect humain… *Agent Ville*
- Ca résonne avec l'idée que les habitants peuvent enrichir le projet et que dans un second temps le projet serait mieux respecté car il correspond à ce qu'ils attendent. *Agent Ville*

L'EIS favoriserait également un changement de regard sur l'urbanisme et son rôle dans la « construction » d'un territoire de vie

Pour les participants, l'EIS a suscité des réflexions nouvelles, en invitant à décaler le regard habituel que l'on porte sur un projet d'aménagement urbain, son rôle et sa fonction.

- En étant à l'urbanisme, la première chose que l'on remarque, c'est qu'il faut être pluridisciplinaire. Mais quand on parle la fabrication de la ville et qu'on a l'humain comme alpha et omega de l'étalon mètre de chacune de nos décisions, on voit bien que l'on touche à la pluralité d'expression de l'activité humaine, au fonctionnement de la ville, aux déplacements […]. Pour qu'il y ait du sens à cette fabrication de la Ville, il est évident qu'il faut une approche systémique. *Elu Ville*
- Quand on est urbaniste c'est pas que la voierie, on est aussi un peu sociologue non ? Et la santé ça paraît accessoire aujourd'hui, je sais pas si c'est intégré. L'EIS a permis de revenir à la racine des choses, pourquoi on fait ça, on est là pour quoi… quel est objectif final ? *Elu Ville*
- Avant pour moi un projet d'aménagement urbain, c'était on fait des beaux immeubles, des beaux parking et voire deux par logements pour que les gens soient confortables, et je ne voyais pas comment une politique municipale pouvait soulever autant de problématiques de santé. Et l'EIS vient interroger tout ça et c'est la santé pas uniquement au sens médical, c'est comment on vit, comment on se déplace, comment on va faire ses courses, c'est le logement, c'est la vie de tous les jours. *Elu Ville*
- Aujourd'hui le PRU c'est exclusivement une étude urbaine. Et le lien urbain-social…. L'EIS avait à cœur de nous ramener à ça… c'est pour ça moi je trouve important qu'il y ait quelqu'un qui soit ce garde-fou et qui continue à faire ce lien systématique pour pas que la dérive se fasse. *Agent Ville*
- Ca permet de sortir d'une démarche strictement technique, et ça permet de l'aborder à travers des critères. *Agent Ville*
- Tout d'abord on sait qu'il faut mieux lier l'urbain et l'aspect social. C'est quelque chose qu'on a pu constater sur l'ensemble des PRU de première génération et le rapport EIS y fait référence […] On s'était dit il faut un volet social ambitieux sur Villeneuve, donc c'est pour ça qu'on a intégré cette démarche EIS au projet. *Agent Ville*
- Moi je me souviens bien que le PRU au début c'était la place du 14 juillet et [l'EIS] a participé entre autres choses, d'avoir une vision globale sur le quartier. Je pense que l'EIS a permis cette vision globale pas simplement autour de la place 14 juillet et des éléments séparés, mais aussi au niveau des élus et techniciens. *Acteur du quartier*

L'entrée territoire : une clé de la démarche, qui permet de faciliter la mise en évidence des convergences, synergies et antagonismes entre les projets

La démarche a permis d'appréhender deux projets distincts et de leur poser une question commune, dans le sens d'une convergence. C'est un point déjà évoqué, mais la démarche a mis en évidence le besoin de penser le projet social global sur le territoire , avant de penser le projet technique.

- L'EIS a permis d'affirmer quelque chose de fondamental dans ces deux projets, c'est qu'ils sont reliés. D'ailleurs, avant même qu'on travaille ensemble pour développer mon argumentation à l'époque sur l'écoquartier, j'avais pris le patrimoine naturel du quartier, le marais et même du lac et ses usages. J'avais dit une fois il faut qu'on arrête de parler du Marais de Tasdon, on pourrait parler du Marais de Villeneuve… ça veut dire beaucoup, il ne faut pas séparer les deux sujets. Et l'EIS a permis d'affirmer ça. Et quand on parle de bien-être, le marais est un atout pour ça bien évidemment. Et puis c'est un marais très rare dans un tissu urbain et c'est l'histoire de la Ville. *Elu Ville*

- Quel est le projet politique derrière ? On se l'est souvent dit il n y'en a pas, sauf à démolir, à reconstruire, à remettre, à repositionner. *Agent Ville*

- On prend les choses à l'envers… Le problème c'est qu'on essaye de répondre à des besoins […] mais dans le cadre d'un PRU on veut changer l'image du quartier, ça c'est la première chose... et bien quelle image on veut donner au quartier ? Après tout découle de ça… aujourd'hui on ne sait pas quelle image on cherche […] Pour moi on va faire du neuf avec de l'ancien. Le centre social existe on va le mettre dans du neuf, le collectif existe on va le mettre dans du neuf, la mairie annexe existe on va la mettre dans du neuf, et c'est tout. Par contre c'est quoi le projet de quartier pour demain ? La couleur du quartier ? *Acteur du quartier*

La manière de questionner le projet urbain renvoie également au besoin de clarification de l'ambition globale du projet : quelle la vision du futur est-ce que l'on souhaite pour le quartier et comment celle-ci donne une direction à l'ensemble des projets

Principes et valeurs de l'EIS : focus sur la démocratie, les modes d'implication des habitants, le pouvoir d'agir et les questions d'équité

- Ce que tu as fait au niveau des habitants j'ai trouvé ça d'abord très respectueux mais aussi avec les acteurs du territoire. Moi j'ai toujours dit une honnêteté et une éthique dans ton travail, sinon j'aurais pas adhéré jusqu'à la fin […] Car il y a tout un jargon une logique intellectuelle qui demande un effort et sans ça je ne l'aurais pas fait […] Sinon ça aurait été une énième démarche… Ce qui m'a le plus intéressé c'est le travail sur le quartier, le sens qu'on donne aux projets au-delà d'un équipe. Combien de fois j'ai eu l'audit, l'expert commandité par la Ville qui vient, il te demande des choses, y'a pas de retour ça sert à rien. Là c'est pas du tout ça, c'est pas le principe de l'EIS. *Acteur du quartier*

L'enquête sur le vécu du quartier et les ateliers sur l'identité du quartier : des modalités qui donne du sens à la participation citoyenne

Les participants ont clairement été marqués par le travail d'enquête auprès des habitants du quartier. C'est un sujet qui revient à plusieurs reprises, et ils soulignent en quoi cette démarche se distingue d'autres types d'enquête. Ils mettent aussi en avant la volonté de la démarche de pousser plus loin le processus participatif et parlent de l'intérêt du travail sur l'identité du quartier, un thème qui rappelons-le a émergé en partant des problématiques de réputation du quartier, connus des services de la Ville et exprimé par les habitants.

- J'ai vu les enquêtes en porte à porte, vous êtes allée chez les gens, parce qu'on voit bien sur les réunions publiques on voit toujours les mêmes, et puis après il y a eu quelques réunions pour le marais… et tout ça a révélé des choses qu'on ne soupçonnait pas. *Elu Ville*
- Ce qui m' a marqué… Les 50 interviews, le démarrage en fait. Parce que ça se fait pas, ça se fait jamais… *Acteur du quartier*
- Tout le travail que tu as fait, aller questionner les gens dans les cages d'immeuble. C'est un travail colossal, pour moi c'est de la vraie concertation, ça apporté des éléments qu'on avait pas pu avoir ailleurs. *Agent Ville*
- Moi ce que j'ai trouvé le plus intéressant c'est l'enquête auprès des habitants, en porte à porte, chose qu'on ne prend pas le temps de faire. Rencontrer les gens, prendre du temps pour leur parler, ça c'est une démarche qui a apporté vraiment du plus. Je pense que ça apporte des choses différentes. Ca a confirmé des chose aussi, sur la place du marais par exemple, c'est des choses qu'on savait, mais ça a renforcé, et encore une fois parce que ça venait de gens qu'on ne voit pas d'habitude. *Agent Ville*
- Les panneaux avec les bulles avec les citations des habitants… c'était valorisant pour les habitants parce que c'était la première vois qu'on faisait ce genre de restitution où on les mettait à la une d'un projet. *Agent Ville*
- Mais d'un autre côté je vois bien que toute cette matière qu'on recueille, ben ça ne suit pas, parce qu'il y en a derrière qui ont des idées préconçues. Ils disent « ah ben non ça c'est une connerie… mais, et pourquoi pas ? *Agent Ville*
- Je pense qu'on a été chercher la parole des habitants, on a essayé de la traduire, mais je pense qu'on n'a pas été assez loin dans la restitution. Il n'y a peut-être pas eu assez d'aller-retour…*Acteur du quartier*

Intérêt de l'enquête et de l'atelier Petite et Grandes Histoires

Mais des questions sur les limites de ces initiatives au regard de leur insertion dans les processus classiques

La démarche EIS interroge le sens que l'on accorde au concept de participation citoyenne et sa place dans le processus politique

La manière dont l'EIS a mobilisé le vécu des habitants (données de l'enquête) est venue interroger en profondeur le concept de participation citoyenne. Pour les participations, il interroge la place que l'on donne aux habitants dans les processus actuels et la valeur que l'on accorde à leur contribution.

- On ne peut plus faire de la politique autrement qu'en essayant d'avoir une démocratie locale la plus citoyenne et la plus active possible. On fabrique la Ville, donc c'est vraiment la vie de la cité, au sens politique et noble du terme. Quand on dit ça, en théorie tout se passe bien, en pratique c'est plus compliqué. *Elu Ville*
- Ca a permis d'apporter un éclairage sur les attentes profondes des populations et ça a apporté un peu d'humain dans un processus très technocratique. C'est ça la plus-value. *Elu Ville*
- L'EIS amène regard complètement différent sur les habitants, avec l'enquête individuelle qui a été menée, on décale le regard… d'habitue on a des approches participatives classiques, on arrive avec un projet et on fait des réunions publiques avec des post-it mais le projet est déjà en grande partie décidée, là on cherche la participation des habitants et aussi leur rôle dans le quartier. *Agent Ville*
- On affiche des mots, des services qui soi-disant développent de la démocratie, mais on en est loin. Au moins, avec l'EIS on s'en approchait plus, *Agent Ville*
- J'ai le sentiment que la Ville a retrouvé une place à travers l'EIS […] dans la conduite des approches participatives. […] l'EIS a apporté une professionnalisation du travail avec les habitants. *Agent Ville*
- On l'a vu il y a le problème de temps : les politiques veulent faire participer les habitants, mais d'un autre côté ils nous disent qu'ils veulent la copie dans deux mois. Si vraiment on veut faire de la participation, il faut le temps. *Agent Ville*
- Pour le PRU, qui peut réagir à un document sans l'avoir lu ? Eux ils ne seraient pas en capacité et tu demandes à un habitant de le faire, parce qu'il y a écrit participation ? *Acteur du quartier*
- Moi ce qui me questionne c'est l'après. Les gens qui vont être les garants de l'EIS, sachant que l'étude on la remet à l'élu. Est-ce qu'en allant chercher la parole des habitants est-ce que c'est pas l'habitant lui-même qui est concerné et à qui on devrait remettre les conclusions ? *Acteur du quartier*
- A chaque fois, avec les études, on pose des questions, et ça donne lieu à quoi ? Et nous on a les questionnements derrière : un tel est venu nous poser des questions, ils en ont fait quoi de cette matière ? Ca a fait avancer quoi ? On n'a pas la restitution, pas d'aller-retour. *Acteur du quartier*

Autres questionnements autour de la place des habitants dans la vie des quartiers : appropriation et pouvoir d'agir ? (1/2)

Les participants interrogent la place et le rôle des tous les acteurs dans la vie du quartier. On trouve aussi une interpellation directe des projets (et de la politique locale en général) dans leur capacité à soutenir le lien social, à créer des conditions favorable à l'appropriation du lieu de vie par les habitants, et au développement de leur pouvoir d'agir.

- Les demandes des habitants on sent bien qu'il y a un vrai besoin de lien social, de rapprochement des populations, de lieux de rencontre, c'est apparu à travers l'EIS plus que ça ne serait apparu à travers les concertations que l'on conduit par ailleurs… *Elu Ville*
- On a un peu l'impression sur ces projets-là finalement, il y a une puissance publique, un appareil technocratique, qui dit au gens ce qui est bon pour vous, vous allez voir on va faire ça et ça sera bon pour vous, et finalement les gens ne se sentent pas associés […] j'ai trouvé intéressant d'avoir cette réflexion, sur le projet PRU, sur le projet marais que moi j'avais complètement déconnecté de ces thématiques là, et surtout sur la suite, sur comment on associe les populations à tout ça, et comment on fait pour qu'elles s'y retrouvent… *Elu Ville*
- L'EIS amène tout un corpus théorique, sur la réappropriation de leur environnement, la manière dont on fait le lien avec les structures associatives, et la manière dont on considère les individus comme êtres agissants, ça permettait de ne pas attendre un éventuel retour au plein emploi, cela permet aux acteurs de se réapproprier leur avenir [..] Le point de départ c'est la façon dont l'ensemble des habitants d'un quartier vont se réapproprier leur destinée, on dit c'est non seulement le point de départ du politique et le point de départ de la construction du service publique rendu à la population, c'est une autre façon d'envisager les choses, et je me rappelle que ça avait été une interpellation lourde et pour les services et pour les élus. *Agent Ville*
- Quand on clôture on se replie sur soi-même, on est pas ouvert à l'autre… et la sécurité ça peut se décréter autrement que par une clôture. On peut créer un climat de sécurité, et apaisé de manière différente… et pour moi ça commence par l'éducation, est-ce qu'on est vigilant sur la pédagogie aux écoles. Comment on débrouille avec 25 communautés différentes à VLS ? Qu'est-ce qu'on fait des jeunes qui n'ont rien d'autre à faire de leur journée que de tenir les murs ? Qu'est-ce qu'on propose ? Ca va loin les réflexions de l'EIS… *Agent Ville*

Autres questionnements autour de la place des habitants dans la vie des quartiers : appropriation et pouvoir d'agir ? (2/2)

Les participants interrogent la place et le rôle des tous les acteurs dans la vie du quartier. On trouve aussi une interpellation directe des projets (et de la politique locale en général) dans leur capacité à soutenir le lien social, à créer des conditions favorable à l'appropriation du lieu de vie par les habitants, et au développement de leur pouvoir d'agir.

- C'est pas être tendre et être dans l'assistanat, ni avec eux ni avec les adultes, mais c'est aussi à eux de se prendre en main. Mais qu'est-ce qu'on met comme environnement, comme possible pour qu'ils se prennent en main ? *Acteur du quartier*
- Il n'y a pas que des échecs ou des réussites. Par contre ce que l'on constate à VLS et souvent sur ces quartiers, par rapport au centre, ce sont les décalages avec ces territoires qui sont en pleine expansion, en plein boom économique, et où les problèmes d'emploi ou de formation ne se voient quasiment pas et ces zones où la rupture se fait, avec l'accentuation avec le risque d'émiettement de notre société. *Agent Ville*
- Oui à l'empowerment mais je suis pas convaincu qu'il faille tourner le dos et qu'il faille choisir entre deux réponses politiques, c'est à dire une réponse politique où on dit un peu politique de redistribution/ d'intervention et par opposition politique d'émancipation. *Agent Ville*
- Le pouvoir, les habitants ne le prennent pas. Est-ce qu'on leur laisse prendre ? Est-ce que le centre social, le collectif, la mairie de proximité leur laisse prendre ? Pas certaine… parce que les acteurs ont toujours l'impression qu'ils savent ce qui est bon pour les habitants. Ces acteurs, pour eux c'est encore très neuf. *Agent Ville*
- Parce que le collectif il est bien, il rassemble les associations…. Mais imaginons que 3 ou 4 habitants aient envie de créer quelque chose, je ne sais pas comment ils pourraient s'y prendre. On leur dirait sûrement de se tourner vers la mairie de proximité ou le collectif, etc. en fait rien n'est créé pour aider les habitants lambda qui souhaiteraient porter une initiative […] je ne suis pas sûre qu'ils pourraient aller jusqu'au bout, avec des barrières administratives qui les renverrai toujours vers une structure, par exemple avoir une association pour bénéficier de subventions. *Agent Ville*
- Le collectif la grosse part c'est du financement mairie, donc ils jouent à la fois le rôle de bras armé de la Ville, mais en même temps[…] il faut bien qu'il y ait un contre-pouvoir. Une association ça doit pas être le bras armé de la mairie mais il y a une forme de contrôle, *Acteur du quartier*

La notion d'équité dans l'EIS touche à la fois à des dimensions concrètes du cadre de vie, et à des questions de perceptions des habitants

Les participants font référence aux questions d'équité et de répartition équitable des bénéfices et des nuisances liées au projet comme une caractéristique importante de la démarche EIS. La question des sentiments d'injustice a également beaucoup marqué les participants, et pour certains il y a eu une forme d'appropriation et de compréhension des différences entre inégalités (constats) et injustice (vécue)

- Et notamment des choses qui paraissent pas évidentes, mais je me rappelle d'une chose que Yorghos disait, qu'il fallait faire en sorte que les gens n'aient pas un sentiment d'injustice, c'est quelque chose que je trouvais vraiment intéressant, faites attention à chaque fois que vous faites quelque chose, comment ça va être perçu et comment les populations vont interpréter certaines choses comme une ségrégation. *Elu Ville*
- C'est avoir un œil aiguisé sur ce qui va favoriser le bien-être avec équité, avec accessibilité égale pour tout un chacun, au niveau des structures, services, travail, espaces verts, commerces, tout. *Agent Ville*
- Utile aussi pour les préconisations que l'on peut formuler, parce que l'on peut avoir tendance à se satisfaire de projets de réhabilitations d'immeuble, mais l'EIS a apporté des réflexions sur les inégalités et les perceptions des habitants des immeubles anciens par rapport aux neufs. *Agent Ville*

Bilan de la démarche EIS : un processus en continu qui ne s'arrête pas à la remise du rapport

La démarche génère un cheminement et des réflexions en continu

Pour les participants, l'EIS n'est pas uniquement un processus avec un début et une fin. C'est une démarche continue et qui a amené une manière d'interroger les projets, une réflexion qui peut se prolonger, en revenant sur la grille multicritères et les recommandations au fil de l'avancement des projets. Ils soulignent aussi le besoin de temps pour assimiler les concepts soulevés par l'EIS.

Par contre, je me suis toujours sentie dans un global où de toute manière il y avait un sens qui était bien maîtrisé, une vision, une démarche… Donc même si tout n'était pas clair, je n'étais pas perdue sur le cheminement. *Acteur du quartier*

- Je pense que c'est bien, vous n'êtes pas arrivés à la fin du processus en faisant votre évaluation dans votre coin, il y a eu des échanges permanents. Donc ça a permis de nourrir le projet, mais c'est difficile de savoir précisément sur quoi et à quel moment mais parce que c'est continu, et ce qui est plutôt à mon avis positif. *Agent Ville*
- Ca fait partie d'une dynamique globale donc parfois c'est difficile de dire si c'est l'EIS mais le fait d'avoir ces démarches ça a créé des liens entre tout le monde. *Agent Ville*
- J'ai du mal à décomposer telle ou telle séance, en fait c'est un tout qui permet de cheminer […] *Agent Ville*
- C'est un outil enfin une grille qui peut nous accompagner tout au long du projet, pas uniquement à un instant T. *Agent Ville*
- C'est un des enseignements de cette démarche, laisser les choses prendre en maturité, sinon on a à faire à ce que l'on a observé : les gens te disent oui et ils n'ont pas compris en fait. *Agent Ville*
- Votre permanence, les rencontres, fait que chaque fois l'EIS a été remis dans le contexte donc forcément c'est le rôle de l'EIS d'être un peu le poil à gratter, et donc petit à petit les idées cheminent […]. Même si au départ il y avait un vœu pieu que le projet soit un projet exemplaire, je pense que l'EIS a réussi à construire chez les techniciens ou les élus, une volonté, ou je ne sais pas, un cap. *Acteur du quartier*
- Là vous avez émis des recommandations d'ordre général, mais quand les projets vont avancer, quand on aura les plans il faudra encore reprendre la grille... c'est continu en fait. *Acteur du quartier*
- Le dernier COPIL était aussi très positif car il m'a semblé que chacun autour de la table s'est emparé d'un bout de quelque chose. Il y a vraiment un gros écart entre le début de ces 18 mois et la fin de la démarche. *Agent Ville*

Des doutes concernant l'intégration des réflexions de l'EIS dans la suite du PRU et du projet Marais

La démarche EIS a généré des envies de poursuivre la dynamique mais les participants s'interrogent sur la manière d'assurer la continuité de la réflexion. C'est un problème bien contenu dans la mise en œuvre d'une EIS, au sujet de la mise en application des propositions du rapport. Les commentaires cités ici concernent l'EIS, mais pas seulement, car ils pensent aux projets globaux et leur imbrication.

- En tout cas pour moi, sur le marais, les questions de gestion et d'appropriation par les gens, comment ça participe au développement du quartier, la fierté des populations etc. comment ils peuvent en tirer un bénéfice, concrètement dans l'application, on n'a pas eu beaucoup de temps finalement d'y travailler, et j'aurais encore besoin d'accompagnement, il faudrait que l'EIS dure jusqu'à la fin du projet, qu'elle accompagne tout le long. *Elu Ville*
- Moi je me sens véritablement investie et concernée à pouvoir suivre ça, parce c'est dommage de laisser perdre tout le bénéfice de cette démarche. *Agent Ville*
- Ils récupèrent le PRU à l'agglo parce que c'est un projet qui se voit et le projet risque de perdre complètement sa dimension sociale, pour adopter une posture exclusivement technique, avec un éloignement supplémentaire par rapport au quartier. *Agent Ville*
- PRU et marais ne sont pas en capacité de voler seuls, ils les ont entendu, ça a amorcé des réflexions mais je ne suis pas sûre aujourd'hui qu'on va être capable d'intégrer l'EIS, d'aller piocher dans le rapport… je crois qu'il y a besoin d'accompagnement. *Agent Ville*
- Je pense qu'il y a une culture ou un état d'esprit EIS, après il y a ceux qui rentrent plus ou moins dedans mais le groupe qui a participé c'est pas rien, je pense qu'on se reconnaîtra à travers une culture EIS quoi qu'il se passe. Après est-ce que ça impactera le PRU, je ne sais pas. On aura quand même des réflexes à poser des questions… *Acteur du quartier*
- Après toute la question c'est comment on arrive à animer la pérennité de l'exercice, c'est là où on verra si on est bon, si on arrive à avoir la permanence, la discipline. Moi je vois la grille comme un outil, qui me semble pertinent pour dire si le projet est bon ou pas bon. *Acteur du quartier*
- Est-ce que les gens de l'agglomération ont été sensibilisé à l'EIS ? SI le PRU et le marais partent à la CDA et si l'EIS reste Ville, comment on va porter ça ? … il y a des élus Ville aussi à la CDA mais je me demande si ça suivra car ils n'ont pas été sensibilisés depuis le début. *Agent Ville*

Les suites que l'on aimerait voir émerger de cette expérience et quelques idées pour améliorer le processus (1/2)

Sur la base de cette expérience et de certaines des difficultés et limites rencontrées, les participants évoquent des pistes d'amélioration qui pourraient inspirer de futures EIS. En particulier, les participants ont bien senti que l'expérimentation n'était pas un simple projet ponctuel, mais interrogeait la manière d'élaborer des politiques publiques. Certains expriment l'envie d'étendre ce type de démarches à d'autres projets.

- Du coup ce que je ne souhaiterais pas, c'est que cette dimension expérimentale que l'on assume au niveau de la Ville de La Rochelle en matière d'urbanisme, en ce qui concerne l'EIS ce que je ne souhaiterais pas c'est que ça reste un one shot. Donc il faudra, c'est pour ça que je reparle de l'Atelier urbain, trouver la façon de faire, même si on est pas 100% dans la méthodologie EIS, que l'on garde cette expérience en mémoire, que cela nous serve de plus-value dans la manière de fabriquer la Ville sur d'autres sujets. *Elu Ville*
- Je pense qu'il faut que ça parte de la commande politique. Par exemple, j'aimerais qu'on fasse de la santé un élément du plan de référence La Rochelle 2030 pour expliquer qu'on pourrait en faire le prisme, le paradigme total de la fabrication de la Ville [….] On pourrait ensuite s'appuyer dessus pour dire que tous les projets urbains, avec de la maîtrise publique, devront prendre en considération ce plan de référence. *Elu Ville*
- Mais je trouve qu'on n'a pas assez communiqué auprès du grand public. Après c'est de ma faute, j'ai mis un peu de temps à rentrer dans la démarche, donc je ne voulais pas trop me frotter à la population ou des journalistes, j'étais pas assez à l'aise. *Agent Ville*
- Il aurait fallu les ateliers en amont, avec analyse et grille avec une synthèse, qui dirait ça c'est intéressant à condition que « recommandations » et du coup on présente quelque chose de global, intégré. Et ça si ça doit être refait sur un autre projet, il faut que ce soit vraiment intégré pour pas donner l'impression qu'on a deux choses déconnectées. *Agent Ville*
- Difficultés à utiliser la grille et l'atelier c'était court aussi, le temps de présenter les options et tout, on avait peu de temps après pour travailler sur l'évaluation. Après même si tu nous disais qu'il fallait remplir de manière individuelle, j'aurais trouvé ça intéressant de travailler en petits groupes. *Agent Ville*
- Renforcer encore le travail avec les habitants et pourquoi pas embarquer les équipes salariées ou même administrateurs dans des pratiques y compris avec les habitants (comme des relais). Aller plus loin dans l'approche avec les habitants, et sur des temps de restitution aussi dans des lieux plus politiques. *Acteur du quartier*

Les suites que l'on aimerait voir émerger de cette expérience et quelques idées pour améliorer le processus (1/2)

La culture de l'évaluation n'est pas dans l'ADN politique habituel, et pourtant c'est aussi cette fonction que les participants perçoivent comme intéressante dans la démarche.

- Et un des sujets de nos politiques publiques, c'est justement l'évaluation, on évalue jamais les résultats de nos politiques publiques. C'est une vraie question car c'est aussi de l'argent publique… Donc ça serait pour évaluer après coup, et la pertinence de l'EIS c'est d'être en amont. On pourrait également évaluer notre politique d'aménagement du territoire avec une grille EIS pour dire est-ce qu'on est bon ou pas, donc je trouve utile en amont pour construire un projet, et en aval pour vérifier si le projet est bien car on l'a construit il y a longtemps sans ces critères. *Elu Ville*
- Le problème, c'est le vécu de la santé comme des empêcheurs de tourner en rond… *Elu Ville*
- Un bureau d'études, on lui passe une commande et il travaille pour le compte de… c'est pas tout à fait ce que vous avez fait, on a passé un accord réciproque sur le fait qu'il était intéressant que cette méthode que vous proposez on puisse l'appliquer sur un terrain. Pour les élus c'est pas l'habitude qu'ils ont, le bureau d'études il fait ce qu'on lui demande et si le BE il veut récupérer un marché un autre jour, il va faire en sorte de donner satisfaction. C'est pas ce qu'on vous a demandé… vous avez déployé une méthode et ça a perturbé. L'autre perturbation, c'est que tout le processus c'est de dire qu'il faut que le pouvoir rebascule aux habitants… *Agent Ville*
- Parce que tu viens avec un poste de chargé de mission tu dis il faut que vous me passiez l'info, je les collecte et je les regarde avec une méthode qui peut être un peu différente, je vous fais des retours qui peuvent être un peu critiques, tu es reçue comme si c'était un crime de lèse-majesté. *Agent Ville*
- Après, ce que j'ai trouvé très intéressant c'est cette démarche presque sauvage d'aller sonner à la porte des gens. C'est de se dire comment on pourrait reproduire ce type d'approche sur d'autres actions… *Acteur du quartier*

Des idées pour expérimenter une démarche EIS sur d'autres sujets : un signe d'une forme d'intérêt malgré les difficultés !

Certains participants estiment que le travail mené sur ce projet de territoire pourrait être étendu à d'autres sujets, et qu'il pourrait justifier la création d'une commission en charge des questions d'urbanisme et de santé…

- Moi elle me sert pour d'autres aspects, notamment le plan de référence La Rochelle 2030, un document dans lequel on projette la Ville de demain. Cette ville de demain on peut la voir in extenso à travers un seul filtre, qui est celui de la santé et c'est ce que j'ai trouvé intéressant. Il y a peut-être d'autres entrées, comme la Nature en Ville, mais il y a toujours quelque chose qui se rattache à la santé. *Elu Ville*
- Je trouve que de la même manière que la Ville a mis en place une commission d'éthique, elle pourrait avoir une commission EIS… là c'est pas de l'éthique, c'est de l'humain. Moi je les mets vraiment en parallèle car c'est exemplaire. La commission éthique ça a été annoncé un peu comme ça pour la façade, mais il faut le creuser. Ou alors il pourrait y avoir un volet santé dans cette commission d'éthique. *Agent Ville*
- Avoir un ambassadeur à la direction santé. C'est une des premières choses à faire pour moi, par exemple en CODIR ça peut-être une instance pertinente. Il pourrait suivre les projets, comme nous quand on est invités aux CTU (comités techniques d'urbanisme) tous les mardis matin. Nous on y va quand les projets concernent nos quartiers […] On voit les projets urbains, ils nous montrent ce qui est prévu, donc moi avec mes connaissances je dis certaines choses mais je trouverais très bien que quelqu'un de la santé participe aussi. Parce que c'est là que les premiers projets sont étudiés, et il y a le volet humain qu'il faudrait rattacher. *Agent Ville*
- Je trouverais légitime que dans une direction en charge de citoyenneté il y ait un chargé de mission EIS. Comme un a une mission PRU, GUP, politique de la Ville. Un référent qui serait un filtre par lequel tous les projets pourraient passer. *Agent Ville*

Annexe 3

Articles sur les apports des enquêtes ethnographiques – Résultats complémentaires soumis à la Revue NSS

N°

Date

Grille d'entretien

Enquête sur le cadre de vie Villeneuve-les-Salines

Catégorie	Accroche	Points à renseigner
1. Le parcours résidentiel	Comment la personne est arrivée sur le quartier et depuis quand.	**Comment êtes-vous arrivé dans ce quartier ?** Depuis quand habitez-vous dans le quartier ? Qu'est-ce qui vous a amené à y habiter ? **Avez-vous le projet de quitter le quartier ?** Qu'est-ce qui vous fait rester dans ce quartier ?
1. Les mots pour parler du quartier	Les mots utilisés pour décrire le quartier, par exemple à un proche qui ne connait pas.	Vous souvenez-vous de la première fois où vous êtes arrivé à Villeneuve-les-Salines ? Quelles ont été vos premières impressions ? Vous parlez de Villeneuve-les-Salines à un proche ou un ami, en quels termes en parlez-vous ? Si besoin : Vous parlez d'image négative… vous pensez qu'elle est justifiée ?
2. Les relations dans le quartier	Existence d'un réseau social pour la personne sur le quartier.	Connaissez-vous du monde dans le quartier ? Si vous avez besoin d'aide, à qui faites-vous appel ?
3. Les lieux	Les lieux fréquentés et pourquoi / pour quoi faire. Voir aussi s'ils fréquentent d'autres lieux, hors du quartier, ex. le centre-ville	Quels sont les endroits du quartier que vous fréquentez ? Quels sont ceux où vous vous sentez bien ? Fréquentez-vous d'autres lieux en dehors du quartier ? Le centre-ville de La Rochelle ?
4. Nature et Marais	Relance indirecte au sujet du marais si non évoqué. Place du marais dans l'identité du quartier	Vous savez-vous d'où vient le nom Villeuneve-les-Salines ? Qu'est-ce qu'il évoque pour vous ?

Année de naissance

Sexe

Activité

Secteur d'habitation

Situation résidentielle

Article soumis à Nature Sciences et Société

Améliorer les conditions de vie des quartiers défavorisés : quels apports des approches ethnographiques ?

Résultats complémentaires

Anne-Laure Legendre[1*], Benjamin Combes[1], Yorghos Remvikos[1]

[1] Laboratoire CEARC, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Guyancourt, France

* Auteur correspondant : annelaure.legendre@live.fr

L'article intitulé « Améliorer les conditions de vie des quartiers défavorisés : quels apports des approches ethnographiques ? » a pour objet l'illustration des apports d'une approche par le récit de vie des habitants pour comprendre les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et penser des interventions publiques sur ces territoires. Nos travaux comprennent des enquêtes suivant une approche ethnographique dans quatre quartiers en région parisienne et à La Rochelle, des expérimentations qui nous ont permis de consolider un corpus de plus de deux récits d'habitants. Nous avons réalisé des analyses et des rapports de ces enquêtes sur chaque territoire, et un travail de compilation et d'interprétation de l'ensemble des données a également été entrepris (article en cours d'élaboration). La méthodologie de collecte et d'interprétation des données a été présentée dans l'article. Les résultats sont organisés par thèmes sélectionnés pour soutenir le raisonnement de l'article, mais ces choix ne rendent pas justice à la richesse des données compilées. Nous proposons ici de présenter quelques résultats additionnels (verbatims et thèmes complémentaires) extraits de 3 de nos terrains. Il convient de garder à l'esprit que les verbatims présentés sous les différents thèmes sont des extraits d'un échange plus complet. Ainsi, un verbatim pris séparément peut ne pas refléter l'ensemble des propos d'un habitant, mais nous nous sommes attachés à retranscrire le plus fidèlement possible les idées mises en avant par les personnes interrogées. Par ailleurs, les thématiques que nous présentons peuvent avoir l'apparence de sujets séparés, mais ils recouvrent des mécanismes complexes et peuvent donc se croiser et se recouper.

1) Trappes – Quartier Jean Macé

1.1 L'environnement comme vécu social et les symboles qu'il véhicule

Thèmes	Verbatims
L'environnement, au-delà du cadre physique et de la Nature, des dimensions sociales indissociables	« Avant, on se sentait bien car c'était très verdoyant. Maintenant ils nous ont mis des duplex en face. » (A14) « Ici, c'est plutôt calme. A Trappes, il y a des quartiers beaucoup plus chauds dont je ne citerai pas le nom. » (A16) « Il faudrait refaire des travaux, isolation au niveau des murs. Mais je fais avec, il n'y a pas le choix. Je vous dis, c'est les murs. » (A19) « Au niveau du son, on s'y fait, on n'y prête plus attention. Au niveau de l'insonorisation, ici c'est un peu dur. On dit quelque chose tout le monde l'entend. » (A20) « Je serais content d'avoir un mur anti-bruit, ça permettrait de relancer l'Amicale des locataires, car les gens sont désintéressés totalement. Tout ce qu'on propose ne se réalise pas donc les gens sont découragés. » (A22)

1.2 L'entretien du cadre de vie : un thermomètre de la qualité de vie et du niveau de considération pour le quartier ?

Thèmes	Verbatims
Objets quotidiens du cadre de vie, symbole de l'attention portée aux habitants	« Juste en face, le Maire a mis des petits jeux, ça faisait des années que les habitants réclamaient ça. » (A13) « Trappes devient triste, y'a plus grand-chose, à part Franprix, et une ou deux boulangeries, et puis c'est tout. Y'a plus de marchand de chaussures, avant il y avait tout ça. Natalys, un bazar… » (A14) « Chaque réunion, on réclame, on pleure pour obtenir une petite sortie de route. Parfois ils disent oui, on n'a pas encore le budget, ils sortent des histoires. On fait des pavillons, un quartier entier, des garages sécurisés, mais ce n'est pas possible de faire une petite sortie. » (A15) « C'était devenu de plus en plus sale, et ça c'était une mentalité pourrie. » (A22) « Je trouve qu'avec les rideaux et les fleurs, on voit si les gens sont bien. On voit souvent des vélos et du linge à la fenêtre. Ça dénote les personnes. » (A21)

1.3 Expressions d'attachement au lieu de vie à Trappes en général et à Jean Macé en particulier

Thèmes	Verbatims
Un attachement au cadre de vie (Ville et quartier) lié à la perception d'aménités positives	*« Moi qui arrive de Conflans, il n'y a pas toutes ces structures. Quand je dis à ma sœur les prix d'ici, les loyers, les loisirs et l'aide aux devoirs pour les enfants, elle hallucine… Ce qui m'a amené à habiter à Trappes, c'est le montant du loyer. » (A13)* *« Trappes, c'est une belle ville, moderne, il y a tout, c'est propre, pas comme les autres endroits. » (A15)* *« J'aime Trappes, c'est convivial. On a le cinéma, la gare à côté, la clinique. J'aime ma ville et je ne veux pas partir. » (A21)*

2) Nanterre – Secteur Cœur de Quartier Quartiers des Provinces Françaises, Anatole France et Terrasses

2.1 Des territoires au sein du territoire

Ressentis habitants	Verbatims
Anatole France : Sentiment d'abandon et de relégation	
Description d'une citée enclavée, peu reliée aux autres quartiers ; quartier isolé des dynamiques urbaines et délaissé par les pouvoirs publics. Les habitants n'ont pas la lecture du quartier par les grandes coupures urbaines (discours expert) mais l'expriment à travers les problèmes de mobilité, d'accessibilité, et le sentiment très marqué d'abandon	« Rien ne va, les peintures, les robinets, le mécanisme des volets, ça met 3 mois à changer. J'ai peur d'avoir l'ascenseur en panne. Il y a une seule personne handicapée pour gérer l'entretien du quartier, ça n'est pas assez pour s'occuper de tout. » Homme, 48 ans « Apparemment, ça a toujours été un quartier triste. Soit vous restez chez vous, soit vous descendez au bac à sable, sinon il faut prendre le bus. Quand on a pas les moyens, on prend ce qu'il y a et puis c'est tout » Femme, 46 ans « On se croirait dans une prison, les immeubles ne changent pas de couleur, ils sont toujours les mêmes, tristes. La couleur, la longueur des bâtiments, tout est triste. » Femme, 34 ans

	« Il n'y a rien dans le quartier pour se balader. Il faut garder l'esprit gazon, mais on pourrait faire autre chose qu'un terrain de foot (..) L'université, c'est pour les jeunes ou les étudiants, j'y ferai quoi ? On a un coin de barbecue, mais c'est ferme tout le temps. On a voulu le faire, mais le responsable ne laisse pas tout le monde, alors j'ai laissé tomber. » Femme, 36 ans
Provinces Françaises : perturbations de l'environnement et sentiment d'étouffement	
Succession des aménagements dans les alentours, sans amélioration portée aux logements. Sentiment de repli sur soi. Sentiment d'étouffement et d'encerclement. Comme dans une mentalité de village assiégé. Sentiment de « disparaître » sous l'effet des aménagements	« C'est une cité en huis-clos dans un monde qui bouge. J'ai envie de pousser les murs. » Femme, 47 ans « Comme disent les gens, on ne va plus appeler ça Nanterre-Université, on v appeler ça La Défense. L'assistante sociale m'a dit il y a deux jours, on n'a plus l'impression d'être chez nous. On est comme sur Paris, ça fait partie de la Défense. C'est la Défense qui rachète tout, mais toi, tu n'as plus les moyens. » Femme, 24 ans « Quand je reviens, je suis triste de voir la cité encerclée. Maintenant, c'est pas beau, la cité est devenue moche, on est encerclé par le béton. On mélange le neuf avec le vieux. Il vaut mieux détruire et reconstruire. Ils auraient dû laisser la cité comme elle était, c'était bien. » Femme, 53 ans
Les Terrasses : environnement ouvert et champ des possibles	
Habités depuis un an seulement, un environnement plus aéré, plus ouvert, surtout un cadre en devenir : aménagements de la promenade, évolution de la place Nelson Mandela – suscite de l'espoir face au champ des possibles.	« En termes de qualité de vie, on ne sait pas encore ce qu'il va se passer. » *« On voudrait un peu plus animé, c'est un peu mort le week-end. Ça manque d'animation pour les jeunes, les jeunes couples, des bars sympas. Il faut aller au centre-ville de Nanterre. »*

2.2. Décalages entre intentions urbaines et perceptions des habitants

Perceptions habitantes	Verbatims
Intentions : atténuer les coupures urbaines	
Un cœur de cité délaissée au profit de ses franges, une cité « encerclée »	*« Ça va changer l'environnement avec la nouvelle gare, mais le petit village, à l'intérieur, non, ça ne changera pas. » Femme, 50 ans* *« Le quartier change, j'ai l'impression dans le mauvais sens. Il y aura plus d'habitants, de bâtiments, on va être entourés. Il y a trop de monde, ça devient ingérable. » Homme, 53 ans*

Intentions : offrir un lieu de vie et d'animation commerciale	
Des commerces à 2 vitesses qui relèguent les populations pauvres ou fragiles Des attentes en termes d'opportunités pour les habitants	*« Les deux gares, c'est un avantage. Je vais faire mes courses à Auchan La Défense ou à Nanterre Ville, en RER. Les petits commerces sont chers et il n'y a rien ici. » Homme, 53 ans* *« On attend des boutiques comme à La Défense. On ne peut pas se les payer mais au moins, ça va faire de l'animation » Femme, 29 ans* *« Les prix sont incroyables. Je travaille à Monoprix, je préfère faire mes courses là-bas, car ici, c'est le double. Mais ils marcheront toujours, car les personnes âgées ne peuvent pas se déplacer ailleurs. J'espère un magasin accessible à ces personnes. Il faut qqc d'accessible pour les personnes âgées à proximité de chez eux » Femme, 50 ans* *« S'ils pouvaient refaire un centre commercial mais avec des magasins différents de la Défense, ça serait mieux. On aimerait des petits commerçants, des gens qui vivent ici » Femme, 24 ans*
Intentions : rénover la qualité de l'habitat et les espaces extérieur	
Nuisances liées aux travaux, sentiment d'opérations de maquillage	*« Ici, on dirait que ça fait longtemps les travaux et ça ne bouge pas. Ça fait trop : ils nous renouvellent nos bâtiments histoire d'attirer des clients, pour que les gens viennent habiter le neuf. Moi, j'aime bien ici, mais ils renouvellent pour attirer des gens » femme, 16 ans* *« On nous rénove pour pouvoir vendre plus cher à côté dans le privé… Si j'avais su qu'ils allaient faire des travaux, je n'aurais pas pris ce logement. Ils n'ont pas averti les gens avec les travaux, j'ai trois filles avec moi. On vit que dans les travaux, on en a marre » Femme, 53 ans* *« Les rénovations c'est ridicule, j'ai un F3, ils font un agrandissement de ma cuisine, en plus, des appartements au-dessus de chez moi, on va avoir des ascenseurs mais qui vont s'arrêter au 3ème et il faudra encore monter... Le salon, ou rénover les balcons, ça aurait été bien. Il faudrait refaire à neuf, rien n'est aux normes ici. Pas de fenêtres, que des stores, ça s'ouvre même pas. » Femme, 31 ans* *« Une chose est sûre, ces bâtiments ne devraient plus exister, ils devaient être défaits après 35 ans, ils nous l'avaient bien dit. Et après on s'étonne qu'il y ait des fissures. L'extérieur, ils ont refait les façades, mais je ne vois pas la*

	nécessité, ils ont amélioré l'insonorisation mais ça ne change rien » Homme, 74 ans
Offrir un logement à tous, favoriser la mobilité résidentielle et la mixité	
L'avantage donné aux nouveaux arrivants sur les « anciens » du quartier	*« Les Terrasses, c'est moche, enfin… c'est pas ça… c'est que nous, à côté, on fait tâches. On a des vieux bâtiments pourris, c'est trop grand, ça nous cache tout, on voit plus rien » Femme, 31 ans* *« Ma question en voyant ça (montrant de nouveaux bâtiments) : c'est quoi ces bureaux ? pourquoi on met des bureaux ? Ces bureaux seront-ils pour les gens qui vivent ici ? Si c'est pour aider des personnes qui vivent là, ok… ma fille cherche un studio, on en voit partout. On demande le minimum, que ma fille ait un petit studio, c'est la croix et la bannière. Ils ont refusé qu'elle garde notre ancien appartement. Elle ne rentre pas dans les critères, mais quels critères ? Femme, 50 ans*

3) La Rochelle – Quartier de Villeneuve-les-Salines

3.1 Les atouts et les contraintes du quartier

Thème	Verbatims
Un quartier calme et pratique au quotidien, avec tout à portée de mains… même si des améliorations pourraient être apportées	*« Il y a un supermarché à taille humaine, mais en même temps il y a tout ce qu'il faut et en une demi-heure c'est fait donc c'est très agréable. Sinon j'allais à la ludothèque quand mon fils était plus petit. J'allais à la médiathèque pour mon boulot, mais maintenant je suis instit à Périgny donc je n'y vais plus. On allait aussi au CLEAR (poney) avec mon fils. Sinon le boucher, la boulangerie, le distributeur, La Poste une fois de temps en temps… » Femme, 52 ans* *« Oui on a cherché à rester là, car c'est calme, il y a les magasins à côté, pas besoin de prendre la voiture, il y a les docteurs, l'école et tout ça… » Femme, 30 ans* *« Ici ça me plait beaucoup, il y a tout à proximité la pharmacie, le boucher, Intermarché, tout est à mon domicile. C'est très calme, pour se reposer c'est bien » Homme, 67 ans* *« On a tout sous la main. Moi j'ai pas de voiture. En commerces, il y'a Intermarché, Lidl, la boulangerie, le boucher, le bureau de tabac, le médecin. J'attends la maison de la santé un peu plus loin, parce que je trouve que le*

	cabinet médical ne donne pas envie de se faire soigner, c'est sale » Femme, 65 ans *« Villeneuve c'est bien, on a tout à se servir… moi j'aimerais bien qu'ils me trouvent un autre logement sur Villeneuve. Moi j'ai pas de voiture, mais on a les bus on est bien desservis, on peut aller se promener au lac, il est agréable, on y va avec ma fille, ma petite fille, avec une voisine aussi » Femme, 69 ans*

3.2 Une évocation spontanée de la nature et des marais

Thème	Verbatims
Évocation spontanée de la Nature, comme atout central du quartier	*« Les marais de Tasdon, tout ce grand champ là c'est réserve écologique, on est sûre qu'il n'y aura pas de construction […] Pour moi c'est important il y a les oiseaux, les canards, je sais que là derrière il y a un couple de canards, alors on fait tout pour les garder, on leur donne du pain. Ils sont là tranquilles, tous les ans, ils viennent » Homme, 63 ans* *« C'est un bon quartier, le côté verdure, les lacs… les jardins familiaux car mon père en possède un au bout de Villeneuve » Homme, 42 ans* *« On a bien aimé qu'il y ait beaucoup de nature, on le soupçonne pas quand on connaît pas le quartier, les marais, les étangs, et toutes ces zones pavillonnaires aussi qui sont sympas » Homme, 32 ans* *« Il y a les vues aussi sur Villeneuve… L'avantage c'est qu'on a les lacs. On va se promener souvent, on regarde les jardins, on fait un petit tour. Moi je trouve que les lacs c'est important, il faut les garder. Il faudrait peut-être même les entretenir un peu, ça va c'est correct mais quand même. » Femme, 65 ans* *« Après c'est bien parce que nous on a le lac, j'y vais avec le petit, on va se promener, on va à la pêche. Dans la plupart des quartiers, même en France il n'y a pas beaucoup de parcs, jardins comme ça… » Homme, 33 ans*
Les marais comme lieu de ressourcement et d'activités, y compris avec les problématiques que cela soulève en termes de respect des écosystèmes	*« Quand il fait beau, je viens ici au bord du lac au soleil. On fait le tour du lac de temps en temps, Intermarché, le tabac… sinon ça s'arrête là on sort d'ici. Moi je suis pêcheur, j'ai été sur le site des pêcheurs, ils font des trucs, j'irai voir quand il fera meilleur » Homme, 37 ans* *« Le lien avec le marais, pêcher, se promener pour les enfants, certains font des barbecues, par exemple. Ça permet d'avoir un esprit d'évasion, on n'est pas trop loin du centre-ville on est dans un quartier, mais dès qu'on est dans les marais on a plus cette sensation-là. C'est quand même agréable quand on veut pas aller trop loin pour se balader » Homme, 42 ans* *« Ouais pour aller courir, je fume beaucoup alors je prends soin de ma santé, là-bas je suis tout seul » Homme, 19 ans*

	« Et puis les lacs là je viens pêcher. Il y a tout un chemin pour faire le tour, ça change des quartiers bétonnés… Nous quand on allait à l'école on faisait des visites, on apprenait comment fonctionnaient les marais salants, la faune, on a été un peu instruits. C'est important de connaître là où on est… C'est le cadre de vie qui est agréable grâce au marais, on peut se promener, même pour les chiens. Mais il y a énormément de dégradations, c'est joli c'est dommage de voir des scoot volés, balancés dedans. Pour une réserve naturelle c'est pas acceptable, c'est pas joli quoi », Homme, 25 ans *« On fait le tour du lac, avec la chienne. Ça s'est amélioré avant c'était des chemins de terre… avant on faisait le tour par les pistes cyclables, avec les petits en vélo, on allait à la moulinette », Homme, 62 ans*
Le paradoxe de la valeur accordée à la Nature et aux marais, et la faible fréquentation/utilisation	*« Moi c'est le vélo. D'ici pour aller aux Minimes il y a des pistes cyclables tout du long, on passe par les marais c'est sympa. La réflexion d'ouvrir les marais, c'est une piste intéressante, il y a les jardins partagés, j'ai l'impression que ça fonctionne bien. L'ouverture sur le côté le côté nature, environnement, les marais c'est sympa ici c'est peu exploité, ils ont fait quelques aménagements mais ça manque encore de vie. C'est vrai que c'est pas très attractif encore à l'heure actuelle. Le parcours je le fais régulièrement, c'est agréable. » Homme, 30 ans* *« Le marais j'y vais quand je vais aux Minimes, je fais du vélo, c'est bien aménagé il y a des pistes cyclables » Femme, 60 ans* *« Je trouve que le quartier ne vit pas vraiment avec les marais, mais les gens aiment bien les lacs. Les lacs resteront toujours intéressants, la pêche, la st jean, la voile, etc. mais on ne vit pas vraiment avec les marais » Homme, 47 ans* *« Le lac, on y va des fois on ramène du pain aux canards… sinon il y'a aussi le parc des animaux à La Rochelle et leur papa travaille au Museum d'histoire naturelle alors il les amène souvent, et aussi le parc de skateboard » Femme, 30 ans* *aux canards, mais c'est tout. Non on va pas trop au centre-ville* *« Je peux vous dire qu'au départ, c'était bien, les enfants se baignaient dans le lac, on pouvait laisser nos portes ouvertes, sortir et tout c'était tranquille, on prenait le goûter au bord du lac on laissait les enfants ça ne risquait rien… maintenant on peut plus le faire, c'est sale. Maintenant les gens sont partis, il y en a d'autres qui sont arrivés, et ils ont commencé à mettre des vélos et n'importe quoi dans le lac, Femme, 74 ans*

3.3 Image et réputation du quartier :

Thème	Verbatims
Décalages entre réputation extérieure du quartier et image vécue de l'intérieur par les habitants	*« Je pense que les Rochelais ont plus d'a priori sur Villeneuve que les gens qui viennent de l'extérieur. Moi j'ai des amis qui sont venus habiter à La Rochelle qui ne sont pas d'ici. Eux, ils ont cherché une maison à acheter, et ils ont tout de suite regardé Villeneuve comme une évidence, parce que c'est hyper bien placé. Venant d'une grande ville ils n'avaient pas du tout d'a priori sur les HLM, etc. » Homme, 30 ans* *« Les gens avec tout ce qui se passe, et ce qu'on entend à droite et à gauche, il y a une image très négative, comme à Mireuil. Malheureusement ce sont les gens qui le créent ça. C'est vrai que les gens ici ils hésitent à vouloir acheter ici parce qu'il y a ces bâtiments qui sont derrière… » Homme, 63 ans* *« Quand on dit Villeneuve… Les gens disent « ah… ». Pas les gens qui y habitent. Les gens qui ne connaissent pas le quartier, mais Villeneuve c'est très bien » Femme, 62 ans* *« Moi je suis au centre social, on fait le projet social on a fait des interviews, les gens de Villeneuve aiment bien leur quartier et ils veulent y rester. Par contre Villeneuve de l'extérieur, c'est pas un bon quartier, on a pas bonne réputation. Mais ça nous fera pas changer, nous on est bien » Homme, 32 ans* *« C'est pas du tout ce qu'on pense. C'est une idée qu'ont des rochelais on dit y'a des noirs, des arabes mais en fait... bien sûr il y a des petits soucis, mais comme partout, moi j'ai jamais eu de problèmes et pourtant je suis beaucoup sortie » Femme, 18 ans* *« Les gens ils croient que c'est une banlieue parisienne, c'est ridicule, ça n'a rien à voir, c'est des idées reçues que même les forces de l'ordre ont hein… » Couple, 21 et 25 ans* *« Quand on dit on habite à Villeneuve, les gens tout de suite…. Des gens qui ont jamais vécu ici et qui ont des a priori sur le quartier et en fait pas du tout… c'est à cause de certains personnages, mais c'est basé sur ça, sur les jeunes qui se regroupent et qui font peur aux gens… ils font leur business tout le monde le sait, Femme 31 ans*

3.1 Des fractures physiques aux frontières psychologiques ?

Thème	Verbatims
Des frontières sociales et symboliques au sein même du quartier : l'exemple du clivage secteur pavillonnaire / Quartier Prioritaire	*« C'est vrai que les gens ici ils hésitent à vouloir acheter ici parce qu'il y a ces bâtiments qui sont derrière… » Homme, 63 ans* *« Je reconnais que des fois je dis quartier Brouages, l'ensemble des maisons là autour, c'est pas Villeneuve vraiment. quand je vois que les gens vont trop tiquer… » Femme 60 ans* *« Moi je dis plutôt que j'habite vers le Lycée Valin ou le Parc des Expositions. Vous dites ça à un Rochelais… l'image de marque de Villeneuve n'est pas très bonne. Même mon fils qui était au collège, quand il disait qu'il habitait à Villeneuve, il précisait que ça n'était pas dans les immeubles. A part le médecin et la pharmacie, je ne vais pas à Villeneuve, je ne vais pas y faire mes courses. Moi je vais vers Tasdon, c'est des habitudes aussi » Femme, 63 ans* *« T'habites où, à Villeneuve ? T'es pas emmerdé ? Non ! Du côté où je suis ça va, du côté des immeubles là-bas faut faire gaffe quand même. » Homme, 64 ans* *« Moi de mon côté je trouve que je suis bien, côté résidence là avec la vue sur le lac, c'est bien, après tout ce qui est côté immeubles et plus là-bas, non je me sentirais moins bien, mais de ce côté on est bien logés là. » Femme, 50 ans*
Des frontières sociales et symboliques au sein même du quartier : l'exemple du clivage entre ilots	*« J'ai une copine qui habite les immeubles en face là juste à côté de l'école Profit, et une autre en face d'Intermarché. Là ça va encore… mais plus loin là-bas, vers le centre, il y a des jeunes qui traînent… enfin ça va c'est pas non plus les banlieues de Marseille, mais bon… » Femme, 62 ans* *« C'est un bon quartier ! mais à un certain niveau il ne faut pas aller trop par là-bas, au bout de la rue là dans les immeubles des 200. Partout où les immigrants sont. Quand ils sont séparés ils s'intègrent, mais quand ils sont mis dans les ghettos ils font des conneries. C'est même pas la vieille génération, et leurs enfants ça a été, c'est la troisième génération, alors bon après il y a un phénomène de société, il y a pas trop de boulot et ils sont dans des grands ensembles et ça fait des conneries. Faut pas non plus… il y a des gens de chez nous qui font des conneries. Mais si on met tous les pauvres ensemble… » Homme, 42 ans* *« On va à Inter, et là derrière on va promener le chien. Là où j'évite c'est les 400 parce qu'il parait que c'est chaud, nous ici c'est les 800, Périgny 6. C'est les rumeurs du quartier après je sais pas… » Femme, 69 ans* *« Nous ici l'immeuble c'est vraiment l'immeuble pourri de Villeneuve. Ils ont rénové le 45 et 47 à côté de Condorcet et à l'époque c'était eux quoi, on disait les*

	peaux rouges, les trafiquants on les appelait comme ça dans les années 80. » Homme, 47 ans *« Moi j'aime beaucoup les 400, là où il y a l'économat et le port… parce que je trouve que c'est là qu'il y a le plus d'histoire, c'est celui qui a le plus d'âme » Homme, 56 ans,* *« Moi je traine plus tellement dans le quartier, je vais jamais vers les 400 et tout ça après Intermarché, je vais à Inter, Lidl et mon bâtiment. Après où je trainerais pas, c'est la place du 14 juillet, parce que c'est là qu'ils vendent de la drogue, ça me dit rien d'aller, dans ces coins même si ils ont gentils, mais bon c'est pas top quoi » Homme, 25 ans* *« Nous on a des voisins que je respecte, mais autrement les Kosovo… c'est pas… non on se côtoie pas… les ¾ ici c'est du Kosovo, dans le 47 là ils sont plein… après la place du 14 juillet nous on va pas aller s'asseoir là-bas, se réunir avec les gens… tous les étrangers se réunissent c'est rare quand vous voyez un français » Homme, 55 ans* *« Les 200 c'est un coin où j'habiterais pas… on a l'impression que tous les cas désespérés ils sont regroupés ici, je sais pas si c'est fait exprès, alors surtout ici au 45-47, j'y vais jamais en plus parce que je connais personne qui habite là-bas. Ça a toujours été comme ça, c'est les blocs rouges comme à St Eloi, les gens qui étaient bronzés et rouges d'alcool… en ce moment j'ai l'impression que c'est des roms qu'ils ont mis à l'intérieur… je sais pas si vous avez déjà vu les petits ils ont 3-4 ans ils sont tout seul ils font du quad… je sais pas pourquoi on les met tous là-bas. On a l'impression que c'est les bâtiments les plus beaux de Villeneuve… A Atlantique Aménagement On m'a dit il faut de la mixité sociale, mais ça n'est pas vrai… vous allez pas mettre le bon petit fonctionnaire dans le bâtiment 45 là-bas, faut arrêter votre délire…. Chez eux c'est du vent on ne mélange pas les torchons et les serviettes » Femme, 31 ans*

ÉCOLE DOCTORALE
Sciences de l'Homme et de la société (SHS)
université PARIS-SACLAY

Titre : Explorer ce qui fait bien-être dans son cadre de vie : une recherche ancrée dans le vécu des habitants de quartiers défavorisés en France.

Mots clés : bien-être, urbanisme, expérience vécue, justice sociale, politique de la ville, santé publique

Résumé : La diversité des territoires et des cultures reflète de multiples modes de vie, mais que ce soit par choix ou par contrainte, une part considérable de la population mondiale vit désormais dans des milieux urbanisés. Ces territoires concentrent de nombreux facteurs d'attractivité, mais aussi des problématiques environnementales, sanitaires et sociales complexes, et surtout des situations d'inégalités d'accès à un cadre de vie de qualité. Alors, qu'est-ce qui pourrait faire le bien-être des habitants dans leur cadre de vie ? Il ne peut exister aucun indicateur unique et absolu de cette notion ambiguë de bien-être, mais la question de la manière dont on l'évalue reste entière. L'urbanisme, la santé publique, la sociologie, ou encore la philosophie nous proposent de multiples conceptions pour aborder le sujet. Toutefois, peut-on de considérer l'étude du bien-être de manière extérieure, sans les personnes concernées ? Pour des raisons épistémologiques, mais aussi éthiques, nous avons pris le parti d'étudier le bien-être dans son cadre de vie en partant du point de vue des habitants. Nous avons aussi fait le choix de porter notre attention sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en raison des inégalités sociales et territoriales en présence. La thèse s'articule autour de différentes recherches-actions participatives menées avec des municipalités en région parisienne et à La Rochelle dans le cadre d'actions publiques portant sur le cadre de vie (gestion urbaine, aménagement urbain, rénovation urbaine). Notre travail s'appuie plus particulièrement sur l'évaluation des impacts sur la santé (EIS) de deux projets urbains à Nanterre et La Rochelle, des démarches que nous avons portées de manière ouverte, en impliquant les agents et acteurs locaux dans le sens d'une recherche d'apprentissage collectif des liens entre santé, bien-être et urbanisme.

L'originalité du travail tient également aux croisements réalisés entre les savoirs de l'expertise et ceux de l'expérience collectés à travers des enquêtes de type ethnographique menées auprès d'habitants de quartiers défavorisés. Les récits permettent de porter notre attention sur la relation des habitants à leur cadre de vie, et à ce qui compte pour eux. Ils permettent aussi de comprendre le vécu total des personnes, et de sortir de logiques analytiques morcelées entre différents paramètres prédéterminés. Inspirés de la sociologie relationnelle, la recherche de régularités et de points de tensions entre ces différents récits personnels permet de dépasser le niveau de doléances propre à certaines démarches de concertations et de mieux cerner les enjeux du territoire, y compris dans l'évaluation des projets. Enfin, nous avons développé un cadre heuristique ouvert permettant d'approcher les expressions d'attachement au lieu de vie, considéré comme un proxy du bien-être. Les catégories émergentes (familiarité, intégration, aisance et sécurité, maîtrise de sa situation, injustice, épanouissement) forment système, et s'écartent complètement des approches fonctionnalistes et utilitaristes encore bien présentes dans les champs de l'urbanisme, de la santé publique ou de l'écologie urbaine. L'étude des conditions de possibilité de cet attachement au lieu de vie et du développement du pouvoir d'agir des habitants dans leur quartier offre des perspectives très riches pour penser les territoires de vie et les politiques urbaines. Enfin, les sentiments d'injustice omniprésents dans nos enquêtes mettent en exergue l'importance de passer par l'expérience des personnes, seule dimension où l'on peut capter ce qui est réellement vécu comme injuste, et de dépasser ainsi les écueils d'une lecture statistique, à plat, des inégalités sociales et territoriales.

Université Paris-Saclay
Espace Technologique / Immeuble Discovery
Route de l'Orme aux Merisiers RD 128 / 91190 Saint-Aubin, France

université PARIS-SACLAY
ÉCOLE DOCTORALE
Sciences de l'Homme et de la société (SHS)

Title : An attempt to interpret wellbeing in one's living environment: a research stemming from the life experience of inhabitants from deprived neighborhoods in France.

Keywords : wellbeing, urban planning, life experience, social justice, deprived neighborhood, public health

Abstract : Regardless of our culture or way of life, we have to "live" somewhere, and for more than half of the world's population, their life takes place in a city. Urban areas are attractive for many reasons, but they also concentrate many problems of pollution, poor health conditions and social challenges. Above all, it is clear that people do not benefit equally of good living conditions, and the distribution of urban quality reveals significant disparities. How then could we define what is a good living environment in favor of people's wellbeing? Wellbeing is an ambiguous concept for which no unique and absolute indicator can ever be found, but the question of its assessment remains. Urban planning that designs and shapes the places we live in, public health with its definition of health as complete well-being, or philosophy that, since Aristote described what makes a life a "good life", we have access to many ways of considering the concept of wellbeing. For epistemological and ethical reasons, we have chosen to study urban wellbeing starting from the people in their living environment. Our work focuses on the French designated "priority" neighborhoods, because of the spatial and social inequalities observed on those territories. This thesis is based on several participatory action-researches conducted with municipalities near Paris and La Rochelle about urban public actions and urban renovation programs. Our work is particularly underpinned by the realization of Health Impact Assessments (HIA) of two urban projects, for which we chose to experiment an open approach with the implication of municipal agents and local actors. The objective was also to research the conditions of collective learning about the links between health, wellbeing and urbanism. This work relies on literature data, but also on people's experience of their living environment that we collected through ethnographical types of field survey.

The stories that we gathered draw the attention to the relation between people and their neighborhood, and what really matters to them.They also enable us to understand the fact of living in a place as a total human experience, far from analytical approaches that tend to be compartmentalized into different predefined parameters. Inspired by relational sociology, we sought for regularities, forces and tensions in those different individual stories, and we argue that this enables us to overcome some of the difficulties that usually arise in concertation processes. It also enables to clarify the issues that the territory is facing, and to drive the discussions in the process of project assessment on the real experience of people in their neighborhoods. Finally, we have developed a heuristic framework to approach expressions of place attachment, that we considered as a proxy for wellbeing in this research. The categories that we found in the surveys (familiarity, integration, safety and comfort, control of one's life, injustice, fulfillment) work together as a system and they differ completely from functionalist and utilitarian approaches that are still fully present in urban programs, public health or urban ecology. Studying the conditions of possibilities of place attachment and of the empowerment of people in their living environment opens very interesting perspectives to design and develop local policies, especially in the urban realm. Feelings of injustice are very present in the survey, and considering the real experience of people is the only way to understand where inequalities are experienced as unjust, an approach that we consider relevant to overcome the limits of a static analysis of inequalities based on statistics.

Université Paris-Saclay
Espace Technologique / Immeuble Discovery
Route de l'Orme aux Merisiers RD 128 / 91190 Saint-Aubin, France